RECHERCHES ANTHROPOLOGIQUES

DANS

LE CAUCASE

PAR

ERNEST CHANTRE

SOUS-DIRECTEUR DU MUSÉUM DE LYON

CHARGÉ DE MISSIONS SCIENTIFIQUES DANS L'ASIE OCCIDENTALE
PAR M. LE MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE
— 1879-1881 —

TOME DEUXIÈME

PÉRIODE PROTOHISTORIQUE

TEXTE

PARIS
CH. REINWALD, LIBRAIRE
15, RUE DES SAINTS-PÈRES, 15

LYON
HENRI GEORG, LIBRAIRE
65, RUE DE LA RÉPUBLIQUE, 65

1886

RECHERCHES ANTHROPOLOGIQUES

DANS

LE CAUCASE

TOME SECOND

PÉRIODE PROTOHISTORIQUE

TEXTE

LYON. — IMPRIMERIE PITRAT AINÉ, RUE GENTIL, 4

RECHERCHES ANTHROPOLOGIQUES

DANS

LE CAUCASE

PAR

ERNEST CHANTRE

SOUS-DIRECTEUR DU MUSÉUM DE LYON

CHARGÉ DE MISSIONS SCIENTIFIQUES DANS L'ASIE OCCIDENTALE
PAR M. LE MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE
— 1879-1881 —

TOME SECOND

PÉRIODE PROTOHISTORIQUE

TEXTE

PARIS
CH. REINWALD, LIBRAIRE
15, RUE DES SAINTS-PÈRES, 15

LYON
HENRI GEORG, LIBRAIRE
65, RUE DE LA RÉPUBLIQUE, 65

1886

PÉRIODE PROTOHISTORIQUE

PREMIER AGE DU FER

Dans les premiers chapitres de ce livre, nous avons relevé toutes les découvertes pouvant donner une idée de l'état des populations du Caucase durant les temps préhistoriques. Les résultats des recherches faites dans l'isthme pontocaspien ne nous ont rien révélé de l'industrie humaine aux époques tertiaire et quaternaire. En revanche, les vestiges de la civilisation néolithique, déjà nombreux quoique trop incomplètement connus, attestent un développement relativement considérable. Les mégalithes surtout, signalés depuis longtemps, mais dont on n'avait encore que des descriptions sommaires et éparses, ont attiré notre attention et nous avons pu toucher à quelques-unes des importantes questions que soulèvent ces monuments.

En somme, l'âge de la pierre la présidé, au Caucase comme dans tous les pays, aux premiers pas des sociétés naissantes. A-t-il été suivi, dans cette contrée, d'un âge du bronze analogue à celui dont nous retrouvons les traces en Occident?

Quelques pièces seulement et un certain nombre de moules présentant les caractères de cette phase primordiale de la métallurgie nous ont permis de répondre affirmativement à cette question, mais on sait dans quelle mesure. Du reste, la solution définitive des problèmes relatifs à l'âge du bronze, même en Europe, paraît devoir se dérober longtemps encore aux investigations des archéologues.

J'ai divisé ailleurs la civilisation du bronze en trois groupes distincts : 1° groupe ouralien, 2° groupe danubien, 3° groupe méditerranéen. Tout en montrant les différences qui séparent entre elles ces trois provinces principales, j'ai fait entrevoir cependant qu'elles pouvaient avoir reçu le bronze ni par les mêmes voies ni dans le même temps. Mes nouvelles observations sur les antiquités du Caucase, inconnues à cette époque, et sur les objets en bronze découverts depuis en Europe m'ont confirmé de plus en plus dans cette opinion. L'ordre chronologique dans lequel se sont succédé ces deux derniers courants m'est apparu avec autant de netteté que l'on en peut demander à ce genre d'études. Je fais des réserves pour le groupe ouralien encore trop imparfaitement connu.

Un premier flot importateur, dont le point de départ est encore à trouver, a gagné l'Europe par l'Arménie et l'Asie Mineure, touchant incidemment à la chaîne ponto-caspienne, sans y subir, du reste, aucune modification. Le bassin de la Méditerranée, — Ionie, Grèce, Thrace, Illyrie, Italie, France, Espagne, — fut envahi d'abord, puis le courant pénétra dans l'Europe centrale. Çà et là cette primitive invasion suscita des essais locaux, sans importance le plus souvent, comme celui dont nous avons relevé des traces au Caucase ; quelquefois plus considérables comme ceux dont le bassin du Danube, et surtout le bassin du Rhône nous offrent les vestiges.

Tandis que se répandaient en Occident les types apportés par ce courant initiateur, un autre, aux formes plus parfaites, nouvelles en tous cas, parti peut-être des régions qui bordent au sud-est la mer Caspienne, ayant contourné le rivage septentrional de cette mer, s'acheminait vers l'Europe par les steppes du Volga et du Manitch. Il jetait, en passant, une colonie dans les montagnes qui bornent, au sud, son immense horizon, puis, reprenant sa marche, il atteignait le Pont-Euxin, le Dnieper, le Danube, gagnait de là, d'un côté l'Europe centrale, de l'autre les presqu'îles orientales de la Méditerranée. Dans ces régions le premier

courant n'avait laissé qu'en nombre infime les témoins de son rapide passage, aussi fut-il bientôt absorbé par la nouvelle civilisation, qui, fécondée elle-même par les influences multiples des peuples en rapport avec la Grèce, puis avec l'Italie, allait donner naissance aux manifestations industrielles et artistiques des Hellènes et des Étrusques.

Dans la vallée du Danube, la substitution fut plus lente et resta longtemps à l'abri de ces causes modificatrices que nous avons constatées au sein de contrées plus voisines de l'Asie et de l'Égypte, et plus facilement accessibles. Une fusion se fit, et un courant nouveau, résultat de cet amalgame, gagna de proche en proche l'Allemagne, le bassin de la Baltique et la Scandinavie tout entière, envoyant des ramifications jusqu'aux Iles-Britanniques. Cependant les rudiments de l'industrie que le flot primitif avait jetés en deçà des Alpes s'étaient développés lentement, des types originaux avaient pris naissance, et la métallurgie s'était peu à peu propagée en Gaule, fournissant aux habitants des palafittes de la Savoie et de la Suisse leurs armes, leurs outils, leurs bijoux.

C'est à cette période industrielle que nous avons toujours entendu donner le nom d'âge du bronze proprement dit. Les éléments ethnographiques de cette période présentent un ensemble bien caractéristique d'une civilisation spéciale.

Si le Caucase, tout en profitant de la première importation du bronze, ne semble pas en avoir modifié sensiblement les types, il n'en est pas de même pour le flot, plus récent, qui apportait en Europe de nouvelles formes plus parfaites et présentait des caractères inconnus jusque-là.

Ce n'est qu'au premier contact de ce flot secondaire qui devait amener une révolution dans les industries, les sentiments artistiques et les usages, que dut s'effectuer peu à peu le passage de la civilisation de l'âge du bronze à celle qui a reçu le nom de *premier âge du fer*, d'*hallstattien*, de *kobanien*, de *proto* ou *paléo-étrusque*. C'est dans cette période véritablement transitoire que nous avons rangé un grand nombre de découvertes du Danube, la plupart des terramares de l'Italie, les palafittes de Peschiera et de Mœringen où la spirale fait sa première apparition avec la fibule et quelques autres objets qui deviendront caractéristiques du grand développement de la civilisation dite hallstatienne. C'est pendant cette période transitoire dont les éléments sont si nombreux dans toute la région danubienne, qu'ont dû s'établir sans doute la

nécropole d'Hallstatt et le plus grand nombre des champs funéraires de la Carniole et de l'Italie.

Nous avons montré ailleurs[1] comment se fit en Occident, et en France principalement, le passage de l'une de ces civilisations à l'autre. Il nous suffira de rappeler les quelques lignes que j'écrivais alors à ce sujet et qui sont restées l'expression véritable de ma pensée : « De même qu'à la fin de l'âge de la pierre, le bronze a pénétré peu à peu et n'a transformé qu'à la longue l'industrie et les usages, de même, ainsi qu'il résulte de l'étude des tumulus, des nécropoles et de quelques palafittes, le fer n'a été utilisé que par gradations successives.

« Dans les palafittes de Mœringen, au lac de Bienne et dans plusieurs autres palafittes des lacs suisses, ainsi que dans celles du Bourget où l'industrie du bronze a atteint son maximum de développement, on peut observer cette transformation lente, et l'on peut vraiment entrevoir cette transition de l'emploi du bronze à celui du fer.

« Dans ces stations, le bronze est encore la matière employée pour fabriquer les ustensiles et les armes. Le fer y apparaît dans des conditions exceptionnelles et ne laisse pas encore présager les applications multiples dont il est susceptible ; mais à côté de lui se montrent cependant les indices d'une influence spéciale exercée par une civilisation étrangère et plus avancée. Cette influence, qui s'annonce dans l'Autriche méridionale et sur plusieurs points de l'Italie, est caractérisée par l'adoption de certains usages, de quelques objets jusque-là inconnus, et de quelques motifs d'ornementation qui n'avaient apparu vers l'âge du bronze que d'une façon exceptionnelle.

« Ces éléments nouveaux sont éminemment caractéristiques dès que cette nouvelle influence devient prépondérante.

« Parmi les usages dont l'introduction coïncide avec l'arrivée du fer dans nos pays, il faut citer tout d'abord ceux qui se rapportent aux rites funéraires ; c'est à ce moment, en effet, qu'ont été créés les grandes nécropoles et les tumulus.

« Dans l'ordre archéologique proprement dit, il faut noter l'adoption et même, on doit le dire, le grand développement de l'usage des fibules, des torques, des

[1] ERNEST CHANTRE, *Études paléoethnologiques dans le bassin du Rhône. — Premier âge du fer*, p. 3. In-4° de 57 pages, avec 50 planches lithographiées. Paris, Baudry, 1880.

bracelets fermés à enroulement, de l'épée à antennes, des ceintures et autres objets faits de minces plaques de bronze laminées et repoussées, puis la verroterie, le jayet, l'ambre jaune. L'étain pur employé comme ornement fait également son apparition.

« Enfin l'introduction exclusive des ustensiles et armes en fer, qui se transformeront peu à peu, et deviendront à leur tour de plus en plus nombreux à mesure que l'on s'approchera de l'époque gauloise et des temps modernes.

« Dans l'ordre artistique, les représentations animales, puis la spirale, la croix simple ou gammée (swastika) doivent figurer parmi les éléments nouveaux les plus importants. »

Comme en Gaule, en Étrurie, dans le Tyrol, en Carniole et sur le Danube, nous trouvons dans les nécropoles de la grande chaîne, et dans celle de la Transcaucasie des tombeaux montrant l'arrivée de ce courant que j'ai appelé *danubien*, mais qu'il faudrait actuellement appeler *caspien*. Nous le verrons se développer peu à peu sous l'influence de ses relations constantes avec l'Orient, et atteindre ce degré de perfection et d'originalité dont la civilisation spéciale, dite *hallstattienne*, nous donne un exemple en Europe. C'est dans les mobiliers funéraires des nécropoles caucasiennes, et particulièrement dans ceux de Koban, que l'on doit discerner les prototypes d'un grand nombre d'ustensiles, d'armes et de bijoux caractéristiques de cette civilisation. On peut y retrouver aussi les formes originelles de plusieurs motifs d'ornementation, et l'emploi de certains procédés industriels introduits avec quelques modifications en Occident, où ils sont restés typiques de l'époque hallstattienne.

De même que dans les localités classiques de l'Autriche, de l'Italie, de la Suisse et de la France, nous verrons cette civilisation progresser peu à peu au Caucase et son épanouissement s'opérer au moment où le fer nouvellement importé s'impose d'une façon définitive.

Les découvertes faites dans les nécropoles antiques des environs de Tiflis et surtout dans celle de Samthavro, près Mtzkhet, avaient depuis 1871 attiré l'attention des archéologues et des anthropologistes; mais jusqu'en 1879 on ne possédait encore

aucun renseignement exact sur l'époque de leur construction ni sur leur ancienneté relative. Les uns les attribuaient aux Grecs, les autres aux Romains ou aux Scythes, d'autres enfin aux populations de l'âge du bronze.

Ayant eu la bonne fortune d'étudier à l'Exposition anthropologique de Moscou d'abord, puis ensuite dans le Musée de Tiflis, et dans quelques collections privées des séries importantes d'objets provenant des anciens tombeaux de la Géorgie, de la Digourie et de l'Osséthie, il me parut évident à priori que la plupart des mobiliers funéraires devaient être rapprochés de ceux d'Hallstatt et des autres nécropoles similaires, c'est-à-dire qu'ils appartenaient à la période intermédiaire entre l'âge du bronze et l'âge du fer.

Certains tombeaux peuvent dater de la dernière époque de l'emploi exclusif du bronze; le plus grand nombre montrent dans tous leurs détails, l'art et l'industrie de cette période transitoire si spéciale et si remarquablement développée en Occident, tandis que d'autres présentent des traces d'une civilisation beaucoup plus avancée et touchant aux temps historiques.

Ce fait, qui du reste a pu être constaté dans un grand nombre de nécropoles de l'Europe centrale, — Hallstatt, Felsina, Este, Watsch, etc., — me sembla de plus en plus incontestable lorsque je pus y pratiquer moi-même des fouilles. Je remarquai, en effet, que toutes ces nécropoles n'étaient pas synchroniques et que dans plusieurs d'entre elles, il fallait distinguer au moins deux niveaux ou deux couches de tombeaux.

Ici, comme à Koban, par exemple, où l'on a signalé plusieurs niveaux, les mobiliers funéraires des couches inférieures ne sont pas assez dissemblables pour que l'on puisse leur assigner des origines différentes et attribuer à l'une de ces couches une grande antériorité sur l'autre. Il ne peut pas en être de même pour la zone superficielle qui, sur certains points, a donné des vestiges sans doute romains.

Là, comme à Samthavro, on se trouve en présence de plusieurs étages de sépultures offrant chacun des vestiges de civilisations fort différentes et datant d'époques très diverses puisque, d'après Bayern, principal explorateur de cette nécropole, on y trouve, superposées les unes aux autres, des sépultures de l'époque de transition entre l'âge du bronze et l'âge du fer, puis des sépultures médo-scythes, grecques et romaines.

La plupart des sépultures de ces nécropoles ont été ouvertes à diverses époques, et il arrive souvent que par suite des remaniements plus ou moins considérables occasionnés, soit par des inhumations postérieures, soit par les recherches des spoliateurs de tous les temps, soit enfin par des fouilles archéologiques modernes conduites par des explorateurs inexpérimentés, beaucoup de mobiliers funéraires sont mêlés.

Ces mélanges ont donné lieu déjà à de nombreuses méprises, et nous laissent encore dans le doute en ce qui concerne la date relative que l'on peut assigner à quelques objets provenant de certaines sépultures, comme cela se présente par exemple à Samthavro.

Les problèmes relatifs à l'origine des populations préhistoriques ou protohistoriques sont le plus souvent compliqués par l'absence ou la rareté des débris humains.

Ici les tombeaux n'ont pas conservé les squelettes des individus qui leur avaient été confiés. Là, c'est à la coutume de l'incinération que l'on doit d'être privé de cet élément d'information dont l'importance grandit chaque jour.

Vers la fin de l'âge du bronze, l'usage de brûler les morts disparaît en partie et l'inhumation devient un caractère constant de cette période, dans certaines localités du moins.

Grâce à cette circonstance, les fouilles méthodiquement dirigées dans les nécropoles du premier âge du fer peuvent fournir des crânes dont l'étude doit contribuer à jeter quelques lumières sur les peuples qui, les premiers, ont compris la supériorité du fer sur les autres substances employées pour les usages artistiques et domestiques.

Les fouilles opérées dans les nécropoles de Koban, de Samthavro et de Redkine-Lager ont donné des séries de crânes dont l'âge relatif est fixé par les mobiliers funéraires qui les accompagnaient et qui, par suite de ce fait, présentent le plus haut intérêt.

Plus de vingt localités renferment des tombeaux dignes d'attirer l'attention des archéologues tant dans la Ciscaucasie que dans la Transcaucasie. Cinq d'entre elles seulement paraissant se rapporter à l'époque qui nous occupe, seront étudiées ici. Ce sont : 1° Koban ; 2° Samthavro ; 3° Kazbek ; 4° Kislovodsk ; 5° Gori ; 6° Redkine-Lager.

Quant aux autres nécropoles qui ont été signalées au Caucase, et que l'on a pu

rapprocher de celles que je viens d'énumérer, elles appartiennent à une période beaucoup plus récente. Tels sont les tombeaux supérieurs de Samthavro; les nécropoles de Latz, de Tschmi, de Komounta, de Marienfeld, celles de la vallée du Baksan, etc.

Nous ne nous occuperons de cette série de tombeaux relativement récents que dans notre troisième volume, qui comprendra l'étude des découvertes se rapportant aux époques historiques et aux populations actuelles du Caucase.

Il ne m'a pas été donné de faire des fouilles dans toutes les localités que je viens de citer, par exemple les nécropoles de Kazbek, de Gori et de Redkine-Lager, mais j'ai pu à loisir étudier les nombreux mobiliers funéraires qui en proviennent, et qui sont conservés dans les musées de Tiflis et de Moscou, puis dans les importantes collections du général Komaroff et du colonel Olchewski. Pour la description des tombeaux, j'ai eu recours aux rapports consciencieux de leurs savants explorateurs : MM. Antonowitch, Bayern, Filimonoff, Olchewski, et de quelques autres.

NÉCROPOLE DE KOBAN

En décrivant[1] quelques-unes des nécropoles préhistoriques que j'ai explorées lors de mon premier voyage au Caucase, je n'ai présenté qu'un aperçu sommaire sur les tombeaux de Koban. Je n'avais pas encore fait de fouilles dans cette localité désormais importante, et je ne pouvais en parler que d'après l'étude des premiers objets recueillis, que j'avais examinés à Moscou.

Plus heureux dans mon dernier voyage, grâce au concours empressé de mon vénérable et savant ami Bayern, à la bienveillante obligeance de M. le général Komaroff et de M. le colonel Olchewski, j'ai pu aller à Koban, en juillet 1881, et y opérer des fouilles méthodiques. Je suis actuellement en possession de documents qui, je l'espère, me permettront de faire connaître avec quelques détails cette nécropole, certainement la plus remarquable du Caucase, et dont l'intérêt n'a été qu'à peine entrevu par les premières observations.

Il y a fort longtemps que les habitants de Koban avaient connaissance de ces

[1] Ernest Chantre, *Recherches paléoethnologiques dans la Russie méridionale et spécialement au Caucase, et en Crimée.* Lyon, Georg, 1881.

tombeaux, dont l'existence cependant n'est décelée par aucun indice extérieur. Ce fut une inondation qui, il y a une quarantaine d'années, arrachant à la colline de Koban une masse considérable de terrain, mit à découvert, pour la première fois, un certain nombre de sépultures.

En 1869, le propriétaire du sol, M. Kanoukoff, un Ossèthe intelligent, frappé des nombreux ornements en bronze renfermés dans ces sépultures, et croyant avoir trouvé des objets en or, eut l'idée de les porter à Vladikavkas. Quelque temps après, ces objets furent présentés au Musée de Tiflis où, en 1877, M. Filimonoff les examina.

Plus tard, le même savant se décida à aller explorer cette nécropole, et c'est dans son rapport sur les fouilles qu'il avait été chargé de faire au Caucase, qu'il parla pour la première fois de Koban. En 1879, M. le professeur Antonowitch y fit ouvrir quelques tombeaux, et, depuis cette époque, M. Kanoukoff a constamment poursuivi avec activité des recherches, qui, bien que peu scientifiques, ont été des plus fructueuses. M. Kanoukoff a fouillé plus de cinq cents tombeaux qui n'ont pas donné moins de vingt mille objets dispersés actuellement dans plusieurs collections publiques ou particulières dont les principales sont celles : 1° du Musée national de Saint-Germain-en-Laye ; — 2° du colonel Olchewski, à Vladikavkas ; — 3° du musée impérial de Vienne ; — 4° du Musée de Tiflis ; — 5° du comte Ouvaroff ; — 6° du Muséum de Lyon ; — 7° du Musée historique de Moscou ; — 8° du général Komaroff, à Tiflis ; — 9° du professeur Virchow, à Berlin.

Un voyage que je fis en octobre 1883, en compagnie de M. Adrien de Mortillet, m'a permis d'étudier la plupart de ces collections. Grâce à la bienveillance de mes collègues de Vienne et de Moscou, qui ont bien voulu les mettre à ma disposition, avec la plus grande libéralité, j'ai pu compléter mes observations sur les mobiliers funéraires de Koban, observations qui portent actuellement sur plus de douze mille objets.

Depuis mes recherches, de nouvelles fouilles ont été entreprises par plusieurs personnes. M. le professeur Virchow, entre autres, a passé quelques jours à Koban en septembre 1881, et il a publié de cette station une magnifique monographie[1].

[1] Rudolf Virchow, *Das Gräberfeld von Koban im Lande der Osseten, Kaukasus*. In-4° de 158 pages, avec atlas in-fol. de 11 planches. Berlin, Asher et C°, 1883.

J'ai donné moi-même peu de temps après mon retour un aperçu de mes observations dans plusieurs recueils [1].

Koban, petit village ossèthe divisé en deux sections, est situé à près de 800 mètres d'altitude dans le défilé de Tagaour, traversé par le Ghisel-don ou Koban-don; il se trouve au nord-est du mont Kazbek, et il est distant de Vladikavkaz de 30 verstes environ (35 kilomètres à peu près).

On peut arriver à Koban par deux routes différentes. L'une, la plus fréquentée par les montagnards qui ont leurs terres dans la plaine, est celle qui suit le Ghisel-don, et qui passe par le village de Ghisel. Mais au moment de la fonte des neiges, en juillet et août, ce chemin, qui en de nombreux endroits se confond avec le torrent, devient impraticable. On prend alors, comme je l'ai fait, l'autre route, un sentier forestier qui, traversant un plateau couvert d'une admirable forêt de hêtres, fait communiquer la vallée du Ghisel-don à celle du Terek et aboutit à Balta, la dernière station de la route de Géorgie avant d'arriver à Vladikavkas. De ce côté-là, il est encore nécessaire de traverser sept ou huit fois le torrent.

Ce pittoresque et mauvais chemin était anciennement la route véritable, surtout durant la belle saison, pour pénétrer dans les hautes vallées du Kazbek telles que celle du Trusso, et pour descendre des montagnes de la Croix. Cette route était en effet préférable à celle du Darial, lorsque cette dernière était encombrée par les débris des moraines du glacier de Devdorok.

La nécropole occupe une surface de deux hectares environ sur un petit plateau morainique légèrement incliné de l'ouest à l'est, et au sommet duquel s'élèvent les chaumières de Koban-le-Haut.

Ce plateau, presque tout en friche, est limité au nord et au sud par des pentes abruptes creusées par le Ghisel-don et par l'un de ses nombreux affluents, le Chouar-don, dont les eaux viennent se mélanger à son extrémité inférieure.

[1] Ernest Chantre, La Nécropole de Koban, en Ossétie (Caucase) (*Matériaux pour l'histoire primitive et naturelle de l'homme*, 2e série, t. XII; Toulouse, 1882). — La Nécropole de Koban en Osséthie (*Bulletin de la Société d'anthropologie de Lyon*, tome II, fasc. 1, 1883).

TOMBEAUX

L'ouverture de grandes tranchées transversales et longitudinales dont la profondeur variait de 1 à 3 mètres a mis à découvert vingt-deux sépultures; mais dix seulement d'entre elles m'ont permis d'étudier les détails de leur structure et la disposition des mobiliers funéraires près des corps. L'inhumation pure et simple est le seul rite usité dans la nécropole ; nulle part je n'ai trouvé de traces d'incinération.

Généralement placées les unes près des autres, les sépultures étaient enfermées tantôt dans des caisses formées par des dalles brutes, tantôt dans des rectangles faits de gros cailloux ; dans ces derniers on trouve quelquefois des débris de bois conservés par suite d'une imprégnation d'oxyde de cuivre. Aucune orientation régulière n'a été suivie dans la position des tombeaux; ceux-ci ont en moyenne $1^{m},20$ de longueur sur $0^{m},70$ de largeur. Les corps étaient généralement repliés sur eux-mêmes, les genoux en avant et les jambes rejetées en arrière, de façon à pouvoir entrer dans cet espace. Presque tous étaient également couchés sur le côté droit, les bras ramenés sur la poitrine, les mains placées près de la tête, sans doute jointes, autant que le mélange des métacarpiens peut le faire supposer.

La plupart des tombeaux ne contenaient qu'un seul individu et, souvent, les mobiliers funéraires étaient parfaitement en place.

Quelques remaniements ont été constatés sur certains points du champ où les tombeaux ont été recouverts d'une grande quantité de terre. C'est là que l'on peut observer des superpositions ou des mélanges de sépultures qui donneraient lieu à des méprises sur la composition des mobiliers funéraires de chaque individu si l'on n'y prenait garde.

On a dit qu'il y avait à Koban plusieurs couches de tombeaux, peut-être quatre qui seraient superposées, et que les objets qu'ils contiennent ne sont pas contemporains.

Cette opinion a été émise déjà par Bayern, mais rien dans mes fouilles ne me permet de partager cette manière de voir qui ne me paraît basée que sur des vues théoriques.

Quelques tombeaux ont reçu deux sépultures ; le fait est évident, surtout dans ceux qui sont construits en cailloux, nous l'avons observé, M. Antonowitch et moi, mais alors les mobiliers funéraires sont, à peu près, les mêmes dans la nouvelle inhumation que dans la première.

Comme il est probable qu'il y avait dans cette nécropole des points réservés à telle ou telle famille, on ne peut guère admettre que les mobiliers funéraires des sépultures, forcément superposées, puissent différer assez d'une génération à l'autre pour présenter des types propres à des époques très éloignées. On a pu constater des dissemblances notables dans la richesse et le développement artistitique des objets de quelques mobiliers funéraires. Mais doit-on attribuer ces dissemblances à l'apparition de civilisations nouvelles plutôt qu'à l'état social du défunt?

Il y a lieu cependant de remarquer qu'il existe dans cette localité des sépultures de deux époques, celles qui appartiennent à l'époque hallstattienne, et d'autres, plus récentes, qui peuvent être rapprochées des tombes de Komounta.

Un certain nombre de fibules, de bracelets et de pendeloques, assurément bien postérieurs à l'époque de la plus grande prospérité de Koban, ont été recueillis, en effet, dans les fouilles de la nécropole, mais à la surface, ou dans un terrain tout à fait remanié.

Les squelettes étaient rarement bien conservés ; je n'ai pu en recueillir que deux à peu près complets, et je n'ai pu rapporter que six crânes, en partie brisés. Ces ossements humains proviennent non seulement des tombeaux les mieux conservés et les mieux construits, mais encore de ceux dont les mobiliers funéraires étaient

les plus riches en objets de bronze. C'est surtout à l'oxyde de cuivre dont ils sont imprégnés que l'on doit leur conservation. Dans les tombeaux les moins riches on ne trouve à peu près que des fragments d'os colorés en vert. Cette particularité montre la cause de la rareté des débris humains à Koban dont le sol est assez imperméable. Il n'est donc pas utile de recourir, comme l'a fait M. Filimonoff, à la théorie de l'incinération partielle pour expliquer cette rareté d'ossements, et leur absence dans les collections provenant de cette nécropole.

Avant d'entreprendre la description des fouilles que j'ai pratiquées à Koban, il est, je crois, utile de résumer celles de mes prédécesseurs dans l'exploration de cette nécropole : MM. Filimonoff et Antonowitch.

La carte ci-contre montre la situation des fouilles de chacun de nous.

FOUILLES DE M. FILIMONOFF EN 1877

C'est au bord de l'escarpement qui domine le Ghisel-don, dans la partie du plan (fig. 1) + +, où des ossements et des objets de bronze avaient été mis à jour par un éboulement, que M. Filimonoff commença ses recherches. Le nombre des tombeaux qu'il ouvrit sur ce point est difficilement appréciable ; quelques-uns seulement étaient en place ; aussi ne put-il se rendre compte, dans la plupart des cas, de la position respective autour du cadavre des pièces composant les mobiliers funéraires.

Les objets restitués par ces premières recherches sont les mêmes que ceux recueillis par M. Antonowitch et par nous-même. A défaut de détails sur la structure des tombes qui les contenaient, cette similitude des mobiliers permet de croire qu'elles différaient peu des caisses rectangulaires en dalles ou en gros blocs de pierre décrites précédemment. — Voici la liste de ces objets : deux haches courbes oblongues, avec nervures sur les côtés de la douille transversale, et ornementation gravée ; trois poignards à soie ; un à rivet ; des fragments d'une poignée en bronze ayant appartenu sans doute à un poignard en fer ; deux grandes épingles à têtes recourbées en tube, l'une lisse, l'autre torse ; des morceaux de feuille de bronze, d'anneaux, de lames et de mors en fer ; six fibules de bronze à arc simple et de diverses grandeurs ; trois

chaînes à chaînons oblongs ; un bracelet méplat, en bronze, à extrémités contournées ; une pendeloque en forme d'oiseau ; un ornement en spirale ayant la forme d'un cocon ; des perles en cornaline, en verre bleu et l'une en pâte bleu de ciel ; de petits cylindres formés de lames minces, avec des trous ; deux appliques cruciformes aux bras recourbés avec un trou au centre ; des cupules de bronze tantôt isolées, tantôt réunies par deux ou trois ; des plaques rectangulaires pliées suivant leur diagonale et percées au milieu ; des tubes en feuilles minces de bronze, de grandeurs variées ;

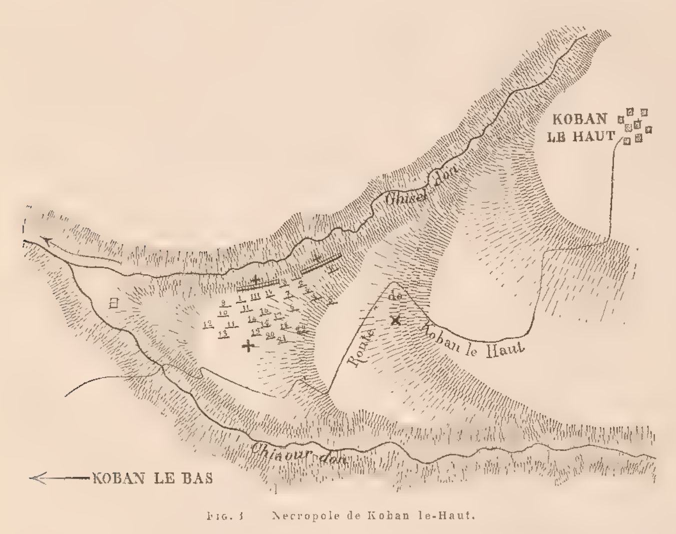


FIG. 1 Nécropole de Koban le-Haut.

Fouilles de M. FILIMONOFF. — I à V. Fouilles de M. ANTONOWITCH. — 1 à 22. Fouilles de M. E. CHANTRE

de petites appliques bombées avec crochet ou bélière ; trois agrafes de ceinture de forme rectangulaire avec découpures et ornements gravés ; des débris de harnais et de la poterie.

Du bord de l'abrupte, M. Filimonoff se transporta à gauche dans un champ cultivé alors entouré de haies. Il ouvrit un tombeau fait en dalles de pierre ayant $1^{m},10$ de longueur sur $0^{m},54$ de large et une profondeur de $0^{m},70$. Les ossements dispersés, le mobilier funéraire épars et évidemment incomplet, témoignent d'un

remaniement antérieur aux fouilles du professeur de Moscou. Celui-ci trouva, outre plusieurs parties d'un squelette, un vase à panse arrondie à anse et une coupe en terre, ornés de traits divers et de dents de loup; une pendeloque en forme d'oiseau ayant une bélière sous le ventre; une hache et un poignard du même type que ceux de la pente; une grande épingle à tête enroulée en spirale; des grains de cornaline; quelques cupules jumellées, en bronze; des appliques du même métal découpées en croix à branches recourbées.

Il existe sur l'emplacement du champ funéraire de Koban-le-Haut, outre les tombes que nous avons décrites, et dont aucun indice extérieur n'indique la présence, des sépultures dont la place est marquée par des amas de grosses pierres. M. Filimonoff ouvrit une de ces dernières, située à droite de la route en gravissant la pente qui conduit au village. La fosse qu'il creusa contenait, pêle-mêle, les os de plusieurs squelettes joints à différents objets et même à des ossements d'animaux. M. Filimonoff en retira deux crânes humains et les canons d'un cheval. Le mobilier funéraire se composait de cinq vases en argile; d'un vase en bronze d'un travail extrêmement remarquable, dont l'anse rappelle la fibule grecque; au-dessous de cet ornement est représenté un buste coiffé d'un casque, que M. Filimonoff croit être l'image de la déesse de la guerre. On trouva encore sept fibules dont l'une à courbure sinueuse; quatre plaques de ceinture rectangulaires découpées à jour; un torques en bronze à bout aplati; douze bracelets de formes et de dimensions variées; une ceinture en feuille de bronze avec traces d'ornementation animale gravée au pointillé; des bagues et des pendants d'oreilles spiraliformes; les restes d'un collier: perles allongées en cornaline, perles en verre, sphères percées en argile blanche avec des yeux bleus, une autre bleue avec des yeux jaunes et une petite perle allongée avec des incrustations ondoyantes; quatre clochettes dont l'une porte un battant en fer; un mors brisé en fer; les fragments d'un glaive droit en fer, avec large poignée terminée par un anneau; un couteau en fer à dos courbé; un mors de cheval.

Ce tombeau a sans doute reçu plusieurs inhumations successives, comme le prouve surabondamment l'inventaire de son mobilier. Dans son ensemble, il paraît bien postérieur à ceux de l'abrupte et du champ; il en diffère essentiellement par sa construction et par son contenu. Il est regrettable que nous n'ayons aucun détail

sur les deux crânes recueillis par M. Filimonoff; leur étude anatomique et leur comparaison avec les autres pièces ostéologiques trouvées à Koban eussent offert le plus haut intérêt.

La rareté des ossements dans les tombeaux qu'il a ouverts a fait adopter au savant explorateur l'idée d'une incinération partielle effectuée en dehors et à quelque distance de la fosse destinée à recevoir la sépulture. Nous nous sommes expliqué à ce sujet au début même de cette étude. L'humidité qui, au dire de M. Filimonoff, peut facilement pénétrer dans la terre noire qui contient ces sépultures, suffit pour expliquer l'absence presque complète des squelettes.

FOUILLES DE M. ANTONOWITCH EN 1879

Les travaux entrepris à Koban par M. Antonowitch sous les auspices du comité d'organisation du Congrès archéologique de Tiflis n'ont porté que sur un espace restreint, et n'ont mis à découvert que cinq sépultures, étudiées d'ailleurs avec le plus grand soin. Malgré l'exiguïté de son champ d'observaion, M. Antonowitch a parfaitement décrit la nécropole, à tous ses points de vue. Ainsi que le montre le plan, le terrain a été ouvert à proximité des points fouillés par M. Filimonoff. Le savant professeur de Kiew a fait tout d'abord la remarque que le sol contenant des ossements et des objets archéologiques était composé de terre noire au milieu de laquelle se trouvaient beaucoup de cailloux dont les plus gros, provenant des tombeaux, avaient écrasé leur contenu; au-dessous, c'est-à-dire vers $1^{m},50$ en moyenne, on trouve un sous-sol formé d'argile jaune. Sur les points où l'on avait construit des tombeaux, ce sous-sol avait été visiblement creusé, et la terre noire atteignait une profondeur plus grande.

Tombeau n° 1. — Situé sur le bord du ravin, il était fait probablement en grosses dalles brutes. Le squelette, presque complet moins la tête, écrasée, était couché sur le côté gauche; les bras relevés près de la tête et les jambes repliées vers le bassin. Dans la terre, autour des ossements, se trouvaient des charbons et des débris de poterie. On a recueilli près de la tête des tubes cylin-

driques en bronze et des cupules soudées deux à deux. Ces objets paraissent avoir formé un diadème, car la plupart portaient sur les arcades sourcilières. A la hauteur du cou se trouvaient les restes d'un collier de perles de cornaline et de bronze ; sur la poitrine une grande fibule à arc simple ; près de l'épaule, un poignard en bronze, et près de la main une tête d'épingle en forme de croix.

Tombeau n° 2. — Placée au-dessous de la précédente, cette sépulture avait été probablement déposée dans le même tombeau. Elle n'en était séparée que par 10 à 15 centimètres de terre végétale. Le squelette, écrasé et décomposé, paraissait avoir été entouré de charbons et placé à peu près dans la même situation que le premier. Cependant la tête et les membres inférieurs reposaient sur le côté droit, et le tronc gisait à la renverse. Les bras avaient été ployés de telle façon que la main gauche se trouvait près de la bouche, et la droite sous la tête. Autour du crâne on a trouvé de petites cupules, quelquefois jumelées, et divers fragments de feuille de bronze ; près du cou et sur la poitrine, un rang de perles en cornaline ayant formé un collier au milieu duquel était une plaque en bronze ; en avant gisait une fibule à arc simple dont l'ardillon était brisé ; à côté du poignet droit une hache en bronze à dessins gravés représentant des serpents et des poissons ; près du poignet gauche un poignard en bronze à rivets ; sur la poitrine une seconde fibule ; en place, deux bracelets, l'un en bronze, terminé par des têtes d'oiseaux dont les yeux sont représentés par des trous dans lesquels était passé un fil de bronze, l'autre fait de trois rangs de perles en cornaline, en os et en bronze. Enfin, près du bassin, on a recueilli deux objets en fer et un bouton en os.

Tombeau n° 3. — Le squelette de cette sépulture était presque entièrement détruit. On a pu cependant reconnaître, d'après les traces qu'il a laissées, quelle était la position qu'on lui avait donnée. Couché sur le côté gauche, les mains avaient été étendues le long du corps. Le mobilier funéraire qui l'accompagne se compose d'un rang de perles de bronze et de cornaline placé sur les os orbitaires ; d'une série de cupules, de petits tubes et d'une spirale gisant près de l'occipital ; au niveau du cou on a recueilli des perles de bronze et une chaînette attachée à une fibule, puis, plus bas, une autre fibule ; sur les côtes se trouvaient neuf boutons rhomboïdaux et à chaque bras un bracelet ; sous le squelette, à la hauteur des reins, on a recueilli des feuilles minces de bronze (débris de ceinture?) et deux plaques

plus épaisses (agrafes ?) semi-circulaires, à crochet, et garnies d'ornements ; aux pieds étaient deux gros cylindres en bronze ; un peu plus bas, deux tasses du même métal et deux plaques cruciformes à bords tordus. On a rencontré enfin, dans un coin du tombeau, un vase en bronze contenant deux colliers (torques ?), un bracelet et trois fibules ; puis, à côté, des feuilles minces de bronze, deux autres vases, un poignard orné et, au-dessous, une petite hache en fer.

TOMBEAU N° 4. — En partie détruite, cette sépulture n'a donné qu'un seul crâne ; le reste du squelette a été sans doute entraîné par des ravinements. Sur le crâne se trouvaient des anneaux en bronze à bouts enroulés (pendants d'oreille ?) et sur le front une longue et forte spirale. Sur la nuque, on a recueilli des feuilles métalliques minces couvertes d'ornements triangulaires, puis des cupules de bronze jumelées ; au bas de la tête gisaient deux boutons rhomboïdaux, trois tuyaux et une chaînette.

TOMBEAU N° 5. — Située dans un sol remanié rempli de débris de poterie mal cuite et grossièrement ornée, cette sépulture a donné un poignard placé à côté de quelques métatarsiens, puis deux têtes d'oiseaux, des spirales, des plaques cruciformes à bouts tordus, des feuilles de bronze cannelées. A la hauteur des genoux, on a recueilli des cupules de bronze et des feuilles minces du même métal percées de trous et garnies d'un anneau.

FOUILLES DE M. E. CHANTRE EN 1881

Abordant les fouilles sur un point du champ recouvert de végétation et situé au-dessous d'un endroit précédemment fouillé par M. Antonowitch et par M. Kanoukoff, nous faisons ouvrir une tranchée de 2 mètres de largeur sur 3 mètres de longueur. Le terrain, partout remanié et très caillouteux, montre çà et là des débris d'ossements humains et de poterie. A $1^{m},10$ de profondeur, on trouve une coupe en terre noire, des fragments de crâne humain et des perles de bronze et de verre. A $1^{m},30$, on commence à rencontrer des tombeaux.

TOMBEAU N° 1. — Ce tombeau, construit en dalles brutes renversées dans un sol

remanié par des fouilles antérieures, renfermait un squelette brisé. Près de la tête gisait un vase également brisé. Le reste du mobilier funéraire se composait d'un collier en perles de bronze et d'agate associées à de petits tubes en bronze, tantôt cylindriques, tantôt de forme ovoïde, ces derniers faits d'une bandelette de métal enroulée en hélice ; de deux bracelets à tige plate ; d'une fibule et d'un astragale de mouton (Pl. XXIX, n° 29) trouvé entre les tibias.

Tombeau n° 2. — Découvert à 2 mètres et demi de profondeur, ce tombeau était formé, comme le précédent, de dalles renversées dans un sol remanié par suite des mêmes causes. Le squelette décomposé, était accompagné d'un collier de perles de bronze et d'agate, d'un brassard spiraliforme et d'un vase brisé.

A quelques mètres plus bas que la première, on ouvre une nouvelle tranchée ayant 5 mètres de longueur sur 3 mètres de largeur. On rencontre un tombeau à $1^{m},30$ de profondeur et, plus profondément, à 3 mètres, le sol vierge, de nature morainique.

Tombeau n° 3. — Dans un sol remanié sont renversées de nombreuses dalles et, parmi les ossements épars d'un squelette humain à peu près décomposé, gisent des perles et quelques fibules à arc simple (Pl. XXI).

Tombeaux n°s 4, 5 et 6. — A $1^{m},60$ de profondeur, dans un sol éboulé par suite de fouilles précédemment faites, et au milieu des dalles renversées, reposaient pêle-mêle les squelettes de trois individus, avec deux crânes brisés. Des perles d'agate et de verre, une plaque de ceinture incrustée de fer, deux fibules à arc simple, un poignard en fer à antennes (Pl. VII, n° 2), divers débris de poterie, composaient le mobilier de ces trois sépultures.

Tombeau n° 7. — Un squelette décomposé accompagné de cinq petits tubes, de quatre appliques, d'une grande fibule et de deux plats en terre grise, le tout découvert à $2^{m},75$ de profondeur dans la terre remaniée.

Tombeau n° 8. — Situé au même niveau que le précédent et dans un sol analogue, ce tombeau contenait sans doute deux individus. Seul un crâne (Pl. XXXVII, n° 2) d'homme avait échappé à la décomposition. Il renfermait en outre : un pendant d'oreilles à double spirale (Pl. XVII, n° 3), une plaque-agrafe unie, deux boutons, deux bracelets à tige plate et à bouts enroulés en spirale (Pl. XVI).

Tombeau n° 9. — L'un des plus riches et des plus soigneusement construits, ce

tombeau (fig. 2) était fait de solides dalles de grès de 12 à 15 centimètres d'épaisseur. Il était orienté du nord-est au sud-ouest. Le squelette était dans un parfait état de conservation. Le crâne, reposant sur deux longues épingles spatuliformes (Pl. XIX, n° 1) placées en croix, était recouvert d'un grand nombre de demi-sphères (Pl. XXX, n° 2) percées de deux trous d'attache et de petits tubes pleins ou à spirales. Au cou se trouvait un collier fait de perles de cornaline, de verre vert et de bronze (Pl. XXVIII). Sur les clavicules étaient tombés des pendants d'oreilles à doubles spirales d'un type tout à fait spécial.



Fig. 2. - Tombeau n° 9

Sur la poitrine, un astragale de mouton percé d'un trou, une fibule à arc simple, et trois pendeloques représentant des têtes de bélier (Pl. XXIII) étaient à peu de distance.

Sur le bassin gisait une ceinture en feuilles de bronze garnie de son agrafe (Pl. XII, n° 2) presque demi-circulaire ornée de triangles champlevés remplis autrefois d'une sorte d'émail.

Près des genoux avaient été disposées deux petites épingles à tige tordue (Pl. XX, n°s 6 et 7) et à tête repliée, puis un couteau en os. Les deux bras étaient encore passés dans les brassards enroulés en hélice (Pl. XXVIII, n° 3); le poignet droit avait, de plus, deux bracelets à tige demi-ronde (Pl. XV, n° 3). A l'extrémité

des jambes des tubes de diverses grosseurs et des boutons étaient mêlés aux phalanges des pieds.

A droite et à gauche du bassin, deux petits vases remplis de terre noirâtre (Pl. XXXIV, n° 2), débris sans doute de substances alimentaires, reposaient encore sur leur base.

A l'extrémité gauche du tombeau, c'est-à-dire derrière les pieds, j'ai trouvé plusieurs fragments d'ossements de mouton (omoplate, bassin, mandibules), vestiges probablement des provisions de bouche offertes au défunt pour son dernier voyage.

La quantité considérable d'ornements qui composait le mobilier funéraire de ce tombeau, l'absence d'armes ainsi que la forme générale du crâne m'engagent à le considérer comme appartenant à une femme.

Le sol a été raviné à la partie supérieure sur toute cette zone, c'est ce qui explique pourquoi ce tombeau est distant de $0^m,60$ seulement de la surface. Sa parfaite conservation conduit à penser que ce ravinement s'est produit à une époque toute récente.

Tombeau n° 10. — A $1^m,40$ de profondeur on a découvert un squelette décomposé accompagné de quarante perles en verre ou en bronze, soixante tubes de bronze, trente cabochons, quatre losanges (Pl. XXX, n° 31) repliés, trois vases en terre et un plat, deux bracelets à bouts enroulés, deux fibules, une pendeloque spirale, six boutons floriformes (Pl. XXX, n° 28) et quatre triangulaires, une ceinture avec son agrafe unie, une autre agrafe demi-ronde, deux anneaux de jambes massifs (Pl. XV) et unis, un poignard en bronze à rivets et sans poignée. Ces ornements gisaient dans un sol remanié qui n'était point recouvert par des dalles protectrices.

Cette sépulture était sans doute celle d'une femme.

Tombeau n° 11. — A 2 mètres de la surface du sol, et situé, comme le précédent, dans une terre remaniée, ce tombeau était également dépourvu de dalles. Au squelette, décomposé, étaient associés quatre-vingt-douze grains de collier en cornaline et en bronze, trois anneaux, pendants d'oreilles, une chaîne de $0^m,42$ de longueur, un fragment de poignard en fer et à antennes, deux fibules à arc simple, une plaque-agrafe à trois crochets et deux trous, un petit bracelet

d'enfant, trois vases en terre noire dont l'un est très petit. Trois coupes ou plats brisés étaient placés sur les parties latérales.

Tombeau n° 12. — Ce tombeau (fig. 3), formé de grosses pierres et de terre battue était situé à 2 mètres du numéro 1 et à $0^m,90$ de profondeur ; des empreintes de fibres de bois que j'ai pu observer, mais non conserver, me portent à croire que le cadavre avait été préalablement placé dans une caisse en bois. Il contenait le squelette brisé d'un homme, aux extrémités duquel se trouvaient encore les ossements de deux enfants de huit à dix ans.

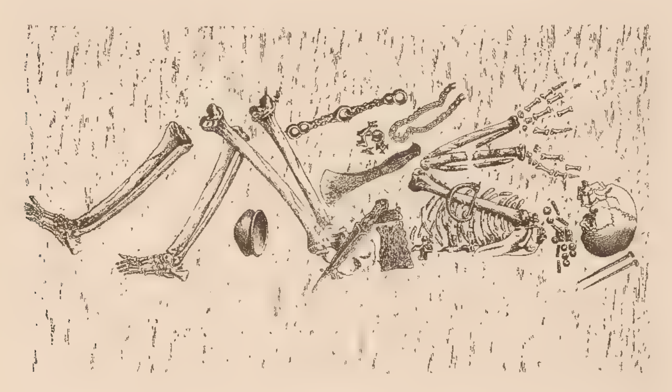


Fig. 3. — Tombeau n° 12.

Cette disposition et surtout ce mode de construction des tombeaux rappelle celui que j'ai trouvé en France dans les Hautes-Alpes, à Peyre-Haute (fig. 4). A Koban, la plupart des tombeaux étaient faits de dalles, et ce n'est qu'exceptionnellement que les sépultures étaient simplement recouvertes de grosses pierres et de terre battue. A Peyre-Haute ce dernier système est uniquement usité par la raison qu'il n'y a pas dans le pays de roche pouvant fournir des dalles.

Derrière le crâne (Pl. XXXVIII, n° 3) du squelette principal étaient deux grandes épingles ; plus bas, deux pendants d'oreilles, anneaux ouverts aux extrémités enroulées en spirales ; au cou, les éléments d'un collier, perles en agate, tubes et ressorts en bronze, boutons simples et boutons floriformes ; sur l'humérus gauche,

une fibule à arc simple ; à droite une chaînette avec pendeloques représentant une croix de Malte, un petit cerf à bélière (Pl. XXV, n° 2), des têtes de loup et de mouflon (Pl. XXVI) ; une ceinture en feuille mince de bronze avec plaque simple, oblongue, dépourvue d'ornements ; sur le ventre gisait un poignard en bronze à poignée et à rivets ; en avant une hache gravée, puis un mors de bride (Pl. XXXbis, n° 5) ; de l'autre côté, une coupe en terre noire.

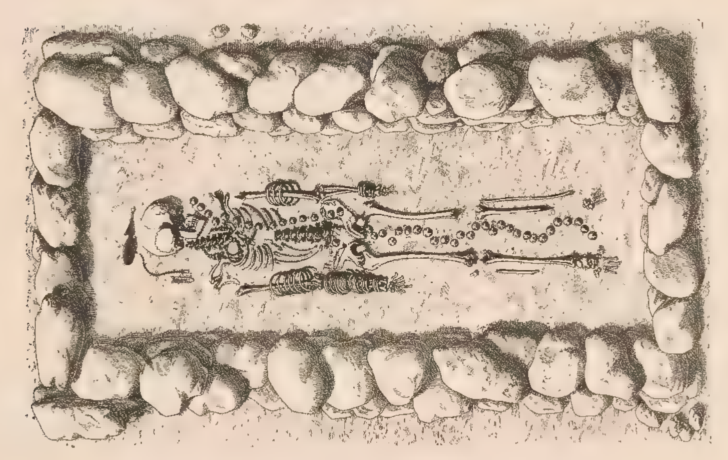


Fig. 4. — Tombeau de Peyre-Haute (Hautes-Alpes)

Tombeau n° 13. — Placé au sud du précédent et, comme lui à 0m,90 de la surface du sol, ce tombeau (fig. 5), fait de grosses pierres, renfermait les parties brisées et éparses d'un squelette de femme. Le haut du crâne était couvert de cupules en bronze ; des pendants d'oreilles, simples anneaux, étaient tombés parmi les vertèbres du cou ; tout auprès étaient réunies des perles d'agate ayant fait partie d'un collier ; au devant et à quelque distance de la tête, de petites plaques de bronze repliées. Un bracelet plein, large, à bouts terminés en spirale (Pl. XVI), ornait chaque bras ; parmi les phalanges, un grand nombre de petits tubes (Pl. XXIX, n° 9 à 11) ; sur les côtes, trois fibules à arc simple ; au-dessous une

ceinture avec sa plaque-agrafe; en avant du bassin, deux grandes épingles en croix, puis, un peu plus loin, des pendeloques avec croix de Malte (Pl. XXIX, nos 25-28) et tête de bélier; deux gros anneaux entouraient les jambes.



Fig. 5. — Tombeau no 13.

Tombeau n° 14. — Ce tombeau, établi dans un sol remanié, à 1m,20 de profondeur, renfermait, avec un squelette d'homme fort endommagé (Pl. XXXIX, n° 4), quelques petits tubes placés vers le haut, puis une fibule à arc simple déposée avec un poignard en bronze et une hache gravée (Pl. I, n° 5), au côté gauche du mort. Enfin, un petit vase à anse en terre noire (Pl. XXXIV, n° 1) et une ceinture avec sa plaque-agrafe complétaient ce mobilier funéraire.

Tombeau n° 15. — Bien que construit en dalles de grès, ce tombeau avait été un peu dérangé (fig. 6); le sol ambiant était remanié. Le squelette, en désordre, appartenait à une femme. Les objets composant le mobilier funéraire étaient cependant à peu près en place. Sur la tête gisaient de nombreuses cupules; en dessous un collier fait de perles en bronze et en agate et de petits tubes; près de la poitrine une coupe en terre noire dont le fond est orné d'une croix (Pl. XXXIII, nos 1 et 2); à l'humérus gauche, un brassard spirale (Pl. XVII, n° 1); à chaque bras un bracelet ouvert à trois côtes (Pl. XVI, nos 4 et 5) avec extrémités tordues; sur le bassin, une ceinture en feuilles minces et unies, avec plaque rectangulaire

(Pl. XIII, nos 1 et 2) ornée de dessins géométriques en champlevé ; à côté, et fixées à cette plaque deux épingles auxquelles étaient passées de grosses perles creuses en bronze et une pendeloque à double enroulement spiraliforme ; au-dessus était étendue une chaîne à laquelle pendaient deux têtes de béliers et un oiseau fantastique (Pl. XXIV, n° 5). A chaque jambe et reposant sur les chevilles un gros anneau massif à tige ronde (Pl. XV, nos 1 et 2). J'ai trouvé enfin, vers le crâne, quelques fragments du squelette d'un enfant de cinq à six ans.

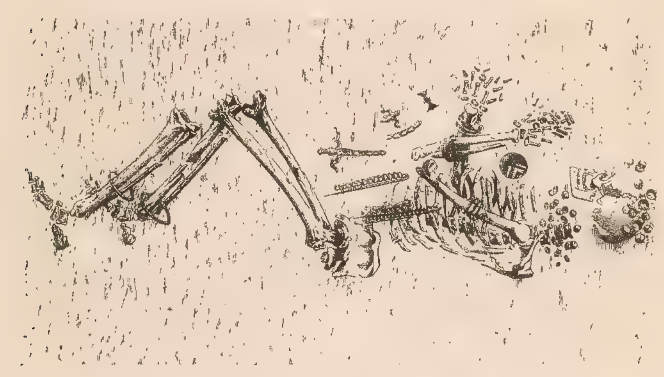


Fig. 6. — Tombeau n° 15.

Tombeau n° 16. — Fait de bois et de grosses pierres et situé dans un sol non remanié, à 0m,90 de profondeur, ce tombeau (fig. 7) contenait un squelette complet de femme. A 0m,30 au-dessus gisait un autre squelette, celui d'un enfant de douze à quinze ans. Le mobilier funéraire de la principale sépulture était ainsi composé : nombreuses cupules sur la tête, imprégnée d'oxyde de cuivre, pendants d'oreilles, formés d'anneaux ouverts à bouts enroulés, un collier en perles d'agate, tubes et boutons en bronze. Au devant de la poitrine, un vase cylindrique (Pl. XXXVI, n° 1 et 3) à couvercle orné de losanges et de chevrons en creux ; parmi les phalanges de la main gauche, de nombreux petits tubes en bronze ; à l'un des doigts de la droite une bague à bouts enroulés (Pl. XVI, n° 7). Aux bras étaient passés

deux bracelets du type à côtes et à extrémités en spirales. La poitrine portait deux fibules à grand arc (Pl. XXII, n° 2); le bassin, des débris de ceinture en feuille de bronze et une plaque rectangulaire gravée. Sur le devant de la tombe se trouvait un vase rond à parfums. Aux jambes, de gros anneaux et, vers le haut du tombeau, à droite de la tête, étaient placés quelques petits losanges en feuille de bronze, pliés presque à angle droit et percés d'un trou ainsi que deux grandes épingles et deux pendeloques en forme d'oiseaux.

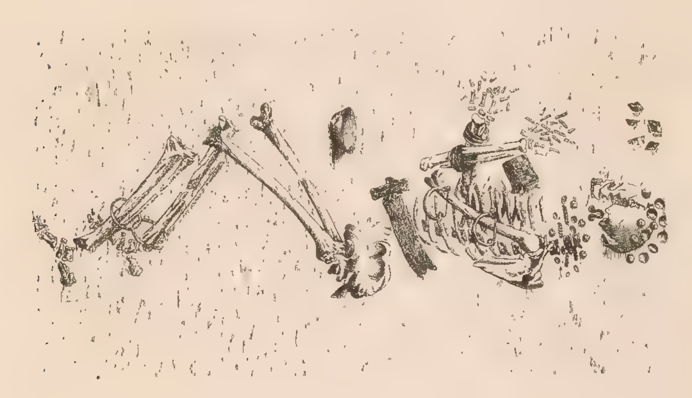


Fig 7 — Tombeau n° 16.

Tombeau n° 17. — Situé à $1^{m},40$ de profondeur et dans un sol remanié, ce tombeau dont les dalles étaient renversées (fig. 8), renfermait un squelette décomposé, sans doute celui d'un homme; sur le crâne (Pl. XXXIX, n° 5) étaient des cupules; aux oreilles de simples anneaux; au devant du frontal, quatre losanges de bronze repliés et troués au milieu; au cou un collier de perles, bronze et verre; un vase à parfums, à peu près cylindrique, orné de traits en creux, gisait renversé au-dessous du menton; parmi les phalanges gauches, de petits tubes et des boutons creux, en losange, avec bélière; une bague à double spirale (Pl. XVI, n° 8) était passée à l'une des phalanges droites; sur les côtes, deux fibules à arc simple et, aux coudes, deux grandes épingles plates (Pl. XIX, n° 3); sur le bassin, une ceinture avec

agrafe gravée. A cette liste, il convient d'ajouter les débris de deux vases, un fragment de fer détaché d'un poignard, et deux petites fibules qui me paraissent étrangères à cette sépulture. Elles doivent provenir d'un tombeau plus récent creusé à un niveau supérieur à celui de la nécropole.

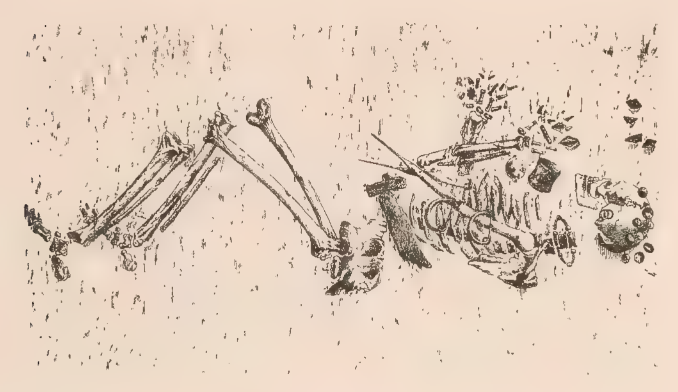


FIG. 8. - Tombeau n° 17.

TOMBEAU n° 18. — Ce tombeau était placé à côté du précédent. Le sol en était remanié et le squelette, décomposé, était caché sous de grosses pierres. Le mobilier funéraire se composait de nombreux débris de poterie, de deux fibules à arc simple, de deux pendeloques en forme de têtes de cerfs et d'une autre représentant une hure de porc (Pl. XXV, n° 9); d'un fragment de poignard à rivets, et d'une partie de poignard en fer à antennes.

TOMBEAU n° 19. — Comme le précédent, à côté duquel il était situé, ce tombeau a été découvert dans un sol remanié. De grandes dalles renversées recouvraient le squelette, décomposé, accompagné de perles de verre irisées et de cornaline, d'une plaque-agrafe gravée en champlevé (Pl. X, n° 1), et dont l'incrustation de fer représente un serpent, de deux fibules à arc simple et de débris de vases ou coupes en bronze.

TOMBEAUX n°s 20 et 21. — Le terrain qui contenait ces tombeaux était profon-

dément remanié par suite d'un éboulement, le même qui a désorganisé les sépultures précédentes. Il est possible que nous soyons là en présence de deux tombes de niveaux différents réunies par cette cause. Les squelettes, en tout cas, n'ont laissé que quelques débris. Un mobilier funéraire assez riche était associé à ces ossements. Il se composait de six perles de verre et de cornaline, de pendants d'oreilles à double enroulement, d'une hache en bronze gravée, d'un bracelet à nervures avec bouts en spirale, d'une agrafe gravée en champlevé et incrustée de fer, d'un bouton double et de débris de tiges de fer déformées.

Tombeau n° 22. — Squelette décomposé découvert dans un sol remanié. Comme mobilier funéraire : un brassard fait d'une lame étroite de bronze enroulée en forme d'hélice et terminée par des spirales, deux bracelets à côtes, douze tubes (Pl. XXIX, n° 3) et ressorts à boudins, un très grand nombre de perles de bronze, d'agate, de verre vert, de pâte de verre, huit losanges pliés et troués et deux croix percées ayant servi comme pendeloque.

Le résumé des comptes rendus des fouilles de MM. Filimonoff et Antonowitch, qui a précédé la description des tombeaux que j'ai fait ouvrir à Koban, présente un ensemble de faits qu'il m'a été agréable de constater et dont on a déjà saisi toute l'importance. Mes prédécesseurs sur ce champ d'exploration si vaste seront satisfaits aussi, j'en suis certain, de voir leurs observations entièrement confirmées par celles que je suis venu faire après eux sur le même terrain.

Les uns et les autres nous avons constaté de fréquents remaniements dans le sol contenant les tombeaux ; nous avons rencontré les mêmes difficultés matérielles dans nos fouilles. Toutefois, grâce aux soins minutieux et à la méthode que nous y avons apportés, nous avons pu distinguer un certain nombre de sépultures qui nous ont éclairés sur la structure des tombes, comme sur la nature et la position du mobilier funéraire offert au défunt.

Nulle part nous n'avons constaté ces mélanges de civilisations si diverses dont il a été maintes fois question, et qui existent dans quelques collections acquises comme venant de Koban.

Mes observations ayant porté sur un bien plus grand nombre de sépultures que celles de mes devanciers, il m'a été donné de faire ressortir quelques faits intéressants, tel que la constance de la composition du mobilier funéraire des tombes

pour chaque sexe. On a vu que celles des hommes renfermaient toujours quelques armes ou quelques ustensiles tels que haches, mors, etc.; tandis que les sépultures de femmes étaient toutes pourvues de grandes épingles à raquette que l'on n'a jamais rencontrées dans celles des hommes. Il en est de même des bracelets simples placés au poignet et des anneaux de jambes reposant sur les chevilles ainsi que quelques autres objets de toilette sur lesquels nous reviendrons en étudiant les mobiliers funéraires. On a remarqué au contraire que les brassards et les fibules étaient portés indistinctement par les hommes et par les femmes.

L'étude détaillée de ces vingt-deux tombeaux m'a permis non seulement de constater le sexe des défunts d'après leur mobilier funéraire, contrôlé par leurs débris squelettiques, mais encore leur état social probable. Il est évident par exemple que les individus inhumés dans les tombeaux n°s 9, 13 et 15 devaient être des femmes de distinction, et ceux des n°s 11, 12 et 18 des chefs ou du moins des guerriers munis de belles armes.

OSSEMENTS HUMAINS

Ainsi qu'on l'a vu dans la description des mobiliers funéraires, les squelettes étaient généralement mal conservés à Koban, par suite du mode de construction des tombeaux. Chez ceux qui étaient enfermés dans des caisses en dalles, les ossements et les crânes surtout ont été écrasés par leur effondrement. Dans les tombeaux qui avaient été établis avec de gros cailloux roulés, la décomposition a été très rapide, le contenu étant insuffisamment protégé par leur enveloppe.

Quoique extrêmement fragiles, ces ossements peuvent être retirés des tombeaux et j'ai recueilli un squelette, sans doute de femme, et cinq crânes en partie brisés, dont l'un paraît appartenir à une femme et les quatre autres à des hommes.

MM. Filimonoff et Antonowitch n'ont pas publié de renseignements sur les ossements humains qu'ils ont rencontrés dans leurs fouilles.

M. le professeur Virchow seul a donné quelques détails sur les crânes qu'il a rapportés de cette localité [1].

Pris dans leur ensemble les squelettes de Koban ne présentent pas de particularité bien grande. Sur les tibias du sujet du tombeau n° 9, le plus complet, on ne re-

[1] Virchow, *loc. cit.*, pages 11 et suivantes.

marque pas de platycnémie; des fémurs assez forts mesurent 407 millimètres, ce qui dénoterait une taille approximative de 1^{m},55 environ.

Le bassin est moyennement développé pour une femme, et les os des bras, dont les attaches musculaires sont très saillantes, semblent indiquer des habitudes de travail manuel et d'un certain déploiement de vigueur physique, comme cela se voit sur des os d'homme bien constitué.

Crane n° 1. — *Tombeau n° 1* (Pl. XXXVII). — Le crâne de cette femme, dont la partie inférieure de la face manque, montre des sutures assez simples; les apophyses mastoïdes sont très fortes; le diamètre bimastoïdien est de 110 millimètres. De même que pour tous les autres crânes de cette nécropole, son état de détérioration ne permet pas le cubage, sa capacité cranienne n'est donc pas appréciable.

Son indice céphalique est de 78,73, son diamètre antéro-postérieur maximum étant de 185 millimètres et son diamètre transversal maximum de 145. Le front n'est pas fuyant, mais il est étroit, n'ayant que 92 millimètres.

La protubérance occipitale est légèrement accentuée.

Crane n° 2. — *Tombeau n° 8* (Pl. XXXVII). — Ce crâne, masculin, est plus épais et plus solide que le précédent. Il possède sa face presque entière, mais une déformation posthume, produite par la pression des terres, l'a dévié en avant et a accentué les tendances au prognathisme qu'il présente.

Beaucoup plus allongé que le précédent, ce crâne est légèrement plagiocéphale; son indice céphalique est de 73,68; son diamètre antéro-postérieur maximum étant de 190 millimètres et son diamètre transversal maximum de 140.

Le frontal, qui est étroit, mais moins que le précédent (frontal minimum : 105 mill.) présente encore sa suture médiane, bien que le sujet ait dépassé trente ans.

Crane n° 3. — *Tombeau n° 2* (Pl. XXXVIII). — Complètement imprégné de carbonate vert de cuivre, ce crâne est un des mieux conservés que l'on ait rapportés de Koban. Il appartenait, comme le précédent, à un homme vigoureux, mais plus âgé.

Plus près des brachycéphales que les autres, ce crâne présente un indice céphalique de 79,46 avec un diamètre antéro-postérieur maximum de 185 millimètres et un diamètre transversal maximum de 149 millimètres. Le frontal minimum atteint

105 millimètres, mais les pariétaux s'élargissent au niveau de la ligne transverse sus-auriculaire.

L'écaille occipitale est extrêmement forte et sa protubérance *(inion)* très développée, de façon à donner à toute la région cérébelleuse une physionomie spéciale encore modifiée par la présence d'un os wormien au lambda. Les autres sutures sont assez simples, mais grossières. Les apophyses mastoïdes, très écartées donnent à la partie postérieure de ce crâne un aspect de brachycéphalie.

La face est carrée, mais non eurygnathe, le bizygomatique n'atteignant que 128 millimètres et le bimaxillaire minimum 58 millimètres.

Crane n° 4. — *Tombeau n° 4* (Pl. XXXIX). — De ce crâne, il ne reste que la calotte, une partie des pariétaux et de l'occipital. Fortement imprégnée de carbonate de cuivre son épaisseur est énorme. Les arcades sourcilières sont très proéminentes, et une voûte normale s'étend de l'ophrion concave au lambda où quelques petits os wormiens ont tenté de se former.

L'inion et l'écaille occipitale sont extraordinairement développés et augmentent de beaucoup la longueur du crâne. Cette disposition lui donne un diamètre antéro-postérieur maximum de 200 millimètres pour 145 millimètres de diamètre transversal maximum, ce qui donne une dolichocéphalie de 72,50. C'est un type extrême dans la série

Crane n° 5. — *Tombeau n° 7* (Pl. XXXIX). — A ce crâne, il manque toute la face, comme au précédent; il se trouve du reste en assez mauvais état. Il peut être considéré comme un autre type extrême de la série de Koban, car son indice n'est que de 79,57; son diamètre antéro-postérieur maximum étant de 186 millimètres et le diamètre transversal maximum de 148.

Le frontal minimum n'est que de 100 millimètres; la voûte est élevée et bien développée; la partie postérieure du pariétal droit est légèrement déprimée comme dans le numéro 2 et les apophyses mastoïdes sont très écartées (118 millim. les séparent). Les sutures, fort simples, ont une tendance à faire des os wormiens, qui se font jour au lambda.

Crane n° 6. — *Tombeau n° 6* (Pl. XL). — La femme à qui ce crâne a appartenu ne devait pas avoir plus de trente ans, autant que l'on en peut juger par l'usure des dents. Plus dolichocéphale que le numéro 1, ce crâne n'atteint pourtant

qu'un indice de 75,67. Le diamètre antéro-postérieur maximum étant de 185 millimètres et le diamètre transversal maximum de 140 millimètres.

La voûte est également développée, et une cassure de la partie postérieure du pariétal gauche laisse voir l'épaisseur considérable de cet os.

L'occipital, très large, est très prononcé comme chez la plupart des autres crânes de cette nécropole.

Les sutures, généralement fines et simples, sont compliquées, dans la région fronto-pariétale, de quelques petits os wormiens.

La face, quoique en partie conservée, est trop brisée pour que l'on puisse la mesurer avec exactitude. On doit cependant remarquer qu'elle est large et peu élevée.

NÉCROPOLE DE KOBAN

MENSURATIONS DE 6 CRANES NON DÉFORMÉS

NUMÉROS DES CRANES		HOMMES				FEMMES	
		2	3	4	5	1	6
MESURES DU CRANE							
Diamètres	antéro-postérieur maximum	190	185	200	186	185	185
	transversal maximum	140	147	145	148	145	140
	— frontal maximum	115	110	»	116	100	110
	— — minimum	105	105	112	100	92	92
	vertical basilo-bregmatique	»	140	»	148	128	136
Indices céphaliques	Longueur = 100 { Largeur	73 68	79 46	72 50	79 57	78 37	75 67
	Longueur = 100 { Hauteur	»	75 67	»	79 57	69 18	73 51
	Largeur = 100. Hauteur	»	95 23	»	100	88 27	97 14
Courbes	Horizontale totale	530	525	550	504	500	510
	préauriculaire	»	245	»	290	245	225
	Transversale totale	»	445	»	445	410	420
	— sus-auriculaire	»	310	»	325	285	300
	Frontale totale	110	»	115	»	125	110
MESURES DE LA FACE							
Face	Hauteur de la face	95	97	»	»	»	76
	Largeur bi-zygomatique	118	128	»	»	»	110
	Indice facial	80 50	75 78	»	»	»	69 09
Orbites	Largeur	36	36	»	»	»	38
	Hauteur	38	33	»	»	»	30
	Indice orbitaire	105 55	94 66	»	»	»	78 94
Nez	Longueur	»	42	»	»	»	32
	Largeur	»	26	»	»	»	23
	Indice nasal	»	61 91	»	»	»	71 87

En résumé, de l'étude de ces quelques crânes généralement trop brisés pour que l'on puisse tenter un cubage sérieux, il est difficile de tirer des conclusions définitives ou même provisoires. Je me bornerai pour le moment à constater que l'indice céphalique moyen des six crânes que nous venons d'étudier est de 76,48, c'est-à-dire que d'après ces crânes les habitants de Koban étaient des mésaticéphales plus voisins des dolichocéphales que des brachycéphales, c'est-à-dire des sous-mésaticéphales.

En revanche, on ne constate aucune trace de déformations artificielles comme l'on en trouve sur les crânes de la nécropole de Samthavro (pl. XLI à XLVI), ainsi que dans d'autres localités, et que l'on peut observer encore de nos jours sur un grand nombre de Caucasiens. La déformation inio-frontale existe actuellement sur les habitants de Koban dans la proportion de 60 pour 100 ainsi que j'ai pu m'en convaincre à la suite d'une série de mensurations opérées sur le vivant[1].

[1] Aperçu sur les caractères céphalométriques des Ossèthes *(Bulletin de la Société d'anthropologie de Lyon* t. II, Lyon 1883, p. 29).

MOBILIERS FUNÉRAIRES

La description des tombeaux a donné déjà un aperçu de la nature et de la diversité des objets qui composaient à Koban les mobiliers funéraires des défunts.

On a pu également se rendre compte des proportions dans lesquelles les objets de parure, les ustensiles ou les armes avaient été répandus dans chaque sépulture. Quelques certitudes ont été acquises aussi sur l'emploi de plusieurs pièces difficiles à déterminer; la constance de leur situation dans les tombeaux a donné à cet égard des renseignements précis.

L'étude des tombeaux eux-mêmes, c'est-à-dire de leur construction et de leur position a permis quelques rapprochements entre l'état de civilisation de Koban, et celui qui a été reconnu dans plusieurs localités de l'Occident; mais ces rapprochements seront encore très incomplets tant qu'ils ne seront pas appuyés par une étude détaillée des mobiliers funéraires.

En effet, ce n'est que dans la connaissance approfondie des produits industriels et artistiques conservés dans les tombeaux de Koban que l'on doit espérer pouvoir obtenir quelques notions sur l'ethnographie des anciens habitants de cette partie du Caucase. Ce n'est qu'après avoir établi de nombreuses et sévères comparaisons entre ces mobiliers funéraires et ceux des grandes nécropoles de l'Europe qui

présentent le plus de ressemblance à priori, qu'il sera possible de présenter quelques considérations tendant à dater cette nécropole, et à montrer l'origine des populations auxquelles elle a appartenu.

Peu de localités ont fourni autant de vestiges archéologiques que Koban. On a comparé cette nécropole à Hallstatt pour son importance, mais elle reste en dessous en ce qui concerne la richesse des mobiliers funéraires ; en revanche, ceux-ci sont beaucoup plus variés que ceux de Hallstatt.

J'ai cru devoir diviser en trois grands groupes les mobiliers funéraires de Koban : 1° les armes, 2° les objets de parure, 3° les ustensiles.

Le premier groupe ne renferme que quatre catégories, mais le second en renferme vingt et le troisième dix.

Le tableau suivant donne le détail de ces groupes.

1° Armes. — Haches d'armes ; poignards en bronze, poignards en fer, massues, pointes de flèches.

2° Objets de toilette et de parure. — Plaque-agrafes, ceintures, torques anneaux de jambes, bracelets, bagues, brassards spirales, pendants d'oreilles, épingles, fibules, pendeloques, chaînes, perles de bronze, perles de cornaline, perles de matières diverses, coquilles, dents percées, tubes à ressort, tubes cylindriques, appliques et cabochons, boutons.

3° Ustensiles. — Mors de bride, miroirs, aiguisoirs, aiguilles, poinçons, coupes en bronze, vases et coupes en terre.

ARMES

Les armes se rapportent à deux types : les haches d'armes et les poignards. Les unes et les autres proviennent des tombeaux d'hommes. J'ai réuni quarante-deux haches et quarante-huit poignards. Ces chiffres montrent que les armes étaient relativement nombreuses à Koban.

Haches d'armes. — Bien que ces objets, par leur forme générale, semblent devoir être classés parmi les ustensiles, je n'hésite pas à les placer à la tête des pièces qualifiées armes. La disposition de la douille, la délicatesse des ornements dont plus de la moitié sont entièrement recouvertes, l'absence totale de traces d'usure ne permettent pas, en effet, de considérer ces haches comme des outils communs, susceptibles d'aiguisage et d'un usage journalier. Généralement lourdes et massives, elles sont parfaitement polies, et se rencontrent presque toutes dans des tombeaux d'hommes.

Toutes ces haches appartiennent à un même type, à douille transversale, à talon, à tranchant arrondi. Ce type unique peut se subdiviser en quatre variétés principales, fort peu différentes, et distinctes seulement par la courbure générale de la lame, quelquefois très accentuée et par la forme du tranchant. Le corps de la hache,

portant la douille est parfois aussi très incurvé comme le montre la pièce de la figure 9, appartenant à l'un des types les plus élégants. Quelques pièces au contraire

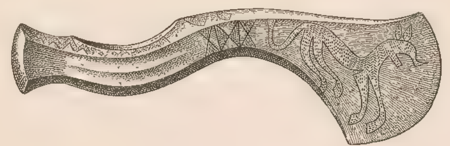


Fig. 9. — 1/3 Gr. nat. — Hache en Bronze de Koban.
Musée de Saint-Germain.

n'offrent qu'une seule courbure interne courant de la douille au tranchant, et rappellent en cela certaines haches néolithiques de l'Europe et même du Caucase (fig. 10).

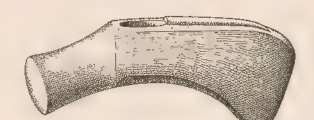


Fig. 10. — 1/2 Gr. nat. — Hache en diorite de Barakoff (Terek).
Collection Olchewski.

Les ornements dont on a décoré ces haches sont de deux sortes, les uns fondus, les autres gravés en creux au burin et au poinçon. Les premiers, qui se répètent identiques sur les trois quarts des pièces, consistent en trois nervures parallèles courant du talon à la naissance du tranchant, et venant en quelque sorte renforcer les parois externes de la douille. Quelques pièces sont ornées d'un bouton également fondu et placé au haut de la lame, près de la douille.

Les autres se divisent en deux grandes catégories : les représentations animales et les dessins géométriques. Ces deux principes, parfois isolés, le plus souvent réunis, se retrouvent, plus ou moins développés, sur la plupart des objets pouvant les recevoir, comme les lames et poignées d'épées, les ceintures, les plaques-agrafes, les haches enfin (Pl. I à IV).

Les représentations animales consistent surtout en dessins grossiers de mammifères, tels que des renards, des léopards, des cerfs, des chevaux, puis des poissons ou des serpents. Plusieurs rappellent certaines ornementations persanes ou assyriennes.

Une pièce fort remarquable montre une représentation humaine. Elle a été décrite par M. Virchow [1] : c'est un individu en pleine action, tirant de l'arc ; sa position semble indiquer qu'il court ; il est entouré de serpents dont deux lèvent vers lui leur tête menaçante ; un troisième est en face de la flèche de son arc ; quatre autres serpents ornent les côtés ainsi que deux grosses rosaces. C'est une des pièces les plus curieuses de Koban. Le profil de l'homme est assez bestial ; le nez rejoint la bouche, les yeux sont absents ainsi que les oreilles. Sur la tête se trouvent des lignes parallèles indiquant un casque ou peut-être plus simplement des cheveux.

Les dessins géométriques sont des chevrons, dents de loups, cercles concentriques, enroulements en spirales analogues à ceux de la Scandiuavie, du Danube et de l'Étrurie ; puis des croix simples ou gammées (*Swastika*) (Pl. I, n°s 2 et 3).

Le type des haches de Koban est vraiment très spécial. De toutes les formes à

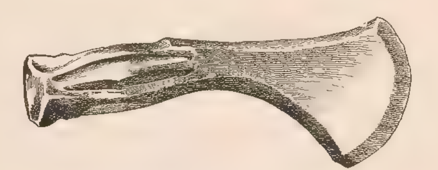


Fig. 11. — 1/2 Gr. nat. — Hache en bronze de Kislovodsk. Muséum de Lyon.

douille transversale auxquelles on peut les comparer, elles diffèrent beaucoup par l'élégance des lignes et la disposition du tranchant. Dans le nord du Caucase, sur une colline qui domine les eaux minérales de Kislovodsk on a trouvé des haches quelque peu analogues. J'ai pu m'en procurer un exemplaire (fig. 11) durant mon voyage de 1879. Il provient d'un tombeau en dalles brutes appartenant probablement à une nécropole de la même époque que Koban.

Quelques haches ébauchées, conservées dans les musées de Laybach et de Trieste, et provenant les unes de la Dalmatie et les autres de l'Albanie (fig. 12), présentent

[1] Rud. Virchow, *Das Gräberfeld von Koban*, p. 84.

les plus grands rapports avec le type qui vient d'être décrit. On peut se demander d'autre part si cette forme n'est pas le prototype des haches en fer modernes, dont



FIG. 12. — 1/3 GR. NAT. — Hache en bronze de Castel Lastua (Albanie). Musée de Laybach.

les premiers essais semblent avoir apparu dès l'emploi courant du fer. La nécropole de Watsch, en Carniole, probablement contemporaine de quelques-uns des tombeaux de Koban, a donné plusieurs spécimens de ces instruments primitifs (fig. 13).

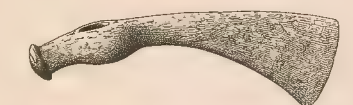


FIG. 13 — 1/3 GR. NAT. — Hache en fer de Watsch (Carniole). Musée de Laybach.

Des haches du nord-est de la Russie (fig. 15), de la Hongrie (fig. 14 et 16), de la Transylvanie (fig. 17), de la Suède et du Danemark (fig. 18) rappellent encore le type caucasien.

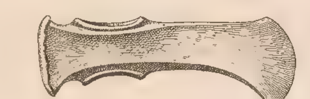


FIG. 14. — 1/3 GR. NAT. — Hache en bronze de Güns Hongrie). Musée de Gratz.

Citons enfin une pièce remarquable que sa forme rapproche des haches de Koban, et dont l'ornementation semble montrer cette parenté ou du moins cette

analogie que l'on a constatée entre les sentiments artistiques développés à Koban,

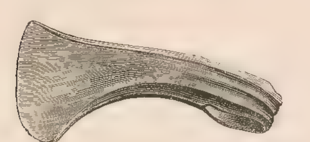


FIG. 15. — 1/3 GR. NAT.
Hache en bronze de Perme (Russie).
Musée de Saint Pétersbourg.

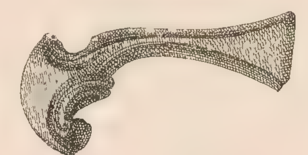


FIG. 17. — 1/3 GR. NAT.
Hache en or de Czofalva (Transylvanie)
Musée archéologique de Vienne.



FIG. 16 — 1/3 GR. NAT. — Hache en bronze de Hongrie,
Musée de Saint-Germain.

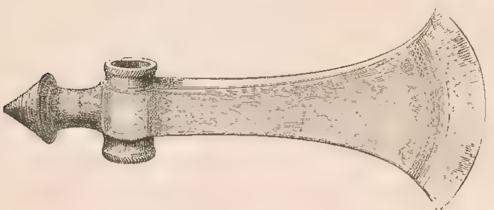


FIG 18. — 1/3 GR. NAT. - Hache en bronze du Danemark.
Musee de Copenhague.

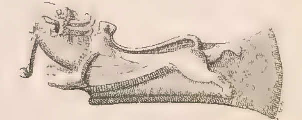


FIG. 19. — 1 3 GR. NAT. — Hache en bronze d'Echatane.
British Museum.

et ceux qui sont caractéristiques de la région iranienne. Cette hache a été trouvée en Perse, à Ecbatane[1] (fig. 19).

[1] WORSAAE, Des âges de pierre et de bronze dans l'ancien et le nouveau monde. Comparaisons archéologico-ethnographiques *(Mém. de la Société des antiquaires du Nord*, p. 188; Copenhague, 1880).

Poignards. — Ces armes présentent deux types différents qui peuvent se subdiviser. Dans la première catégorie, on a des poignées évidées et des poignées pleines. C'est parmi ces dernières que l'on rencontre les pièces les plus remarquables par la richesse et l'élégance de leur ornementation (fig. 20). Entre les plus intéressantes, on doit signaler celles qui sont figurées planche V, n° 1, et planche VIbis, n° 1 ; l'une est pourvue d'un pommeau orné de trois têtes de bélier ; dans l'autre, le pommeau est formé de deux têtes de carnassier

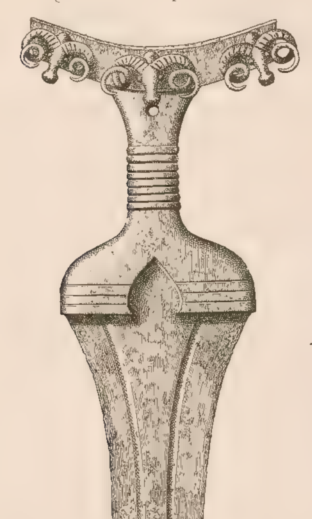


Fig. 20. — 1/2 Gr. nat. — Poignard en bronze de Koban. Musée de Saint-Germain.



Fig. 21. — 1/2 Gr. nat. — Poignard en fer avec poignée et bouterolle en bronze. Hallstatt. Musée de Vienne.

tenant chacune en leur gueule un bélier. Les planches V et V^{bis} montrent des poignées pleines plus simples ; le numéro 2 de la planche V^{bis} est remarquable par l'ornementation de la poignée. Une pièce identique a été trouvée à Hallstatt (fig. 21).

Les poignards à poignée évidée ont les lames un peu plus longues : elles sont généralement à quatre et quelquefois à six nervures (n°s 1 et 3, pl. IV). Les nervures sont formées dans l'une de ces pièces d'un cordon sur une face et de simples filets sur l'autre. Les poignées évidées sont parfois pourvues de rivets destinés à retenir la matière, os, corne ou bois dont elles devaient être garnies comme celles des *kindjals* actuels.

Dans la seconde catégorie de poignards, les soies sont toujours courtes et les rivets au nombre de trois à cinq, peu espacés. Les lames, dont la largeur varie de 6 à 10 centimètres et la longueur de 10 à 30, sont presque toutes triangulaires et renflés près de l'extrémité antérieure : les plats sont tantôt garnis de quatre ou six cordons ou nervures, tantôt de méplats ou d'un carène (Pl. V et VI).

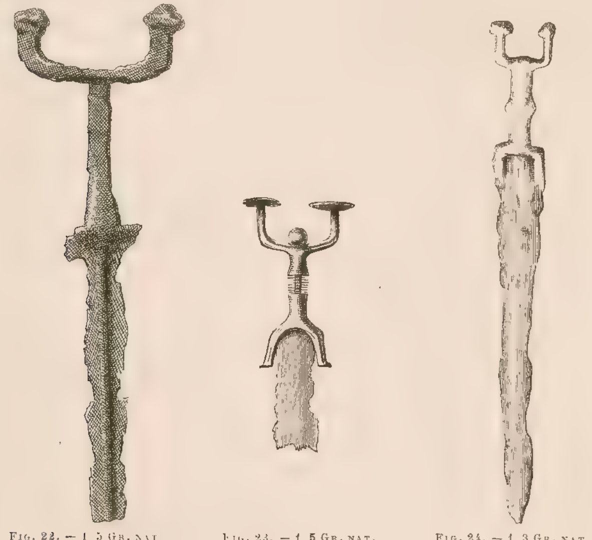


Fig. 22. — 1/5 Gr. nat. Tumulus de Sainte-Foy (Tarn).

Fig. 23. — 1/5 Gr. nat. Nécropole d'Hallstatt.

Fig. 24. — 1/3 Gr. nat. Tumulus d'Alaise (Doubs).

A côté de ces poignards en bronze, il convient de parler de quelques lames de fer que l'on a trouvées à Koban, constamment associées dans les mêmes tombeaux à des lames en bronze. Ces poignards en fer (Pl. VI), dont la conservation est généralement mauvaise, sont rares : les uns sont triangulaires, ou à soie et à rivets comme ceux de bronze ; les autres ont une poignée pleine à pommeau simple ou à antennes, comme ceux des nécropoles d'Hallstatt et des tumulus du sud de la France (fig. 22), des Alpes, de la Suisse et du Tyrol (fig. 23), du Jura et de la Franche-Comté (fig. 24).

OBJETS DE TOILETTE ET DE PARURE

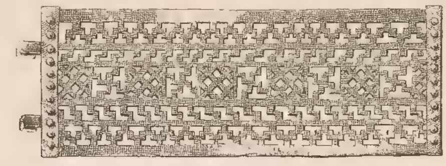
Ceintures. — La plupart des sépultures ont donné de ces feuilles minces de bronze laminé dont on a garni les ceintures pendant toute la période hallstattienne. Différant plus par les dimensions que par l'ornementation, ces ceintures ont de 5 à 15 centimètres de hauteur et sont presque toujours unies. Quelques-unes sont ornées de petits mamelons ou de pointillés faits à l'estampage ; les plus riches sont ornées de petits cercles sur les bords.

On ne retrouve pas à Koban comme dans les nécropoles du Wurtemberg (fig. 25), du Tyrol, de l'Alsace (fig. 26), de l'Italie centrale, de la Suisse et du Jura (fig. 27), ces pièces magnifiques si admirablement décorées. Tout le luxe des ceintures de la station caucasienne a été reporté sur les agrafes.

Plaques-agrafes. — Trouvées en plus grand nombre que les ceintures elles-mêmes, à cause sans doute de leur plus grande solidité, les plaques-agrafes présentent vraiment le type le plus intéressant et le plus spécial de la nécropole de Koban. Elles sont surtout remarquables par leur ornementation des plus variées : sur quarante-trois pièces que j'ai réunies, neuf seulement sont dépourvues d'ornements.

Deux formes principales ont été usitées dans la disposition de ces objets : la forme rectangulaire, légèrement concave sur l'un de ses côtés, qui est la plus commune, et

la forme semi-circulaire qui est plus rare. Il y a encore quelques formes de fantaisie, mais ce sont des exceptions, telles que les mains à six doigts et des disques. Géné-



[illegible] — Ceinture en bronze
[illegible] de Metzstetten (Wurtemberg)
Musée de Stuttgard.

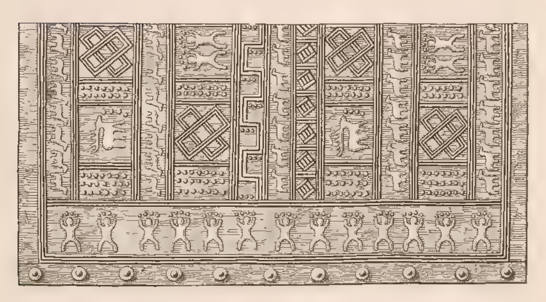


FIG. 26. — 1/2 GR. NAT. Ceinture en feuille de bronze estampée
Tumulus de la forêt de [illegible] (Alsace)
Collection N[illegible]

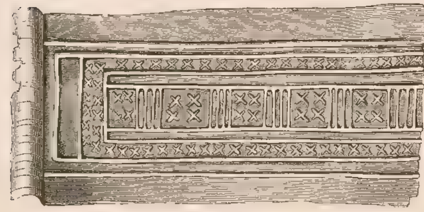


FIG. 27. — 1/2 [illegible] — Ceinture en [illegible]
Tumulus de Chilly (Jura).
Musée de Besançon.

ralement, les dimensions des plaques rectangulaires varient entre 4 et 26 centimètres de longueur sur une largeur de 1 à 6 centimètres. Les autres ne dépassent guère 8 centimètres de diamètre.

Ces agrafes devaient être toutes fixées à des ceintures de matières diverses ; elles étaient pourvues, sur l'un des côtés, de trous d'attache, et sur l'autre d'un crochet.

Plus de la moitié de ces agrafes sont décorées sur la face externe de dessins en relief, obtenus par moulage, et en creux, au poinçon et au ciseau, de façon à avoir des gravures et des champlevés.

On y voit, comme sur les haches, des carnassiers, des cerfs, des chevaux, des poissons, etc. Puis des lignes concentriques, des spirales, des enroulements, des chevrons, des dents de loup, des croix simples ou gamées *(swastika)*, des losanges et quelquefois les deux systèmes d'ornementation combinés.

Les plaques ornées de motifs en relief sont pour la plupart rectangulaires : ces motifs consistent en têtes de mouflon, de chevaux et d'autres animaux moins reconnaissables.

Quelques plaques, tant dans une catégorie que dans l'autre, présentent des traces évidentes d'incrustations de fer et d'une matière colorée, sorte d'émail.

Parmi les plaques rectangulaires les plus remarquables, gravées simplement au burin, on peut citer celles qui sont figurées planches VIII et IX. Dans la première est représenté (n°s 1 et 6) le type d'ornementation le plus fréquent, de même que dans la décoration des haches les enroulements spiraliformes. Le numéro 5 porte également un motif décoratif presque aussi caractéristique de l'époque hallstattienne, le *swastika*.

Le numéro 3 de la planche IX montre un superbe exemple de la croix de saint André, et, dans le numéro 5 de la même planche, ainsi que le numéro 3 de la planche VIII, on trouve réunis les deux genres d'ornementation employés précédemment isolés : le chevron ou la spirale et la représentation animale.

Dans la catégorie des plaques rectangulaires à motifs en relief, il faut remarquer tout d'abord les numéros 7 et 9 de la planche VIII et 2 de la planche XXbis qui donnent les principaux types de ce genre de décoration. On y voit surtout la tête de bélier comme dans la belle épée (Pl. IV), puis une sorte d'animal fantastique difficile à déterminer.

A côté de ces pièces, il convient de placer quelques agrafes en relief de types fort divers : telle par exemple celle qui est figurée n° 10 de la planche VIII, formée de deux traverses reliées entre elles par trois animaux couchés, peut-être des chevaux ?

Puis, d'autres (nº 6, Pl. XI bis) formées d'un losange surmonté de deux têtes de bélier, et enfin (nº 11, Pl. XI bis), une autre encore représentant une main surmontée d'un petit animal qui est peut-être un carnassier. Il faut rapprocher de cette catégorie quelques agrafes plus ou moins circulaires et pourvues d'ornements en relief ou à jour (nos 3, 4 et 5, Pl. XI bis).

On doit parler aussi dans ce groupe de certaines plaques-agrafes, en quelque sorte hors série, telles que ce magnifique disque encore ajusté à la feuille de ceinture (Pl. XIII, nº 2). Ce disque, légèrement bombé, surmonté de quatre petites sphères, est orné d'une double torsade ; d'autres plaques, plus simples, également discoïdales, sont quelquefois coniques (nos 3, 4 et 5 de la planche XI bis).

Signalons aussi une autre forme, que nous appellerons plaques demi-circulaires. Ce type est souvent orné de dessins à jour découpés dans la pièce même (nº 1, Pl. XI bis, et nos 3, 4, 5 et 6 de la planche XII bis).

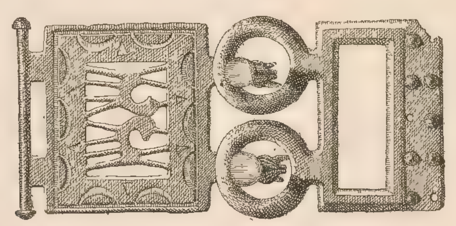


Fig. 28. — 1/3 Gr. nat. — Agrafe en bronze (France).
Musée d'artillerie de Paris.

Une agrafe de ceinture conservée au Musée d'artillerie de Paris, et sans doute d'origine italo-grecque, ainsi qu'une autre pièce analogue provenant de la nécropole de Villa Arnoaldi à Bologne, rappellent ce genre de décoration à jour (fig. 28).

Les unes et les autres, comme les plaques rectangulaires, sont ornées de motifs variés, dessins géométriques et représentations animales. Il en est aussi qui sont pleines et ornées de spirales gravées (nos 4 et 6 de la planche XII), tandis que d'autres sont décorées d'incrustations en champlevé (nos 2 et 4 de la planche XII bis).

Dans la catégorie des plaques à champlevé, il y a deux variétés, fort intéressantes. Les unes ont été garnies de fer, les autres d'une substance colorée.

Parmi les pièces qui n'ont pas gardé de traces de fer, il en est quelques-unes qui présentent des parcelles de matière bleu foncé ou jaune, restes d'une sorte d'émail.

Il ne paraît pas douteux que les plaques aient été fondues tout d'abord d'une seule pièce avec leurs principaux reliefs, leurs crochets et quelques nervures qui les ornent parfois. Mais les champlevés destinés à recevoir des incrustations de fer ou d'émail paraissent avoir été exécutés à l'aide du ciselet : on ne s'explique guère comment ces ornements en creux pourraient retenir des incrustations, s'ils étaient obtenus par la fonte simple.

L'irrégularité des détails d'un grand nombre de sujets montre, du reste, que ce travail était dû à des mains plus ou moins habiles à se servir du ciselet.

Les motifs obtenus par le champlevé sont fort variés, mais ils se rangent cependant, comme pour les séries précédentes, dans les deux grandes catégories des dessins géométriques et des représentations animales ; les motifs de cette dernière catégorie paraissent avoir été le plus fréquemment employés.

Bien que les représentations animales soient généralement assez fantaisistes, on peut y reconnaître cependant quelques espèces : renard, panthère, cerf, daim, cheval, serpent.

Souvent, comme dans les pièces représentées n°s 1 et 4 de la planche XI, les deux systèmes de gravure, au burin et à champlevé sont réunis. Ce mélange produit le plus bel effet.

Dans le groupe des plaques incrustées de fer, on remarque, comme dans les autres, les deux genres d'ornements. Ce sont des sortes d'enroulements en S, des W, des grecques et de petits carrés, puis des serpents et des chevaux. Le fond de ces pièces, que l'incrustation représente un animal, ou qu'elle soit, au contraire, formée d'un motif géométrique, est presque toujours couvert d'enroulements gravés continus ou de petits cercles. La plaque représentée planche XI, n° 1 est, je crois, unique en son genre : elle appartient au Muséum de Vienne.

Dans la plupart de ces pièces, l'incrustation de fer constituant le motif décoratif a été fixée par des rivets dont on peut voir les traces au revers.

Quant aux plaques incrustées de substances colorées qui peuvent être des restes d'émail, elles sont plus nombreuses et présentent un intérêt capital.

Les motifs géométriques qui décorent ces pièces sont le swastika, comme

dans le numéro 2, planche IX, et le numéro 3, planche XI, les enroulements (n° 1, Pl. IXbis), les carrés et les losanges (n° 4, Pl. IX, et n° 2, Pl. IXbis), les triangles (n° 1, Pl. XIII) et les grecques (n° 2, Pl. XXbis).

L'usage des ceintures en bronze était fort répandu pendant la période hallstattienne. Il n'est donc pas surprenant de les rencontrer en grand nombre à Koban, d'autant plus qu'on les y trouve associées à la plupart des types caractéristiques de cette civilisation.

Mais les plaques-agrafes, partout très rares, et ici si fréquentes, sont vraiment bien caucasiennes, soit par leur forme, soit par leur ornementation. Je ne crois pas que l'on ait, jusqu'à ce jour, signalé de semblables objets dans d'autres pays.

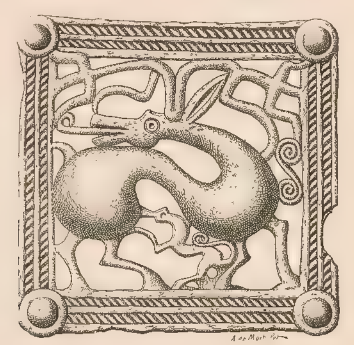


Fig. 29. — 2/3 Gr. nat. — Plaque-agrafe de la Digouri (Caucase).
Musée de l'Université de Kiew.

En ce qui concerne spécialement Koban il n'y a que le type rectangulaire qui lui soit absolument propre ; les autres formes, notamment celles qui rentrent dans le type semi-circulaire plus ou moins à jour, se voient également à Kazbek et à Gori, deux nécropoles dont nous donnerons plus loin la description. On trouve aussi dans les tombeaux de Komounta quelques plaques de ceintures rappelant les divers types de Koban, mais elles présentent des particularités qui permettent de les distinguer facilement de leurs analogues beaucoup plus anciennes (fig. 29).

Lorsque j'ai donné un aperçu de mes découvertes à Koban[1], j'avançai avec

[1] Ernest Chantre, La nécropole de Koban, en Osséthie (*Matériaux*, 2e série, 1882-83, p. 254).

quelques doutes l'emploi de l'émail pour l'incrustation des plaques gravées à champlevé. Depuis cette époque, bien que j'aie eu l'occasion de voir un plus grand nombre de pièces que jusqu'alors, je n'ai pas encore la certitude que la matière incrustée soit bien de l'émail.

M. Virchow a fait de son côté des recherches minutieuses[1] sur cette importante question, aidé de M. le Dr Carl Virchow et de M. le professeur Salkewski. D'après ces savants chimistes, la substance qui aurait constitué notre émail serait, sur l'une des pièces analysées, une combinaison de silice, d'argile, d'oxyde de cuivre avec traces de fer. Ils n'y ont trouvé ni étain, ni plomb, ni cobalt.

Attaquée par un acide, la substance garde un éclat vitreux vert clair et rouge. C'est donc une sorte de verre et non de l'émail proprement dit qui a été employé pour garnir les champlevés représentant des motifs si variés et souvent si artistiques.

Sur le bronze brillant, ces incrustations de couleur ou de fer poli devaient produire un effet décoratif des plus remarquables.

N'est-ce pas à ce même genre d'incrustation que sont dues celles que l'on observe sur quelques objets des nécropoles de Komounta et de Kambylte en Digourie, bien postérieures à Koban. Comme on le sait, ici, ce ne sont plus des plaques de ceinture, ce sont des fibules qui ont reçu ces émaux que l'on retrouve, du reste, sur un grand nombre de points en Europe. Ils sont considérés en Occident comme romains, et on les rencontre jusqu'à l'époque mérovingienne.

Ne peut-on pas voir dans les incrustations de Koban l'aurore de l'émaillerie, et celle de l'art de l'incrustation si développé plus tard au Caucase?

Les Assyriens et les Égyptiens ont connu de bonne heure le verre et, par suite, l'émail. Il est possible que les habitants de Koban aient tenu ces substances de ces peuples si avancés auxquels ils avaient pris déjà, sans doute, les perles de verre et divers motifs d'ornementation. Nous reviendrons sur cette question en étudiant les perles de collier.

Les incrustations colorées de même que celles de fer, dans le bronze, ne sont pas inconnues dans le centre et l'ouest de l'Europe. M. Castelfranco a signalé, il y a

[1] Rud. Virchow, *Das Graberfeld von Koban, im Lande der Osseten, Kaukasus*, p. 143.

longtemps, l'existence d'un émail sur une poignée de couteau en bronze de la nécropole de Rovio[1]. Tout le monde connaît ces magnifiques épées et bracelets en bronze incrusté de fer découverts par le Dr Gross dans les palafittes de Mœringen[2] et d'Auvernier.

TORQUES. — Parmi les objets qui m'ont paru les plus intéressants au point de vue de la comparaison des mobiliers funéraires de Koban avec ceux des nécropoles occidentales, il faut placer en première ligne les torques.

Il est curieux, en effet, de trouver dans la localité hallstattienne, la plus orientale connue jusqu'à ce jour, ce bijou si fréquent dans les tombeaux gaulois, et surtout dans les tumulus des bords du Rhin, de la Suisse, du Jura et qui fait à peu près complètement défaut dans les autres sépultures hallstattiennes de l'Europe, notamment en Italie.

Deux types seulement se rencontrent à Koban.

L'un uni, à section circulaire (nos 2 à 5, Pl. XIV) est lourd, et a ses extrémités amincies généralement enroulées à deux ou trois tours. Ce type est le plus commun, et se trouve toujours dans les tombeaux d'hommes.

L'autre type (n° 2, Pl. XIV), plus rare, est formé d'une torsade assez élégante dont les extrémités amincies sont perforées pour former un fermoir.

Ce torques offre quelque ressemblance avec ceux que l'on trouve en Suisse comme par exemple celui de Brigue, Valais (fig. 30), dans les nécropoles de la Styrie et de la Carniole, dans les trouvailles de Larnaud et dans quelques palafittes[3].

Le rapport, enfin, le plus intéressant que nous ayons à signaler est celui que l'on peut constater entre les torques que je représente ici (fig. 31, 32 et 33) et qui proviennent les uns de Zollfeld (Styrie) et de Zirknitz (Carniole) et l'autre d'un tombeau de la Dalmatie. Cette dernière pièce a été trouvée accompagnée d'une fibule qui présente de grandes ressemblances avec le type de Koban le plus commun. C'est à M. l'abbé Pietro Kaer, de Narenta que je dois la communication de ces pièces intéressantes qui permettent de planter un jalon de plus sur les routes encore

[1] POMPEO CASTELFRANCO, La necropoli di Rovio, in *Bollettino di paleoetnologia italiana* Anno 1, n° 2, p. 21.

[2] DESOR, *Le Bel Age du bronze lacustre en Suisse*. In-fol. de 28 pages avec 6 planches. Neuchâtel, 1873. Page 16. — VICTOR GROSS, *Les Protohelvètes*. In-4° de 114 pages, avec 33 planches phototypie. Berlin, 1883. Page 71.

[3] ERNEST CHANTRE, *Recherches paléoethnologiques dans le bassin du Rhône. Age du bronze*, t. I, p. 177.

incertaines qu'a suivies la civilisation hallstattienne depuis le Caucase jusqu'à l'Europe centrale.

ANNEAUX DE JAMBES. — Bien souvent, dans les descriptions de mobiliers funé-



FIG. 30. — 1/2 GR. NAT.
Torques en bronze. Brigue (Valais).
Musée de Saint-Germain.

FIG. 31. 1/2 GR. NAT.
Torques en bronze de Zollfeld (Styrie).
Musée de Gratz

FIG. 32. — 1/2 GR. NAT.
Torques en bronze de Zirknitz (Carniole).
Musée de Laybach.

FIG. 33. — 1/2 GR. NAT.
Torques en bronze de Dalmatie.
Musée d'Agram.

raires, on cite des anneaux de jambes, mais il est très rare qu'on les trouve en place. On peut donc se demander si tous ces objets ont bien la destination qu'on leur attribue. Pour mon compte, dans les trois cents et quelques tombeaux que j'ai

eu l'occasion d'explorer avant ceux de Koban, je n'en avais jamais rencontré reposant encore sur les jambes du défunt. C'est à Koban que pour la première fois j'ai vu des anneaux aux jambes d'un squelette, et c'est depuis que je peux affirmer qu'il y a des anneaux de jambes.

Ce n'est pas que je mette en doute l'existence de cet usage dans l'antiquité, puisqu'il existe encore de nos jours chez certaines populations de l'Afrique et de l'Asie, mais il semble qu'il est nécessaire d'avoir des preuves de l'emploi d'un objet antique avant de se lancer dans des dissertations encombrantes sur son attribution.

Les anneaux de jambes de Koban se trouvent toujours par paires. Leur section est circulaire, leur surface unie et leurs extrémités sont le plus souvent arrondies et éloignées de 2 à 3 centimètres. Ceux que je représente n°s 1 et 2 de la planche XIV proviennent du tombeau n° 15 qui contenait une femme; ils reposaient sur les extrémités des tibias qu'ils ont légèrement teintées d'oxyde de cuivre.

Bracelets. — Cet objet de toilette, si fréquent dans les palafittes et dans les nécropoles des Alpes françaises, se trouve en assez grand nombre à Koban. Il s'y présente sous trois formes principales : le type à section circulaire, aplati aux extrémités ; le type à ruban plat et le type à ruban caréné et à bouts enroulés.

Le premier type (n°s 3 à 10, Pl XV), qui se rapproche de ceux que l'on a trouvés dans les tombeaux hallstattiens du Jura et des Alpes est peu répandu à Koban et ne présente, du reste, rien de bien remarquable.



Fig. 34. — 1/2 Gr. nat.
Bracelet en bronze de Koban.
Musée de Saint-Germain.

La seconde forme (n° 11, Pl. XV) est encore plus rare que la précédente ; généralement garnis de quatre ou six nervures, ces rubans sont presque toujours petits et paraissent destinés à des poignets d'enfants.

L'autre type (n°s 1 à 6, Pl. XVI et fig. 34) est de beaucoup le plus fréquent puisqu'il se rencontre dans presque tous les tombeaux. Les bracelets de cette catégorie comptent parmi les objets les plus caractéristiques de Koban. Ils se trouvent toujours par paires et aux poignets. Ces pièces sont lourdes et de dimensions fort variées. Le ruban, toujours plat au dedans et pourvu de trois à quatre fortes nervures sur la face externe, se rétrécit à ses extrémités de manière à former des enroulements filiformes de trois à quatre tours.

Ce genre de bracelet rappelle quelque peu certains types des Hautes-Alpes[1], quant à la forme générale, moins les enroulements qui nous reportent alors vers les types danubien et scandinave.

En dehors de ces localités, il est difficile de trouver des analogies utiles à relever. Au reste, le bracelet est relativement rare dans l'Europe centrale.

Bagues. — Ce bijou, qui a fait son apparition pendant l'âge du bronze, s'est largement développé à l'époque hallstattienne ; il en affecte même d'une façon remarquable la disposition la plus caractéristique, c'est-à-dire la spirale ou enroulement.

A Koban, deux types se rencontrent simultanément : l'un paraît réservé aux hommes, tandis que l'autre reste un bijou féminin.

La bague d'homme est faite d'un ruban de bronze demi-rond ou triangulaire de 5 millimètres de largeur enroulé de deux à quatre fois sur lui-même (nos 12 et 13, Pl. XV et 7, 8 et 9, Pl. XVI). Ces bagues devaient être portées au pouce comme le font encore les Kewsours, qui ont des objets tout à fait semblables (fig. 35). Ce sont, il me semble, plutôt des armures que des bijoux ; on n'en trouve jamais plusieurs exemplaires dans la même sépulture.

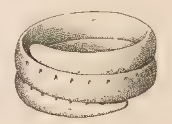


Fig. 35. — G. N.
Bague des Kewsours.
Muséum de Lyon

Les bagues de femme sont faites d'un ruban enroulé une ou deux fois et aminci aux extrémités pour former un ou deux tours d'enroulement (nos 10 et 11, Pl. XVI). J'ai trouvé dans deux tombeaux ce bijou, plus léger et plus élégant, placé à la phalange de l'index de la main droite.

Outre ces objets, qui sont incontestablement des bagues, il y a encore une série de petits anneaux ouverts et fermés faits de fil de bronze et qui ont pu être employés comme bagues. Quelques-uns, ceux qui sont ouverts avec les extrémités effilées, ont même pu être portés comme anneaux de nez ou comme boucles d'oreilles.

Pendants d'oreilles. — A côté de ces anneaux suspenseurs, il faut placer les objets que nous considérons comme des pendants d'oreilles. Ces bijoux, fort gracieux

[1] Ernest Chantre, *Age du bronze*, t. I, p. 169, et *Atlas*, Pl. XXIII et XXVI.

et très fréquents, se rencontrent toujours par paires (nos 3 à 6, Pl. XVII et 1 et 2, Pl. XIX bis). Ils sont faits d'un ruban demi-rond replié en ovale sur lui-même quatre fois, et à extrémités amincies enroulées deux ou quatre fois. Ces objets varient de dimensions, comme le montrent les spécimens figurés.

La difficulté de les suspendre sans le secours de petits anneaux à bouts effilés les fait ranger par M. Virchow parmi les ornements de tête, de tempes ou de front, analogues à ceux que portent certains Slaves.

Ayant toujours trouvé ces pièces au niveau des oreilles et souvent accompagnées de petits anneaux suspenseurs, il me semble que mon attribution est tout aussi plausible que celle de M. Virchow.

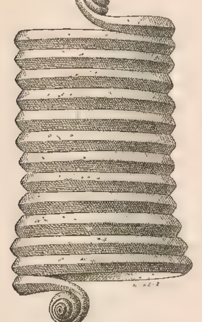


Fig. 36. — 1/2 Gr. nat.
Brassard en bronze de Koban.
Musée de Saint-Germain.

Ce genre de bijoux doit compter parmi les types tout à fait spéciaux à Koban, je ne connais dans les collections de l'Europe aucun objet qui puisse lui être comparé.

Brassards. — Ces objets de parure, que l'on pourrait aussi considérer comme des armures, se rencontrent par paires dans la plupart des tombeaux de Koban et toujours dans des sépultures de femmes. Ils sont de deux types principaux, cylindriques (fig. 36) ou coniques (Pl. XVII et XVIII), et faits de lamelles de bronze à section tantôt triangulaire, tantôt hémicirculaire enroulées en hélice de dix à quinze tours. Chez les uns et les autres, les extrémités sont amincies et tordues soit en cône (nos 1 et 2, Pl. XVII), soit en spirale (nos 2 et 3, Pl. XVIII).

Les brassards cylindriques étaient certainement portés au bras, tandis que l'autre type ne pouvait guère se mettre qu'au poignet, comme un gantelet.

La fréquence de cet objet de parure dans la nécropole de Koban en fait une pièce caractéristique de cette localité, bien que sur un grand nombre de points de l'Europe on ait rencontré aussi des brassards. La plupart présentent quelques rapports avec eux sans que l'on puisse reconnaître sur aucun une similitude parfaite. C'est surtout sur le Danube, en Hongrie (fig. 37 et 38), puis sur le Rhin, à Sarrelouis et à Blödesheim (fig. 39) que l'on en a signalé. On retrouve assez fréquemment ces brassards dans la province de Posen (fig. 40), en Bavière, en Suisse, en France (fig. 41) et en Italie.

Epingles. — Cet objet de parure, si fréquent dans la plupart de nos stations occidentales, ne manque pas non plus dans les sépultures de Koban. On le rencontre sous trois types différents : 1° les épingles à tige simplement tordue ; 2° les épingles

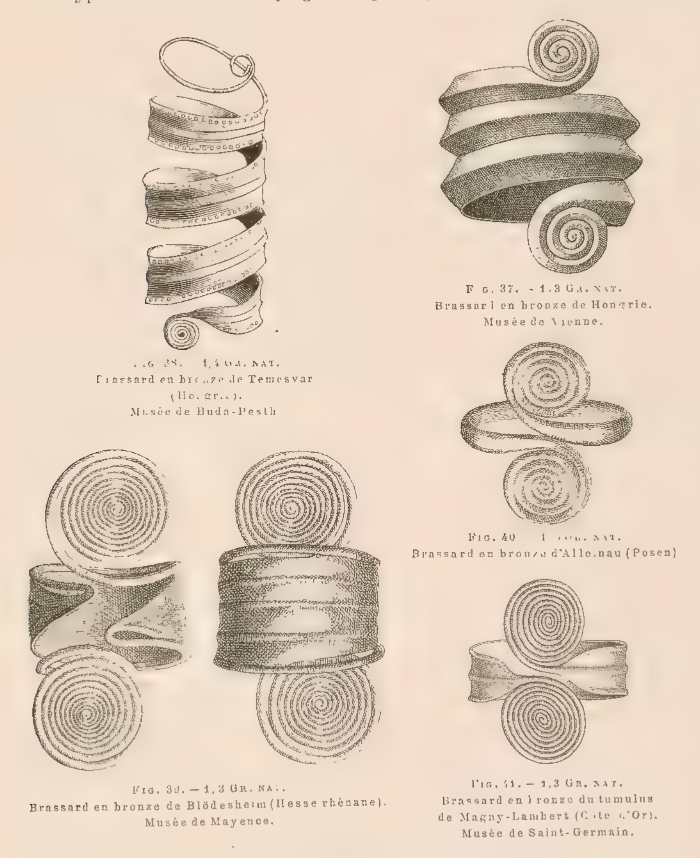


Fig. 38. — 1,4 Gr. nat.
Brassard en bronze de Temesvar (Hongrie).
Musée de Buda-Pesth

Fig. 37. — 1,3 Gr. nat.
Brassard en bronze de Hongrie.
Musée de Vienne.

Fig. 40. — 1 [illegible] Gr. nat.
Brassard en bronze d'Allenau (Posen)

Fig. 39. — 1,3 Gr. nat.
Brassard en bronze de Blödesheim (Hesse rhénane).
Musée de Mayence.

Fig. 41. — 1,3 Gr. nat.
Brassard en bronze du tumulus de Magny-Lambert (Côte-d'Or).
Musée de Saint-Germain.

à tête sphérique ou à représentation géométrique ou animale ; 3° les épingles spatuliformes ou à raquette.

Le premier type (nos 5, 6, 7, 8 et 9, Pl. XX), rappelle absolument les formes les

plus simples et les plus communes des palafittes. Ces épingles ne dépassent guère 20 centimètres de longueur, et paraissent ne pas avoir servi comme épingles de tête; je les ai trouvées plusieurs fois dans le tombeau à la hauteur du ventre de l'individu.

Dans la seconde catégorie, on retrouve des formes également connues en Europe

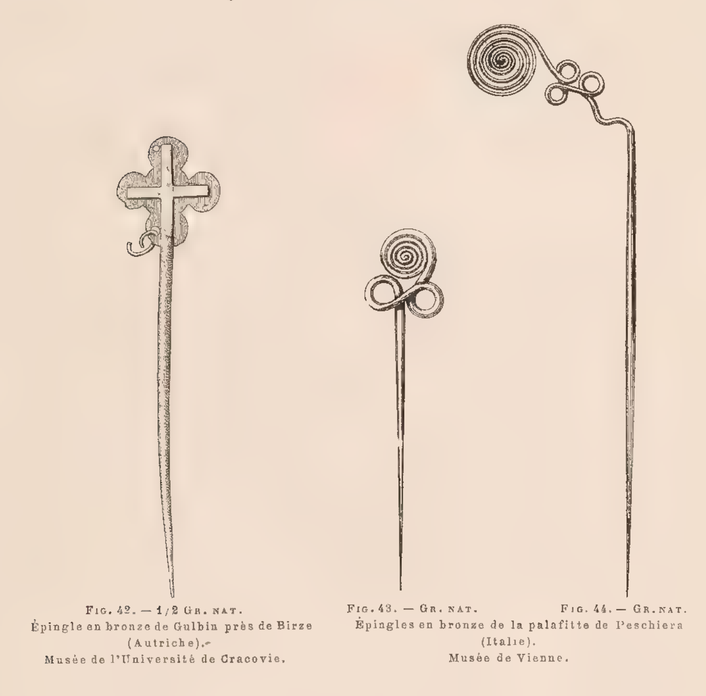


Fig. 42. — 1/2 Gr. nat.
Épingle en bronze de Gulbin près de Birze (Autriche). — Musée de l'Université de Cracovie.

Fig. 43. — Gr. nat. Fig. 44. — Gr. nat.
Épingles en bronze de la palafitte de Peschiera (Italie). Musée de Vienne.

durant l'âge du bronze, notamment dans les variétés à croix (fig. 42), à boutons ou à cônes (n°s 4 et 10, Pl. XX, et n° 5, Pl. XIXbis), puis dans celles à enroulement (Pl. XX) dont les analogues sont si nombreuses dans les palafittes de Peschiera (fig. 43 et 44) et dans les terramares du Modénais et du Reggianais, ainsi qu'à Hallstatt et dans quelques nécropoles italiennes comme celles de Vadena (fig. 45). On en a également trouvé des exemplaires en Allemagne et en Pologne (fig. 46 et 47).

La variété à représentations animales contient, sans contredit, les sujets les plus intéressants à tous les égards ; on y remarque des têtes formées de petits groupes d'ours et de mouflons (nos 6 et 7, Pl. XIX), puis des oiseaux (nos 4 et 5, Pl. XIX bis) et un cerf chassé par deux chiens (no 1, Pl. XX). Cette dernière

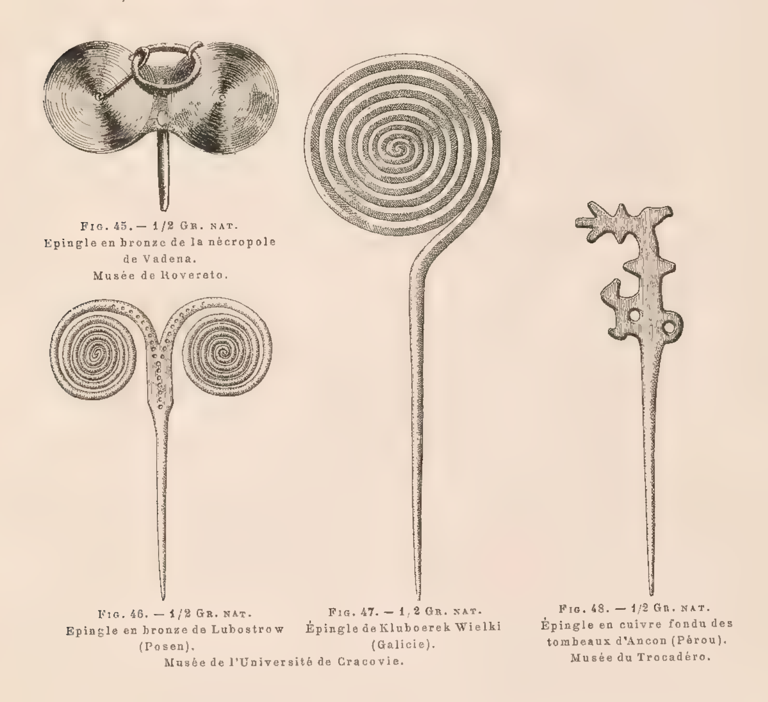


Fig. 45. — 1/2 Gr. nat. Épingle en bronze de la nécropole de Vadena. Musée de Rovereto.

Fig. 46. — 1/2 Gr. nat. Épingle en bronze de Lubostrow (Posen).

Fig. 47. — 1/2 Gr. nat. Épingle de Kluboerek Wielki (Galicie).

Musée de l'Université de Cracovie.

Fig. 48. — 1/2 Gr. nat. Épingle en cuivre fondu des tombeaux d'Ancon (Pérou). Musée du Trocadéro.

est fort curieuse et très rare ; la nécropole tout entière n'en a donné que deux exemplaires. Ces chaises rappellent celles que représentent certaines sculptures chaldéo-assyriennes[1]. M. Ber a rapporté des tombeaux anciens d'Ancon (Pérou) des épingles en cuivre (fig. 48) portant des représentations grossières d'animaux.

[1] Rawlinson, t. I, p. 225, 356, 516 et 523. — Perrot, *Chaldée et Assyrie*, p. 558.

Quant aux épingles spatuliformes ou à raquette, elles sont tout à fait spéciales à Koban. Formées, comme leur nom l'indique par une spatule ovale coupée carrément à sa partie supérieure qui est légèrement enroulée (n°s 1 et 7, Pl. XIX), elles

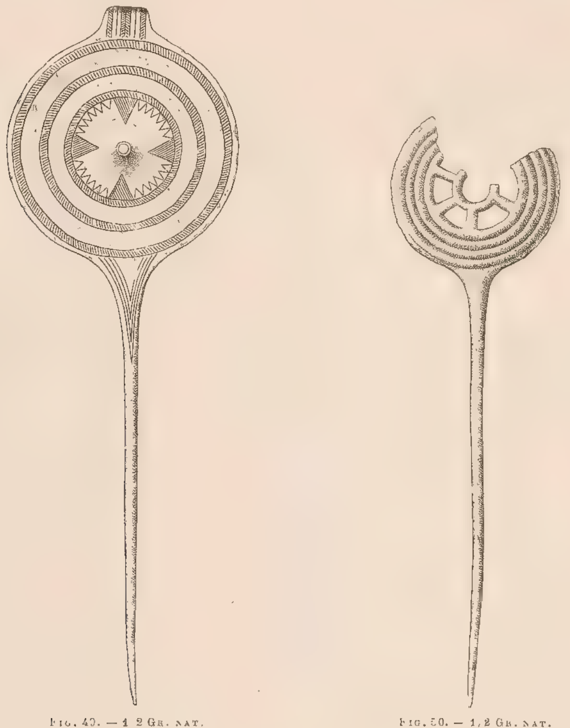


Fig. 49. — 1/2 Gr. nat.
Épingle en bronze de Feuersbrunn (environ de Wagram).
Cabinet des antiques Vienne.

Fig. 50. — 1/2 Gr. nat.
Épingle en bronze de Basse-Autriche.
Collection Franck, à Gratz

atteignent 5 à 10 centimètres de largeur sur 25 ou 30 de longueur, les tiges mesurant 15 à 20 centimètres. Ces spatules sont souvent réduites à de simples rubans de 5 à 10 millimètres de largeur (n°s 3 et 4, Pl. XIX). D'autres fois elles affectent une forme demi-circulaire ou trifoliée, tantôt unies (n° 5, Pl. XIX), tantôt

ornées de mamelons (n° 3, Pl. XIX bis) ou bien découpées à jour (n° 4, Pl. XIX bis). La disposition générale de ces pièces fait penser, ainsi que le remarque M. Virchow[1], aux miroirs étrusques ; mais il est certain qu'elles étaient bien des épingles de tête. Je les ai toujours trouvées par paires et placées sous la tête du défunt.

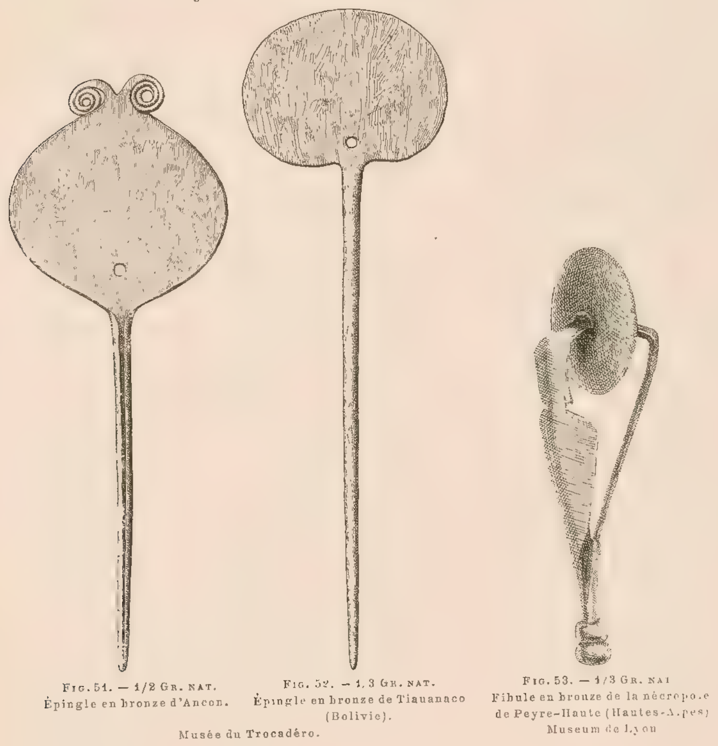


Fig. 51. — 1/2 Gr. nat. Épingle en bronze d'Ancon.

Fig. 52. — 1/3 Gr. nat. Épingle en bronze de Tiauanaco (Bolivie).

Musée du Trocadéro.

Fig. 53. — 1/3 Gr. nat. Fibule en bronze de la nécropole de Peyre-Haute (Hautes-Alpes) Museum de Lyon

Nulle part je n'ai vu des épingles pareilles à celles dites *à raquette tronquée*, mais il n'en est pas de même de la variété circulaire. Ces épingles ressemblent beaucoup à celles que l'on a trouvées en Autriche présentant des ornementations tantôt

[1] *Das Graberfeld von Koban*, etc., p. 33.

gravées (fig. 49) tantôt découpées à jour (fig. 50). C'est aussi à cette variété qu'appartiennent les épingles que l'on rencontre fréquemment dans la région de Mayence, de Stuttgardt ainsi qu'en Bavière. D'anciennes sépultures du Pérou ont donné des épingles identiques. On en voit dans plusieurs musées, notamment dans celui du Trocadéro (fig. 51 et 52). Par leur forme générale et leur position dans les tombeaux, ces épingles rappellent les fibules à spatule des nécropoles des Alpes françaises (fig. 53); on sait que ces fibules n'ont jamais été trouvées que sous la tête du défunt.

Fibules. — Cet ornement est certainement le plus répandu à Koban. Il n'y a pas de sépulture d'homme ou de femme qui n'en contienne au moins un exemplaire ; quelques-unes en ont donné jusqu'à six.

Toutes les fibules de cette nécropole se rapportent à deux types principaux, tous deux à arc et ne différant que par la courbure plus ou moins accentuée et renflée au centre, par l'ornementation et quelques autres particularités.

Nous désignerons ces deux types de fibule par les noms de *fibule à arc simple* et *fibule* en forme de *sangsue*. A côté viennent se ranger certaines variétés échappant à une détermination précise et que nous appellerons *fibules diverses*.

Les fibules de la première catégorie sont les plus communes, et ce sont celles aussi qui atteignent les plus grandes dimensions en même temps que les plus petites (Pl. XXI et XXII bis). Leur diamètre varie entre 2 et 18 centimètres. Toutes n'ont qu'un ressort et la tige ronde est décorée tantôt de dents de loup gravées (nos 1, 2, 3, Pl. XX), tantôt de nervures circulaires espacées (nos 4 et 5, Pl. XX) ou de nervures en torsades plus ou moins saillantes (no 2 et 4, Pl. XXII bis). Quelques-unes se rapprochent des fibules à côtes. Certaines de ces pièces sont ornées en outre, près du ressort, et du porte-aiguille, d'un ou quelquefois de deux renflements ou nœuds. C'est le même type que l'on retrouve à Kazbek dans la nécropole de Stepan-Tzminda (fig. 54).

J'ai depuis longtemps[1] appelé l'attention sur les ressemblances frappantes que présente ce type de fibules avec celles de Moncucco (fig. 55 et 56), de Bismantova (fig. 57) et d'autres localités hallstattiennes de l'Italie, Vadena et Golasecca (fig. 58), par exemple. On trouve aussi en Allemagne de pareilles fibules (fig. 59 et 60).

[1] Ernest Chantre, *Premier âge du fer*, p. 53 et suiv.

Depuis[1], j'ai montré également les rapports qu'elles présentent avec certaines formes de la première période d'Este et de Watsch (fig. 61, 62 et 63). Les fibules les plus simples de Koban sont donc semblables aux formes les plus anciennes des nécropoles hallstattiennes de l'Italie et de la Basse-Autriche.

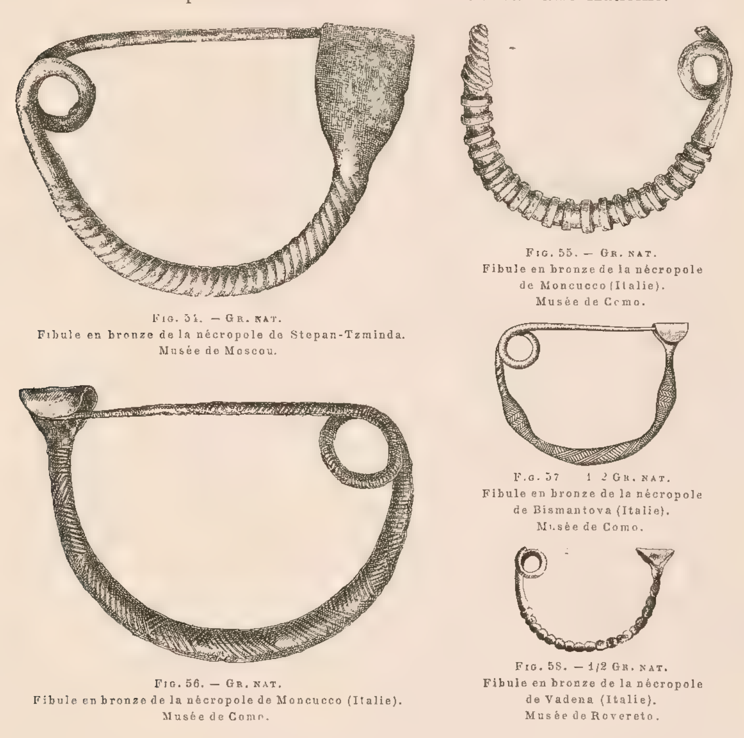


Fig. 54. — Gr. nat.
Fibule en bronze de la nécropole de Stepan-Tzminda.
Musée de Moscou.

Fig. 55. — Gr. nat.
Fibule en bronze de la nécropole de Moncucco (Italie).
Musée de Como.

Fig. 56. — Gr. nat.
Fibule en bronze de la nécropole de Moncucco (Italie).
Musée de Como.

Fig. 57. — 1/2 Gr. nat.
Fibule en bronze de la nécropole de Bismantova (Italie).
Musée de Como.

Fig. 58. — 1/2 Gr. nat.
Fibule en bronze de la nécropole de Vadena (Italie).
Musée de Rovereto.

La ressemblance est encore plus grande avec celle que M. l'abbé Pietro Kaer m'adresse de la Dalmatie (fig. 64), et qui, trouvée dans un tumulus de cette contrée, accompagnait le torques dont il a été question plus haut (fig. 33).

[1] Ernest Chantre, Étude sur quelques nécropoles hallstattiennes de l'Italie et de l'Autriche dans *Matériaux*, 3e série, t. Ier.

Les fibules de la seconde catégorie sont plus lourdes et presque toutes décorées de chevrons ou de lignes obliques coupées par de grandes courbes longitudinales. Comme dans l'autre catégorie, il en est quelques-unes qui sont ornées de nœuds à la base de la courbure, également fort variable (Pl. XXII). Chez les unes et

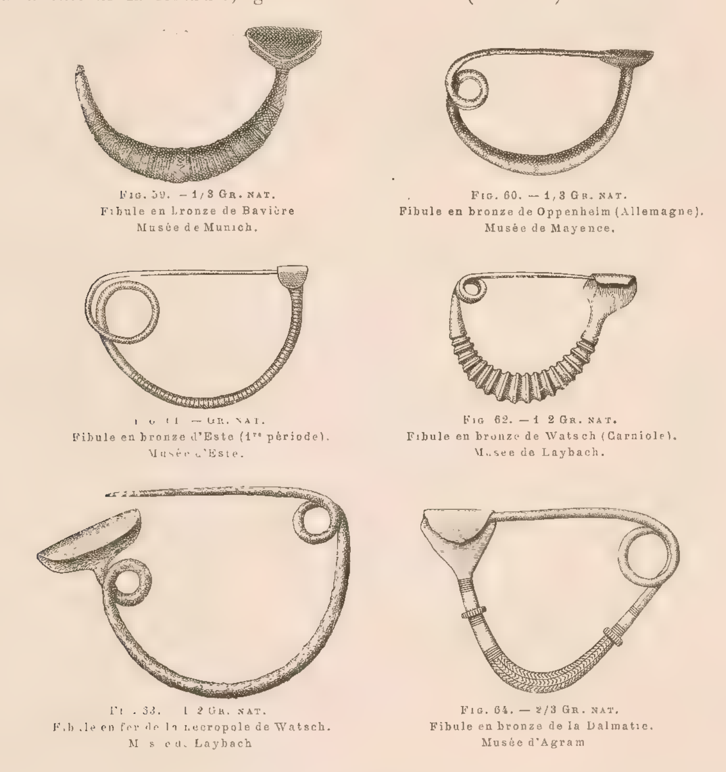


Fig. 59. — 1/3 Gr. nat.
Fibule en bronze de Bavière
Musée de Munich.

Fig. 60. — 1/3 Gr. nat.
Fibule en bronze de Oppenheim (Allemagne).
Musée de Mayence.

Fig. 61. — Gr. nat.
Fibule en bronze d'Este (1re période).
Musée d'Este.

Fig. 62. — 1/2 Gr. nat.
Fibule en bronze de Watsch (Carniole).
Musée de Laybach.

Fig. 63. — 1/2 Gr. nat.
Fibule en fer de la nécropole de Watsch.
Musée de Laybach

Fig. 64. — 2/3 Gr. nat.
Fibule en bronze de la Dalmatie.
Musée d'Agram

chez les autres, le porte-aiguille est rarement plus large que le diamètre maximum de la tige. C'est une particularité qui sépare les fibules de Koban de celles des autres localités qui leur ressemblent le plus, notamment de celles de l'Italie et de la Carniole.

C'est dans cette catégorie que l'on doit ranger certains spécimens qui font série à part, telle qu'une pièce (Pl. XXII, n° 4 et, fig. 65) admirablement décorée par trois têtes de bélier en relief. Cette ornementation rappelle la magnifique poignée de poignard garnie également de trois têtes de bélier. Ces deux objets proviennent du même tombeau, auquel appartient aussi la belle épingle dont la tête représente un cerf chassé par deux chiens.

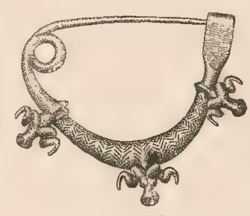


Fig. 65. — 1/2 Gr. nat.
Fibule en bronze de Koban.
Musée de Saint-Germain-en-Laye.

On peut rapprocher de ces fibules et de ces épingles ainsi décorées certaines pièces des nécropoles de Lucca à Bologne (fig. 66), d'Este (fig. 67), de Saint-Margarethen (fig. 68) et de Rovische (fig. 69), portant également des animaux en relief.



Fig. 66. — Gr. nat.
Fibule en bronze de la nécropole de Lucca à Bologne (Italie).
Musee de Bologne.

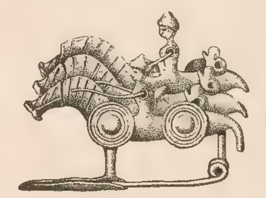


Fig. 67. — Gr. nat.
Fibule en argent de la nécropole d'Este (Italie).
Musée d'Este.



Fig. 68. — 1/2 Gr. nat.
Fibule en bronze de la nécropole de Saint-Margarethen.
Musée de Laybach.



Fig. 69. — 1/2 Gr. nat.
Fibule en bronze de Rovische (Carniole).
Musée de Laybach

Il reste à parler d'une pièce unique en son genre qui compte parmi les fibules à représentations animales les plus curieuses. C'est une tige de bronze ronde, recourbée trois fois sur elle-même et formant un serpent ondulant sur le crochet (Pl. XXIIbis, n° 7).

En présence des ressemblances si remarquables que l'on constate entre les fibules de Koban et celles de l'Italie particulièrement, on a pu se demander si le Caucase les tenait de l'Italie, ou bien si cette dernière les tenait du Caucase.

Quelques archéologues ont cru jadis que la fibule était d'invention italique ; mais, depuis que les découvertes de la Grèce sont mieux connues, depuis surtout que j'ai publié quelques-unes des trouvailles caucasiennes, on a dû abandonner cette hypothèse.

Il ne paraît pas douteux que la fibule, de même que la plus grande partie des vestiges de la civilisation dite hallstattienne, est originaire de la région transcaspienne.

Pendeloques. — Ces ornements dont la variété est si grande, et qui représentent de si curieux spécimens du goût artistique de Koban, sont assurément les objets les plus remarquables de la nécropole. La plupart de ces pendeloques sont massives, et toutes sont pourvues d'une bélière ou d'un trou de suspension.

Beaucoup devaient être portées suspendues à des chaînettes du genre de celle qui est figurée dans la planche XVII, et dont on a trouvé des débris plus ou moins considérables et variés dans les tombeaux. C'est généralement dans la région du bassin que se rencontrent ces pendeloques en nombre variant de deux à six.

Ces ornements, souvent aussi suspendus par des lanières, devaient servir de contre-poids à certains objets que les montagnards de l'époque portaient sans doute, comme maintenant, pendus à la ceinture.

Les pendeloques doivent être divisées en deux grandes catégories : celle des représentations animales ou série zoologique et celle des divers.

La série zoologique est des plus variées : on y remarque l'homme sous la forme de statuettes (Pl. XXVI). L'une (n° 1) est une figurine isolée dont la tête paraît appartenir à un art déjà avancé elle a les jambes cambrées et les pieds joints de façon à former une bélière ; l'autre (n° 2), un véritable ensemble, se compose de trois personnages, un homme et deux femmes, suspendus à un rectangle en torsades par une bélière fixée à la tête et un anneau en 8. Ce rectangle est muni d'une bélière centrale et il est orné, à chacune de ses extrémités, d'un canard comme la grande pendeloque du comté de Heves (fig. 70).

Au Caucase, les représentations humaines sont très fréquentes dans les nécropoles

de l'époque qui nous occupe. En dehors de Koban, nous les retrouverons surtout à

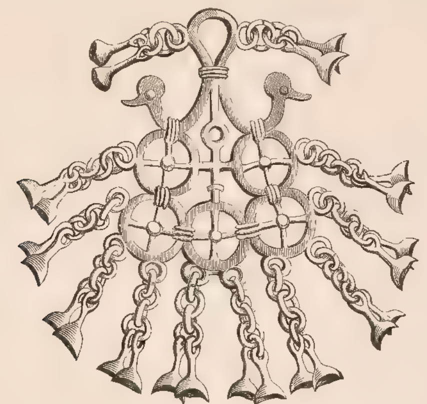


Fig. 70. — 1/3 Gr. nat. — Pendeloque en bronze du comté de Heves. Musée de Buda-Pesth.

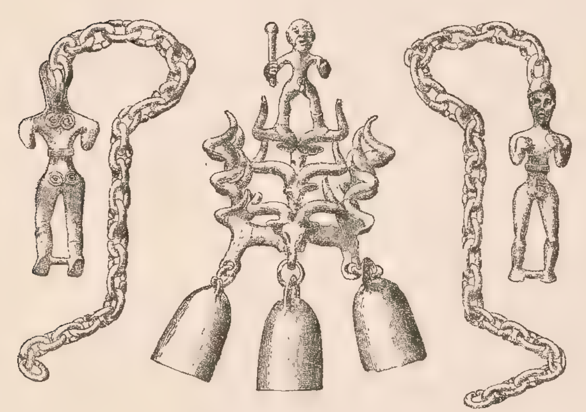


Fig. 71. — 1/3. Gr. nat. — Pendeloques en bronze, nécropole de Stepan-Tzminda. Musée archéologique de Moscou

Kazbek dans la nécropole de Stépan-Tzminda (fig. 71) et à Gori, ainsi que dans plusieurs localités du Daghestan et de la Digourie.

Ces statuettes rappellent celles de la Sibérie et de l'Oural [1], et aussi des figurines de la Sardaigne et des nécropoles bolonaises (fig. 72 et 73).

Ces magnifiques pièces font partie de la collection du colonel Olchewski.

L'homme est encore représenté par des mains ; l'une de ces pendeloques est très curieuse (Pl. XIXbis, n° 8) ; la partie antérieure est un prolongement de 6 centimètres fait d'une double torsade plate élargie en boucle au sommet, et est ornée de deux chiens courants, la gueule ouverte.

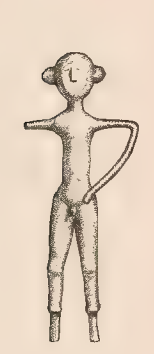


Fig. 72. — Gr. nat.
Pendeloque en bronze, fonderie de Bologne (Italie).
Musée de Bologne.

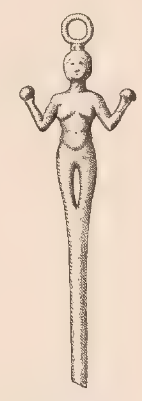


Fig. 73. — Gr. nat.
Pendeloque en bronze, nécropole de Lucca (Italie).
Musée de Bologne.



Fig. 74. — 1/6 Gr. nat.
Pendeloque en bronze à clou s d'or, de Vulci (Italie).
Musée Grégorien.

Une autre, conservée au Muséum de Vienne (Pl. XIbis, n° 11) dont l'extrémité de l'avant-bras est pourvue d'un anneau, est surmontée d'un carnassier, loup ou renard.

D'autres mains enfin, à quatre ou six doigts et de dimensions plus petites (Pl. XXVII, n° 10), sont tout simplement pourvues d'une bélière en forme de boucle allongée. Ce dernier type est fréquent dans les sépultures proto-étrusques de l'Italie centrale et méridionale (fig. 74); on en a trouvé notamment dans la nécropole de

[1] Aspelin, *Antiquités du nord finno-ougrien.*

Carpineto près Pisceno, associées à des pendeloques spirales ou ornées de têtes d'animaux.

A côté de ces objets appartenant au groupe humain, il faut signaler une petite jambe (Pl. XX bis, n° 9) pourvue d'une bélière en torsade, et ornée au niveau du genou d'un cygne ou d'un canard.

Les carnassiers sont représentés par l'ours (Pl. XXV, n° 11), le renard (Pl. XI bis, n° 7), le loup (Pl. XXVI, nos 10 et 11) ; des têtes de porc sont fréquemment reproduites (Pl. XXV, nos 9 à 22), mais l'animal complet est rare ; les deux pièces les plus remarquables en ce genre sont celle de M. Olchewski (Pl. XXVI, n° 9) et celle du Musée de Vienne (Pl. XI bis, n° 8).

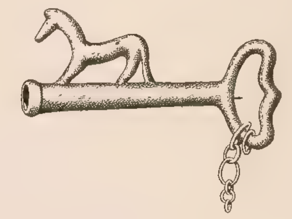


Fig. 75. — 1/2 Gr. nat.
Pendeloque ou sistre en bronze de la nécropole d'Este (Italie). IIIe période. Musée d'Este.

Le cheval n'a pas été trouvé souvent à Koban; celui que j'ai recueilli (Pl. XXIV, n° 11) est pourvu d'un anneau sur le garot.

Comme la plupart des objets de ce genre découverts si souvent en Italie (fig. 75), en Carniole (fig. 76 et 77), en Styrie et même jusqu'en Sibérie[1], celui-ci représente un animal trapu dont la tête est grosse et longue et le cou garni d'une crinière.

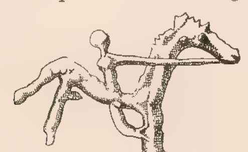




Fig. 76. — 3/4 Gr. nat Fig. 77 3/4 Gr. nat.
Appliques en plomb des tumulus de Frög, près Rosegg (Carniole).
Muséum de Vienne.

Un petit animal que l'on peut qualifier de tapiroïde à cause de ses oreilles et du prolongement de son museau (Pl. XXIV, n° 12) peut être rapproché de l'éléphant ; on a sans doute voulu représenter la trompe du proboscidien par ce prolongement facial.

[1] *Antiquités du nord finno-ougrien.*

Le bœuf n'est pas plus commun que le cheval ; un exemplaire de cet animal appartenant à la collection du Muséum de Vienne (Pl. XI bis, n° 10) a le corps allongé et paraît appartenir à un sujet adulte et de grosse race ; un autre conservé au Musée de Saint-Germain (Pl. XXIII, n° 12) est plus trapu et plus jeune.

Les capridés sont représentés par quelques têtes aux cornes élancées (Pl. XXIV, nos 2 et 3) ; un petit animal (Pl. XXVI, n° 3) pourvu de cornes légèrement retournées aux extrémités, peut être rapporté à un égagre ainsi qu'une tête (Pl. XI, n° 12) sur laquelle on a voulu indiquer des nodosités par deux lignes de points gravés.

Les ovidés sont certainement les animaux les plus fréquemment représentés à Koban ; mais, comme pour l'ornementation des poignards, des fibules, des épingles, etc., ce ne sont que les têtes de ces mammifères qui ont été reproduites



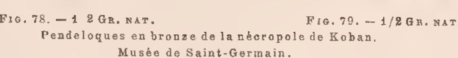


Fig. 78. — 1/2 Gr. nat. Fig. 79. — 1/2 Gr. nat.
Pendeloques en bronze de la nécropole de Koban.
Musée de Saint-Germain.

en pendeloques. La planche XXIII tout entière montre la diversité des types de cet ornement dont on trouve au moins un exemplaire dans chaque tombeau. De même que les fibules, ces sortes de pendeloques se rencontrent le plus souvent par paires. Plusieurs de ces têtes d'ovidés, que l'on peut rapprocher des *tours* ou mouflons actuels du Caucase *(Ovis Pallasii)*, ont les cornes très développées et les yeux saillants ; quelques-unes ont, sur le haut du museau, un bouton rappelant la verrue de Boudha (fig. 78). Un certain nombre de ces mouflons ont la plus grande ressemblance avec l'*Ovis Ammon* et l'*Argali* de l'Asie centrale.

Une pendeloque (Pl. XXVI, n° 4) de la collection Olchewski, faite en torsades et garnie d'un gros anneau, doit être rapportée à l'un de ces ovidés ; c'est l'exemplaire le plus complet montrant le corps entier de l'animal.

Les cervidés, moins nombreux que les ovidés, sont représentés le plus souvent au complet (Pl. XXV, nos 1 à 7). Les uns sont pourvus de bélière (fig. 79), les autres sont percés de part en part d'un trou à la hauteur de l'épaule.

On a voulu reproduire des cerfs de tous les âges ; tandis que les uns sont petits et n'ont qu'un andouiller, les autres sont plus grands et en ont jusqu'à six.

Une pendeloque (Pl. XXVI, n° 5), de la collection Olchewski, faite en torsades comme le mouflon de la même planche (n° 4) semble être l'image d'un cerf. Cette pièce et la précédente sont uniques, je crois, en leur genre.



Fig. 80. — 1 2 Gr. nat.
Diadème en or de Novo-Tcherkesk.
Musée de l'Ermitage à Saint-Pétersbourg.

Quelquefois, des massacres isolés de cerfs ont été représentés pour constituer des pendeloques, mais ces pièces sont rares. Le goût des représentations animales sous formes de mammifères, cervidés et capridés, s'est maintenu au Caucase et dans les régions voisines jusqu'aux temps historiques. Un superbe diadème en or, trouvé à Novo-Tcherkesk sur le Don, et orné de perles, de cabochons et d'un camée d'origine grecque, est garni, à la partie supérieure de petits cerfs et de capridés très analogues à ceux de Koban[1] (fig. 80).

On retrouve dans les motifs choisis pour les pendeloques quelques-uns des

[1] F. de Lasteyrie, *Histoire de l'orfèvrerie*, p. 68, fig. 10. Paris, Hachette, 1875.

sujets que nous avons signalés en champlevé sur les plaques-agrafes. Mais la plupart de ceux que l'on observe en relief sont mieux finis que leurs congénères gravés, et la variété des types reproduits est moins grande.

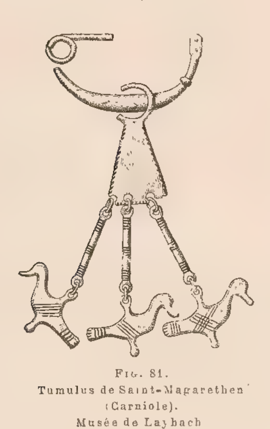


Fig. 81.
Tumulus de Saint-Margarethen (Carniole).
Musée de Laybach

Les oiseaux sont moins fréquemment représentés isolément même sous forme de pendeloques, qu'ils ne l'ont été pour l'ornementation d'un certain nombre d'objets. On remarque cependant un canard garni d'un anneau du côté du bec (Pl. XI bis, n° 9).

Une autre pendeloque (Pl. XX bis, n° 8) est formée de deux corps de cygnes réunis par une bélière en torsade. Le numéro 14 de la planche XXIV montre une grande pendeloque faite d'une croix surmontée d'un anneau de suspension ; à chaque extrémité des branches de la croix est fixé par un anneau en 8, un oiseau aux ailes ouvertes.

Il y a lieu de remarquer combien est caractéristique de l'époque de l'apparition du fer, ce genre d'ornementation dans lequel le cygne ou le canard sont employés sous forme de

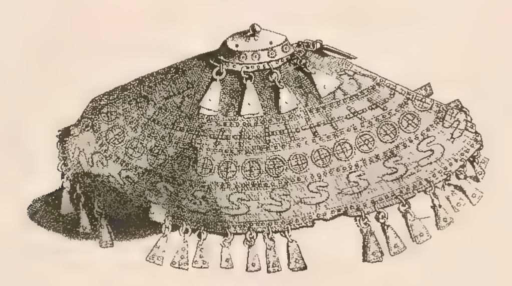


Fig. 82. Casque en bronze de Klein-Glein (Styrie).
Musée de Gratz.

pendeloques, comme à Watsch et Saint-Margarethen, en Carniole (fig. 81) ou simplement comme garniture repoussée ou gravée comme à Este, à Bologne, à

Hallstatt, à Klein-Glein (fig. 82), à Watsch (fig. 83), et ailleurs dans le centre de l'Europe, puis à Nackhalle-Halland dans le nord (fig. 84).

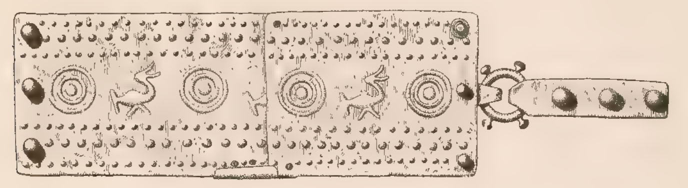


Fig. 83. — 1/2 Gr. nat. — Ceinture en bronze de la necropole de Watsch (Carniole). Musee de Laybach.

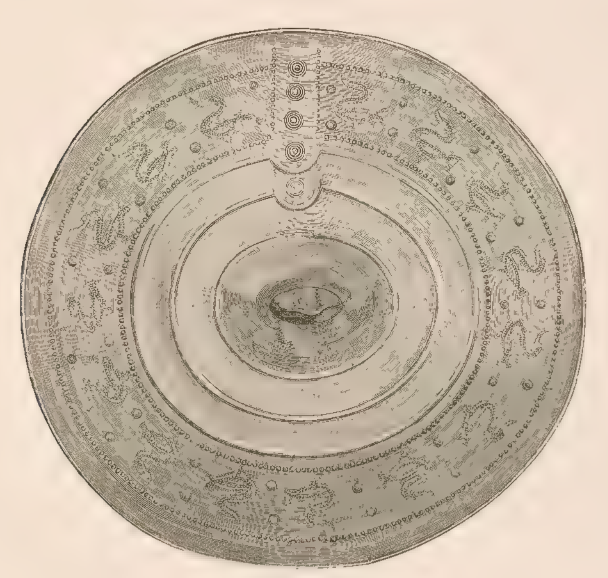


Fig. 84. — 1/6 Gr. nat. — Bouclier en bronze repoussé, Nackhalle-Halland. Musée archéologique de Stockholm

A côté de ces pièces qui peuvent être sûrement considérées comme des images de volatiles, il convient de parler de certaines pendeloques dont les formes ne sauraient être rapprochées d'aucun autre animal, mais qu'il est difficile, néanmoins, d'appeler

des oiseaux (Pl. XXIV, nos 5 à 10). Ces sujets sont pourvus d'une queue triangulaire assez large, ont le corps perforé transversalement et la tête munie d'oreilles plus ou moins longues, et même de cornes (n° 7). Il convient de rapprocher des représentations d'oiseaux certaines pièces découvertes en France (fig. 85) et en Carniole (fig. 86).



Fig. 85 — Gr. nat.
Agrafe en bronze de la fonderie de Larnaud (Jura).
Musée de Saint-Germain.



Fig. 86. — Gr. nat.
Applique en plomb des tumulus de Frög, près de Rosegg (Carniole)
Muséum de Vienne

Les poissons que je n'aurais pas tenté de déterminer, mais que l'on a voulu rapporter à des esturgeons, sont pourvus de deux nageoires dorsales et de deux abdominales, ont une queue largement développée et une bélière à l'extrémité du museau (Pl. XXbis, nos 6 et 7, et Pl. XXIV, n° 15). Une vertèbre de poisson a été prise pour motif de pendeloque (Pl. XXVII, nos 4 et 5); elle est ornée sur les bords d'une torsade et pourvue d'une bélière transversalement à l'axe des concavités.



Fig. 87 1/2 Gr. nat
Pendeloque en bronze palafitte de Meringue
Collection du Dr Gross.

Les crustacés sont représentés par de simples pattes d'écrevisses (Pl. XXIV, nos 17 et 18) suspendues à une boucle en torsade.

La série des divers est intéressante, bien que moins nombreuse que celle des représentations animales. On y remarque d'abord des clochettes ou grelots (Pl. XXVII, nos 1 et 9) rappelant ceux des palafittes suisses (fig. 87), puis des sphères surbaissées creuses, avec trou central (n° 7), des bâtonnets pourvus d'une bélière en torsade (n° 7) et des anneaux (nos 2 et 3). On doit citer encore de petits peignes (Pl. XXVI, n° 12) semblables à ceux de l'Italie, de la Scandinavie et à ceux des tumulus du Jura, ainsi que des croix à trois ou quatre branches percées d'un trou central (Pl. XXIX, nos 22 à 28) avec des extrémités carrées ou arrondies.

Parmi ces dernières nous devons signaler un certain nombre de croix de Malte (nos 27 et 28).

Ces objets, de même qu'un astragale d'un petit ruminant et une sorte de croissant percé d'un trou, pourraient être également classés parmi les garnitures de collier (nos 29 et 30).

Tubes. — Cette catégorie d'objets de parure est des plus variées.

Les tubes sont de deux sortes, les uns faits de fils de bronze triangulaires ou légèrement convexes enroulés en helice (Pl. XXIX, nos 1 à 8); leur diamètre est fort variable. Les autres sont faits de feuilles minces de bronze enroulées et varient également de longueur et de diamètre. Les plus longs ont 9 centimètres avec un diamètre de 14 millimètres tandis que les plus petits, et les plus nombreux aussi, n'ont que 2 centimètres de longueur sur 2 à 3 millimètres de diamètre.

La destination de ces objets est assez difficile à comprendre. Pourtant, comme on en a rencontré souvent près du cou, on peut supposer qu'ils ont pu, en partie, entrer dans la composition des colliers.

Des tubes de ce genre ont été trouvés également dans d'autres nécropoles du Caucase, celle de Gori, par exemple. Ils ne sont pas rares non plus dans les tombeaux des Alpes autrichiennes.

En ce qui concerne les tubes unis de plus petites dimensions, ils ont pu aussi servir d'ornement, mais non plus comme partie de collier, car on les trouve le plus souvent mêlés aux phalanges, ce qui ferait croire que le défunt les tenait dans la main.

Perles. — Les perles sont de forme et de substances fort diverses. Les unes, les plus nombreuses, sont en agate cornaline, les autres sont en bronze, en jayet, en spath calcaire, en pâte vitreuse et en verre.

Les perles de cornaline ont été trouvées par centaines. Chaque tombeau en renferme quinze à vingt placées près du cou et souvent mêlées à des perles d'autres substances. Le travail de ces perles est assez rudimentaire ; la régularité de la forme n'est pas toujours parfaite, et les trous portent les traces d'un perforage primitif, car ils ont toujours la forme d'un sablier ; toutefois la périphérie est polie, travail fort difficile aussi pour l'époque.

Les types de ces perles sont variés; il en est de complètement sphériques, tandis que d'autres sont coniques, cylindriques ou même plates (Pl. XXVIII, n°s 13, 14, 16 et 17). Beaucoup affectent la forme d'olive ou de noyau de datte.

Mais d'où les habitants de Koban pouvaient-ils tirer cette cornaline dont ils ont fait un si grand usage? N'existe-t-elle pas au Caucase? Bayern nous apprend qu'elle y est fréquente, surtout au sud de la Koura, en Arménie, dans le district d'Atkhalzikh près de Mamuli et près d'Helenendorf. Mais comme on ne trouve pas plus dans ces régions qu'à Koban les débris de fabrication de ces objets, on peut se demander si l'on ne devrait pas chercher leur origine en Babylonie, où l'on en a trouvé de semblables, ainsi qu'on peut le voir dans la plupart des collections assyriennes.

Les perles de bronze sont moins fréquentes que celles en cornaline; comme celles-ci, elles affectent les formes sphérique, cylindrique plus ou moins accentuées ou bien encore aplaties et presque discoïdales (Pl. XXIX, n°s 12 à 18).

Le jayet, cette matière si caractéristique de l'époque hallstattienne, surtout des tombes de la Suisse, du Jura et de la Franche-Comté, a été quelquefois employé, à Koban pour fabriquer des perles de collier. Sa belle couleur noire alliée au rouge de la cornaline, au blanc, au bleu et au jaune de la verroterie, avait dû le faire rechercher par ces populations chez qui le goût artistique était si développé. Les perles de jayet ont à peu près la forme des précédentes, dont elles dépassent, du reste, le volume (Pl. XXVIII, n° 15). Bayern a trouvé cette substance employée comme perle ou autres ornements à Samthavro, et il la croit originaire du Caucase. Il existe encore actuellement, en effet, aux environs de Koutaïs, un atelier pour la taille du jayet provenant de la région.

Les perles en spath calcaire sont plus rares encore que celles en jayet; elles sont d'un blanc grisâtre, avec une surface rugueuse, produit de la décomposition superficielle.

Quant aux perles en pâte vitreuse ou émaillée, elles sont généralement sphériques et de couleur bleue, jaune ou verte, souvent rubannées en deux nuances alternantes (Pl. XXVIII, n° 12). Quelques-unes sont ornées d'incrustations de bandes ou cercles de coloration variée. Aucune de ces perles ne porte des incrustations colorées en relief comme on en trouvera à Komounta. De la même substance

est également un scarabée bleu clair, pièce unique, je crois (Pl. XXVIII, n° 1) qui, si elle n'est pas assyrienne, est égyptienne certainement.

Nombre de collections assyriennes et égyptiennes possèdent des perles du genre de celles que je décris. Il n'y a donc rien de surprenant à les faire venir de ces pays ; car, de même que le travail de la taille et du polissage de la cornaline, celui des perles vitreuses devait certainement appartenir à une civilisation plus avancée que celle de Koban. Une perle oblongue (Pl. XXVIII, n° 7) en verre bleu rayé de jaune et de blanc rappelle celles que l'on recueille dans les nécropoles proto-étrusques de Bologne, ainsi que certains petits vases dit gréco-égyptiens des sépultures les plus anciennes de ces nécropoles.

On les retrouve également dans les tombeaux de Hallstatt, de la Carniole et ailleurs dans l'Europe centrale. Tout le monde sait que ces sortes de perles en pâte de verre colorée, déjà connues des Assyriens et des Égyptiens, ont continué à être employées par les Grecs et les Romains. C'est par centaines qu'on les rencontre dans les nécropoles mérovingiennes de la Bourgogne et de la Champagne.

Il est intéressant enfin de constater que de nos jours on fabrique encore à Venise des perles absolument identiques à celles de nos tombeaux anciens de l'Orient et de l'Occident. Ces objets de parure, groupés en colliers, font partie des pacotilles destinées aux populations de l'Afrique centrale, et sont vendus par milliers à Londres, à des prix très bas.

Les perles en pâte de verre ne peuvent donc pas être considérées comme objets caractéristiques parmi les pièces composant les mobiliers funéraires de nos nécropoles du premier âge du fer, et cela aussi bien en Europe qu'en Asie.

La plupart des perles découvertes à Koban s'effritent en séchant à l'air, peu de temps après leur exhumation. Elles ont dû être employées très communément, et leur nombre devait être plus grand qu'il ne paraît, beaucoup ayant disparu de cette manière.

Les perles en verre ordinaire sont vertes ou bleues, et l'irisation qui les recouvre à peu près toutes leur donne une teinte presque uniforme et d'un aspect agréable. Ces perles, les bleues du moins, sont semblables à celles de toutes les sépultures hallsttatiennes de l'Occident où partout elles apparaissent avec les premières traces du fer. D'une production plus simple, elles ont pu être faites sur place sans que nous retrouvions des traces de fabrication.

Les perles d'ambre sont rares, car sur près de six cents échantillons de natures diverses, où dominent cependant celles de cornaline et de bronze, que j'ai recueillis à Koban, je n'en ai trouvé que trois, l'une d'elles brisée. M. le professeur Virchow et le Musée de Vienne ont également obtenu deux exemplaires de ces perles d'ambre. Les deux pièces que j'ai pu conserver (Pl. XXVIII, n°s 8 et 9) sont ovales et plates, leur couleur paraît rougeâtre, car la patine qui les recouvre est épaisse.

L'origine de cet ambre a, comme chacun le sait, une grande importance, puisqu'il est à peu près certain que cette substance précieuse a servi en quelque sorte de monnaie aux commerçants de la Baltique, dans leurs relations avec le sud et l'orient de l'Europe, peut-être même avec l'Asie.

Est-il caucasien ? Est-il étranger ? D'où vient-il ?

Bayern m'écrivait[1] avoir trouvé de l'ambre près de Tiflis, dans les lignites de Kodjor. Cette découverte, intéressante au point de vue minéralogique, ne prouve pas que l'ambre de Koban provienne du Caucase même, et ce fait paraîtra plus improbable encore si l'on tient compte de l'extrême rareté de ces perles dans la nécropole.

En Égypte et en Chaldée, l'ambre ne semble pas avoir été beaucoup utilisé. Ce n'est donc pas là qu'il faut chercher l'origine des quelques grains trouvés à Koban.

Faut-il en attribuer l'importation au commerce phénicien, si souvent invoqué par les classiques pour expliquer bien des choses de l'antiquité ? A l'époque où florissait la civilisation de Koban et d'Hallstatt, les navigateurs sidoniens avaient déjà, sans doute, de nombreuses relations commerciales soit avec les habitants des côtes de la mer Noire, soit avec les populations de l'Europe méridionale et occidentale. Ces dernières commençaient à connaître l'ambre, ainsi que le prouvent les trouvailles faites à Bologne, à Villanova, à Hallstatt même. Que cet ambre des nécropoles du premier âge du fer provienne du littoral de la mer Baltique, comme le veulent MM. Virchow, Stolpe, Pigorini, Wiberg, Boyd-Dawkins[2] et d'autres, ou qu'il ait été recueilli dans les riches gisements de l'Italie centrale et de la Sicile, opinion soutenue

[1] *Notes manuscrites*, 1883.

[2] Congrès international d'anthropologie et d'archéologie préhistoriques. *Compte rendu de la 7e session*, t. II, p. 778 et suiv. Stockholm, 1874.

par MM. Capellini et Cazalis de Fondouce [1], on peut également soutenir que ce sont les Phéniciens qui l'ont transporté des ports de la Méditerranée dans les régions où on le trouve épars. Néanmoins, et quelque plausible que soit cette hypothèse, on ne doit pas se dissimuler qu'elle n'est appuyée jusqu'ici d'aucune preuve sérieuse, et qu'elle a contre elle le souvenir du discrédit lamentable où est tombée la théorie du regretté Nilsson touchant le rôle des Phéniciens dans l'introduction du bronze en Europe.

S'il était démontré que l'ambre découvert dans les tombeaux de Koban est originaire des provinces succinifères de la Baltique, on pourrait en rattacher l'introduction à cette route orientale du commerce préhistorique que suivirent plus tard en la jalonnant de monnaies grecques, puis romaines, les intermédiaires entre le Nord et les florissantes colonies helléniques de la mer Noire. Cette voie d'échanges a été esquissée par M. Wiberg [2]; elle suivait le fleuve Ingul, puis le Dniepr jusqu'aux environs de Kiew, gagnait le Pripetz, le Narev supérieur, l'Angerap, le Pregel, et de là la Vistule et le Sameland prussien, cette *Baltia* des anciens.

Une autre considération qui peut avoir son importance, ainsi que l'a très bien démontré M. Meyer dans sa récente étude sur Hallstatt [3], c'est la comparaison chimique de l'ambre des trouvailles préhistoriques avec celui des divers gisements proposés comme lieux d'origine. M. O. Helm, chimiste à Dantzig, a pris comme base la proportion d'acide succinique que dégage l'ambre à la distillation. Celui des formations tertiaires du Sameland donne une proportion de 4,2 pour 100. La proportion est, paraît-il, la même pour le succin naturel de la Roumanie et pour l'ambre ouvré des tombeaux d'Hallstatt. L'ambre des gisements italiens et siciliens ne dégage, au contraire, d'après le même auteur, aucun acide succinique, tandis que celui des nécropoles de Bologne et de Villanova en produit une notable quantité, ce qui tendrait à prouver que l'on doit chercher ailleurs qu'en Italie le lieu d'origine de l'ambre utilisé dans les temps préhistoriques. En dépit de l'état encore rudimentaire des recherches faites dans cette direction, il m'a paru intéressant de connaître la proportion d'acide succinique produit par l'ambre de Koban, et j'en ai confié, dans ce

[1] *Compte rendu du Congrès de Stockholm, loc. cit.*
[2] *Ibid*, p. 793.
[3] *Das Gräberfeld von Hallstatt*, p. 16 et suiv. In-4° de 18 pages avec 2 planches. Dresde, 1885.

but quelques fragments à M. le Dr Cazeneuve, professeur à la Faculté de médecine de Lyon, qui a bien voulu les analyser. Malheureusement le peu de matière que j'ai pu mettre à sa disposition n'a pas permis de doser avec certitude les produits de la distillation, parmi lesquels l'acide succinique s'est trouvé assez abondant.

Ces résultats m'engagent donc à me ranger à l'avis de M. Meyer, et à accorder à l'ambre de Koban une origine baltique. C'est une opinion vers laquelle des raisons d'ordre purement archéologique m'avaient du reste déjà entraîné.

Coquilles et dents percées. — A côté des perles d'origine minérale, il convient de citer quelques objets de nature animale, coquilles, astragales et dents percées ayant aussi concouru à la composition de colliers.

Des fragments de plusieurs coquilles brisées ont été trouvés dans les tombeaux de Koban, mais la forme la plus intéressante est celle que l'on désigne sous le nom de *Cyprea moneta* (Pl. XVIII, nos 3 et 4). On sait toute l'importance de ce mollusque, que l'on rencontre jusque dans l'océan Indien ; en Syrie, il est employé dans l'ornementation des harnais de cheval ou de chameau; dans l'Afrique orientale, il sert à la décoration de divers objets de toilette ou d'usage domestique, tandis que sur la côte occidentale, il est recueilli soigneusement pour être employé comme petite monnaie divisionnaire; de là son nom de *Cyprea moneta*.

A Koban, où l'on n'en a trouvé que deux ou trois exemplaires, elle n'a pas dû servir à un usage de ce genre ; sa rareté pourtant doit faire supposer que c'était un objet précieux.

Des astragales de mouton percés transversalement ont été recueillis quelquefois aussi parmi les perles ainsi que des incisives percées de mouton, de bœuf et de cheval (Pl. XXVIII, nos 5 et 6).

Cabochons, boutons et appliques. — Les boutons si fréquents dans les temps modernes, n'étaient pas très communs à Koban, tous les tombeaux n'en contiennent pas. Leurs formes et leur grandeur sont très diverses ; depuis le type à rosace (Pl. XXX, no 1 à 3), on trouve tous les types plus ou moins convexes et plus ou moins coniques (nos 4 à 13).

Il faut remarquer ensuite les types en losange (nos 14 à 17) dont quelques-uns atteignent de très petites proportions.

Tous sont pourvus d'une bélière formée d'un barreau transversal, ce qui les distingue en partie des appliques, qu'il est impossible d'éloigner des boutons.

Deux boutons-appliques en étain (n°s 19 et 20) ont des bélières ordinaires.

On doit citer encore les boutons en forme de calice de fleur ou clochette percée au centre (n°s 21 et 23.).

Les appliques, très variables de grandeur (leur diamètre oscille entre 0^{m},05 et 0^{m},005), ne se rapportent qu'à deux types, cupule isolée (n°s 24 à 28) et cupules jumelles (n°s 29 à 30). Toutes sont percées de trous sur les bords de façon à être cousues sur une étoffe.

La destination de ces cupules-appliques est pour moi certaine, car je les ai toujours trouvées dans la même situation, c'est-à-dire autour de la tête ou sur le crâne même : c'étaient donc des garnitures cousues sur des coiffures.

A côté des appliques, il convient de placer de petites feuilles de bronze coupées en losange, repliées en équerre et percées d'un trou. Tout d'abord, on est porté à voir dans ces pièces des garnitures d'angle de boîte ; mais, toute vérification faite, le trou placé à l'angle même serait impropre à cet usage Il y a peut-être lieu de les rapprocher de certaines garnitures de sistres placées à l'extrémité d'une chaîne comme en emploient encore certains peuples orientaux.

—

USTENSILES

Mors de bride. — Cet appareil qui, durant l'âge du bronze, affirme la domestication du cheval, dont l'origine remonte certainement aux temps néolithiques, se trouve parmi les objets divers provenant de Koban.

Je n'en connais que quatre exemplaires complets, mais il en existe beaucoup de fragments qui permettent de porter leur nombre à une dizaine.

Comme l'étude de ces mors mérite une attention toute particulière, j'ai cru devoir m'adresser à un spécialiste pour en avoir une description complète et raisonnée. C'est à M. le Dr Charvet, de Grenoble, qui s'est adonné depuis longtemps aux recherches hippologiques, et l'un des savants les plus compétents en la matière, que je dois ces renseignements [1].

La plupart des mors de Koban se rapportent aux deux types figurés dans la planche XXX bis.

Le premier (n° 1) a deux branches mobiles se terminant symétriquement à droite et à gauche à l'extrémité supérieure par un renflement en forme de gland aplati, et vers le bas en une forme effilée, et dirigée en arrière. Chaque branche porte

[1] B. Charvet, *Notes manuscrites*, 1884.

quatre anneaux, trois du côté antérieur, dont celui du milieu reçoit l'anneau de maille du canon de ce côté ; et un seul sur le bord postérieur et en face du précédent qui reçoit l'anneau de maille de la tige du porte-bouton. A première vue, l'on croirait que ces mors ne devaient avoir ni dessus ni dessous. Cependant, la terminaison ornementale de la feuille en arrière porte à croire qu'elle terminait l'extrémité inférieure de cette branche.

Dans ce cas l'extrémité inférieure de la bride nommée montant de têtière entrait dans le trou supérieur et y était fixée au moyen d'un nœud à la mesure voulue, pour que les canons du frein portassent exactement sur les gencives ou barres et à la commissure des lèvres. Le trou antérieur et inférieur faisait alors l'office de recevoir de droite à gauche un lien qui représentait une fausse gourmette et empêchait le cheval de saisir la branche inférieure avec les lèvres, d'abord, avec les dents ensuite. C'est pour obvier encore à cet inconvénient que cette extrémité feuillée a été rejetée en arrière.

Ces branches, outre ces divers emplois, devaient servir aussi à retenir les canons fixées contre la commissure des lèvres, les empêchaient de sortir de leur position quand le cavalier tirait sur les rênes latéralement en dehors et éloignait l'encolure du cheval, inconvénient auquel on ne pouvait remédier que difficilement avec les autres types de mors plus simples.

Le second mors figuré (n° 2) est un simple bridon avec deux porte-boutons disposés pour recevoir la rêne qui s'y fixait par une boutonnière de chaque côté.

Les autres pièces (n°s 3 et 4) de la même planche doivent être rapportées à des montants du genre de ceux du numéro 1.

Quelquefois ces montants étaient en os ou en bois de cerf du genre de celui qui est figuré dans la planche XX (n° 10). Il est, je crois, unique à Koban et semblable à ceux que l'on a découverts dans les palafittes de Mœringen et de Grésine. On le conserve au Muséum de Vienne.

Le numéro 5 de la planche XXXbis montre un frein brisé par le milieu par un anneau de mailles et portant des torsades en relief qui devaient augmenter encore l'action déjà plus grande que celle que l'on obtient avec des freins unis et surtout d'une seule pièce. Grâce à cette disposition, le cavalier peut en effet maintenir plus facilement sa monture, car en pressant sur les rênes pour arrêter ou ralentir son allure, il fait

plier les canons en V, la pointe en avant ; de cette façon on obtient une plus forte

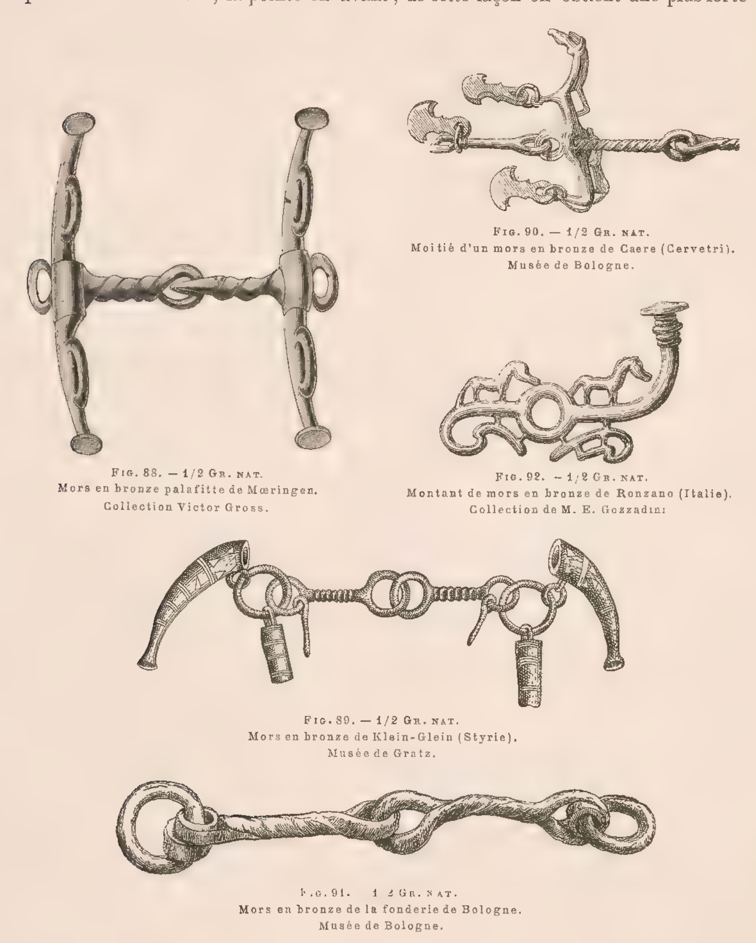


Fig. 88. — 1/2 Gr. nat.
Mors en bronze palafitte de Mœringen.
Collection Victor Gross.

Fig. 90. — 1/2 Gr. nat.
Moitié d'un mors en bronze de Caere (Cervetri).
Musée de Bologne.

Fig. 92. — 1/2 Gr. nat.
Montant de mors en bronze de Ronzano (Italie).
Collection de M. E. Gozzadini.

Fig. 89. — 1/2 Gr. nat.
Mors en bronze de Klein-Glein (Styrie).
Musée de Gratz.

Fig. 91. — 1/2 Gr. nat.
Mors en bronze de la fonderie de Bologne.
Musée de Bologne.

pression sur les gencives ou barres. Les torsades augmentent encore l'action de ces canons brisés mobiles si le cavalier exerce, outre cette pression, un mouvement de

va-et-vient qu'on appelle *scier de la bride*. On comprend que le cheval doit céder sous l'influence de la douleur causée par le frottement de ces aspérités sur les barres.

Cherchant à rattacher les chevaux auxquels étaient destinés ces mors à quelque type connu, M. Charvet est disposé à les rapprocher des races kurdes ou turcomanes, c'est-à-dire des races ayant une large mâchoire, plutôt qu'aux chevaux arabes. Ceux-ci n'ont guère que quelques centimètres d'embouchure tandis que ceux de Koban atteignent 12 centimètres; mesure qui est également celle des races asiatiques desquelles il les rapproche.



Fig. 93. — 1/2 Gr. nat.
Mors en bronze de Ronzano (Italie).
Collection de M. le comte G. Gozzadini.

Dans leur ensemble, ces mors présentent les plus grandes ressemblances avec ceux que l'on a découverts dans les palafittes de Mœringen au lac de Bienne (fig. 88), avec des objets montrant déjà cette influence étrangère qui devait transformer la civilisation des lacustres peu avant leur disparition.

On trouve aussi de grands rapports avec ces mors dans les quelques spécimens découverts en Suisse, en Bavière, en Styrie et en Carniole, notamment sur celui de Klein-Glein (fig. 89).

C'est surtout avec ceux qui ont été recueillis en Italie à Veruchio, près de Rimini, à Ramonte, à Caere (Cervetri) (fig. 90) et dans la fonderie de Bologne (fig. 92) à Corneto, puis avec ceux de Ronzano (fig. 92 et 93) si bien décrits par M. le comte Gozzadini[1].

[1] G. Gozzadini, *De quelques mors de cheval italiques et de l'épée de Ronzano, en bronze.* In-4° de 43 pages, avec 4 planches. Bologne, 1875.

On sait que ce sont des mors du même genre que l'on voit sur les bas-reliefs de Ninive, publiés par Botta et Flandin[1], par Place et par Layard[2].

Céramique. — Par suite de sa mauvaise fabrication, la céramique est relativement mal conservée et par suite peu fréquente dans la nécropole de Koban. Toutefois la plupart des tombeaux en renferment quelques spécimens, tous en terre noirâtre, que l'on peut diviser en deux catégories : les coupes et les vases.

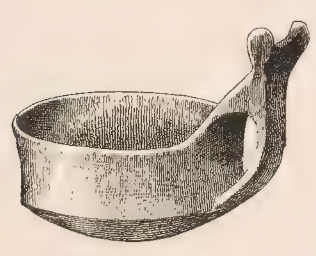


Fig. 94. — 1/4 Gr. nat.
Vase en terre noire de la terramare de Reggio d'Émilie.
Musée de Reggio.

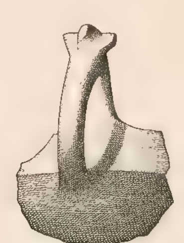


Fig. 95. — 1/3 Gr. nat.
Anse d'un vase en terre noire de la terramare de Reggio d'Émilie.
Musée de Reggio.

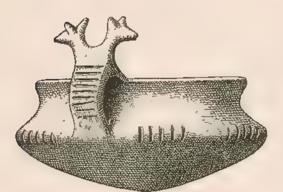


Fig. 96. 1/3 Gr. nat.
Coupe en terre des tumulus de Saint-Margarethen.
Musée de Laybach.

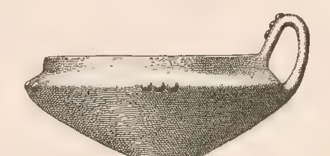


Fig. 97. 1/3 Gr. nat.
Vase en terre noire tumulus de Saint Margarethen.
Musée de Laybach.

Les coupes les plus simples et les plus communes ont un fond arrondi, pas d'anse et les bords presque verticaux (Pl. XXXIII). Le fond est quelquefois orné de dessins, par exemple le numéro 2 portant une croix gravée, comme on en rencontre assez fréquemment dans les palafittes de la Suisse et de la Savoie.

[1] Botta et Flandin, *Monuments de Ninive*, t. I, Pl. XXXIX ; t. II, pages 124, 128, 136.
[2] Layard, *Ninive et Babylone*, t. III, Pl. II, p. 53.

D'autres ont le fond plat, et sont pourvues d'un côté d'une oreille à 2 ou 3 antennes rappelant quelquefois l'anse lunelée des terramares (Pl. XXXIV, nos 1 à 4, et fig. 94, 95) et des tumulus de Saint-Margarethen en Carniole (fig. 96, 97). D'autres portent sur l'anse de simples saillies en forme de bouton. On retrouve également cette forme en Carniole (fig. 98). Les panses sont généralement décorées de chevrons gravés.



Fig. 99. — 1/2 Gr. nat.
Petite urne en terre noire des tumulus de Klein-Glein (Styrie)
Musée de Gratz.



Fig. 100. — 1/3 Gr. nat.
Vase en terre noire nécropole de Corneto-Tarquinia (Italie).
Musée de Corneto.

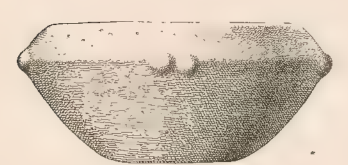


Fig. 98. — 1/3 Gr. nat.
Coupe en terre noire, nécropole de Terzisce, près de Zirknitz (Carniole).
Musée de Laybach.

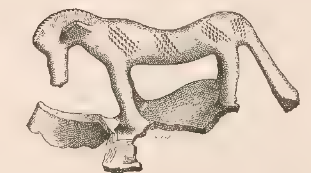


Fig. 101. — 1/3 Gr. nat.
Anse de vase en terre, nécropole de Benacci.
Musée de Bologne.

Une troisième forme de coupe, qui se rapproche des vases, a le fond également plat (Pl. XXXV, n° 5, et Pl. XXXVI, n° 3). Elles ont tantôt une, tantôt deux anses.

Les vases présentent trois types différents : les uns sans anse, très rares (Pl. XXXIV, n° 4) analogue à celui de Klein-Glein (fig. 99) ; d'autres, très communs au contraire, à anses généralement surélevées (Pl. XXXIV, nos 1, 2 et 5). J'ai trouvé des vases de ce type dans la plupart des tombeaux que j'ai fouillés, accompagnés généralement de coupes du genre de celle qui est figurée dans la planche XXXIII ; d'autres enfin sont pourvus de mamelons sur la panse (Pl. XXXIV, n° 5, et Pl. XXX). Ces derniers vases rappellent ceux de la Hongrie ainsi que ceux de Corneto (fig. 100) et de Terzisce près Zirknitz, Carniole.

Un vase d'un type tout à fait différent de tous les autres, et qui fait partie de la collection du Muséum de Vienne, est presque cylindrique et pourvu d'une anse représentant un quadrupède (Pl. XXXVIbis, n° 3). Cette anse a les plus grands rapports avec celles de certains vases de la Villa Arnoaldi et de Benacci à Bologne (fig. 101).

Une autre catégorie est celle des vases cylindriques à couvercle des plus intéressants (Pl. XXXVI).

Les fonds et les couvercles de ces vases sont plats; les bords sont droits, légèrement renflés ou munis de petites cornes percées de deux trous correspondant à deux autres trous traversant deux saillies du couvercle. On passait dans ces trous un cordon destiné à fermer et à suspendre le vase (fig. 102).



Fig. 102. — 1/2 Gr. nat. Vase à parfums de Koban. Muséum de Lyon.

L'ornementation de ces récipients se compose d'étoiles à cinq branches ou de chevrons et traits divers grossièrement gravés. Ces impressions en creux ont été garnies primitivement d'une substance blanche, chaux ou kaolin. Ce système de décoration par incrustation, que l'on a observé sur les poteries des palafittes a été employé pour la plupart des vases de Koban. Nous en avons, M. Olchewski et moi, de très beaux spécimens.

Ces vases à couvercle, qui ont été presque toujours trouvés dans les tombeaux, près de la tête du défunt, étaient, sans doute, des vases à parfums. Les autres types de vases ou de coupes ont été rencontrés dans presque toutes les parties des tombeaux. Cependant, les coupes qui contenaient encore quelques débris de matières organiques, parmi lesquelles j'ai pu reconnaître des os de mouton ou de chèvre, des coquilles d'œuf brisées, puis quelques autres substances difficiles à déterminer étaient généralement en place près des pieds. Les petits vases destinés à des liquides étaient situés près de la tête et à la portée des mains.

La céramique de Koban est lourde, épaisse et généralement noirâtre. Elle est peu artistique, faite à la main, le plus souvent sans le secours du tour, déjà connu cependant de la civilisation à laquelle appartient cette nécropole.

Remarquons enfin que plusieurs coupes en terre rappellent par leur forme leurs analogues en bronze découvertes dans la même localité.

Cet état d'infériorité que l'on constate à Koban dans l'art céramique, et qui contraste à un si haut degré avec le développement que l'on a pu observer sur les autres produits extraits de cette nécropole, ne doit donc être attribué qu'à la mauvaise qualité de la terre de la région.

Ajoutons que la céramique de Koban ne présente aucun rapport avec celle des autres nécropoles du Caucase.

Vases et coupes en bronze. — Ces objets comptent parmi les raretés de la nécropole, une quinzaine de tombeaux en ont donné ; parmi ces pièces, un petit nombre sont bien conservées. J'ai pu en réunir six beaux exemplaires.

Les vases présentent à peu près tous la forme de celui qui est figuré dans la planche XXXII, n° 2. La base est étroite et s'évase légèrement vers le haut.



Fig. 103. — 1/2 Gr. nat.
Coupe en bronze. Leibnitzerfeld (Styrie).
Musée de Gratz.

Fig. 104. — Gr. nat.
Coupe en bronze du tumulus de Niesitz (Wurtemberg).
Musée de Stuttgard.

Un certain nombre de fragments semblent indiquer une autre forme ; les feuilles sont plus épaisses et la plupart paraissent être pourvues d'anses assez développées. Elles étaient probablement cylindriques avec un fond plat. La pièce représentée planche XXXI, n° 1, est le seul spécimen de ce genre de vase que l'on pourrait appeler gobelet.

Les coupes (Pl. XXXII, nos 1 et 3) ou tasses sont plus rares encore que les vases et ne sont jamais munies d'anses. Elles sont quelquefois décorées avec goût comme le numéro 1, dont le pourtour est garni d'une guirlande de feuilles de laurier repoussées ; un autre exemplaire, non moins remarquable (n° 3), a la panse ornée de côtes.

Toutes ces pièces faites de feuilles minces de bronze sont à fond plat et paraissent être faites au marteau. Bien que d'un art primitif, elles sont cependant mieux finies que celle de Mœringen qui représente vraiment l'enfance de l'art.

Nous sommes loin de cette belle chaudronnerie des nécropoles hallstattiennes de l'Occident et surtout de celle des nécropoles de l'Italie et de la Carniole. On doit reconnaître cependant que les pièces que nous venons de décrire ont leurs analogues à Hallstatt même, puis en Styrie (fig. 103) et dans les tumulus de la Bavière, du Wurtemberg (fig. 104), de la Suisse et de la France.

Miroirs. — Cet objet que l'on croit généralement d'origine grecque, et que nous retrouverons fréquemment dans les nécropoles de Komounta et de Kambylte, compte parmi les plus rares de celle de Koban.

Il affecte la forme circulaire renflée d'un côté au bord et au centre ; il est muni d'une sorte d'appendice carré, et percé de façon à pouvoir être porté suspendu ou emmanché. Le numéro 3, planche XXXI, montre l'une des trois pièces que j'ai recueillies.

Aiguisoirs. — Dans un grand nombre de sépultures et particulièrement dans celles qui paraissent appartenir à des hommes, on trouve des pierres à aiguiser. Ces ustensiles rappellent ceux que l'on nomme actuellement *fusils*, et sont faits d'une roche schisteuse et siliceuse. Leur forme est rectangulaire et quelquefois cylindrique ; leur largeur est de 5 à 15 centimètres tandis que leur diamètre est de 10 à 30 millimètres (Pl. XIX, n° 7). Tous sont pourvus d'un trou de suspension et devaient être sans doute portés à la ceinture, au milieu de ces innombrables pendeloques et autres objets que l'on rencontre toujours dans le centre des tombeaux, c'est-à-dire près du bassin du défunt.

C'est un usage que l'on retrouve encore chez la plupart des Caucasiens actuels. Des pierres semblables à celles que nous décrivons ont été recueillies plusieurs fois en France et dans d'autres pays, mais le plus souvent isolées. Beaucoup ont été considérées comme des pendeloques de l'âge de la pierre, mais en somme on ne leur a pas encore assigné une époque bien définie.

Pinces. — Cet ustensile que l'on voit fréquemment dans les milieux gallo-romains de l'occident de l'Europe remonte dans cette région à l'âge du bronze [1]. On l'y

[1] *Loc. cit.*, t. I, p. 87.

rencontre dans la plupart des stations de cette époque, notamment dans les palafittes; il n'est donc pas surprenant de le trouver dans les nécropoles hallstattiennes. Les pinces ont été rarement recueillies à Koban, elles y étaient pourtant connues (Pl. XIX, nos 8 et 9). Elles sont semblables, du reste, à celles des palafittes et sont quelquefois ornées de dessins gravés (nº 9).

On les a rencontrées indistinctement dans des tombeaux d'hommes ou de femmes.

Aiguilles, burins et poinçons. — Comme les pinces, ces objets sont connus depuis l'aurore de la métallurgie en Occident. A Koban on les trouve en petit nombre bien que leur usage ait dû être fréquent, mais ainsi qu'un grand nombre d'autres ustensiles ils n'étaient pas sans doute placés dans les tombeaux. Les aiguilles (Pl. XX, nº 9), sont des plus rares. Les burins et poinçons dont l'emploi a été si fréquent dans l'ornementation d'un très grand nombre d'objets de bronze (Pl. XIX, nº 6, et Pl. XX, nº 11) n'ont pas été non plus souvent recueillis.

De l'étude des tombeaux de Koban, il ressort quelques faits qu'il importe de résumer avant d'aller plus loin.

On a vu que les objets qui composent les mobiliers funéraires présentent pour la plupart un degré relativement élevé dans le développement de l'industrie du bronze, et que le sentiment artistique qui a présidé à leur ornementation dénote déjà un grand style.

Beaucoup de pièces, des poignards, des épingles, des bracelets par exemple, appartiennent encore à l'âge du bronze tel que nous le comprenons en Occident. La croix et la spirale sont répandues à profusion à Koban de même que dans les autres gisements similaires.

Mais à côté de ces pièces de style réellement archaïque, et caractérisant la période transitoire entre l'âge du bronze pur et l'époque où le fer apparaît, se montrent en majorité ces types qui, par leur association constante dans les nécropoles de l'Europe centrale, et particulièrement à Hallstatt, sont devenus caractéristiques des civilisations proto-étrusque ou hallstattienne.

[1] Voy. t. I, Introduction.

Beaucoup d'objets montrent d'autre part que cette nécropole a servi jusqu'au moment où le fer s'est définitivement implanté, comme on le voit dans les tombeaux supérieurs de Watsch, d'Este et d'ailleurs.

Les nombreuses comparaisons que nous avons établies en décrivant les mobiliers funéraires de Koban ont prouvé surabondamment la parenté étroite qui existe entre notre nécropole ossèthe et ses congénères occidentales.

On peut y constater, comme dans ces dernières, non seulement des traces certaines d'influences étrangères mais encore les preuves manifestes d'un commerce d'importation. Ces preuves consistent dans la présence de quelques objets de prix, tels que des armes et des bijoux de formes élégantes ou composés de substances rares, puis dans l'apparition de certains motifs décoratifs d'origine sans doute orientale.

Quant à la fabrication des objets usuels, elle doit être considérée comme une industrie locale. Il n'y a pas de raison de croire que les habitants du Caucase n'aient pas, malgré la rareté de l'étain dans leur pays, pratiqué la metallurgie à l'époque qui nous occupe.

Bien que l'on n'ait encore trouvé aucune trace de la fabrication sur place des produits métallurgiques, on peut affirmer que si ce n'est pas à Koban ni même en Osséthie que certaines séries d'objets ont été fondues, le lieu de production n'en est pas très éloigné. On arrivera sans doute un jour à trouver des traces du séjour des populations de Koban autres que celles fournies par la nécropole, et alors peut-être y découvrira-t-on des vestiges de fonderies.

Peut-être à ce moment parviendra-t-on ausssi à découvrir l'origine de cette industrie, et les voies par lesquelles elle a pénétré au Caucase et en Occident.

La connaissance de la composition des bronzes employés par les populations préhistoriques a paru pouvoir donner, selon quelques archéologues, des indications précieuses pour les aider à retrouver les traces du point de départ de la métallurgie primitive. Des milliers d'analyses ont été faites depuis quelques années, et le résultat capital de ces recherches a été de montrer que les proportions dans lesquelles l'étain était ajouté au cuivre variaient bien plus avec la forme et la destination des objets fabriqués, qu'avec les régions d'où ils provenaient.

Malgré ces considérations, j'ai cru devoir faire opérer des analyses sur une série

de bronzes de Koban, espérant encore trouver dans ce nouveau genre d'information des indices quelque peu lumineux touchant leurs origines. Seize analyses, que je dois à l'obligeance de M. Péligot de l'Institut et à celle de M. Barral de la Faculté de médecine de Lyon, montrent que la composition de ces bronzes est des plus diverses, et que la proportion de l'étain dans l'alliage varie de 9 à 14 pour 100[1].

Comme ces proportions sont à peu près les mêmes que celles constatées en Occident, et qu'en outre la composition des bronzes les plus anciens de l'Orient est fort peu connue, nous ne pouvons considérer ces renseignements que comme de simples documents.

Quoi qu'il en soit, on peut invoquer, en faveur de l'industrie locale, la fréquence de certains types d'animaux dont on a trouvé la reproduction à Koban dans les motifs décoratifs, soit en moulage, soit en gravure, lesquels animaux appartiennent pour la plupart à la faune ponto-caspienne. Il ne faut pas perdre de vue que les Assyriens ont emprunté leurs principaux motifs décoratifs au règne animal[2]. Il y a cependant un certain nombre de ces représentations qui sont absolument fantaisistes.

A Koban, parmi les animaux les plus souvent reproduits, on peut reconnaître des carnassiers tels que le loup, le renard, l'ours, le lynx et la panthère, tous assez répandus dans les régions qui avoisinent le Caucase ; puis deux chiens domestiques encore employés, l'un pour la garde des troupeaux, l'autre comme chasseur. On remarque ensuite l'onagre ou âne sauvage, inconnu au Caucase, mais commun dans le désert iranien et dans la haute Mésopotamie voisine de l'Arménie.

Le cheval domestique, dont l'existence nous est démontrée par les mors de bride

[1] Les objets analysés par M. Péligot sont : 1° une hache ; 2° un brassard spirale ; 3° un bout de poignard ; 4° une plaque-agrafe avec son crochet ; 5° un pendant d'oreilles ; 6° un bracelet à tige demi-ronde ; 7° un miroir ; 8° une cupule hémisphérique ; 9° une tige d'épingle ; 10° une fibule. Ces objets ont donné :

	1	2	8	4	5	6	7	8	9	10
Cuivre.	95,8	85,5	89,2	90,3	88,8	97,3	68,9	91,3	85,3	90,2
Etain.	4,2	14,5	10,8	9,7	11,3	2,7	31,1	8,7	14,7	9,1

Les alliages contiennent, en outıe, des traces d'argent, de fer et de plomb, mais en propoıtion trop minime pour être dosées.

M. Barral a essayé les objets suivants : 1° fibule ; 2° un pendant d'oreilles ; 3° un bout de lance ; 4° une plaque-agraphe ; 5° une tige d'épingle ; 6° un bracelet. Ces objets contiennent :

	1	2	3	4	5	6
Cuivre.	89,96	88,07	89,01	87,02	85,05	89,44
Étain.	9,14	11,53	10,49	13,58	14,85	10,26

[2] Perrot, *Chaldée et Assyrie*, p. 754 et 757.

découverts dans les tombeaux, a été fréquemment représenté. Tenter de rapprocher des races du Caucase ou des pays voisins le type que l'on a modelé ou gravé à Koban serait peut-être téméraire, car de même que la plupart des représentations du cheval que l'on a rencontrées dans les nécropoles hallstattiennes de l'Occident, ces dernières nous montrent un type à courtes jambes et à grosse tête allongée. La reproduction des formes de cet élégant animal est en somme assez difficile, et il semble que les artistes de Koban, comme ceux du Danube, de la Styrie, de la Carniole et de l'Italie aient copié un type conventionnel de cheval créé d'après la silhouette de son ombre sur le terrain.

Les porcins, cochons ou sangliers ont été souvent aussi reproduits. L'élevage du premier était sans doute connu en Osséthie au premier âge du fer; le second, alors comme de nos jours, devait être commun dans les parties basses de l'isthme ponto-caspien.

Les bovidés sont peu représentés. L'aurochs, qui disparaît actuellement du Caucase, devait y être jadis plus fréquent. Nous n'avons de ce groupe qu'une seule représentation qui ne laisse aucun doute sur son identité.

Les cervidés sont beaucoup plus nombreux. On les trouve reproduits en statuettes et en gravures ornant divers objets usuels ou de parure. Le cerf à grande ramure *(Cervus elaphus)* est commun au Caucase et dans les régions voisines ; il n'est donc pas surprenant qu'il ait été très souvent représenté par ces populations certainement adonnées à la chasse. On le voit sous forme de pendeloque et gravé sur des plaques de ceinture; on le voit aussi employé pour l'ornementation des poignées d'épée et de quelques autres objets.

A côté de ces types, il s'en montre un autre qui ne saurait être rapporté au cerf proprement dit, ce sont des cervidés à ramure différents des précédents et porteurs d'une robe tachetée qui les rapproche des daims Cette forme n'est pas signalée dans la grande chaîne, mais elle est commune dans l'Arménie, le Kurdistan, le nord de la Perse et en Assyrie[1].

Quelques gravures rappellent également le chevreuil, l'axis et l'élan, mais la déter-

[1] D'après RAWLINSON, *Ancient monarchies*, t. I, p. 225, le cerf, le dain, la gazelle et l'ibex étaient fréquemment représentés dans l'ornementation assyrienne, et quoique les formes de ces animaux soient souvent conventionnelles, elles sont remarquablement interprétées.

mination de ces formes est encore douteuse. Il en est de même de quelques autres sujets dans lesquels on a voulu reconnaître des gazelles et des antilopes.

Les capridés sont non moins fréquents que les cervidés. Toutefois on doit remarquer que ce sont surtout les têtes de ces ruminants qui ont été reproduites. C'est principalement l'égagre *(Hircus ægagrus)* que l'on a dessiné et modelé et non le bouquetin *(Ibex)*, comme on l'a dit. Ces espèces vivent l'une et l'autre dans la grande chaîne comme dans toutes les montagnes de l'Arménie et même de l'Asie antérieure. Mais leurs cornes différant complètement, la confusion n'est pas possible.

On a également donné à tort le nom de bouquetin à un certain ovidé qui a fourni le motif le plus fréquent d'ornementation plastique. Cet ovidé a la plus grande ressemblance avec le *tour* des Caucasiens qui est en réalité un mouflon. Cette espèce qu'il est difficile de séparer complètement de l'argali *(Musimon argali)* des montagnes de l'Asie centrale, est encore très répandue dans la région ponto-caspienne. M. le professeur Wirchow ne voit pas les rapports que j'ai signalés entre les têtes de bélier reproduites à Koban et celle des ovidés sauvages du Caucase; il s'étonne même que je me sois hasardé à un pareil rapprochement[1]. Il préfère retrouver le type des béliers de Koban dans la brebis grise de Crimée figurée par Pallas et conclut à la reproduction d'un ovidé domestique plutôt que d'une espèce sauvage. J'admets volontiers avec M. Wirchow que parmi les centaines de têtes de mouton que l'on a fondues en bronze pour en faire des ornements de destinations diverses, il y a quelques pièces qui peuvent être rapprochées du mouton domestique qui certainement n'était pas inconnu des habitants de Koban à la fin de l'âge du bronze; mais je maintiens aussi que la plupart de ces représentations rappellent le *tour* ou mouflon du Caucase *(Ovis Pallasii)*, lequel diffère peu de l'argali, fait qu'il est facile de vérifier dans les collections zoologiques qui possèdent les deux espèces.

Les oiseaux ont donné lieu à des représentations dont l'exécution laisse beaucoup à désirer. Quelques pièces seulement sont déterminables. Elles montrent des colombes, des canards ou des oies presque toujours en ronde bosse et ornant des têtes d'épingle ou constituant des pendeloques. Le plus souvent ces représentations d'oiseaux touchent à la fantaisie. Telles sont celles qui donnent des oiseaux sans tête,

[1] *Loc. cit.*, p. 133. — Pallas, Atlas, II, Pl. XXV.

ou des oiseaux à bec transformé en museau surmonté d'oreilles remplaçant les yeux. Les pattes manquent généralement à ce dernier type.

Les reptiles, les poissons et les crustacés, dont les bronzes de Koban présentent, de même que les oiseaux, des reproductions variées, ne sont pas exécutés avec assez d'exactitude pour que l'on puisse en rattacher les formes à telle ou telle faune.

Peut-être dans ce cas ainsi que dans l'exécution de ces représentations animales, que nous avons qualifiées de fantaisistes, l'artiste n'a-t-il travaillé que d'après des descriptions, comme cela paraît avoir eu lieu en Chaldée et en Assyrie [1].

Il n'en est pas de même des coquilles marines, du *Cypræa moneta*, par exemple, que l'on a recueillies dans notre nécropole, et qui sont certainement originaires de l'océan Indien. S'il est démontré que les populations du Caucase trafiquaient avec celles des rives de la Baltique puisqu'elles en ont reçu de l'ambre, il est également prouvé, par le fait de la présence en Osséthie de ces *Cypræa moneta* que leurs relations commerciales s'étendaient jusqu'au delà de l'Arabie et du pays Sud-Iranien.

Doit-on rattacher à ces relations l'importation à Koban des perles en agate, substance étrangère au Caucase, ainsi que les perles de verroterie si semblables à celles des tombeaux égyptiens et assyriens ?

En dehors de ces objets de parure plus ou moins précieux, mais sûrement importés, et des motifs empruntés à la faune ponto-caspienne ou arménienne, les dessins géométriques doivent également attirer l'attention. Il est du plus haut intérêt en effet, de voir dans cette nécropole le swastika indo-iranien concourir avec la spirale, le losange et le chevron chaldéens à la décoration des armes et des bijoux [2].

Nous reviendrons plus tard sur cette grave question de l'origine des industries et de l'art développés à Koban, en étudiant la diffusion de cette civilisation vers le Nord et vers l'Occident.

[1] Perrot, *Chaldée et Assyrie*, p. 565.
[2] Loftus, *Travels and researches*, p. 188.

NÉCROPOLE DE SAMTHAVRO

Situé dans la vallée de l'Aragva, à peu de distance du confluent de cette rivière avec la Koura, le champ funéraire de Samthavro s'étend depuis le ravin qui sépare le village de Mtzkhet du couvent de Samthavro jusqu'à celui qui court au pied du fort de Natzkhori, anciennement nommé fort Séleucia. La route centrale du Caucase, allant de Tiflis à Vladikavkas et longeant, à cet endroit, la rive droite de l'Aragva, coupe la nécropole, dans toute sa longueur, en deux parties fort inégales. Deux ponts sont jetés sur les ravins limitrophes; entre eux, un ponceau permet le passage aux eaux venant des collines qui dominent le cimetière à l'ouest. A peu de distance de ces hauteurs est situé le monastère, que l'on dit renfermer les restes de sainte Nina.

Les premières découvertes faites à Samthavro remontent à 1871, et furent occasionnées par les travaux du nivellement de la chaussée. Les produits de ces trouvailles provenant de près de huit cents tombeaux furent remis au Musée de la ville de Tiflis.

Les trouvailles de 1873 ont été expédiées au Musée de l'Ermitage impérial de Saint-Pétersbourg. La description de quelques-uns de ces objets a paru en 1875 dans les *Annales de la commission archéologique de Saint-Pétersbourg.* Il est à regretter que ni la nomenclature des objets par ordre de tombeaux ni la description des sépultures n'aient été faites.

Vers la même époque, c'est-à-dire en 1872, était fondée par Bayern et quelques autres savants de Tiflis la Société des amis de l'archéologie du Caucase, dans le but d'opérer des fouilles scientifiques, et de créer un musée spécial afin de sauver de la destruction les antiquités du Caucase jusque-là dispersées ou anéanties.

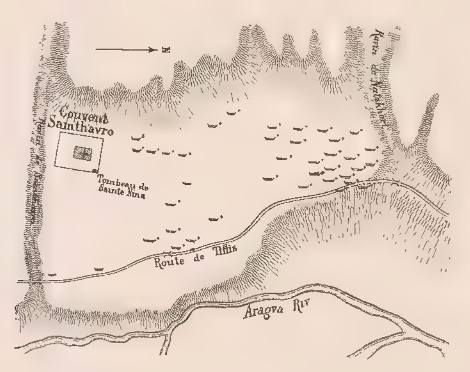


Fig. 103. — Nécropole de Samthavro.

C'est alors que notre savant ami entreprit des recherches méthodiques, dont il consigna les premiers résultats dans plusieurs publications allemandes[1]. Bayern a fouillé plus de six cents tombeaux à Samthavro. M. le Dr Scepura donna également quelques détails sur les crânes macrocéphales extraits de cette nécropole[2]. Mais c'est surtout à M. Smirnow que nous devons, en France, d'avoir connu de très bonne heure les trésors archéologiques de la basse vallée de l'Aragva. Dès 1873, ce naturaliste envoyait à Paris trois crânes déformés de Samthavro, accompagnés d'un album de photographies et de dessins représentant d'autres crânes et divers objets. A la suite d'une communication que fit Broca à la Société d'anthropologie au sujet de cet envoi, on déclara, sur la vue des photographies, que cette nécropole appartenait à l'âge du bronze. Plus tard, en 1877, M. Smirnow, dont les recherches avaient été encouragées

[1] *Zeitschrift für Ethnologie* (Bastian et Artmann; Berlin, 1872). — *Mittheilungen der anthropologischen Gesellchaft in Wien*, 1874.

[2] Dr Scepura, *Essai sur les macrocéphales du cimetière de Samthavro*. Tiflis, 1875.

par Broca, adressait à la Société un Mémoire sur Samthavro, et joignait à ce travail le tableau des mensurations qu'il avait relevées sur des crânes de ce cimetière[1].

Jamais, du reste, l'occasion n'avait été plus belle pour donner à un tel travail toute l'étendue, toute la précision possible. Bayern avait repris l'année précédente ses fouilles dans la nécropole, et avait ajouté de nombreux documents à ceux que l'on possédait déjà sur la distribution, la structure et le contenu des tombeaux. Il avait fait creuser deux tranchées, l'une partant du ponceau pour atteindre les collines, l'autre située sur le plateau même du champ funéraire.

La première tranchée traversait, presque à l'origine, une puissante couche de cendres, d'épaisseur et de largeur inconnues, s'étendant sur un parcours de près de 50 mètres et parsemée d'éclats d'obsidienne.

A 3 mètres du pont fut rencontrée une sorte de muraille en gros blocs roulés, ayant plus de 1 mètre de hauteur; 3 mètres séparaient ce mur d'un autre amas de pierres roulées de 7 à 9 mètres carrés sur 1 mètre d'épaisseur, sous lequel on trouva, parmi une quantité de poteries noires en partie brisées, des ossements humains entourés d'os cassés, de mouton et de bœuf; plus bas, gisaient des objets en bronze avec des perles en cornaline, en verre bleu et vert.

Dans le même moment, les ouvriers qui travaillaient à la seconde tranchée mirent à nu une caisse en dalles de pierre sous laquelle furent trouvés, toujours au-dessous d'une couche de gros cailloux et écrasés par leur poids, divers fragments de poterie et deux anneaux de bronze dont un recouvrait encore quelques débris de tibia ; à ces objets étaient associés des pointes de flèches en bronze et en os, un fer de lance et un petit poignard en bronze. Bayern trouva ainsi, côte à côte, trois caisses semblables.

Il procéda à l'ouverture d'une troisième tranchée, puis d'une quatrième qui lui permirent de constater que la muraille de gros blocs découverte au début des fouilles se recourbait, d'où il conclut à l'existence possible d'une enceinte autour des tombeaux de l'étage inférieur de Samthavro.

Il convient de remarquer, en effet, que, dans cette nécropole, les tombeaux forment par endroits jusqu'à quatre assises superposées ; la plus profonde, mise à découvert par les travaux que nous venons de décrire, se distingue nettement des

[1] *Bulletin de la Soc. anthr. de Paris*, t. XII, p. 541, 1877.

autres, et les tombes qu'elle renferme, par leur structure et leur contenu diffèrent complètement des sépultures établies dans les couches supérieures. Ces dernières sont déposées dans des caveaux de dimensions variables, à parois revêtues tantôt de dalles de pierre, tantôt de briques en terre cuite. Suivant Bayern, tous ces caveaux révèlent l'emploi du mortier, qui leur assigne une date probablement postérieure à la construction des tombes de l'assise inférieure, lesquelles ne présentent pas trace de cette substance. L'étude des mobiliers funéraires vient confirmer cette conclusion. Nous ne nous occuperons, dans ce volume, que des sépultures les plus anciennes, que l'on peut attribuer, sans grand risque d'erreur, au premier âge du fer.

J'ai pu, en 1879, opérer quelques fouilles à Samthavro et constater moi-même la justesse des observations de Bayern quant à la disposition des tombes. Outre le désordre résultant des recherches poursuivies depuis huit ans déjà dans ce champ funéraire, il convient de signaler les mélanges produits par des violations anciennes, incontestables, et par les inhumations successives qui paraissent avoir eu lieu dans quelques tombeaux.

Par suite de cet état de chose, on possède peu de renseignements positifs sur les mobiliers funéraires, pourtant si riches de cette nécropole. De la splendide collection qui est actuellement conservée au Musée caucasien, il est difficile de tirer des informations utiles, à cause des doutes que l'on doit avoir sur l'ancienneté d'un grand nombre de pièces. Je ne m'occuperai que des sépultures de l'étage inférieur, les seules sur lesquelles j'ai obtenu de Bayern des détails et des photographies annotées. Malgré cela, c'est avec la plus grande réserve qu'il faudra tirer des conclusions de ces documents, car là encore on doit redouter des confusions.

La plupart des figures de la planche XLIII donnent des spécimens provenant des étages inférieurs, mais il en est pourtant quelques-uns qui ont été photographiés lors des fouilles sur le même carton comme appartenant au même groupe de tombeaux. Seuls les objets figurés n°s 8, 9, 10, 11 et 16 peuvent être considérés comme extraits des couches les plus inférieures.

TOMBEAUX ET MOBILIERS FUNÉRAIRES

Quinze sépultures de l'étage inférieur ont été ouvertes en 1876. Toutes, selon Bayern, présentaient les caractères suivants : à la base d'un puits ayant, d'après la couche d'érosion moderne, une profondeur de 2 mètres environ, on élevait une muraille en gros blocs de pierre. Sur cette enceinte, qui atteignait 1 mètre de hauteur, reposait une voûte en galets soutenue sans doute par une charpente en bois dont on n'a, du reste retrouvé aucune trace. Au moment où cette charpente, décomposée, cédait à la pression des matériaux qu'elle supportait, ceux-ci, tombant sur le contenu du tombeau, avaient brisé vases et squelette et dispersé quelque peu le reste du mobilier funéraire.

Nous empruntons au *Compte rendu des fouilles de Samthavro*, publié en 1877 par la Société archéologique de Tiflis, le détail des mobiliers pour chacune des tombes ouvertes l'année précédente[1].

Tombeau n° 1 (565[2]). — Un collier de 199 perles en verre bleu et 15 en verre blanc, 8 en cristal de roche et 147 en cornaline ; des fragments de poterie en argile

[1] *Objets d'antiquités du Musée de la Société des amateurs d'archéologie du Caucase*, in-8°, 32 pages de texte français et russe accompagné de 12 planches lithographiées par M. Wyrouboff. Tiflis, 1877.

[2] Ces numéros sont ceux des objets catalogués et plus tard photographiés par Bayern.

noire, des fers de lance mi-partie bronze et fer; sept épingles en bronze, une paire de bracelets du même métal (Pl. XLIII, n°s 10 et 11); deux pointes de flèche en os et huit en bronze (Pl. XLVII, n°s 4 à 6).

N° 2 (566). — Un collier de 86 perles en verre coloré et 21 en cornaline, des fragments d'un fer de lance, une pointe de flèche en bronze, des poteries en argile noire.

N° 3 (568). — Un collier composé de 32 perles en cornaline, une pointe de flèche en bronze, des poteries d'argile noire.

N° 4 (581). — Un collier, composé de 61 perles en cornaline; un grain d'ambre, une épingle en bronze, des poteries d'argile noire (Pl. LI, n° 3).

N° 5 (582). — Une pointe de lance en fer et des poteries d'argile noire (Pl. LII).

N° 6 (583). — Un poignard en bronze à deux trous de rivet (Pl. XLVII, n° 3), une pointe de lance en bronze, un poinçon en bronze et des poteries d'argile noire.

N° 7 (587). — Un collier de perles en cornaline, une paire de boucles d'oreilles en bronze, une aiguille du même métal et des poteries (Pl. LII).

N° 8 (591). — Un fer de lance à douille recouverte de bronze; deux poignards en bronze (Pl. LXVIII, n° 1); une hache à douille transversale (Pl. LXVII, n° 1); deux pointes de flèche en bronze; une épingle, une pincette, une fibule à arc simple, un bouton, un anneau, deux pendeloques en forme de cerf, un petit cylindre, le tout en bronze et enfin des poteries en argile noire (Pl. LII).

N° 9 (592). — Une pointe de flèche en bronze et des poteries (Pl. LI).

N° 10 (594). — Un collier de 32 perles en cornaline; deux épingles de bronze et des vases (Pl. LIV).

N° 11 (595). — Un collier de 76 perles en cornaline, deux épingles et une aiguille en bronze, des vases en terre noire (Pl. LI).

N° 12 (600). — Un collier de perles en cornaline; deux fibules (Pl. XLIX, n° 8, et Pl. LIII, n° 3), une aiguille, une pointe de lance en bronze; une autre en fer et de la poterie (Pl. L, n°s 2 et 3).

N° 13 (601). — Une épingle en bronze et de la poterie.

N° 14 (603). — Même mobilier funéraire que le précédent.

N° 15 (604). — Un collier fait de 183 perles en cornaline; deux épingles, un

bouton, un bracelet et un petit cylindre, le tout en bronze, des poteries en argile noire (Pl. LIV).

Les ustensiles, les armes et les bijoux de cette nécropole diffèrent assez de ceux de Koban. Le type des haches (Pl. LXVII, n° 1), également à douille transversale comme celles de l'Osséthie, est tout à fait spécial.

On retrouve sa forme générale avec le tranchant semi-elliptique dans la hache représentée sur l'épingle figurée planche XX, n° 1.

Le poignard court et à rivets le plus fréquent est simple comme la plupart de ceux de Koban et des autres nécropoles caucasiennes ; mais le poignard à poignée pleine et à pommeau est absolument différent de ceux que nous avons vus jusqu'à présent (Pl. XLVIII).

Il rappelle ceux que nous rencontrerons à Redkine-Lager, et sur lesquels se montre l'influence assyrienne que nous avons constatée ailleurs. Les deux pièces figurées proviennent l'une et l'autre du tombeau n° 591. Les pommeaux hémisphériques sont évidés et surmontés de deux mamelons ou antennes.

Les fibules se rapprochent de celles de Koban et de Kazbek, et les bracelets de ceux de Redkine-Lager. Comme eux, ils présentent des formes pareilles à ceux que l'on a trouvés à Warka, dans la Basse-Chaldée [1]. Parmi les pendeloques, il faut remarquer des petits cerfs identiques à ceux de Kazbek, et des spirales semblables à celles de Koban et des nécropoles de l'Occident.

Enfin, comme à Koban, à Kazbek et à Redkine-Lager, les perles d'agate et de verre de couleur se rencontrent ici en quantité considérable.

Les mobiliers funéraires des tombeaux de Samthavro ne sont pas aussi riches que ceux de Koban; ils en diffèrent aussi beaucoup par leur composition. En effet, si nous trouvons à Samthavro les perles de cornaline à profusion comme en Osséthie, nous n'y voyons pas, en revanche, ces splendides armes, ces ceintures et ces fibules luxueusement décorées. La spirale se rencontre bien à Samthavro, mais en petit nombre, ainsi que les pendeloques et les représentations animales.

Ce qui caractérise surtout cette nécropole, c'est la masse considérable de poteries que l'on y trouve, et les variétés qu'elles présentent.

[1] Rawlinson, *loc. cit.*, t. I, p. 99.

Le fer y est peut-être plus fréquent qu'à Koban. Il semblerait que les plus anciennes sépultures de cette localité soient antérieures aux plus anciens tombeaux de Samthavro.

En ce qui concerne les rapports commerciaux de la population de Samthavro avec l'étranger, rapports auxquels est due sans doute l'importation de nombre d'objets de luxe, et notamment celle de la cornaline, je reste tout aussi perplexe que pour ceux de Koban. Je persiste à croire cependant que sur les bords de la Koura comme sur ceux du Ghisel-don, les principes des motifs d'ornement ont été puisés aux mêmes sources que celles qui ont inspiré les Chaldéo-Assyriens, et que de part et d'autre, on se procurait en Suziane ces innombrables perles d'agate. Dans cette région, en effet, dit Rawlinson d'après Dionysius Periegetes [1], cette pierre était abondante dans le lit du Choaspes (Kerkhah).

[1] *The five Great Monarchies*, etc., t. I, p. 553. — Dionysius Periegetes, t. II, p. 1075-1077.

OSSEMENTS HUMAINS

A Samthavro de même qu'à Koban et dans presque toutes les nécropoles préhistoriques ou protohistoriques, les ossements humains sont très difficiles à recueillir.

Des nombreuses sépultures que Bayern et d'autres archéologues y ont fait ouvrir, on n'a pu obtenir qu'une très petite série de crânes assez bien conservés pour être utilement étudiés. Aucun squelette complet n'a été retrouvé, le plus grand nombre avait disparu. Plus de deux cents crânes ont été pourtant retirés à peu près intacts de leurs tombeaux, mais la plupart en séchant sont tombés en débris si ténus que leur restauration n'est plus possible ; le tiers à peine a pu être reconstitué ou consolidé de façon à être mesuré.

Il eût fallu pour assurer leur conservation les imbiber de gélatine, comme je l'ai fait durant mes fouilles, au moment de leur extraction. Encore n'ai-je pu en conserver que huit exemplaires à peu près complets[1]. Malgré ces difficultés, M. le Dr Scepura[2]

[1] Outre ces huit exemplaires que j'ai rapportés au Muséum de Lyon, lors de mon premier voyage, j'en ai obtenu une vingtaine d'autres pendant mes fouilles de 1881 ; ils sont déposés au Muséum de Paris où sans doute on parviendra prochainement à les reconstituer.

[2] Dr Scepura, *Essai sur les crânes macrocéphales trouvés dans le cimetière de Samthavro.*

et M. Smirnow [1] ont réussi à en rassembler quelques-uns à Tiflis, et en ont donné des descriptions [2].

Dès la plus haute antiquité les diverses formes que présente la tête humaine ont frappé les observateurs. On avait remarqué qu'il en est de longues et de rondes dont la science moderne a fait deux types : les dolichocéphales et les brachycéphales, réunis par une série intermédiaire des plus nombreuses. Mais parmi eux certaines formes étranges avaient attiré tout particulièrement l'attention, celles entre autres qu'Hippocrate [3] a observées chez un peuple situé en Asie « à la droite du levant d'été jusqu'au Palus Méotide qui sépare l'Europe de l'Asie », et qu'il a appelées macrocéphales. Le Père de la médecine disant « qu'aucune nation n'a la tête conformée comme les macrocéphales », était convaincu que leur forme était anormale et qu'elle ne pouvait être due qu'à l'intervention de l'homme. Il ajoute en effet : « Dans l'origine, l'usage seul était la cause de l'allongement de la tête. » Cette coutume qui se rencontre encore chez un grand nombre de peuples [4], et notamment les Arméniens, les Ossèthes et les Kurdes, avait comme de nos jours attiré l'attention des historiens et des naturalistes. Strabon parle des macrocéphales d'après Hésiode, comme d'une population habitant les côtes orientales de la mer Noire; il dit aussi que les Siginnes s'étudiaient à rendre très longue la tête de leurs enfants, et le front proéminent faisant saillie au-dessus des yeux. Scylax dans son *Periplus Ponti Euxini* mentionne également les macrocéphales, et les place au sud-est de la mer Noire. Hérodote, Xénophon, Pline, etc., ont encore parlé des macrones ou macrocéphales voisins des Colches.

La découverte de crânes macrocéphales n'avait donc rien d'anormal dans ce pays où l'usage de modifier la forme de la tête des enfants était historiquement connu, et où il existe encore.

Avant d'aborder l'étude des crânes déformés des sépultures de Samthavro, il

[1] Smirnow, *Bull. Soc. anthr. de Paris*, t. XII, 1878, p. 541.

[2] On doit ajouter à ces séries celle que le Dr Von Luschan de Vienne a reçue de Bayern en 1880 et les trois crânes apportés à Paris par M. Smirnow,

[3] Hippocrate, *Des airs, des eaux et des lieux.* Trad. de Littré, 3 vol., 1839-1861, t. II, p. 59.

[4] Amérique du Nord et du Sud, Sumatra, Java, Taïti, Turkestan, Kurdistan, Caucase, Arménie, Syrie, sud-ouest de la France, etc.

importe de jeter un coup d'œil d'ensemble sur les caractères généraux que présentent les débris humains extraits de cette nécropole.

Les quelques parties de squelette qui n'ont pas été écrasées par l'effondrement des dalles des tombeaux n'ont rien montré d'anormal. Les os longs étaient pourvus cependant d'insertions musculaires très saillantes ; quelques fémurs de dimensions supérieures à la moyenne semblent indiquer une stature assez élevée chez un certain nombre de sujets. Quelques vertèbres cervicales présentent un développement inaccoutumé qui, rapproché de celui de la protubérance occipitale ou *inion*, semble indiquer une musculature exceptionnelle dans toutes les parties postérieures de la tête.

Ce fait se rencontre encore actuellement sur un grand nombre de montagnards, et surtout chez les femmes qui portent des fardeaux sur la tête.

OBSERVATIONS DE M. SCEPURA

Les crânes que M. Scepura a étudiés sont au nombre de six et sont tous déformés.

N° I. — Le premier est choisi comme type de la série, il est le plus long et le plus caractéristique au point de vue de la déformation. Sa description s'applique en partie aux autres sujets étudiés, sauf quelques légères modifications. Il est remarquablement étroit et les traces des liens compresseurs sont bien indiquées par des dépressions. Celles-ci présentent deux directions, la première part du frontal, contourne les tempes pour aboutir à la protubérance occipitale externe, c'est pour Scepura la *dépression horizontale.* L'autre commence au bregma se continue sur la partie antérieure des pariétaux, et cesse au niveau des tempes, c'est la *dépression transverse.*

Cette dernière, moins nette que l'autre, croise la première crucialement, et cesse d'être appréciable au point culminant de l'écaille temporale (pl. I de Scepura). L'indice céphalique de ce crâne, que l'auteur attribue à une femme, est de 65,02 et le diamètre bi-auriculaire de 100 millimètres.

N° II. — Ce crâne a été trouvé dans la partie occidentale du tombeau ; en partie brisé il a pu être reconstitué, et on a pu constater que les traces de compressions étaient nettement accusées. M. Scepura croit pouvoir le rapporter à un homme : l'épaisseur des parois est plus grande que dans le premier. Son indice céphalique

est de 69,49, et le diamètre bi-auriculaire de 104 millimètres. Il est figuré dans le mémoire de M. Scepura (Pl. V).

N° III. — Ce crâne a été recueilli dans un tombeau enfoui dans de la cendre, et à côté d'un crâne d'enfant. Ses parois sont minces et les sutures fermées mais non effacées. Pour M. Scepura ce serait celui d'une femme relativement jeune. Sur cette pièce on voit nettement les traces des liens, ainsi que l'empreinte transversale qui va aux tempes. Son indice céphalique est de 75,29 et son diamètre bi-auriculaire de 90.

N° IV. — C'est un crâne d'enfant au-dessus de huit ans. Il se trouvait avec deux autres crânes incomplets d'enfants enfermés dans un petit tombeau en pierre. Les dépressions y sont peu marquées et sa conservation est bonne. L'indice céphalique est de 77,41, et le diamètre bi-auriculaire de 83.

N° V. — Ce crâne aurait été trouvé dans la partie occidentale du tombeau avec trois blocs de grès qui pouvaient le maintenir dans la position assise. Les parois étaient épaisses, les sutures fermées mais non effacées, et les dépressions peu marquées. L'indice céphalique de ce crâne est de 69,87 et le diamètre bi-auriculaire 107.

N° VI. — C'est un crâne en partie brisé et remarquablement étroit, son indice céphalique est de 65,02, et son diamètre bi-auriculaire de 96 millimètres (Pl. IV de Scepura). Le front est déprimé d'une façon générale, mais les dépressions ne sont pas très apparentes.

OBSERVATIONS DE M. SMIRNOW

Divisant en deux catégories vingt crânes qu'il a choisis, M. Smirnow a placé dans l'une ceux dont le caractère normal était évident à première vue, et dans l'autre ceux qui lui ont paru avoir subi une déformation artificielle ; enfin il a joint aux tableaux de mensurations que j'ai résumés plus loin, un ensemble des caractères appréciables à l'œil.

Résumant les observations de M. Smirnow, nous diviserons les sujets qu'il a étudiés en déformés et non déformés, en hommes et en femmes dans chaque catégorie.

Nous conservons les numéros qu'il a assignés à chacun de ses sujets dans les tableaux qu'il a dressés.

Cranes non déformés. — *Hommes.* — N° 11. — Sutures toutes nettes, la

médio-frontale est visible jusqu'à son tiers inférieur. Au milieu du front, un peu à droite de la suture, une forte fosse. Au milieu de la moitié gauche de la coronale, os wormien elliptique. Indice céphalique 74,37.

N° 12. — Sujet âgé. Glabelle saillante réunie avec les arcades sourcilières, qui atteignent jusqu'à la moitié du bord supérieur de l'orbite. Front déprimé brusquement au-dessus de la glabelle, puis se relevant et se continuant en une courbe sphérique jusqu'à l'inion. Indice céphalique 65,36.

N° 13. — Courbe du crâne sphérique vue d'arrière et de face, moins parfaite pour la vue de profil. Aplatissement vertical de l'occiput. Bosses frontales saillantes. Ligne temporale très accusée antérieurement. Indice céphalique 77,52.

N° 14. — Sujet jeune. Apparence globuleuse. Suture médio-frontale visible, coronale en partie oblitérée. Grand os wormien au lambda, fortes impressions près des deux astérions. Indice céphalique 75,58.

N° 15. — Adulte. Rien de particulier. Indice céphalique 67,51.

Femmes. — N° 9. — Adulte. Glabelle faible, inions assez saillants. Sutures nettes, sauf la médio-frontale. Indice céphalique 77,84.

N° 10. — Semblable au précédent.

N° 18. — Sujet âgé. Front assez saillant, bombé, bosses frontales réunies en une seule protubérance. Pariétaux aplatis postérieurement. La *norma verticalis* et la *norma occipitalis* présentent une apparence ovalaire très régulière. Indice céphalique 72,67.

N° 19. — Crâne fortement rétréci vers les tempes, de sorte que la *norma verticalis* présente un trapèze. La courbe de profil décrit une ellipse très régulière. Indice céphalique 79,96.

N° 20. — Légère disposition en ogive du bregma et de la région sagittale. Aplatissement marqué autour du lambda. Indice céphalique 76,47.

Cranes déformés. — *Hommes* — N° 1. — Traces très nettes d'un bandeau ayant produit une dépression au-dessus de l'inion et deux plus faibles sur le bregma et sur le tiers supérieur du frontal. Glabelle et arcs sourciliers assez forts. Sutures oblitérées, sauf la lambdoïde et la coronale dans son milieu. La sagittale est indiquée dans toute sa longueur par une dépression large et plate. Inion saillant. La face manque. Homme âgé. Indice céphalique 63,44.

N° 2. — Le haut du pariétal et l'occipital manquent. Indice céphalique 63,97.

N° 4. — Légères traces d'un bandeau sur le frontal et au-dessus de l'inion. Sutures très oblitérées. Partie supérieure du frontal formant immédiatement sous le bregma une élévation lenticulaire, limitée supérieurement des deux côtés du bregma par des dépressions courant le long de la sagittale. Cette dernière est située sur une élévation en carène dans sa moitié antérieure. Pariétaux aplatis postérieurement. La partie supérieure de l'occipital très bombée, de sorte que le point le plus éloigné de la glabelle est situé tout près du lambda. Fosses coniques ayant 2 à 3 millimètres de profondeur au milieu des pariétaux et sur l'occipital, sous le point le plus éloigné de la glabelle. Indice céphalique 72,53.

N° 6. — Glabelle assez proéminente. Front plat, légère disposition ogivale près du bregma et le long de la sagittale. La *norma occipitalis* offre l'aspect pentagonal. Dissymétrie faisant que la moitié gauche de l'occipital près de l'inion est plus bombée que la droite. L'occipital fait un retrait en arrière et les pariétaux y prennent part brusquement à partir d'un centimètre au-dessus de la suture lambdoïde. Indice céphalique 70,52.

N° 7. — La mâchoire inférieure n'a plus une seule dent et est atrophiée au point que toutes les alvéoles ont disparu, et la hauteur au menton n'atteint que 20 millimètres. Glabelle plate. Occipital bombé, formant en arrière la même saillie que dans le crâne précédent. Sous l'inion, épais bourrelet transversal occupant toute la largeur de l'occipital. Son indice céphalique est de 69, 63.

N° 17. — Large dépression au milieu du frontal qui est aplati dans toute son étendue.

Femmes. — N° 3. Glabelle et arcades sourcilières peu saillantes, impressions musculaires très délicates. Traces d'un bandeau vers le tiers supérieur du frontal, et deux plus fortes des deux côtés de l'inion et derrière le bregma. Sutures à peine visibles, sauf la lambdoïde et les deux tiers inférieurs de la médio-frontale. Voussure en carène entre le bregma et la dépression du tiers supérieur du frontal. Dents usées. Son indice céphalique est de 75,27.

N° 5. — Crâne déformé fortement par un bandeau large, car on ne remarque point de sillon, mais un aplatissement complet du front et de l'occiput presque dans toute leur étendue. Le plan de l'occiput est complètement parallèle à celui du front. Le frontal parfaitement plat dans ses deux tiers inférieurs. Petite bosselure devant

le bregma. Sutures oblitérées. Glabelle et inion nullement saillants. Ce dernier distant de l'opisthion seulement de vingt-cinq millimètres. Son indice céphalique est de 74, 71.

N° 8. — Crâne très délicat. Glabelle, inion et impressions musculaires très légèrement accusés, suture médio-frontale toute visible.

N° 16. — Front aplati transversalement vers son milieu, dépression au-dessous du bregma occipital. Inion très peu saillant et refoulé vers l'opisthion. L'indice céphalique est de 75.

A la série que nous venons d'étudier, il convient de joindre les trois crânes déformés que M. Smirnow a donnés en 1878 au Musée Broca, et sur lesquels le professeur Topinard a bien voulu me donner les renseignements suivants :

Le numéro 1, appartenant probablement à une femme, présente la déformation frontale relevée en arrière. Le front est très aplati, très oblique en haut et en arrière, laissant entre l'emplacement des bosses frontales et le bregma une dépression transversale indiquant la compression d'un bandeau ou d'un lien.

Au vertex, on remarque une autre dépression moindre que la précédente ; elle s'étend du bregma à l'obélion. Sur les côtés du crâne, une dépression large et très visible quoique peu marquée s'étend transversalement jusqu'à la dépression frontale. En arrière, sur la nuque et sur l'écaille occipitale on ne voit aucune trace de contre-pression ; toutefois, il est manifeste que les dépressions antéro-postérieures et transversales correspondent entre elles et sont le résultat des compressions frontales et post-bregmatique. Le diamètre antéro-postérieur maximum est de 178 millimètres, et le diamètre transversal maximum est de 121 millimètres, ce qui donne à ce crâne un indice de 67,97

Cet exemplaire rappelle le numéro 6, planche XLV de notre album.

Le numéro 2 présentant des caractères féminins est beaucoup moins déformé que le précédent ; il montre pourtant une dépression post-bregmatique. Il est trop brisé pour être mesuré.

Le numéro 3 qui paraît être le crâne d'un homme, est aussi légèrement déformé, et se trouve dans un trop mauvais état de conservation pour être décrit utilement.

MENSURATIONS PRISES PAR M. SMIRNOW, SUR 10 CRANES NON DÉFORMÉS

MENSURATIONS		HOMMES						FEMMES					
		11	12	13	14	15	Moyennes	9	10	18	19	20	Moyennes
MESURES DU CRANE													
Diamètres	Antéro-postérieur maximum	174	205	178	172	197	185	167	179	183	186	170	177
	— — iniaque	»	198	»	170	187	185	166	171	171	175	157	168
	Transversal max.mum	130	134	138	130	133	133	130	»	133	132	130	131
	— frontal minimum	98.5	90	100	99	»	97	92	94.5	96	92	93	93.5
	Vertical basilo-bregmatique	»	»	»	»	»	»	130	126	126	»	»	127.3
Indices céphaliques	Longueur = 100. Largeur	74.71	65.34	77.53	75.58	67.51	71.81	77.84	»	72.67	70.96	76.47	74.36
	Longueur = 100. Hauteur	»	»	»	»	»	»	77.84	70.39	68.85	»	»	72.21
	Largeur = 100 Hauteur	»	»	»	»	»	»	100	»	94.73	»	»	97.36
Courbes	Frontale totale	120	136	125	114	127	124	115	122	126	»	120	121
	Pariétale	135	118	127	105	129	123	125	122	128	»	124	125
	Occipitale sus-iniaque	»	94	»	83	94	90	58	68	67	»	88	70
	— sous-iniaque	»	»	»	52	45	48	45	32	48	»	»	42
	Bi-auriculaire	»	320	306	296	312	308	306	»	296	»	304	302
MESURES DE LA FACE													
Nez	Longueur	51	52	53 5	46 5	»	50.7	56	52	»	47	»	51.5
	Largeur	30	24.5	24	»	»	26	21.5	26	»	23	»	23.5
	Indice nasal	58.82	47.11	44.85	»	»	51.40	38.39	50	»	48.93	»	45.48
Orbites	Diamètre horizontal	41	37	39	35.5	»	38	»	40	»	36	»	38
	Vertical	34 5	35	31	32	»	34	»	31.5	»	33.5	»	32.5
	Indice orbitaire	84.14	94.59	87.17	90.14	»	88.85	»	78.75	»	93.05	»	85.52

MENSURATIONS DE M. SMIRNOW SUR 10 CRANES DÉFORMÉS

MENSURATIONS		HOMMES							FEMMES				
		1	2	4	6	7	17	Moyennes	3	5	8	16	Moyennes
MESURES DU CRANE													
Diametres	Antéro-postérieur maximum	186	186	193	190	191	194	190	186	174	162	180	175
	— — iniaque	182	177	178	183	185	186	182	168	154	153	164	159
	Transversal maximum	118	119	140	134	133	138	130	140	130	116	135	130
	— frontal minimum	95	»	98	103	»	99	99	100	»	87	98	95
	Vertical basilo-bregmatique	122	»	135	»	»	»	128	137	»	130	132	132
Indices céphaliques	Longueur = 100. Largeur	63.44	63.97	72.53	0.52	69.63	71.13	68.59	75.27	74.71	71.60	75	74.21
	Longueur = 100. Hauteur	65.59	»	69.94	»	»	»	67.81	73.65	»	80 24	73.33	76.00
	Largeur = 100. Hauteur	102.52	»	96.42	»	»	»	99.61	97.85	»	112.06	97.77	102.30
Courbes	Frontale totale	112	»	133	[illegible]	109	»	121	127	»	112	118	119
	Pariétale	134	»	122	115	136	»	127	129	»	132	115	123
	Occipitale sus-iniaque	70	»	88	62	62	75	71	78	»	55	95	75
	— sous-iniaque	43	»	39	»	»	43	41	49	»	35	28	37
	Bi-auriculaire	294	»	306	300	295	»	299	310	305	268	294	294
MESURES DE LA FACE													
Nez	Longueur	»	51	»	»	»	52	51.5	52	54	46	43	50
	Largeur	»	22	»	»	»	27	24.5	24.5	24.5	22.5	27.5	25
	Indice nasal	»	43.13	»	»	»	53.84	47.57	46.22	45.37	48.91	57.29	»
Orbites	Diamètre horizontal	»	36.5	»	»	»	»	36.5	34.5	35.5	33.5	36.5	35
	— vertical	»	31	»	»	»	»	31	34.5	35	31	32 5	33
	Indice orbitaire	»	84 92	»	»	»	»	84.92	100	98.59	92.53	89.04	95

OBSERVATIONS DE M. CHANTRE

Cranes déformés. — La petite série de crânes que j'ai rapportée de ma première visite à Samthavro en 1879 n'est composée que de sujets déformés : le temps ne m'ayant pas permis de donner des soins à un grand nombre d'exemplaires, je ne me suis attaché qu'à ceux qui m'ont paru les plus intéressants.

Ces crânes, au nombre de huit, proviennent certainement des tombeaux les plus anciens de la nécropole, malgré les remaniements que j'ai pu constater dans le terrain recouvrant les sépultures.

Tous brisés en partie moins un, leur capacité n'a pas pu être prise, et les mensurations que j'ai données, quoique relevées avec le plus grand soin, ne doivent être considérées que comme approximatives.

Les déformations opérées sur ces crânes ont sensiblement modifié une partie des caractères sexuels que l'on peut trouver habituellement sur cette partie du squelette. Je n'ai pas cru devoir diviser ma série en hommes et en femmes. Deux d'entre eux pourtant paraissent pouvoir se rapporter à des femmes, mais les caractères qu'ils présentent ne sont pas assez saillants pour que l'on puisse les ranger en dehors de la série des hommes.

Aucun crâne n'est accompagné de sa mâchoire inférieure, peu d'entre eux sont encore pourvus de leurs dents.

La fragilité de la plupart de ces pièces n'a pas permis, à mon grand regret, de les dessiner au stéréographe ; j'ai employé pour cette opération le diagraphe Gavard (Pl. XLI à XLIV).

N° I. — Sujet jeune ayant les parois crâniennes très minces. Sutures fort simples surtout dans la région bregmatique, mais cependant très apparentes. Vu de profil ou suivant la *norma verticalis* de Virchow, la voûte de ce crâne a la forme d'un cône fortement penché en arrière.

Si l'on élève une perpendiculaire du trou auditif interne au sommet de la voûte, la plus grande partie du crâne se trouve rejetée en arrière.

Cette disposition est produite par une double impression dont on voit les traces manifestes. L'une part du frontal, contourne les temporaux pour aboutir, en dessous de l'occipital, à l'inion. L'autre commence au bregma, et paraît correspondre avec la première qu'elle semble croiser vers la partie interne des temporaux et revient à l'inion.

L'indice céphalique de ce crâne est de 67,70; son diamètre bi-auriculaire est de 90 millimètres, et le frontal minimum seulement de 95 millimètres. Les chiffres de ces diamètres viennent affirmer l'étroitesse de ce crâne qui à première vue paraît beaucoup plus dolichocéphale que les autres.

N° I *bis*. — Sous ce numéro j'ai catalogué un crâne trop détérioré pour être mesuré et même dessiné utilement. Il montre cependant les mêmes caractères que le précédent, mais à un degré encore plus accentué. C'est-à-dire qu'il est d'une forme pyramidale plus redressée, son diamètre bi-auriculaire n'est que de 88 millimètres. Les traces de compressions sont peu apparentes au bregma, mais la ligature semble avoir porté d'une façon uniforme sur le tiers médian de la voûte crânienne entre le frontal et l'inion. Ses parois sont très minces et les sutures presque toutes effacées. Il peut être rapproché de l'un des spécimens du Jura.

N° II. — Crâne beaucoup plus épais que les précédents, les sutures sont grossières et toutes visibles, moins la médio-frontale qui est synostosée (Pl. XLII).

La glabelle est saillante, et les traces des deux compressions inio-frontale et inio-bregmatique sont très apparentes, mais la forme générale de la déformation est moins relevée. Il se rapproche en cela du type couché beaucoup plus répandu que les autres. Il ressemble à l'un de ceux que j'ai trouvés à Corveissiat.

L'indice céphalique est de 69,89 et le diamètre bi-auriculaire de 100 millimètres.

N° III. — Sujet jeune avec suture médio-frontale synostosée (Pl. XLIII). Les autres sutures sont grossières, et l'on trouve un petit os wormien sur le milieu de la course de la suture pariétale gauche. Ce crâne porte des traces légères de compression; celle-ci porte principalement sur la partie antérieure de la voûte; la glabelle est pourtant saillante. Une légère impression inio-bregmatique paraît

avoir eu plus d'influence sur la partie postérieure du crâne que celle qui porte sur le frontal.

Celle-ci semble en effet avoir arrêté la tendance à la scaphocéphalie que l'on observe au vertex, et qui est due sans doute à la synostose prématurée du frontal.

Le maxillaire supérieur accuse un peu de prognathisme, bien qu'il soit détérioré.

L'indice céphalique de ce crâne est de 77,38 et son diamètre bi-auriculaire de 100 millimètres.

N° IV. — Crâne à parois très minces et très fragiles ; brisé en partie, il est porteur de toutes ses sutures. Très rejeté en arrière, la voûte présente les traces très nettes des deux compressions antéro et post-bregmatique, correspondant à celle de l'inion qui est exceptionnellement marquée (Pl. XLIV).

Ce type peut être rapproché de celui de Corveissiat comme le numéro II.

L'indice céphalique est de 69,10 et le diamètre bi-auriculaire de 95 millimètres.

N° V. — Synostose du frontal qui est légèrement proéminent, formant au vertex une table régulière (Pl. XLIV). Ce crâne ne présente pas de trace de compression. L'indice céphalique est de 73,83 et le diamètre bi-auriculaire de 100 millimètres. Ce sujet montre dès à présent quelle influence la déformation antéro-postérieure peut avoir sur les indices de ces crânes ; nous voyons en effet ceux-ci passer de 69,10 à 73,83.

N° VI. — Beau crâne bien conservé malgré la faible épaisseur des parois (Pl. XLV). Les sutures du frontal sont synostosées, mais toutes les autres sont très apparentes ; elles sont compliquées de petits os wormiens mal définis. Le frontal est fortement comprimé d'une façon continue de la glabelle au bregma ; au delà de ce point les traces d'une seconde ligature sont très nettes, et celle-ci a eu pour résultat de rejeter en arrière toute la partie postérieure du crâne, effet produit en partie déjà par la compression inio-frontale. L'indice céphalique est de 71,36 et le diamètre bi-auriculaire est de 102 millimètres. Par sa physionomie générale, ce crâne peut être rapproché du numéro II de ma série.

N° VII. — Partie d'un crâne trop brisé pour être mesuré, porteur de toutes ses sutures dont plusieurs sont compliquées d'os wormiens.

La voûte presque normale a été cependant comprimée sur deux points du frontal

immédiatement au-dessus de la glabelle, puis un peu en avant du bregma, et non en arrière de ce point contrairement à ce qui se voit le plus souvent.

MENSURATIONS		HOMMES					
		1	2	3	4	5	6
MESURES DU CRANE							
Diamètres	antéro-postérieur maximum	192	186	168	185	172	185
	transversal maximum	130	130	130	128	127	132
	bi-auriculaire	95	100	100	105	100	100
	— frontal maximum	95	105	»	»	»	»
	— — minimum	95	103	92	»	100	»
	vertical basilo-bregmatique	135	135	»	»	»	»
Indices céphaliques	Longueur = 100 Largeur	67 70	69 89	77 38	69 18	73 83	71 35
	Longueur = 100 Hauteur	71 05	72 58	»	»	»	»
	Largeur = 100. Hauteur	103 84	103 84	»	»	»	»
Courbes	Horizontale totale	495	»	»	525	520	525
	— préauriculaire	230	»	»	260	260	»
	Transversale totale	465	445	»	465	»	»
	— sus-auriculaire	305	315	»	300	325	»
	Frontale totale	120	145	»	115	110	110
MESURES DE LA FACE							
Face	Hauteur de la face	»	»	»	»	»	»
	Largeur bi-zygomatique	115	112	106	»	»	»
	Indice facial	»	»	»	»	»	»
Orbites	Largeur	36	35	33	»	»	»
	Hauteur	43	38	37	»	»	»
	Indice orbitaire	83 72	92 10	89 18	»	»	»
Nez	Longueur	56	»	46	»	»	»
	Largeur	25	»	24	»	»	»
	Indice nasal	44 64	»	52 17	»	»	»

On le voit, cette série diffère peu de celles de MM. Scepura et Smirnow. Elle présente cependant des variétés plus nombreuses de la déformation macrocéphalique.

Les trois crânes que j'ai figurés dans la planche XLVI, et qui ne sont pas décrits, sont reproduits d'après quelques-unes des photographies que Bayern avait fait faire grandeur naturelle des pièces les mieux conservées de sa collection. Il avait bien voulu m'en envoyer un exemplaire depuis mon dernier voyage au Caucase.

Il m'a paru intéressant de joindre ces dessins à ceux de la série que j'ai étudiée,

car ils sont bien conservés, et ils présentent les trois types les plus complets des déformations observées à Samthavro.

Comparés aux crânes des autres sépultures proto-historiques du Caucase, ceux de cette nécropole offrent des particularités qui les en séparent absolument. Nous ne trouvons, en effet, nulle part dans les nécropoles synchroniques des tombeaux inférieurs à Samthavro, ces déformations si spéciales dont l'aire géographique est pourtant assez étendue.

C'est à se demander si les habitants de Samthavro appartenaient au même peuple que celui de Koban ? Et si nous n'avions pas les indications précises de Bayern sur la position qu'occupaient ces crânes dans les tombeaux de Samthavro, on pourrait émettre des doutes sur l'ancienneté qu'on leur attribue.

A en juger par les séries que M. Scepura et moi avons décrites, on pourrait croire que toute la population archaïque dont on retrouve les tombeaux à Samthavro était macrocéphale. Il n'en est rien cependant. Nous avons plus spécialement étudié les sujets déformés, et il est certain que ce n'est qu'une fraction des habitants de cette partie du Caucase, au premier âge du fer, qui pratiquait la déformation du crâne de leurs enfants.

M. Smirnow pense que la moitié des individus de cette nécropole étaient déformés. Cette proportion me paraît trop forte en réalité ; je préfère celle de 20 pour 100 que j'ai adoptée d'après la statistique que fit Bayern pendant ses fouilles, et à la suite de mes propres observations[1]. Si l'on se reporte à l'époque actuelle, on remarquera que parmi les peuples chez qui cet usage persiste, la proportion des déformés est des plus variables et celle de 50 pour 100 n'a rien d'invraisemblable.

Sur les Ossèthes hommes de Koban, j'ai trouvé 60 pour 100 de déformés. Chez les Arméniens du Kurdistan cette proportion est de 38 à 40 pour 100, et de 33 pour 100 chez les Kurdes.

Les Ansariés sont déformés dans la proportion de 38 pour 100 ; mais pour les Kurdes de la région de l'Ararat et du lac Van elle est de 75 pour 100.

La déformation artificielle des crânes est-elle plus fréquente chez les hommes que chez les femmes dans la nécropole de Samthavro ? Mes observations personnelles

[1] C'est la même proportion que j'ai trouvée pour les crânes déformés du tumulus de Corveissiat.

et celles de M. Scepura ne me permettent pas d'émettre une opinion à cet égard. M. Smirnow a trouvé sur dix crânes six pouvant être attribués à des hommes et quatre à des femmes.

En comparant ces résultats avec les faits que l'on peut observer de nos jours, on verra que les proportions de déformations constatées suivant les sexes sont assez variables. Nous la voyons de 37 pour 100 pour les Kurdes (hommes), de l'Arménie méridionale tomber à quinze pour les femmes de la même race et de la même région. M. Delille a montré dans une statistique approximative qu'il a faite des déformés dans le pays toulousain, que la proportion n'était que de 40 pour 100 chez les hommes tandis qu'elle montait jusqu'à 66 pour 100 chez les femmes.

Cette coutume singulière dont nous avons constaté la presque universalité à l'époque actuelle, et que les naturalistes ainsi que les historiens de l'antiquité avaient déjà remarquée, n'a pas été spéciale à certains peuples caucasiens durant les temps proto-historiques. En 1864, Broca décrivait à la Société d'anthropologie de Paris un crâne déformé qu'il avait reçu de Voiteur dans le Jura [1]. L'ancienneté de ce crâne n'a pas été indiquée à l'époque d'une façon précise, et l'on ignore quel était le genre de sépulture d'où il a été extrait (fig. 106). La découverte de deux crânes déformés que j'ai fait connaître en 1880 [2], provenant de la même région, pourra peut être nous donner la date approximative de celui de Voiteur. Ces deux crânes ont été trouvés dans un tumulus détruit à l'occasion de la construction de l'église de Corveissiat (Ain), sur la frontière du Jura. Ils faisaient partie d'une série de huit crânes que l'entrepreneur des travaux avait envoyés au Muséum de Lyon (fig. 107 et 108).

Le mobilier funéraire des sépultures conservées sous ce tumulus se composait de torques, de bracelets filiformes, de gros anneaux, de plusieurs fibules et d'une ceinture en feuille mince estampée, le tout en bronze. Ce mobilier funéraire, on le voit, appartient incontestablement au premier âge du fer.

[1] *Bull. Soc. d'anthr. de Paris*, 1864.
[2] *Premiers âges du fer, tumulus et nécropoles*, in-4°, p. 20. Lyon, 1880.

A la suite d'une enquête que j'ai faite dans le pays, j'ai acquis la certitude que le crâne de Voiteur avait été découvert à peu près dans les mêmes circonstances que ceux de Corveissiat. Il aurait été trouvé dans un tumulus associé à divers objets en bronze dont je n'ai pas pu avoir la description exacte, mais parmi lesquels il y avait certainement des bracelets.

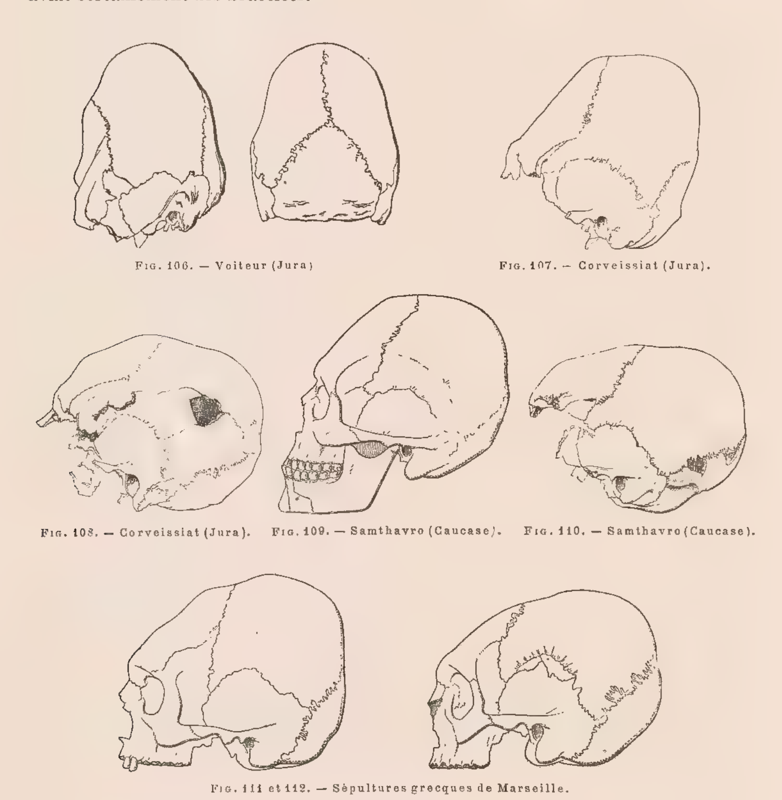


Fig. 106. — Voiteur (Jura). Fig. 107. — Corveissiat (Jura).

Fig. 108. — Corveissiat (Jura). Fig. 109. — Samthavro (Caucase). Fig. 110. — Samthavro (Caucase).

Fig. 111 et 112. — Sépultures grecques de Marseille.

En examinant les crânes du tumulus de Corveissiat qui sont pour la plupart dolichocéphales, on reconnaît facilement que les deux individus déformés appartiennent

au type macrocéphale. Les uns et les autres présentent les traces manifestes de compressions antéro-postérieures produites par une double ligature.

Sur l'un (fig. 107), la compression est fronto-occipitale, tandis que sur l'autre (fig. 108), elle est inio-frontale et inio-bregmatique. Le dernier type se rapproche davantage de celui de Samthavro (fig. 109) que nous avons appelé *couché* en opposition à l'autre (fig. 110) qui est relevé et offre une forme pyramidale plus ou moins inclinée, comme celui de Voiteur par exemple (fig. 106).

Outre ces crânes macrocéphales dont on connaît l'origine protohistorique, il en existe un certain nombre qui ne datent que des temps historiques. Les plus anciens sont ceux de Crimée découverts depuis fort longtemps, et dont on voyait encore, il y a quelques années, plusieurs exemplaires dans le musée de la ville de Kertch. D'après von Baer ils ont été trouvés accompagnés d'objets d'art, ce qui n'était pas le cas pour les macrocéphales, en même temps que de nombreux squelettes d'anciens Grecs dont la tête était normale. Les premiers crânes déformés découverts en Crimée ont été envoyés par le baron d'Asch à Blumenbach qui les a publiés en 1790 sous le titre de *Cranium Asiatæ macrocephali* [1]. Plus tard en 1833, Blumenbach recevait de Stepan un second crâne déformé de Kertch [2].

Dubois de Montpéreux a parlé des macrocéphales en 1832 [3], et en 1833, Henri Ratké [4], décrivait des crânes de même nature et de même provenance.

Le Musée de l'Ermitage à Saint-Pétersbourg conserve deux calottes crâniennes très déformées découvertes dans un tombeau creusé dans le rocher à Jenikalé.

L'une d'elles a été décrite en 1849 par Aschick [5] et l'autre a été publiée en 1860 par von Baer [6]. C'est dans la collection de l'Académie des sciences de Saint-Pétersbourg que se trouve le crâne macrocéphale le plus parfait parmi ceux que l'on a découverts à Kertch, et le plus typique que von Baer ait eu entre les mains [7].

[1] BLUMENBACH, *Decas prima collectionis suae craniorum diversarum gentium*. Gœttingen, 1790, p. 17. *Asiatæ Macrocephali*, Pl. III.

[2] *Gœttingische gelehrte Anzeigen*, p. 1761, Gœttingen, 1833.

[3] *Voyage autour du Caucase*, vol. V, 1843, p. 229.

[4] *Ueber die Macrocephalen der Kertch in der Kajm* (*Archiv für Anatomie und Physiologie von Müller*, 1843, p. 142, Pl. VIII).

[5] ODESSA, 1849.

[6] VON BAER, *op. c.*, Pl. II, fig. 4.

[7] VON BAER, *op. c.*, p. 10, Pl. I, fig. 1; Pl. II, fig. 1.

Deux crânes appartenant sans doute au même peuple ont été trouvés à Marseille en 1859. L'un d'eux, conservé au Musée de l'École de médecine de cette ville, a été décrit par M. le Dr Fallot[1], comme datant de l'époque romaine. L'autre est conservé au musée Borelli, et j'ai eu l'occasion de l'étudier grâce à l'obligeance de son aimable conservateur, M. Penot, qui a bien voulu me le confier.

J'ai acquis la certitude que ces deux crânes proviennent des sépultures grecques qui ont été trouvées en grand nombre lors de l'ouverture de la rue de la République.

Ces deux crânes (fig. 111 et fig. 112) présentent la déformation inio-bregmatique simplement couchée, et produite au moyen de deux ligatures.

Ils ressemblent en cela à plusieurs exemplaires de Samthavro.

Aucun texte ni aucune découverte n'a encore révélé la coutume des déformations céphaliques chez les peuples helléniques de l'Asie Mineure.

On rencontre cependant dans cette région des figurines en terre cuite représentant des têtes macrocéphaliques. La collection anthropologique du Muséum de Lyon en renferme plusieurs spécimens. L'artiste à qui sont dues ces figurines s'est-il appliqué à reproduire des types qu'il avait sous les yeux, ou a-t-il voulu modeler la caricature de quelques-uns de ses contemporains? La première hypothèse paraît la plus vraisemblable.

M. de Lenhossek a fait connaître en 1876 au Congrès international d'archéologie et d'anthropologie préhistoriques réuni à Buda-Pesth, deux crânes déformés du plus haut intérêt. L'un a été découvert en 1856 à Csongrad sur les bords de la Cisza, dans un tombeau creusé dans le rocher et appelé *Tombeau tatar*. L'autre a été trouvé en 1876 à Alcsuth dans le comitat d'Albe-Royal. Il était enfermé dans un tombeau des temps barbares de la Hongrie, soit de la période comprise entre le IIIe et le Xe siècle. Ces deux pièces remarquables par leur belle conservation et leur déformation caractéristique ont été, de la part de M. de Lenhossek, l'objet d'un mémoire considérable[2]. En Hongrie, un autre crâne déformé a été trouvé en 1874 à Székely-Udvarhely (Transylvanie) dans des ruines romaines. Il a été décrit par

[1] *Bull. Soc. anthr. de Paris*, t. IV, 3e série, 1881, p. 807.

[2] *Des déformations artificielles du crâne en général et de celles de deux crânes macrocéphales trouvés en Hongrie*. In-4°. Buda-Pesth, 1880.

M. Maurice de Steinburg [1]. En Autriche on a trouvé aussi trois exemplaires de ces crânes macrocéphaliques. L'un, décrit par Retzius, a été découvert en 1820 à Feuersbrunn, près de Grafenegg, dans une rangée de tombeaux dont on ne donne pas la date [2]. Un autre publié ainsi que le précédent par Léopold Fitzinger a été trouvé au pied d'une colline en 1846 à Atzgersdorf, dans le district de Wienerwalde [3]. Le troisième, décrit par Georges Rasoumoosky [4], a été découvert dans le même district à Baden avec plusieurs autres crânes d'une forme normale, enfouis dans une caverne. On n'en donne pas non plus la date. En Allemagne, le professeur Shaffausen a fait connaître un crâne déformé recueilli dans l'église des Ursulines à Cologne, et que l'on croit avoir appartenu à un compagnon de sainte Ursule tué par les Huns [5]. Un autre spécimen du même genre, qui a été trouvé en 1862 entre Mayence et Alzey, près de Niederolm, sur les bords du Rhin, dans un tombeau franc, a été décrit par Ecker [6]. En Angletere, on ne connaît jusqu'à présent qu'un seul crâne déformé; il a été trouvé en 1853 à Harnham-Hill, près de Salisbury, dans un tombeau anglo-saxon. Il a été publié d'abord par John Young Akermannn [7], puis par Bernard Davis [8].

En 1853, le Dr Hippolyte Gosse [9], de Genève, faisait connaître un crâne macrocéphale recueilli dans un tombeau du VIIIe siècle découvert à Villy, près de Régnier (Haute-Savoie).

En Suisse, Troyon [10] publiait en 1864 un nouveau crâne déformé trouvé dans la nécropole qu'il a explorée à Bel-Air, près de Chesaux, non loin de Lausanne et qui remonte au Ve siècle.

On doit enfin signaler un crâne déformé découvert dans un cimetière romain

[1] *Ein Shädelfund von Székely-Udvarhely.* Hermannstadt, 1875.

[2] *Königl. Vetenstaps-Academiens-Handlingar.* Stockholm, 1844. *Annal-Archiv für Anatomie von Müller*, 1845, p. 138.

[3] Fitzinger, *Ueber die Shädel der Avaren.* Wien, 1853.

[4] *Quelques vues nouvelles sur les Alpes de l'Autriche dans Isis de Oken*, 1830, p. 157.

[5] *Archiv*, t IX, 1877.

[6] *Skelet eines Macrocephalus in einem frankischen Todtenfelde (Archiv für Anthr.*, 1866. p. 75).

[7] *An account of excavations in Anglo-Saxon burial-grounds at Harnham-Hill near Salisbury. Archeol.*, p. 264. London, 1853.

[8] *Crania Britanica.* London, 1856 et 1865. — *Thesaurus craniorum*, p. 30, fig. 47. London, 1867.

[9] *Mém. Soc. d'hist. et d'arch.*, 1865, p. 7. Genève.

[10] *Class. des crânes hum. de ma collection.* — *Rutimeyer und His Crania Helvetica*, p. 58. Basel, 1864.

du IIIe ou IVe siècle situé près de Strasbourg et publié par Straub, dans un ouvrage sur cette localité. L'auteur donne ce crâne comme déformé artificiellement et le seul de son espèce dans ce cimetière ; il le compare à ceux que l'on a trouvés en Crimée[1].

Cette question, qui a excité la sagacité d'un grand nombre de savants, doit compter, assurément, parmi les problèmes les plus complexes qui relèvent de l'ethnographie en même temps que de l'anatomie pathologique.

Les comparaisons intéressantes que l'on a pu faire des déformations crâniennes de la Crimée et de la Géorgie, avec celles qui ont été signalées ailleurs en Europe ont entraîné, naturellement, les archéologues ainsi que les anthropologistes à rechercher le point de départ de cette coutume ; on s'est demandé si l'on ne devait pas attribuer sa dispersion à une ou plusieurs migrations.

Depuis l'antiquité, les historiens s'accordent à placer ce point de départ dans la région pontique, mais le fait sur lequel ils sont loin de s'entendre est le nom même du peuple à qui l'on doit attribuer l'invention de cet usage et sa diffusion.

Successivement, les Avares et les Huns ont été proposés jusqu'au moment où des découvertes sont venues démontrer que, si un certain nombre de crânes déformés découverts en Europe peuvent provenir de quelques guerriers appartenant à l'un de ces peuples, l'origine et la propagation de la coutume en question étaient dues à une race beaucoup plus ancienne.

En effet, lorsque Hippocrate raconte que dans la région du Palus-Méotis vivait un peuple qu'il ne nomme pas, mais qu'il désigne sous le nom de *macrocéphale*, il ne parle pas d'après ses propres observations, mais d'après les récits de voyageurs grecs qui avaient visité longtemps avant lui les rives du Pont-Euxin. De sorte que, Hippocrate vivant au Ve siècle avant notre ère, on peut estimer, sans s'écarter beaucoup de la vérité, que ce peuple vivait dans ces régions environ au Xe siècle avant notre ère, sinon au delà.

Il semble d'après M. Maspero, qu'à la suite de la chute de l'empire chaldéen (XVe siècle avant notre ère), certains mouvements de peuples qui se produisirent furent causés par l'apparition dans l'Asie occidentale de nouvelles populations tou-

[1] *Le Cimetière gallo-romain de Strasbourg.* Strasbourg, 1881.

raniennes. Les historiens qui recueillirent plus tard le vague écho des traditions asiatiques mettaient cette invasion sur le compte des Scythes [1].

On sait aussi qu'à l'époque d'Assour-Ban-Habal (638 avant J.-C.), bien loin vers le nord, au delà des fleuves de l'Arménie et des pics du Caucase, vivaient des tribus à moitié sauvages, que les peuples anciens ont connues sous les noms assez vagues de Kimmériens, Scythes, Sarmates. Depuis une haute antiquité, les Kimmériens avaient l'habitude de franchir presque chaque année la barrière du Caucase pour venir piller les peuples de l'Asie. Ils poussèrent même leurs incursions jusqu'en Assyrie. Les Gimerii ou Kimerii sont mentionnés déjà sous Assour-Akhé-Idin vers 678 [2] avant Jésus-Christ.

Tenant compte de ce fait important que les Grecs n'ont pas connu jusqu'en 631 avant Jésus-Christ, d'autre peuple que les Kimmériens, sur les côtes septentrionales de la mer Noire, depuis le Kouban jusqu'au Phase, on a cru pouvoir en déduire l'origine kimmérienne des déformations macrocéphaliques.

La linguistique avait déjà prouvé l'origine asiatique des Kimmériens ou Kymris; il restait à savoir l'époque et la voie par laquelle cette émigration avait pénétré en Europe. Jusqu'au moment où l'on a découvert la nécropole de Samthavro, on ne pouvait, disait-on, faire, à ce sujet, que des conjectures, mais depuis, grâce à Bayern, un jour nouveau parut se faire autour de cette question. Il a semblé démontré, en effet, que les habitants de Samthavro n'étaient autres que des Kimmériens. Mais comme d'une part cette identification est loin d'être prouvée, et que de l'autre les mobiliers funéraires qui accompagnaient les crânes macrocéphales appartiennent au premier âge du fer, il faut en conclure que le peuple qui a sinon inventé, du moins pratiqué et propagé cette coutume dès l'aurore de cette civilisation, remonte à une époque que personne ne voudra abaisser pour le Caucase au delà du XIIe ou XIIIe siècle avant notre ère, et l'on doit renoncer à voir en lui les Kimmériens des Grecs, qui n'apparaissent seulement dans l'histoire qu'au VIIe siècle.

J'ajouterai que les crânes déformés de Samthavro et de Corveissiat, qui sont les plus anciens connus, sont datés par des mobiliers funéraires appartenant à des civi-

[1] Maspero, *Histoire ancienne*, p. 473.
[2] Maspero, *loc. cit.*, p. 223.

lisations analogues, sinon synchroniques, et que dans l'une et l'autre nécropole, les individus présentant ces particularités se montrent dans la proportion de 20 pour 100. Ces faits tendent à assigner aux crânes déformés de ces deux localités une origine commune et remontant à une époque certainement antérieure aux temps historiques.

Cet usage, qui se rencontre de nos jours dans un grand nombre de pays, aurait donc existé de tout temps depuis le passage des migrations protokimmériennes ou kimmériennes.

Il ne s'ensuit pas, comme on pourrait le croire, que je refuse aux crânes de Kertch une origine kimmérienne. On ne possède pas assez de renseignements sur leur ancienneté, mais on doit reconnaître qu'ils proviennent de populations qui habitaient une région, la seule en réalité où les historiens ont placé les Kimmériens. Il est bon de faire remarquer à ce sujet qu'Hérodote ne fait point venir les Kimmériens du Caucase en Crimée, mais les fait passer de la Crimée au Caucase.

Au reste, rien n'est plus vague, même pour Strabon, que cette dénomination de Kimmériens si souvent confondue avec celle de Scythes, surtout si l'on n'écoute que les auteurs grecs qui donnent ce nom à tous les peuples connus d'eux au nord, et qu'Homère appelait les *Nomades*.

Ne peut-on pas enfin, en ce qui concerne le Caucase du moins, attribuer la coutume des déformations crâniennes à l'un de ces peuples si mal connus de l'Asie occidentale et chez qui elle est encore pratiquée de nos jours ?

NÉCROPOLE DE STEPAN-TZMINDA

OU KAZBEK

La nécropole de Stepan-Tzminda est située sur la route de Tiflis à Vladikavkaz, au hameau de Kazbek, sur la rive droite du Térek. Comme à Samthavro, les premières découvertes eurent lieu en 1871, à la suite des travaux du nivellement de la chaussée. Comme à Samthavro encore, ce sont des tombeaux en dalles de pierre qui furent exhumés tout d'abord. En 1872 on trouva, devant la maison de la famille Kazbek, un amas d'objets divers, en bronze, en fer, en argent, en or, en verroterie, auxquels était associée une statuette de bronze suspendue à une longue et forte chaîne du même métal. Cette figurine fut envoyée par Bayern, à qui elle avait été remise, au Musée de l'Ermitage, à Saint-Pétersbourg.

Un membre de la Société des amateurs d'archéologie caucasienne, M. Hatisoff, fit don quatre ans plus tard, au Musée de Tiflis, d'une nouvelle série de pièces intéressantes provenant de Kazbek ou Stepan-Tzminda. Depuis, MM. Filimonoff, Bayern, Antonowitch, Olchewski et Komaroff ont pratiqué des fouilles dans cette nécropole, et c'est principalement à leurs travaux que l'on doit la connaissance de ses mobiliers funéraires si variés et si curieux.

FOUILLES DE M. FILIMONOFF

C'est après ses fouilles de Koban, en 1877, que M. Filimonoff, chargé par le comité d'organisation de l'exposition anthropologique de Moscou, d'explorer le Caucase, obtint l'autorisation de faire quelques recherches à Stepan-Tzminda[1]. Il fit ouvrir, dans la cour de la maison Kazbek, où passait autrefois la route, une tranchée profonde de 6 mètres, longue de $7^{m},40$ et large de 1 mètre et demi. A l'une des extrémités, la terre, très humide, semblait déceler une source. Plus loin, sous une dalle, à 1 mètre environ de profondeur, furent trouvés une quantité d'objets en métal placés dans des vases. Inquiété par l'attitude de la population et par les démarches équivoques de ses ouvriers, M. Filimonoff tenta vainement, le lendemain, de continuer sa fouille, et dut se contenter de cette première trouvaille, fort riche du reste. En voici l'inventaire :



Fig. 113. — Gr. nat.
Coupe en argent, vue en dessous.



Fig. 114. — Gr. nat.
Coupe en argent, vue en dessus.

Nécropole de Stepan-Tzminda.

1. Une coupe en argent avec un haut rebord droit percé de deux trous diamétralement opposés; une partie de ce rebord porte une suite de cinq signes rappelant la lettre russe tcha (ч), un autre point est orné de trois petites circonférences dont une avec deux lignes au milieu. Au-dessous de ce bassin est un creux au repoussé ayant six bosses ovales sur les côtés. Autour du bassin sont des sortes de coquilles

[1] *Compte rendu des travaux du Congrès et de l'exposition anthropologique de Moscou*, 1879, *loc. cit.*

faites au repoussé, et ornées de dragons à deux têtes symétriquement disposées. M. Filimonoff a remarqué sur cette coupe les traces d'un passage au feu (fig. 113 et 114).

2. Deux flacons faits de minces feuilles de métal battu très habilement réunies. Ces vases ont le col assez long, les côtés comprimés, avec une nervure. Au milieu de la partie évasée se trouve un rond plat entouré d'un creux et d'un large cercle.



Fig. 115. — 1/2 Gr. nat. Flacon en feuille d'or.
Nécropole de Stepan-Tzminda.

Sur l'un des vases, cette partie laisse voir les traces de poissons figurés au pointillé et, au-dessus, les quatre pattes d'un mammifère. Le col et la panse de ces flacons ont deux soudures dans lesquelles la tête des rivets est dissimulée, et forme une ornementation de points régulièrement disposés en lignes (fig. 115).

3. Un vase en cuivre (?) évasé, renforcé de deux pièces de métal portant les anses ; celles-ci sont lisses et, comme le vase lui-même, sans ornementation.

4. Fragments d'anses de vases en cuivre (?).

5. Couvercle de vase, disque de 22 centimètres de diamètre orné d'un côté, sur les bords, d'une rangée de points. Au milieu est un bouton tressé et orné de petites sphères d'où sortent des fils terminés par de petits boutons tressés également.

6. Des fibules en forme d'arc, rappelant l'un des types les plus communs à Koban,

au nombre de vingt et une (Pl. LVI). Presque toutes sont striées transversalement de cannelures tantôt couvrant l'arc tout entier (nos 4 et 8), tantôt placées par groupes séparés par des intervalles unis. Quelques-unes sont pourvues de fragments de chaînettes. Plusieurs de ces fibules portent une ornementation gravée, triangles, chevrons, swastika, lignes diverses, d'autres sont décorées au contraire de motifs en relief, bosses, stries, etc. L'une d'elles porte à la naissance du crochet une tête de taureau.

7. Deux pendeloques (?) faites de petites plaques de métal carrées pliées suivant une de leurs diagonales avec un trou. La surface extérieure de ces dièdres est ornée d'étoiles pointillées.

8. Un bracelet formé d'une bande large et compacte de métal, orné sur les bords d'une rangée de triangles à surface pointillée.

9. Deux bracelets formés d'épaisses bandes de métal; sur toute la longueur se trouvent des lignes gravées dont les intervalles sont ornés de chevrons, aux extrémités sont des têtes de dragon ?

10. Un bracelet formé d'un épais fil de métal strié de bosses et terminé par deux têtes de dragon ?

11. Trois fragments de bracelets lisses en fil de métal de diverses grandeurs.

12. Anneau lisse en or, avec les extrémités aplaties et percées d'un trou ; au milieu de l'anneau pend une breloque triangulaire faite de fils tressés, ornés à leurs extrémités de bouquets de petites perles.

13. Série de grosses perles en cornaline provenant d'un collier; deux perles en argile, une bleu de ciel avec des yeux bleus entourés de blanc, l'autre de forme allongée ornée de veines ondoyantes violettes et blanches.

14. Trois agrafes de ceinture percées, larges et plates avec ornementation typique composée de swastikas, de triangles et de spirales très analogues à celles de Koban (Pl. XII, no 3; Pl. LV, nos 1 et 2), quelques fragments d'une ceinture en feuille de bronze dont la légère gravure a presque entièrement disparu.

15. Deux agrafes de ceinture compactes et percées représentant un quadrupède couché avec une queue courte et relevée (cheval?). Une pièce semblable a été trouvée à Gori (Pl. LX, no 4); à l'envers, trois crochets servaient à retenir la ceinture, dont une partie est conservée.

16. Trois plaques massives ; l'une porte, à l'envers, trois boucles placées en

rang ; une autre est munie, au milieu du bord supérieur, d'une boucle, et au bord inférieur, de trois pièces rapportées que M. Filimonoff croit destinées à supporter des clochettes ; à l'endroit, cette plaque est ornée de lignes en relief ; à l'envers, dans la partie la plus large, sont représentés deux serpents. La dernière plaque est tout à fait lisse des deux côtés et n'a que trois trous au milieu.

17. Une plaque triangulaire avec des trous aux angles et de petits ronds entourés de points.

18. Une mince plaque ronde avec ornementation composée de triangles et de points sur les bords ; au milieu se trouve un dessin en forme d'étoile, bouquet de petits cercles d'où partent des rayons terminés aussi par des cercles. A l'envers et au milieu est une boucle.

19. Autre plaque ronde, convexe et massive, aux bords relevés ; à l'envers se voit une boucle.

20. Deux fragments de feuilles de bronze minces et étroites ayant servi probablement à garnir une courroie.

21. Six appliques en forme de tête de cheval à longues oreilles droites sur un fond rond garni à l'intérieur d'une boucle (Pl. LVIII, n°s 10 et 11).

22. Sept appliques sphériques ayant, comme les précédentes, des boucles qui permettaient de les fixer. Les têtes sphériques de ces appliques sont ornées de trous oblongs. Sur trois d'entre elles sont des figures de taureau sauvage ; sur une quatrième est représenté un quadrupède debout ; d'autres n'ont aucun ornement.

23. Des appliques semblables de grandes dimensions portaient en relief des figurines de cavaliers (Pl. LVIII, n°s 7, 8 et 9). Malheureusement, ces pièces sont à moitié détruites.

24. Un objet en forme de bonde avec deux axes sur les côtés terminés par des têtes de taureau.

25. Une pièce du même genre avec bélière. Sur les cornes de l'un des taureaux est un groupe représentant un homme coupant la tête d'un autre homme avec un couteau à lame courbe. De l'autre côté on voit encore les traces d'un groupe pareil au premier. Un objet semblable, mais dépourvu de groupes humains, a été trouvé avec cette pièce.

26. Une pièce formée de quatre appliques placées en croix avec une applique du

même genre à la partie inférieure et, dans la partie supérieure une applique ornée de cornes de taureaux ; le dessus est terminé par un cercle à jour.

27. Deux grandes pièces de même espèce, à jour, avec quatre côtés, composées de trois rangs superposés de têtes de taureaux (Pl. LVII, n°s 1 et 4). Les clochettes sont suspendues aux têtes inférieures ; une figure humaine s'élève sur les cornes d'une des têtes supérieures. La figure est nue, bottée (?) et tient dans la main droite un marteau. Ces deux pièces ne sont malheureusement pas entières.

28. Cinq pendeloques en bronze représentant des cerfs avec bélières sur le dos (Pl. LVIII, n°s 1 à 5).

29. Deux idoles moulées en bronze, nues toutes deux, mais ayant bonnets et ceintures. L'une d'elles a aussi des bottes (?) (Pl. XVIII, n°s 2 et 3). Toutes deux ont à la nuque une bélière. Sur le dos de la figurine bottée sont gravées des spirales. Cette même pièce a un visage plat rappelant assez celui des bonnes femmes en pierre *(kameny-baba)*. La poitrine de ces deux idoles est indiquée par de fortes proéminences, d'autre part elles sont pourvues d'organes masculins en érection. La main gauche fait le geste de porter quelque chose (un vase ou une coupe) à la bouche. Le bras droit est plié au coude. Ces personnages rappellent ceux que nous avons observés à Koban, et sont identiques à ceux de Gori.

30. Un marteau double en bronze avec trou tubulaire destiné au manche. Il y a un instrument semblable entre les mains de l'idole dont nous avons parlé plus haut.

31. Débris d'un long glaive en fer et de poignards fort détériorés.

32. Bouterolle en bronze et fragments du fourreau d'une épée en fer. Comme le montrent ces morceaux, le fourreau était fait intérieurement de bois (?) et entouré extérieurement d'une feuille de bronze.

33. Fragments de lances et de mors en fer.

34. Cinq poignées en bronze de poignards et de glaives. Quatre d'entre elles sont en fer intérieurement et garnies extérieurement de bronze.

35. Restes d'une poignée en bois entourée d'un ruban en spirale avec les extrémités moulées.

36. Cinq pinces en bronze de diverses grandeurs depuis 0^{m},35 jusqu'à 0^{m},15 et moins encore de longueur. Ces objets présentent des traces de chaînes auxquelles on les suspendait et montrent des indices d'ornementation gravée.

37. Deux bouterolles moulées, de forme rectangulaire, faites de lames de métal deux fois repliées dans leur longueur. Un des côtés est orné d'une rangée de zigzags, l'autre est lisse. Dans une des bouterolles, un côté est ouvert pour recevoir une lame de fer.

38. Clochettes en bronze de diverses grandeurs et de formes variées, ayant presque toutes une fente oblongue sur le côté. Quelques-unes sont ornées de traits gravés, d'autres portent de petites torsades formées d'arcs en relief.

39. Quantité de chaînettes et de tubes en spirales de 8 à 30 centimètres de longueur.

De l'étude de cette nécropole, comme de celle de Koban, M. Filimonoff avait conclu déjà à une grande parenté entre les populations de l'Osséthie à l'age du fer et celles de l'Étrurie à la même époque.

M. Filimonoff a fait faire enfin, par les soins de M. Arkhipoff, une série d'analyses sur dix-sept objets en bronze de Kazbek.

Il a constaté que la plupart avaient une composition assez différente de celle que l'on rencontre habituellement chez les bronzes préhistoriques. La quantité de l'étain varie dans les proportions de 6 à 14 pour 100.

Ces résultats sont fort curieux et peu discutables puisqu'ils émanent de savants honorables; mais on peut se demander si tout les échantillons soumis à l'analyse proviennent des mêmes tombeaux, et s'ils n'appartiennent pas à des époques différentes.

FOUILLES DE BAYERN

Bayern visita en 1878 la nécropole de Stepan-Tzminda. Ayant dépassé le terrain exploré par son prédécesseur, il atteignit, à 9 pieds du sol, une source d'eau limpide.

Dans la boue plastique qui entourait cette fontaine, il découvrit une grande dalle de schiste sur laquelle étaient des bijoux en or et des perles en colophane (sans doute de l'ambre). Il ne put soulever cette dalle qui recouvrait probablement, au dire du comte Ouvaroff, une sépulture à inhumation. Ce dernier, qui fouilla le même emplacement en 1879, affirme y avoir vu des tombeaux, et les recherches entreprises plus tard par M. Antonowitch corroborent pleinement cette assertion.

Bayern continua ses recherches aux alentours de la source et recueillit, dans un périmètre assez restreint, une quantité d'objets en or, bronze et fer et beaucoup de perles en onyx, en cornaline et en ambre (?). Bayern prétendait que toutes ces pièces amassées sur un même point ont été jadis jetées comme offrandes dans un bassin alimenté par la source en question, et consacré au dieu Priape. D'après lui, toutes les statuettes isolées ou montées sur des systèmes de clochettes que l'on a découvertes à Kazbek sont autant de représentations de ce dieu.

Je ne saurai mieux faire que de reproduire ici l'opinion que Bayern a exprimée dans ses *Contributions à l'archéologie du Caucase* [1] sur ses découvertes à Kazbek ainsi que la description qu'il en a donnée.

« Que l'on ait affaire ici à un lieu d'offrande à la divinité nommée Priape, dit-il, c'est un fait démontré par la quantité de figurines, tant en bronze qu'en feuilles estampées d'or, représentant ce dieu. Près du temple se trouvait certainement aussi une source d'eau potable, pour laquelle on avait creusé un bassin (si toutefois ce n'est pas l'eau même qui a creusé ce bassin), qui servait au culte de ce dieu, et c'est cette source que je mis à jour. Il est donc à noter qu'autour des temples païens on peut être sûr de trouver des trésors ou offrandes pareilles ; surtout si près de ces temples on peut rencontrer des sources, des fontaines ou des bassins, lesquels, en beaucoup d'endroits, furent comblés par les peuples en temps de guerre ou chassés de leur pays.

« Les pèlerinages sur le mont Chairvan-Zweri (faussement appelé Kazbek) se continuent de nos jours, et quoique à présent ces pèlerinages se fassent aux églises vénérées chrétiennes, la manière de fêter près de ces temples est restée telle qu'elle était du temps de Strabon ; seulement aujourd'hui, les femmes tousheths, khewsoures, ossèthes et géorgiennes viennent, si elles sont mariées, avec leurs maris et leurs enfants. Les orgies nocturnes se font toujours comme dans les temps anciens.

« On doit remarquer aujourd'hui les offrandes qui ont été faites dans les temples chrétiens autour du saint mont *Giléad* (nom biblique du mont Kazbek de nos cartes), et qui est nommé par les Ossèthes *Tente d'Abraham*.

[1] *Contributions à l'archéologie du Caucase*, par F. Bayern, précédées d'une notice biographique de Bayern, par Ernest Chantre. In-8°. Lyon, 1884.

« Dans tous ces temples, je trouvai une grande quantité de clochettes, de sonnettes et de grelots divers ; les uns datant de l'introduction du christianisme ; d'autres plus modernes. J'achetai trente-trois pièces des plus anciennes ; elles sont en bronze de l'époque byzantine. Les plus récentes sont des clochettes russes en laiton ; j'ai obtenu aussi deux clochettes en fer, d'une époque intermédiaire, qui ressemblent aux sonnettes employées dans les églises catholiques pendant la messe.

« La multitude de clochettes trouvées dans le bassin de Stepan-Tzminda nous explique que ce bassin servait de dépôt aux offrandes ; de même que ces clochettes étaient le symbole d'une divinité qui m'est encore inconnue. Cette divinité est restée jusqu'à nos jours dans le souvenir des montagnards, mais malheureusement sans connaître ni le dieu ni la cause de ces offrandes de clochettes.

« Passons maintenant aux objets trouvés dans ce bassin.

« En fait d'or, on doit citer de magnifiques boucles d'oreilles du travail artistique le plus achevé ; des agrafes d'habits de différentes formes nommées par méprise boucles d'oreilles, parce que le donateur de la première de ces agrafes, M. Hatisoff, l'avait pendue sur un anneau en or ; citons ensuite une quantité de petits pendants en forme de pigeons, symbole d'Astarté ; puis des plaques en minces feuilles d'or estampées, représentant Priape à cheval ; enfin un grand nombre de petits boutons et de petites pendeloques, des rosettes et d'autres petits ornements d'habits et de colliers.

« Les objets en argent sont peu nombreux ; quoique j'aie rencontré beaucoup de traces d'argent oxydé, je n'ai trouvé de ce métal qu'une boucle d'oreille et un anneau.

« Les pièces en bronze que nous avons trouvées sont des cloches pendant sur un porte-clochette du même métal ; des spécimens de ces porte-clochettes sont figurés par M. Wirouboff[1]. Ces objets représentent deux têtes de bélier, symbole de *Zeus*, accolées par leurs cous sur un cylindre qui porte à l'extrémité inférieure une forte anse, puis un trou, pour une goupille ou un clou servant à le fixer. Dans l'anse de la chappe pend un anneau, et cet anneau se trouve sur quelques exemplaires en bronze, sur d'autres, en fer. A l'anneau est suspendue la cloche à fente caractéristique. Le battant de la cloche est toujours en fer ; aussi je m'étonne de ce que

[1] *Catalogue du Musée de la Société des amis de l'archéologie du Caucase, loc. cit.*, Pl. VI.

M. Filimonoff, qui a trouvé plusieurs de ces cloches, n'ait pas remarqué le fer et ait attribué ces découvertes à l'âge du bronze.

« D'autres de ces porte-clochettes ont, au lieu de têtes de bélier, trois têtes de taureau superposées; elles sont le symbole de Poseidon, et en même temps celui des dix mille représentants du Kouban, le fleuve du déluge pélasgique.

« Les trois têtes de taureau superposées formant l'ornement des porte-clochettes des *Amazones* indiquent donc leur patrie natale, qui est le delta du *Nil* (Kouban). De même le bélier indique le bras méridional dans le delta du *Zeus*.

« Il est à remarquer qu'on ne trouve jamais trois têtes de bélier superposées, tandis que les têtes de taureau ne sont jamais seules, du moins dans le trésor de Stepan-Tzminda. Il est donc bien certain que ces symboles appartiennent au fleuve du Taureau et à l'un des bras du delta ; de même que l'on voit sur les cylindres dits *babyloniens*, *Poseidon (Belos)* coiffé des cornes du taureau qui sont le symbole du fleuve du Taureau, surmontées d'un trident, le symbole des trois bras. Le fleuve du Taureau se trouve entre deux de ses fils, *Aegyptus (Zeus)*, le bras méridional, et *Kepheus*, le bras du milieu.

« *Aegyptus* est orné des cornes du taureau, surmontées de la pyramide, symbole de la flamme sortant de la fissure qui sépara la chaîne Sindique et conduisit le fleuve du Taureau dans l'abîme *(Hades-Tartaros)*, construisant, avec l'aide de la flamme et de l'eau sulfurée chaude, dont le symbole est le lion, une des tours babyloniennes (symbole d'une éruption volcanique). De l'autre côté, on voit *Kepheus (Hades)* orné du symbole du fleuve du *Taureau*, qui est représenté par les cornes de taureau ; elles sont surmontées d'une branche, le symbole alchimique de *l'amalgame* construisant une seconde tour. *Képheus* est comme *Hades* le représentant du bras du milieu du delta.

« Sur l'un des porte-clochettes à trois têtes de taureau superposées, il y a sur la tête supérieure un Priape (symbole de l'or) debout tenant dans une main une massue en forme de champignon, et dans l'autre un écusson rond qui a été cassé et perdu.

« Sur les têtes de bélier, on trouve deux, quatre et même six Priapes, mais plus petits que ceux qui sont sur les têtes de taureau. Les Priapes s'occupent de différents sujets, que l'on n'a pas pu encore déterminer : l'un porte une femme qui a les bras en l'air, et de laquelle, malheureusement, la tête et les avant-bras sont aussi cassés et perdus.

« Les cloches ou clochettes, toutes suspendues à des porte-clochettes ou à de fortes chaînes en bronze, sont toutes aussi de forme cylindrique; celles qui sont accrochées à des porte-cloches ont une fente longitudinale qui va depuis le bas de la cloche jusque presque à la coupole. Cette fente est caractéristique, dans le trésor de Stepan-Tzminda.

« Les petites clochettes sont toutes ornées de découpures triangulaires; ces entailles ne sont que des ornements, tandis que la fente longitudinale des autres me paraît avoir été faite dans l'intention d'être utile à la force du son.

« On a trouvé aussi des objets en forme de croissants, ornés de chaque côté d'une tête de bélier; puis des boutons de poitrail de formes différentes, toujours en bronze; une garniture de harnais de cavalière, ayant deux boucles croisées, à l'intérieur de la plaque concave. Sur des boutons oviformes, entaillés d'incisions ou de lignes longitudinales, on voit sur plusieurs exemplaires des quadrupèdes différents, tels que : le bouquetin, le bélier et le cerf; quelques boutons sont simples, d'autres sont ornés d'un petit tubercule sur la plaque même.

« Je trouvai encore de très intéressants ornements de harnais en bronze. Ils ont la forme de fourreau de sabre courbé; les uns sont percés de trois trous servant à les fixer sur du cuir; les autres portent à l'intérieur une à trois fortes boucles, pour le même usage que les trous des objets ci-dessus. Ces pièces ont de 7 à 8 centimètres de longueur, et ont à l'extrémité antérieure plus de 2 centimètres de largeur; cette largeur va en diminuant jusqu'à l'autre extrémité; la partie la plus large d'une de ces pièces est garnie de trois boutons et ornée de deux spirales, qui sont placées entre deux bandes transversales et les trois boutons. Un autre exemplaire, qui est convexe sur la face, est absolument poli dans toute sa longueur. L'un encore de ces objets indéterminables porte sur le bord interne une boucle, et, vis-à-vis de cette boucle, sur le bord externe, un trou; puis, sur la face, un serpent très bien exécuté (fig. 116).

« Mentionnons encore des spirales en bronze de trois formes différentes, ou plutôt des tubes spiraliformes, qui me paraissent être des manches de cravache, comme on en voit encore aujourd'hui en Khevsourie.

« Nous avons trouvé un tissu grossier, garni de petits anneaux en verre, ce qui donnait à ce tissu l'aspect d'une cotte de mailles. Une quantité de grosses chaînes en

bronze sont attachées à cette pièce, elles portent à leur extrémité une petite clochette percée de triangles. Ce lambeau de tissu me paraît être un morceau de housse ou de chabraque d'*Amazone*.



Fig. 116. — 1/2 Gr. nat. Bouterolle de poignard en bronze. Nécropole de Stepan-Tzminda.

« On a recueilli aussi un ruban en feuille de bronze doré à la surface ; ce ruban a 3 centimètres de largeur et est traversé au milieu dans toute sa longueur par une carène élevée ; il porte des trous d'attache sur les deux bords. Cette pièce me paraît être un baudrier (ceinture) de femme.

« Avec cela nous avons : un bracelet en bronze de 35 millimètres de diamètre ; un autre bracelet de 8 millimètres d'épaisseur formé par deux serpents à deux têtes, accolés au milieu par deux de leurs têtes ; quatre grosses bagues de défense, en bronze ; une bague mince en bronze à plaque ronde sur laquelle est gravée la tête de Pan ou de Priape.

« Les dessins et les sculptures des fibules varient beaucoup. Nous avons encore à citer trois pièces de bronze incomplètes ; ce sont peut-être des montants de mors ; ces pièces sont sculptées différemment.

« En fait d'objets en fer, je n'ai trouvé que des débris, excepté les trois pointes de lances à douille qui ont été trouvées ensemble avec le bracelet décrit plus haut, dans la couche supérieure de détritus, à côté du bassin. On trouva dans le bassin beaucoup de fragments de douilles et de pointes de lances, des parties de montants de mors, des débris de gros chaînon en forme d'S ; puis enfin, des barres indéterminables, de 110 millimètres à 150 millimètres en longueur, et de 8 millimètres à 15 millimètres en épaisseur.

« Dans ce bassin, le cuir, comme le lambeau de tissu de lin, s'est conservé parfaitement. Dans un des boutons de poitrail on a trouvé les restes intacts d'une courroie d'attache. Le cuir paraît avoir été tanné.

« Dans le trésor de Stepan-Tzminda les objets en verroterie sont d'un grand intérêt. Nous voyons ici des boutons, semblables à ceux en bronze du poitrail, mais plus petits et ayant, au lieu de doubles boucles comme les autres, une seule, mais forte. Nous avons ensuite de petits boutons de la forme de ceux en bronze, couleur jaune chamois. De la même couleur on a des chaînons en verre et les annelets du tissu de la housse ou chabraque. Viennent ensuite de petits pendants en verre bleu et en forme de clochettes; des perles de différentes grandeurs (10 à 5 millimètres), couleur bleu d'indigo, et garnies d'annelets blancs; puis des perles émaillées, en blanc de neige, ornées de cercles jaunes, au centre desquels est une tache ronde bleu foncé; sur d'autres perles, au lieu de cercles, ce sont des lignes dorées qui s'entre-croisent. Nous avons enfin les cylindres à masques.

« Ces cylindres, dernièrement cités, méritent d'être décrits plus soigneusement; ils sont hauts de 3 centimètres, ont 2 centimètres de diamètre, et sont traversés dans leur longueur par un trou de 5 millimètres.

« Ils sont de couleur bleu verdâtre, ou vert-marin clair; les bords extérieurs des deux extrémités sont garnis de gros points ou tubercules couleur jaune-orange foncé; ces points forment une bordure d'une ligne sur les bordures du cylindre. Sous cette rangée de points, de couleur jaune, en est une autre pareille, mais de couleur blanc de neige. Il y a ensuite trois *taches* rondes, alignées dans le sens vertical, deux de ces *taches* sont blanches et la troisième jaune orange; ces alignements sont au nombre de trois et servent de séparations aux trois masques. Le nez de ces masques est formé par un placage, allongé dans la direction de la longueur du cylindre, il est de la couleur du masque. Les sourcils sont formés par deux grosses lignes, couleur bleu foncé; les yeux, par un cercle bleu foncé fin, dans lequel est une *tache* ronde et grande également bleu foncé. Ces couleurs sont toujours les mêmes dans les masques blancs ou jaunes. La bouche ne se trouve pas dans la place blanche ou jaune qui indique le visage, mais au-dessous de ce visage; elle est indiquée par une ligne jaune dans les masques blancs et par une blanche dans les masques jaunes. Les oreilles ne sont indiquées que par les trois tubercules alignés verticalement; les deux petits tubercules sont jaune orange et forment les extrémités, et le grand tubercule blanc placé au milieu forme l'oreille même.

« On doit mentionner en fait d'objets en pierre des perles en onyx rouge foncé de

8 millimètres à 5 millimètres de diamètre ; elles sont soigneusement polies et tournées. Puis, des plaques ovalaires en cristal de roche, des perles en agate à grosses côtes longitudinales, de l'agate blanchie au feu, garnie de lignes croisées jaunes, rayées de noir et portant entre les intervalles des tubercules jaunes à point noir au milieu.

« Nous devons citer aussi des plaques rhomboïdales, en colophane (ambre), percées dans le sens de leur longueur.

« Par cette énumération des objets trouvés à Stepan-Tzminda, dans un bassin recouvert par une avalanche de pierres et de terre boueuse, nous remarquons que tous ces objets appartenaient à des femmes guerrières, à ces mêmes femmes dont Strabon parle, en leur donnant le nom d'*Amazones;* il leur fait faire des pèlerinages, dans cette même vallée du Terek *(Aragos boréal)*, où nous avons découvert ces objets, vis-à-vis du hameau de *Gargeti*, que Strabon nomme *Gargar*, et près d'un temple sûrement élevé à Priape.

« Les objets trouvés ici sont de beaucoup plus anciens que Strabon ; ils appartiennent au temps intermédiaire entre Cyrus et Darius, et même peut-être au temps des Assyriens ».

Nous ne nous attarderons pas à discuter l'opinion de Bayern sur l'origine et la destination des objets qu'il a recueillis à Stepan-Tzminda. Que la plus grande partie provienne d'un trésor ou dépôt sacré ou non placé près d'une nécropole, à une époque indéterminée, cela ne me paraît pas pouvoir être mis en doute. Quant à nier l'existence de la nécropole, et vouloir rapporter toutes les découvertes de Kazbek à ce même genre de dépôt, cela me semble inadmissible. Les fouilles, du reste, de M. le professeur Antonowitch nous renseignent suffisamment à cet égard.

FOUILLES DE M. ANTONOWITCH EN 1879

Le professeur Antonowitch attaqua le terrain à proximité de la partie fouillée par Bayern[1]. A la profondeur de 68 centimètres, il trouva : 7 bagues en argent de

[1] *Comptes rendus des travaux du Congrès et de l'exposition anthropologiques de Moscou*, 1879, *loc. cit.*

différentes grandeurs ; des os de bœuf et de mouton; des morceaux de clous en fer ; des dents d'homme ; 1 anneau ouvert en bronze ; 3 bagues en or ; 8 bracelets en bronze ; 1 longue sonnette en bronze ; 4 bagues rondes en bronze ; 2 fibules en bronze ; 2 petites flèches ; 2 petits anneaux ; 2 couteaux ; des fragments de poterie ; 1 pendeloque en or en forme d'oiseau ; 1 tasse en terre ; des perles en verre vert, jaune et doré.

A la même profondeur gisaient 5 dalles de grès, recouvrant trois tombeaux.

Tombeau n° 1. — Squelette mal conservé, couché sur le dos, le crâne, brisé, gisant au nord du tombeau. Sur la main était une chaîne, près des fémurs deux fibules ; deux bracelets en bronze, un anneau sigillaire en fer avec un fragment de chaîne, une bague en or, deux clochettes en bronze et une chaîne brisée ; une bague en fer, une autre en bronze et un débris de poterie complétaient le mobilier funéraire de cette sépulture.

Tombeau n° 2. — Le squelette, couché en S, les mains le long du corps, était assez bien conservé. Pourtant le crâne était brisé; tout auprès étaient des boucles d'oreilles en or avec pendants du même métal, et un morceau de vase ; deux bracelets ornementés étaient passés au poignet gauche, et la main tenait un couteau en fer. Près des cuisses, une fibule; la main droite avait deux bagues, l'une ornée d'une figurine d'oiseau en bronze. Une grande bague en argent, des boucles en or, des clous en fer et des perles d'or complétaient ce mobilier funéraire.

Tombeau n° 3. — Les os du squelette étaient dispersés dans le tombeau, le crâne brisé. A la surface gisaient des perles d'or et une pendeloque du même métal en forme d'oiseau. Le mobilier réel de cette sépulture se composait : d'une chaîne en bronze fragmentée et des débris d'un anneau en bronze.

On voit d'après les fouilles de M. Filimonoff et de M. Antonowitch que Stepan-Tzminda doit être rattaché, dans son ensemble, au groupe de nécropoles dont Koban est le type dans la région ponto-caspiennne. L'étude de la plus grande partie des antiquités qui en proviennent ne laisse pas de doute à cet égard. On doit reconnaître pourtant, même sur le seul examen des listes des objets recueillis par les explorateurs de cette nécropole, qu'une certaine confusion règne encore au sujet de cette localité. En effet, tandis que le plus grand nombre de pièces découvertes

dans les tombeaux ou dans le *trésor*, lesquelles sont du même genre dans les deux stations, et se rapportent au type de Koban, une notable quantité d'objets paraissaient appartenir à une époque plus récente, notamment certaines perles, des objets en or et en argent, telle que la coupe (fig. 113) décorée d'ornements repoussés que M. Perrot considère comme phénicienne[1].

Il n'est pas invraisemblable d'admettre que ce trésor ou dépôt d'offrandes découvert par Bayern a été fait à une époque postérieure à celle de la nécropole mais, en partie, aux dépens de ses mobiliers funéraires, ceux-ci étant considérés, sans doute, déjà comme sacrés.

Les objets qui paraissent moins anciens que les autres appartiendraient alors au peuple plus récent que celui de la nécropole, et qui pratiquait peut-être le culte dont Bayern avait cru retrouver les vestiges sur ce point, à moins que l'on admette l'influence d'un peuple en possession d'une civilisation beaucoup plus avancée.

Sans partager l'opinion de mon regretté et vénérable ami en ce qui concerne les données mythologiques auxquelles il rattache les faits observés dans cette localité, je ne serais pas éloigné de croire qù'à l'époque qui nous occupe, il existait au Caucase un culte que l'on pourra peut être rapprocher de celui d'Istar. Ce n'est pas seulement à Kazbek que l'on a trouvé ces petites statuettes dont la posture ne laisse pas de doute sur le sentiment qui avait inspiré les artistes qui les ont créées. Nous les avons vues à Koban, nous les verrons encore à Gori et ailleurs dans des nécropoles un peu moins anciennes. Nous reviendrons ultérieurement sur ce culte, qui, ainsi que quelques autres coutumes qui datent de la plus haute antiquité, survit encore chez certains peuples caucasiens.

[1] *Loc. cit* , *Phénicie*, p. 460.

NÉCROPOLE DE GORI
— GÉORGIE

Cette localité, située sur la route de Tiflis à Koutaïs, et non loin de la Koura, n'a pas encore été fouillée méthodiquement, et son existence n'a été signalée que par quelques découvertes d'objets en bronze qui ont été présentés à M. le général Komaroff.

C'est grâce à l'obligeance inépuisable de ce savant officier que je peux décrire une partie des mobiliers funéraires qui ont été retirés de cette nécropole.

Les tombeaux étaient faits, comme à Koban, à Kazbek et à Samthavro, en dalles brutes. Les fouilles ayant été opérées par des cultivateurs, on ne possède aucun renseignement sur l'arrangement des mobiliers funéraires, et sur les ossements humains qu'ils renfermaient. Il est certain que de nouvelles fouilles scientifiquement dirigées sur ce point amèneraient des résultats fort intéressants.

Les objets de bronze recueillis par M. Komaroff, qui sont au nombre de plus de deux cents, montrent un ensemble rappelant la civilisation de Koban et de Stepan-Tzminda. On y voit des fibules, des pendeloques de types divers, des chaînettes, des tubes, des ceintures et leurs agrafes, des boutons spirales, des bracelets et anneaux divers, enfin des mors de brides et des phalères.

J'ai déposé au Musée de Saint-Germain-en-Laye une petite série d'objets de cette localité que je dois à la générosité de M. Komaroff. Ce sont une fibule, trois bracelets, un brassard, deux pendeloques, une statuette humaine et celle d'un quadrupède, un phalère, deux tubes et deux anneaux.

Ceintures. — Cet ornement, qui est si rarement bien décoré à Koban et même à Stepan-Tzminda, est, ici, richement orné de dessins estampés au poinçon (Pl. LIX, nos 1 et 2). Les motifs employés dans cette décoration sont essentiellement géométriques; ce sont des méandres et des losanges au pointillé, parsemés de petits cercles concentriques.

Ces ceintures portent partout des traces de rivets fixateurs d'une agrafe, et des trous pour recevoir les crochets de celle-ci. Ces pièces sont à ce point de vue beaucoup plus intéressantes que la plupart de celles de Koban, ou de Stepan-Tzminda.

Agrafes. — Absolument identiques à l'un des types les plus fréquents à Koban, les agrafes les plus communes sont généralement découpées dans une plaque de bronze fondu, et portant quelques traits transversaux.

L'une d'elles (Pl. LIX, n° 3) présente la plus grande ressemblance avec celle qui est figurée dans la planche XII, n° 3 de Koban.

Le motif d'après lequel on a découpé les bords latéraux de ces agrafes est emprunté assurément à l'art chaldéen. Il est identique à celui dont est décoré un vase figuré par M. Perrot dans son *Assyrie et Chaldée*, page 711.

Tubes spirales. — Ces objets de parure sont encore plus fréquents à Gori que dans les nécropoles de l'Osséthie. Ils sont plus gros, plus lourds, et le filet tordu en hélice est presque toujours triangulaire (Pl. LIX, nos 5 et 6).

Pendeloques et chainettes. — Comme à Koban on doit diviser les pendeloques en deux catégories : celle des représentations animales et celle des diverses.

Les pendeloques à représentations animales sont les plus nombreuses et les plus intéressantes. Je dois citer d'abord les figurines humaines identiques à celles de l'Osséthie (Pl. LX, nos 2 et 3). Le numéro 2 surtout est semblable à celle de Kazbek (Pl. LVII); elle est également pourvue d'une bélière au cou, et à laquelle est encore fixée une chaînette.

D'autres figurines humaines suspendues aussi à des chaînettes affectent des attitudes diverses et présentent des physionomies plus ou moins grimaçantes; elles ont de

grandes oreilles, un bouton sur le haut du front, et sont souvent coiffées d'un bonnet rond ou pointu.

Les organes sexuels sont en général fortement accusés sur ces statuettes. Celle qui est figurée dans la planche LX, n° 2, est pourtant connue à Tiflis sous le nom de l'Hermaphrodite.

Parmi les animaux reproduits à Gori, le plus remarquable est un quadrupède à courtes jambes et à long cou terminé par une petite tête garnie de cornes rappelant la girafe. Ces cornes qu'il est difficile d'identifier présentent plus de rapport avec celles d'un bovidé qu'avec celles de tout autre animal (Pl. LX, n° 1). Sur le garrot se trouve une bélière de suspension semblable à celle des quadrupèdes des autres nécropoles caucasiennes.



Fig. 117. – Gr. nat. Pendeloque en bronze. Nécropole de Stepan-Tzminda.

Une des pendeloques les plus communes est celle dont je donne une figure planche LX, n° 4. Elle est découpée dans une plaque de bronze de 5 millimètres d'épaisseur. Elle représente un quadrupède couché analogue à ceux que l'on a découverts à Koban (Pl. XIII bis) et à Stepan-Tzminda (fig. 117). Elle est pourvue d'une bélière à la partie postérieure, et se trouve encore suspendue à une chaînette faite d'anneaux ovales du genre de ceux de la fibule (fig. 119).

Un autre genre de pendeloque semblable à celles de Kazbek se trouve aussi à Gori, c'est le type à tête de bélier. Le spécimen figuré n° 5, planche LX, n'est qu'une partie d'un grand ensemble. Il faut citer en outre certaines pendeloques en forme de cœur et taillées dans une plaque de bronze. On en a trouvé deux encore suspendues à des chaînettes.

Les autres pendeloques consistent en rouelles à cinq ou six rayons avec bélière de suspension; puis en clochettes isolées, réunies en groupes, ou suspendues à des ensembles composés de têtes de bélier ou de bœuf. La plupart de ces pendeloques dont quelques-unes atteignent de grandes dimensions devaient être employées à l'ornementation des chars ou des chevaux plutôt que comme objet de parure, ainsi que cela a dû avoir lieu à Koban.

On se rappelle en effet que dans cette nécropole ces sortes d'ornements étaient pour la plupart portés par les hommes, puisqu'on les trouve dans les tombeaux constamment placés de manière à ne laisser aucun doute sur leur destination (Pl. LX, n° 7).

Bracelets. — Les bracelets sont fort nombreux à Gori, mais ils ne se rapportent qu'à deux types; tous sont ouverts et de petites dimensions, à tige plus ou moins ronde. Celle-ci est tantôt cylindrique, tantôt effilée. Ils portent les uns et les autres quelques petits ornements gravés représentant des chevrons et des stries transversales et diagonales.

Le type à bout effilé est identique à ceux que signale Rawlinson [1], comme provenant de Warka en Basse-Chaldée. Les spécimens de Gori sont aussi faits d'une tige carrée de bronze assez irrégulièrement arrondie au marteau (Pl. LXI, n[os] 1 et 2).

Fibules. — Cet ornement si caractéristique, et si fréquent dans toutes les localités de l'époque qui nous occupe, est également connu à Gori.

Les types sont peu variés; tous sont à arc simple, et les ornements qui les décorent consistent, comme à Koban et à Kazbek, en nervures transversales et en chevrons gravés (fig. 118).

Le type le plus intéressant est celui qui est orné de nervures transversales. On rencontre parfois sur ce dernier une particularité qui le rapproche de certains exemplaires de Golasecca, ce sont des bélières fixées sur la tige au nombre de deux à quatre, et auxquelles sont suspendues des chaînettes portant des pendeloques, petits disques ou grelots floriformes (fig. 119). Il est fort important de noter encore ici les rapports si remarquables que l'on observe entre les fibules caucasiennes et celles

[1] *Ancient Monarchies*, t. I, p. 99.

de l'Italie. Un de ces bijoux trouvé à Casa Lechio (fig. 120) est identique à l'un des types de Gori et à ceux de Kazbek.

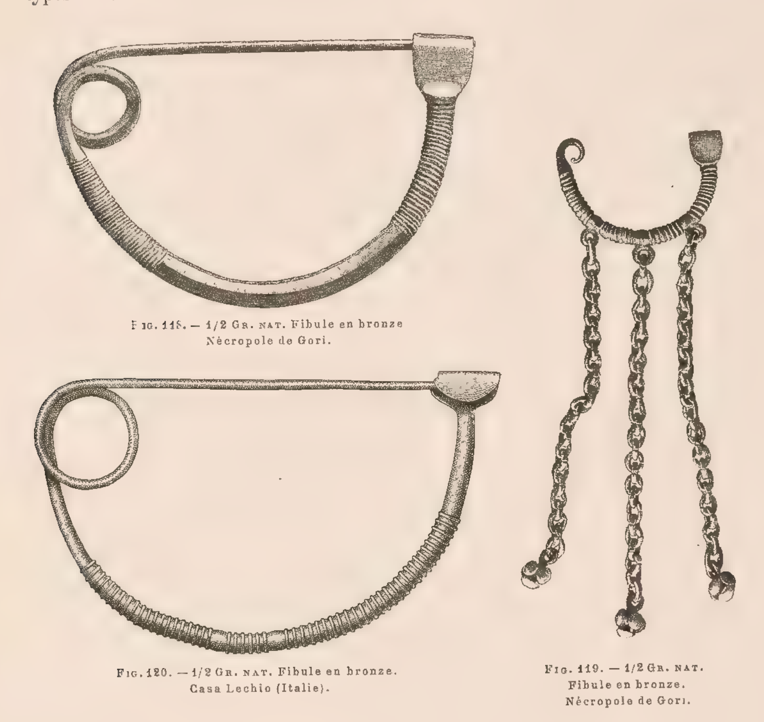


FIG. 118. — 1/2 GR. NAT. Fibule en bronze Nécropole de Gori.

FIG. 120. — 1/2 GR. NAT. Fibule en bronze. Casa Lechio (Italie).

FIG. 119. — 1/2 GR. NAT. Fibule en bronze. Nécropole de Gori.

BOUTONS. — Sous ce nom j'ai rangé déjà dans une même catégorie une série d'objets de toilette ou garnitures de vêtements. La plupart sont généralement bombés et pourvus de bélières d'attache. A Koban ils sont unis, à Kazbek souvent ornés de sujets parfois très décoratifs, mais à Gori ils sont ornés sur le bord externe de simples pointillés en relief. Ces pièces appartiennent sans doute à des garnitures de vêtements, mais un grand nombre, à Kazbek surtout, doivent être rangées dans la catégorie des garnitures de harnais.

Phalères. — Sous ce titre, je décris des disques en feuilles minces de bronze légèrement bombés, et pourvus au revers de bélières d'attache. La face antérieure est bordée d'un pointillé, et le sommet est orné d'une rosace à six branches en relief.

C'est pour la première fois que nous avons à signaler cet objet bien connu en France et en Italie (Pl. LX, n° 3). Il était vraisemblablement destiné à concourir à l'ornementation d'un harnachement de cheval.

Mors de bride. — Cet ustensile a été trouvé à Gori, presque identique à celui de Koban. Il présente pourtant des particularités intéressantes à signaler. M. le Dr Charvet en fait la description suivante[1] :

« C'est un mors brisé; chaque branche a été fondue séparément et présente quatre trous : un au milieu de la branche courbée symétriquement en arrière, est ovalaire, de 2 centimètres de diamètre vertical sur 1 1/2 horizontal pour les rênes. A 2 centimètres en dessus et en dessous du premier décrit, un trou de 1 centimètre 1/2, le supérieur pour recevoir le montant de la têtière de la bride, l'inférieur pour une fausse gourmette ; enfin à l'extrémité du canon un anneau vertical sur une branche, horizontal sur la branche opposée pour faire jonction de maille ou charnière au milieu du frein.

« Chaque canon présente sur quatre points diamétralement opposés de haut en bas et d'arrière en avant, une ligne d'aspérités émoussées comme des têtes de clous qui remplacent avantageusement, et pour le même office, la torsade en relief du mors de Koban. En étudiant attentivement ces deux branches l'on reconnaît qu'elles ne sont pas parfaitement semblables, et qu'elles diffèrent entre elles sur plusieurs points.

« L'une d'elles a son canon de 5 centimètres de longueur du milieu de la branche à l'extrémité de l'anneau de maille, et porte cinq aspérités sur chaque ligne ; chaque extrémité de la branche se termine par quatre rainures circulaires.

« L'autre branche a exactement la même courbure, la même longueur que la précédente ; les trous sont également distancés de la même façon ; il y a absence de

[1] *Freins de chevaux du Caucase, d'Osséthie et de Géorgie étudiés sous le rapport de l'embouchure, premier âge du fer*, par le Dr B. Charvet (*Bull. Soc. anthr. de Lyon*, t. III, p. 268. Lyon, 1884).

rainures aux extrémités un peu renflées, mais le canon est de 7 au lieu de 5 centimètres, et chaque ligne a trois aspérités au lieu de cinq sur chaque série.

« Il est de toute évidence, même pour un observateur peu initié, que ce frein a été fabriqué avec les débris de deux autres, avariés probablement par la trop grande usure de la maille centrale de jonction, comme la gravure semblerait l'indiquer pour ces deux branches qui avaient mieux résisté. Mais il résulte, de cette combinaison économique, par l'inégalité de longueur des canons, que la brisure du frein n'existe plus au milieu de l'embouchure comme au début de la première fabrication, et la différence de 4 centimètres de largeur qui existait forcément entre ces deux freins à leur première époque nous peut faire admettre qu'il y avait diverses races de chevaux, ceux de la plaine et ceux de la montagne, ou tout au moins des chevaux de diverses tailles, question que nous ne pouvons qu'indiquer ici, car elle nous entraînerait bien loin.

« L'étude de ce mors, comme celle qui a été donnée plus haut de celui de Koban, présente ce fait intéressant de montrer qu'au premier âge du fer le frein rigide n'était pas en usage; qu'il était brisé dans son embouchure ainsi qu'à la région extérieure faisant office de barette et de rudiment de branche; que la gourmette était de fait inutile, mais se faisait pressentir par un ou plusieurs liens que l'on appelle de nos jours fausse gourmette.

« Ces mors montrent encore qu'à cette époque les Caucasiens employaient des chevaux ayant une embouchure de 12 centimètres et que l'obéissance de la monture n'était pas obtenue par un mors rigide muni de branches faisant un levier dont la résistance est à la gourmette, mais bien par diverses dispositions de rugosités sur les canons qui produisaient la douleur sur les gencives à des degrés différents suivant l'emploi plus ou moins énergique de l'instrument. »

La ressemblance remarquable que présentent les mobiliers funéraires de Gori avec ceux de Kazbek et de Koban permet de rapprocher cette nécropole des deux localités osséthiennes.

On ne possède encore aucun débris humain de la peuplade de Gori, ni de celle de Kazbek, mais il paraît démontré qu'elles étaient sinon de même race que

celle de Koban, du moins contemporaines. Elles tenaient, sans doute, des mêmes sources les produits industriels destinés à leur usage domestique et à leur parure, ainsi que les sentiments qui les dirigeaient dans leur emploi.

On peut donc conclure, dès à présent, que la population qui a séjourné sur le revers sud de la grande chaîne, et qui a laissé ses morts à Gori appartenait probablement au même groupe que celle dont il nous a été donné d'étudier, plus en détail, les vestiges ethnographiques abandonnés par elle dans les défilés sauvages du Guisel-Don et du Haut-Terek.

NÉCROPOLE DE KISLOVODSK

— KABARDA

Cette localité, située sur le Podkoumok, dans une petite vallée ouverte sur les contreforts septentrionaux de l'Elbrous, appartient au groupe important des eaux minérales du Caucase dont Piatigorsk est le centre.

C'est dans le courant de 1878 que fut découverte et détruite en partie une nécropole qui paraît remonter à la même époque que celle que je viens de décrire. Lors de mon premier voyage, en septembre 1879, je visitai Kislovodsk en compagnie de mon ami de Poustchine, et c'est à la rencontre fortuite de M. le colonel Neumann, propriétaire du sol dans lequel des tombeaux avaient été trouvés, que je dois d'avoir eu connaissance de cette découverte.

Grâce à sa bienveillance j'ai pu visiter l'emplacement de la nécropole, et recueillir les renseignements suivants.

C'est en creusant les fondations de la charmante habitation que M. Neumann s'est fait construire sur le coteau qui domine à l'est l'établissement minéral, que des caisses faites en dalles de pierre ont été mises à jour au nombre d'une centaine.

Çà et là gisaient encore une partie des dalles dont elles étaient construites ; la plupart avaient été utilisées pour couvrir des murs. Dans ces caisses, qui présentaient la plus grande ressemblance avec celles de Samthavro et de Koban, on trouvait généralement un squelette et quelquefois deux. Ceux-ci étaient presque toujours accompagnés d'armes et d'ornements en bronze, puis de colliers faits en perles de substances diverses ainsi que des poteries grossières.

Les ossements enfermés dans les tombeaux ont été soigneusement enterrés dans le cimetière voisin, à part un crâne qui avait attiré l'attention de M. Neumann par sa belle conservation.

Il a bien voulu me remettre cette pièce intéressante en souvenir de ma visite.

Toutes les antiquités composant les mobiliers funéraires ont été dispersées à l'époque des découvertes entre les mains de personnes étrangères à la localité, venues pour prendre les eaux minérales. Parmi les objets recueillis dans ces tombeaux, un très petit nombre de pièces ont pu être retrouvées : ce sont un petit aiguisoir en pierre grise, et une hache en bronze à douille transversale du type le plus commun à Koban, puis quelques perles en bronze et quelques boutons de même nature, tous pourvus d'une petite bélière.

Je dois à l'obligeance de M. le professeur Miller de Moscou d'être possesseur de ces objets qu'il est parvenu à se procurer chez un de ses amis présent à Kislovodsk, lors de la découverte de la nécropole.

Il existe au Musée archéologique de Moscou plusieurs haches et plusieurs lames de poignard, étiquetées comme provenant de Bekechevskaya, localité voisine d'Essentouki, à quelques verstes au sud de Kislovodsk, également sur le Podkoumok. Je soupçonne que ces pièces viennent du cimetière que nous étudions en ce moment. Ces objets répondent parfaitement à la description que l'on m'a donnée de ceux qui ont été trouvés à Kislovodsk. Le mode de construction de ces tombeaux aussi bien que le type des armes, ustensiles et ornements qui en proviennent, permettent de ranger cette nécropole dans la même catégorie que celles de l'Ossèthie et de la Géorgie, et de la rapporter à la même époque.

Le crâne que j'ai reçu de cette station est celui d'un homme adulte, possédant toutes ses dents, lesquelles sont très usées, et présentent tous les caractères d'un individu vigoureux (Pl. LXII).

Voici les mesures essentielles que j'ai cru devoir relever sur ce sujet.

MESURES DU CRANE

Diamètres	antéro-postérieur maximum		187
	transversal maximum		138
	— frontal maximum		102
	— — minimum		96
	vertical basilo-bregmatique		133
Indices céphaliques	Longueur = 100	Largeur	73,79
		Hauteur	71,12
	Largeur = 100	Hauteur	96,37
Courbes	Horizontale totale		530
	— préauriculaire		280
	Transversale totale		475
	— sus-auriculaire		325
	Frontale totale		110

MESURES DE LA FACE

Face	Hauteur	90
	Largeur bi-zygomatique	115
	Indice facial	78,26
Orbites	Largeur	40
	Hauteur	38
	Indice orbitaire	95
Nez	Longueur	40
	Largeur	23
	Indice nasal	57,50

Comme la plupart des crânes des nécropoles hallstatiennes de la grande chaîne, ce sujet est dolichocéphale voisin des mésaticéphales. Quoique non déformé comme ceux de Samthavro, il a cependant l'occipital légèrement déprimé.

Les sutures sont presque toutes oblitérées, et la sagittale est à peine visible.

Les arcades zygomatiques assez prononcées tendraient à rapprocher ce sujet de certains types mongoloïdes vivant actuellement dans le pays, si son indice céphalique ne venait pas contredire ce caractère qui n'est peut-être qu'individuel.

Une découverte qui doit être rapprochée de la précédente est celle que rapporte M. le professeur Samokvasof dans la brochure qu'il a publiée sur ses fouilles dans le district de Piatigorsk en 1881. Le Dr Ivanov aurait découvert en 1878 un tombeau du type de Koban près de la route qui conduit d'Essentouk à Zeleznovodsk entre le Verbluzaya (montagne du chameau) et le Bechtau, à 2 verstes de la Rivière-Amère.

Le tombeau, fait de dalles de pierre, était rempli de terre, et contenait quatre squelettes assis dans les coins. Le mobilier funéraire se composait de quelques flèches en bronze, d'une figurine en pierre, représentant un homme, puis de quelques grains de collier en terre cuite[1].

Il est probable que de nouvelles fouilles exécutées dans cette localité amèneraient la découverte d'une nécropole de quelque importance.

[1] Notice sur les fouilles archéologiques dans le district de Piatigorsk en 1881, en russe, communiquée par M. le professeur Miller.

NÉCROPOLES DE MARIENFELD

ET DE SARTATCHALO

Ces deux nécropoles, situées à 40 verstes au sud-est de Tiflis, et à la limite du steppe, ont été signalées, comme les précédentes, par l'infatigable Bayern. C'est lors de l'ouverture d'une route en 1867 que la découverte d'un certain nombre de tombeaux fit accourir Bayern pour la première fois[1].

Il y revint en 1879, accompagné de MM. Filimonoff et Wirouboff. La plus importante de ces nécropoles se trouve sur un plateau aride dominant le village de Marienfeld, l'une de ces nombreuses colonies allemandes, établies depuis quelques années au Caucase, et qui ont rapidement prospéré.

L'autre nécropole est située à 6 kilomètres au sud-est de Marienfeld, près du village géorgien de Sartatchalo. Elle est beaucoup plus considérable que la précédente, et occupe une surface de terrain qui peut être évaluée à 2 hectares environ.

Dans ces deux nécropoles les tombeaux sont faits de grandes dalles de grès de 15 à 20 centimètres d'épaisseur, le plus souvent d'une seule pièce, formant des caisses de $1^{m},70$ à $1^{m},90$ de longueur sur 80 à 95 centimètres de largeur, et 60 à

[1] *Contributions*, *loc. cit.*, p. 47.

70 centimètres en moyenne de profondeur. Les tombeaux sont recouverts de deux ou trois dalles plus grossières et plus épaisses dépassant de beaucoup les parois latérales. On rencontre quelques tombeaux affectant presque la forme d'un cube. Soixante centimètres à peine de terrain recouvrent ces tombeaux. Ces monuments, qui dénotent le développement d'un certain luxe, ne sont pourtant pas dallés.

Dans la nécropole de Marienfeld, la seule localité qu'il m'ait été donné d'explorer dans cette région, j'ai ouvert, en compagnie de Bayern, huit tombeaux qui paraissaient ne présenter que peu de traces de remaniements ou de fouilles antérieures. Pourtant la faible épaisseur de terrain qui recouvrait les dalles supérieures, ayant permis aux agents atmosphériques d'atteindre les sépultures, un bien petit nombre de celles-ci se trouvaient en bon état.

Pendant mes fouilles, qui ont duré quatre jours, j'ai constaté, comme on l'avait fait déjà, que ces tombeaux d'aspect monumental ne renfermaient que des mobiliers funéraires assez pauvres, se résumant en quelques épingles, bracelets minces et petites bagues en bronze; puis des perles de cornaline, des débris de lames de fer et quelques rares poteries, parmi lesquelles on observe un certain nombre de pièces appartenant à une époque certainement postérieure à celle de la construction des tombeaux.

Les ossements humains à peine recouverts de terre étaient peu souvent en place, et leur friabilité ne permettait que rarement de les extraire.

Je ne décrirai ici que les deux tombeaux qui m'ont paru les plus intéressants et les plus complets.

Le premier était fait de quatre grandes dalles de grès de dimensions beaucoup plus considérables que toutes celles des autres tombeaux de la nécropole. La caisse avait une profondeur de 82 centimètres. Ses quatre parois latérales d'égales dimensions mesuraient $1^{m},82$, et le couvercle fait de trois grosses dalles $2^{m},50$ de longueur sur $1^{m},42$ de largeur. Sur le sol, et à peine recouverts de terre, gisaient douze squelettes d'individus adultes, pour la plupart des hommes. Ils étaient placés, sur deux rangs vis-à-vis l'un de l'autre, les uns regardant l'est, les autres l'ouest. Aucun mobilier funéraire ne les accompagnait, et je n'ai pu recueillir que deux crânes de femmes (Pl. LXV). J'ai constaté chez ces squelettes une grande fréquence de la platichnémie sur les tibias.

Le second, construit avec le plus grand soin, était fait de quatre grandes dalles de grès, formant une caisse de 1^{m},74 de longueur, sur 74 centimètres de largeur, et 95 centimètres de profondeur. Il était fermé avec trois grosses dalles brutes formant un couvercle de 1^{m},98 de longueur sur 1^{m},31 de largeur. Ce tombeau renfermait deux squelettes couchés, appartenant l'un à un homme, l'autre à une femme, adultes tous deux, dont j'ai pu rapporter les crânes (Pl. LXVI et LXVII). Chez la femme les bras étaient repliés et l'avant-bras ramené à la hauteur des épaules.

A l'extrémité est du tombeau avaient été rejetés, pêle-mêle, les squelettes de dix individus pour la plupart jeunes, ayant de dix à quinze ans. Au milieu de ces débris humains, j'ai recueilli divers bijoux en bronze : six petits anneaux, deux bagues, deux bracelets, une épingle, huit perles de cornaline. Un fait important à noter, c'est qu'il n'y avait aucune trace de mobilier funéraire près des deux squelettes encore en place.

Cette réunion de dix individus dans un même tombeau fait supposer que l'on est en présence d'une sépulture de famille élevée pendant une épidémie, car on ne voit aucune trace d'inhumation successive, tous les individus ont été enterrés en même temps. C'est peut-être à cette circonstance qu'il faut attribuer l'absence complète de mobilier funéraire que l'on constate dans ce tombeau, à moins qu'il n'ait été volé à une époque très ancienne, peut-être même peu après l'inhumation.

En ce qui concerne l'accumulation de dix individus à l'extrémité est du second tombeau, on pourrait l'attribuer à la même cause que celle que nous avons signalée pour le précédent, à moins que l'on préfère l'hypothèse, peu vraisemblable du reste, que m'a proposée Bayern. Il n'hésitait pas à voir dans cet amas d'ossements d'enfants les restes des victimes d'un sacrifice offert en l'honneur des deux défunts déposés dans ce tombeau.

OSSEMENTS HUMAINS

Les squelettes inhumés à Marienfeld sont, nous l'avons dit, beaucoup plus friables que dans toutes les autres nécropoles. Aussi des quarante et quelques individus que j'ai trouvés dans ces tombeaux, je n'ai pu recueillir que quatre crânes, deux dans le premier tombeau et deux dans le second, assez complets pour être mesurés utilement, les autres étant trop brisés.

Crane n° 1. — Appartenant à une femme (Pl. LXV), ce crâne présente la plupart de ses sutures encore légèrement apparentes. La face est brisée, et la glabelle est lisse. La courbe antéro-postérieure est assez régulière, mais l'occipital est très proéminent. Son indice céphalique est de 76,24. C'est donc un mésaticéphale.

Crane n° 2. — Ce sujet féminin, provenant du même tombeau, est beaucoup plus petit que le précédent et paraît aussi plus jeune (Pl. LXV, n° 1). La glabelle est plus développée, et la courbe antéro-postérieure plus régulière aussi. L'écaille occipitale est plus proéminente que dans le premier, et les sutures sont également fort simples. Son indice céphalique est de 72,31. Il est par conséquent plus près des dolichocéphales que le précédent. Le frontal minimum n'est que de 89 millimètres.

Crane n° 3. — Ce sujet, quoique présentant des caractères masculins, appartient pourtant au sexe féminin (Pl. LXVI, n° 2). Il provient du deuxième tombeau. La courbe antéro-postérieure est très régulière, surtout de la glabelle au bregma. L'écaille occipitale est très proéminente. Les sutures, moins la médio-frontale sont

toutes apparentes. Son indice est de 72,83, mais son frontal minimum n'est que de 85, tandis que le diamètre bi-zygomatique est de 118 millimètres.

Crane n° 4. — Cet individu, le seul du sexe masculin de ma série, provient comme le précédent du second tombeau (Pl. LXVII).

Il est plus solide, plus complet que les autres et d'aspect féminin. Il appartient à un sujet jeune. La voûte crânienne, légèrement surbaissée dans la partie post-bregmatique, laisse voir un frontal bien développé. Son indice céphalique est de 68,81, et son indice facial de 67,69. Le frontal minimum est de 100 millimètres. Le maxillaire supérieur montre un léger prognathisme. On remarquera enfin que le trou occipital est assez irrégulier et de dimensions relativement exiguës. Le tableau suivant résume les mesures que j'ai prises sur ces quatre crânes.

MENSURATIONS		1	2	3	4
MESURES DU CRANE					
Diamètres	antero-posterieur maximum	181	177	173	186
	transversal maximum	138	128	126	128
	— frontal maximum	116	103	103	110
	— — minimum	100	89	85	100
	vertical basilo-bregmatique	»	»	124	132
Indices céphaliques	Longueur = 100. Largeur	76,24	72,31	72,83	68,81
	Longueur = 100. Hauteur	»	»	»	70,96
	Largeur = 100. Hauteur	»	»	»	103,12
Courbes	Horizontale totale	»	489	480	520
	— préauriculaire	»	»	236	251
	Transversale totale	»	»	420	425
	— sus-auriculaire	295	»	275	278
	Frontale totale	»	113	125	120
MESURES DE LA FACE					
Face	Hauteur de la face	»	»	81	88
	Largeur bi-zygomatique	»	»	118	130
	Indice facial	»	»	68,64	67,69
Orbites	Hauteur	»	»	37	35
	Largeur	»	»	37	39
	Indice orbitaire	»	»	100,00	89,74
Nez	Longueur	»	»	50	50
	Largeur	»	»	23	25
	Indice nasal	»	»	46,00	50,00

Les quelques observations craniologiques qui viennent d'être présentées nous indiquent une population en partie mésaticéphale qui, si elle n'est pas de même race que celle des nécropoles étudiées précédemment, appartient à peu près à la même civilisation. Nous n'y trouvons pas de déformations crâniennes, comme à Samthavro, mais ce n'est pas une preuve suffisante pour attribuer à la population de Marienfeld une origine autre qu'à celle de Samthavro.

Au reste, la déformation ne doit pas être considérée comme pouvant déterminer une race spéciale; cette coutume doit plutôt provenir d'un culte unique ou pratiqué par plusieurs races ou plusieurs familles d'une grande race. Je dois ajouter pourtant que Bayern m'a dit avoir trouvé un crâne macrocéphale dans la nécropole de Sartatchale.

En raison de leur pauvreté, les mobiliers funéraires de Marienfeld n'ont rien pu nous apprendre relativement à son antiquité. Il est constant toutefois que la ressemblance des anneaux, des bracelets et des perles d'agate que l'on y a recueillis avec les objets semblables trouvés à Samthavro nous autorise à croire que ces nécropoles sont de la même époque.

A côté de ces tombeaux on trouve un certain nombre de sépultures appartenant certainement à une civilisation moins ancienne. Les mobiliers funéraires que l'on y rencontre permettent de les rattacher à l'époque des tombeaux du niveau supérieur de Samthavro. On retrouve là, comme dans cette dernière localité, ces fibules, ces poteries, ces flacons de verre qui indiquent les influences grecque et romaine dont nous aurons à constater plus tard l'importance en étudiant plusieurs nécropoles appartenant à cette période encore peu connue au Caucase.

J'espère que de nouvelles fouilles viendront jeter quelque lumière sur cette partie de la nécropole, bien différente de celle qui renferme les grandes caisses de dalles brutes, et que je n'ai fait du reste qu'entrevoir.

NÉCROPOLES DE LA DIGOURIE

NIVEAUX INFÉRIEURS

Les fouilles importantes de M. le colonel Olchewski, de M. le professeur Antonowitch, et de quelques autres archéologues dans les nécropoles de la Digourie et des régions voisines ont fait connaître des civilisations beaucoup moins anciennes que celles que nous venons de décrire. Telles sont les nécropoles de Komounta, Kambylte, Goliat, Tschmi, Latz, etc., dont la description sera l'un des sujets de mon troisième volume. Toutefois, en classant les matériaux que j'ai pu réunir de ces diverses localités, un fait indéniable m'a paru dès à présent s'imposer à l'observation.

Dans leur ensemble, les mobiliers funéraires de ces nécropoles, ceux de Komounta et de Kambylte notamment, montrent des civilisations que l'on a le droit de rapporter aux temps historiques, puisque certaines sépultures ont donné des fibules de types romains associées à des pièces de monnaie de Constantin. Mais à côté de ces objets relativement modernes, si on les compare avec ceux de Koban et de Samthavro inférieur, il s'en trouve un certain nombre dont les formes sont si voisines de celles de ces dernières nécropoles, que l'on se demande s'ils n'appartiennent pas à des tombeaux de la même époque.

Les mobiliers funéraires de Tschmi présentent, plus encore que les autres localités que je viens de citer, des objets kobaniens, et montrent aussi un certain nombre de

pièces qui doivent être considérées comme le résultat du développement immédiat des types propres à Koban.

Comme je n'ai pas fait de fouilles dans ces localités, et que je ne puis en parler que d'après les collections, les notes et les photographies que je dois à l'obligeance de leurs savants explorateurs, je ne peux pas mettre en doute leurs conclusions, d'après lesquelles il n'y aurait dans ces nécropoles qu'une seule espèce de tombeaux, et que, par conséquent, tous doivent dater de la même époque.

Je me permettrai cependant de supposer, en ce qui concerne les tombeaux de Komounta et de Kambylte, au sujet desquels j'ai le plus de renseignements, que le mélange constaté est dû au fait de l'installation de la nécropole scytho-byzantine sur un terrain contenant déjà des tombeaux du premier âge du fer.

Il y aurait donc dans ces localités, comme on l'a constaté à Koban et surtout à Samthavro, plusieurs niveaux de sépultures. Ce serait des plus anciennes, remaniées à l'occasion d'inhumations postérieures, que proviendraient ces haches et ces agrafes de ceinture, ainsi qu'un certain nombre de pendeloques et de lames de poignards du type de Koban.

De nouvelles fouilles viendront, certainement, éclaircir cette question d'autant plus importante que des faits analogues se rencontrent dans presque toutes les nécropoles préhistoriques et protohistoriques du Caucase.

Tout d'abord on attribue les mélanges que je signale à l'inexpérience des explorateurs, puis on a généralisé quelques faits isolés, mais pourtant vrais, de supercherie de la part des montagnards à qui la plupart des archéologues qui ont visité ces nécropoles ont plus acheté d'antiquités qu'ils n'en ont trouvé eux-mêmes.

Il faut, je crois, tenir compte de ces diverses causes de confusion et n'incriminer ni les uns, ni les autres. Quiconque a parcouru le Caucase et y a fait des fouilles sait les difficultés que l'on rencontre à chaque pas.

Ces erreurs disparaîtront à mesure que l'on connaîtra mieux les types propres à chaque localité, et les caractères particuliers de chacune des civilisations qui se sont succédé dans les vallées sauvages de ces âpres et majestueuses montagnes.

NÉCROPOLE DE REDKINE-LAGER

Au nord du lac Gok-tchaï se réunissent les deux routes qui de Kars et d'Erivan conduisent à Tiflis. La station de poste située au point de jonction de ces deux grandes voies est un petit village arménien du nom de Delijan, arrosé par l'Akstafa; à partir de Delijan la chaussée suit, du sud-ouest au nord-est, la rive droite de cette rivière. A six verstes en aval de la station, quelques maisonnettes s'abritent au pied de l'escarpement d'un plateau qui fait partie de la ligne de partage des bassins de l'Araxe et de la Koura : c'est le hameau de Redkine-Lager, où furent trouvés des tombeaux analogues par leurs mobiliers funéraires à ceux de l'étage inférieur de Samthavro, tandis que leur mode de construction les rapproche plutôt des sépulcres en dalles de pierre des assises supérieures de la même nécropole.

C'est au colonel de Weyssenhoff, archéologue distingué et chef de l'administration des routes de l'Akstafa, que l'on doit la découverte de ces tombeaux. Les premières fouilles furent exécutées de 1876 à 1878 par M. Wyrouboff, à ce moment-là secrétaire de la Société des amateurs de l'archéologie caucasienne. Bayern les reprit l'année suivante, c'est-à-dire en 1879. En juin 1881, revenant du Kurdistan, je visitai le champ funéraire de Redkine-Lager, mais il ne me fut pas

possible d'y entreprendre des fouilles. Quelques mois plus tard, M. Virchow s'y rendait à son tour.

La première mention de ces tombeaux se trouve dans la livraison du recueil intitulé : *Objets d'antiquité du Musée de la Société des amateurs de l'archéologie caucasienne*[1]. Deux relations plus étendues et circonstanciées sont dues à la plume de Bayern, l'une en français, que j'ai publiée en 1882[2], l'autre en allemand[3], publiée par M. Virchow en 1885.

N'ayant pas exploré moi-même la nécropole, dont j'ai pu étudier les mobiliers funéraires au Musée de Tiflis, j'emprunte à Bayern la description des tombeaux et du champ sépulcral lui-même.

Celui-ci occupe toute la pente de la montagne qui domine, au hameau de Redkine-Lager, la rive droite de l'Akstafa. Il s'étend, à partir de cette rivière, sur une superficie de 300 à 400 mètres carrés. Les tombeaux sont disposés en ligne, laissant entre eux un espace de 4 à 8 pieds, de telle sorte que ceux d'une rangée occupent presque toujours la place située en face de l'intervalle resté libre entre les sépultures de la rangée suivante.

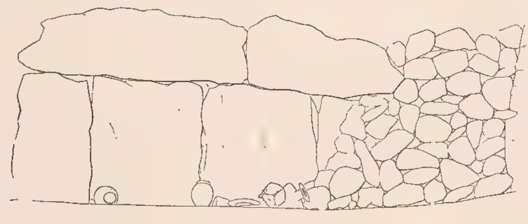


Fig. 121. — Profil d'un tombeau de Redkine-Lager. D'après Bayern.

Quant aux tombeaux, ce sont des caisses de pierre à trois parois verticales, orientées à peu près suivant la pente générale du terrain, c'est-à-dire est-ouest (fig. 121).

[1] In-8° de 34 pages, avec 12 planches dessinées d'après nature par M. B. Wyrouboff. Tiflis, 1877.

[2] Fréderic Bayern, *Contribution à l'archéologie du Caucase*, précédé d'une *Introduction biographique* par M. Ernest Chantre. In-8° de 100 pages avec 2 planches. Lyon, 1882. Pages 9 à 24.

[3] Friedrich Bayern's *Untersuchungen über die ältesten Gräber und Schatzfunde in Kaukasien*, herausgegeben und mit einem Vorwort versehen von Rud. Virchow. Supplément au *Zeitschrift für Ethnologie*. In-8° de 60 pages avec 16 pl. Berlin, Asher et C°, 1885. Pages 1 à 26.

Les deux parois nord et sud sont formées généralement de trois dalles brutes dressées et adossées l'une à l'autre. La paroi ouest est toujours faite d'un seul bloc de pierre, (fig. 122). Les fissures de ces grossières murailles sont soigneusement closes avec de petites pierres, sans trace de mortier. La couverture se compose de deux ou trois dalles, parfois énormes. L'ouverture, tournée vers l'est, était fermée, après l'introduction du cadavre, par un amas de pierres de toutes formes et de toutes dimensions. Tous ces tombeaux sont souterrains, sans qu'aucun indice extérieur les signale à l'attention. Quelques-uns cependant sont entourés d'un cercle de grosses pierres,

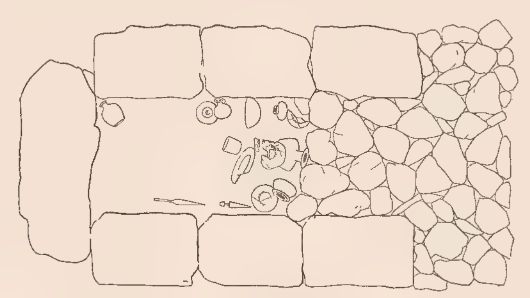


Fig. 122. — Plan d'un tombeau de Redkine-Lager.
D'après Bayern.

s'élevant de 2 à 3 pieds au-dessus de la tombe, et émergeant parfois du sol. Il est possible qu'un petit monticule de terre ait couvert autrefois chacun de ces sarcophages, à moins que leur enfouissement ne soit tout simplement le résultat du lavage des hautes parties de la montagne par les eaux de pluie qui auraient entraîné sur les tombes la terre qui les recouvre aujourd'hui. Quant aux cercles de pierres, que Bayern n'hésite pas à nommer des *cromlechs*, ils ont de 3 à 4 mètres de diamètre. L'un d'eux même avait plus de 20 mètres, et huit tombeaux au moins étaient compris dans son enceinte. Seulement, sous les blocs qui le formaient ont été découverts des tombeaux du même genre absolument intacts, ce qui ferait supposer que l'érection de ces prétendus *cromlechs* est postérieure à l'utilisation de la nécropole, ou tout au moins à la construction des tombeaux sous-jacents.

Comme à Samthavro et à Koban, on peut distinguer aisément à Redkine les tombeaux d'hommes, de femmes et d'enfants. Ces derniers, moins grands que les autres, sont de plus facilement reconnaissables à leur mobilier funéraire. Ajoutons qu'un même tombeau ne contient jamais qu'un individu. Une seule exception a été constatée, un tombeau contenait, au côté droit d'un squelette de femme, celui d'un enfant de six à huit ans.

On peut distinguer par conséquent trois grandeurs de tombeaux. Ceux des hommes mesurent de 3 à 4 mètres de hauteur, et 1 mètre et demi à 2 mètres et demi de largeur. Les autres tombeaux diminuent comme mesures dans une proportion telle que les plus petits ont $1^{m},25$ de longueur et de largeur, et 1 mètre de hauteur.

La disposition extérieure de ces tombeaux rappelle, à première vue, les dolmens bien plus, à coup sûr, que ceux de Samthavro qui ont été pris comme tels dans le principe. En Géorgie comme en Osséthie, ces monuments sont certainement des sarcophages faits de dalles brutes plus ou moins épaisses et plus ou moins bien ajustées et fermées; ils sont généralement disposés comme la plupart des tombeaux du premier âge du fer.

A Redkine-Lager, il n'en est plus de même, on se trouve en présence de véritables tombeaux mégalithiques, de constructions cyclopéennes comme le montrent les figures 121 et 122. On a donc pu se demander si ces tombeaux qui n'ont rien offert à leurs explorateurs, à part quelques rares pointes de flèche en obsidienne et quelques éclats de cette pierre, n'appartenaient pas, à l'origine, à l'époque néolithique. Comme on l'a vu quelquefois en Europe et spécialement dans le midi de la France, les peuples kobaniens auraient utilisé de nouveau ces antiques nécropoles laissées par leurs ancêtres de l'âge de la pierre, comme l'ont fait plus tard encore d'autres populations des temps modernes dont on retrouve les vestiges mêlés à ceux des périodes préhistorique et protohistorique. A cette hypothèse on peut opposer l'absence complète de dolmens dans cette région, et même celle de tout monument mégalithique en Arménie. Mais que connaît-on de cette période préhistorique qui a pourtant existé dans ces contrées comme l'attestent les nombreux objets en pierre que l'on y a découverts?

Il n'y a aucune raison pour que les populations néolithiques qui ont laissé leurs

vestiges industriels dans les vallées de l'Araxe, de l'Akstafa, du Tigre et de l'Euphrate aussi bien que dans celles de la Koura, du Térek, n'y aient pas laissé aussi les tombeaux qu'ils élevaient à leurs morts, comme ils l'ont fait sur le revers occidental du Caucase, en Syrie, en Afrique et dans presque toute l'Europe.

C'est là un problème du plus haut intérêt qui reste, ainsi qu'une foule d'autres, à éclaircir, dans ce pays inépuisable pour le chercheur, qu'il soit naturaliste ou archéologue.

MOBILIERS FUNÉRAIRES

Les mobiliers funéraires de Redkine-Lager se composent principalement de vases trouvés au nombre de cinq exemplaires en moyenne par tombeau, mais parfois bien plus abondants, puisque certaines sépultures en ont fourni jusqu'à vingt-cinq.

De la présence de cette quantité de vases et d'ossements d'animaux, il faut conclure que le mort était porté sur une barre jusqu'à sa tombe, et qu'en sa présence on faisait probablement un festin.

Dans les chambres d'enfants ainsi que dans les tombeaux des pauvres on a constaté la présence de huit à neuf vases de terre; dans les tombeaux riches on en a trouvé de douze à trente. Les formes sont d'une variété indéfinissable.

En comparant ces poteries à celles de l'étage inférieur de Samthavro, on aurait une idée de la civilisation de tout le sud-ouest du Caucase pendant la fin de la période du bronze, et le commencement de l'âge du fer, si l'on pouvait toutefois classer les trouvailles du Caucase dans cette période.

Outre la poterie, les tombeaux d'hommes renferment des armes; ceux de femmes, des objets de parure. La plus grande partie de ces objets sont en bronze; quelques pièces seulement sont en fer; un autre métal, l'antimoine (?), aurait été rencontré par Bayern sous forme de petits anneaux, de perles et de cylindres fort nombreux dans certaines tombes.

Le tableau suivant, dressé d'après Bayern, montre les proportions dans lesquelles les vases de terre noire ont été trouvés dans les tombeaux de Redkine-Lager.

Tombeau n°	1	Exemplaires	2
—	2	—	7
—	3	—	25
—	4	—	»
—	5	—	4
—	6	—	3
—	7	—	»
—	8	—	3
—	9	—	»
—	10	—	4
—	11	—	»
—	12	—	2
—	13	—	»
—	14	—	»
—	15	—	»
—	16	—	5
—	17	—	6
—	18	—	3
—	19	—	6
—	20	—	4
—	21	—	»
—	22	—	4
—	23	—	4
—	24	—	»
—	25	—	»
—	26	—	7
—	27	—	5
—	28	—	5
—	29	—	7
—	30	—	9
—	31	—	5
—	32	—	5
	33	—	»
—	34	—	2
—	35	—	7
—	36	—	5
—	37	—	8
—	38	—	»
—	39	—	2
A reporter. . .			149

Report			149
Tombeau n°	40	Exemplaires	4
—	41	—	11
—	42	—	9
—	43	—	3
—	44	—	»
—	45	—	2
—	46	—	4
—	47	—	»
—	48	—	9
—	49	—	1
—	50	—	»
—	51	—	»
—	52	—	»
—	53	—	2
—	54	—	5
—	55	—	7
—	56	—	»
—	57	—	1
—	58	—	3
—	59	—	10
—	60	—	4
—	61	—	2
—	62	—	1
—	63	—	5
—	64	—	4
—	65	—	2
—	66	—	5
—	67	—	4
—	68	—	5
—	69	—	11
—	70	—	2
—	71	—	»
—	72	—	1
—	73	—	1
—	74	—	»
—	75	—	1
Divers tombeaux.			44
Total. . . .			312

La plupart de ces vases sont, à ce qu'il semble, enduits de graphite, ce qui leur donne une couleur noire luisante; d'autres, bien plus grossiers dans leur composition, sont couleur rouge de brique ou noirs dans toute leur épaisseur, qui va quel-

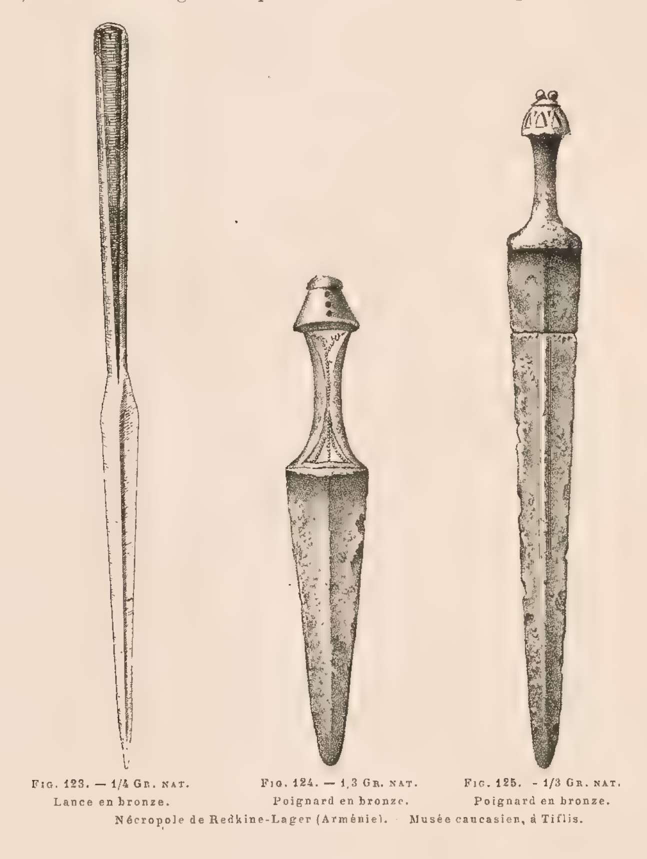


Fig. 123. — 1/4 Gr. nat. Lance en bronze. — Fig. 124. — 1,3 Gr. nat. Poignard en bronze. — Fig. 125. - 1/3 Gr. nat. Poignard en bronze.
Nécropole de Redkine-Lager (Arménie). Musée caucasien, à Tiflis.

quefois jusqu'à 15 millimètres ; on trouve aussi, mais bien plus rarement, de petites coupes vernies, faites d'une pâte très fine, d'une couleur gris verdâtre (Pl. LXIV).

Rien ne manquait dans les tombes, pas même du bois pour faire du feu. Dans un tombeau on en a trouvé sur une assiette, à côté d'un squelette de femme.

Les armes récueillies à Redkine-Lager sont des poignards et des pointes de lance. Ces dernières sont remarquables par leur forme très effilée et la longueur de leur douille (fig. 123). Quant aux poignards, ils se rapprochent pour la plupart de ceux de l'étage inférieur de Samthavro. La lame est assez courte, triangulaire; la poignée pleine et plus ou moins ornementée est surmontée d'un pommeau conique ou demi-rond (fig. 124 et 125).

Les objets de parure caractérisant les tombeaux de femmes consistent surtout en perles de diverses matières, cornaline, colophane, verroterie, ayant composé des colliers; puis des ceintures en tôle de bronze estampée, des bracelets de diverses formes, mais toujours ouverts (fig. 126); des sortes de torques (fig. 127), des anneaux pour oreilles, des pendeloques en forme d'oiseau trouvées généralement par paire (fig. 128), et d'autres moins nombreuses affectant les formes les plus



Fig. 126. — 1/3 Gr. nat.
Bracelet en bronze de Redkine-Lager.
Musée de Tiflis.

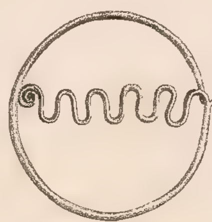


Fig. 127. — 1/3 Gr. nat.
Torques en bronze de Redkine-Lager.
Musée de Moscou.



Fig. 128. — 1/3 Gr. nat.
Pendeloque en bronze de Redkine-Lager.
Musée de Tiflis.

diverses (fig. 129 à 131); des médaillons, petites rouelles à quatre rayons; des boutons et quelques rares plaques de ceinturon puis de grandes épingles plates rappelant celles de Koban (fig. 132).

Ajoutons encore parmi les objets les plus remarquables, des poignées d'épées garnies d'une sorte de mosaïque ou émail qui atteste un art élevé.

La fibule manque complètement dans les tombeaux de Redkine ; les aiguilles, les épingles en revanche n'y sont pas rares. Enfin, pour clore cette énumération, il convient de citer de jolies pointes de flèche en obsidienne. Cette substance est

assez abondante dans la localité, mais on ne l'a pas souvent transformée en outils, si l'on en juge par le nombre assez restreint d'objets en obsidienne que l'on a rencontrés à Redkine.

Comme trait caractéristique du champ de Redkine, il faut citer la présence sur une grande quantité de vases et de poignées d'épées, d'un dessin en triangle ou pyramidal qui paraît avoir un certain rapport avec les inscriptions cunéiformes.







Fig 129. 1/3 Gr. nat Fig. 130. — 1/3 Gr. nat. Fig. 131. — 1/3 Gr. nat.
Pendeloque en bronze. — Nécropole de Redkine-Lager.
Musée de Tiflis.

La céramique mise à part, les mobiliers funéraires de cette nécropole sont bien moins riches que ceux de Koban. Ils sont, en outre, tout différents de ces derniers, comme l'indiquent surabondamment l'absence totale de fibules et de haches, la rareté et l'aspect spécial des plaques de ceinturon. Il semble qu'on pourrait plutôt rapprocher les objets provenant de Redkine de ceux découverts dans les tombeaux à puits, de l'étage inférieur de Samthavro.

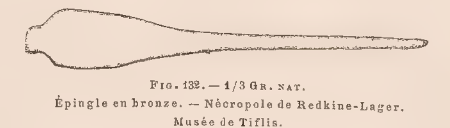


Fig. 132. — 1/3 Gr. nat.
Épingle en bronze. — Nécropole de Redkine-Lager.
Musée de Tiflis.

Les listes suivantes qui montrent l'importance des mobiliers funéraires de cette nécropole correspondent au catalogue et tableaux avec planches établis par Bayern [1].

Ce relevé exact des mobiliers funéraires de Redkine-Lager, tel que Bayern l'a-

[1] Notes manuscrites.

dressé, durant ses fouilles, montrera les rapports et dissemblances qui existent entre cette nécropole et celle de la grande chaîne.

Tombeau n° 3. — Une pointe de lance à douille en bronze, 1 poignard en bronze, 1 aiguille en bronze à tête plate, 1 anneau de bronze et 4 perles de cornaline.

N° 4. — Six anneaux de bronze.

N° 5. — Deux anneaux de bronze.

N° 8. — Un anneau de bronze.

N° 10. — Six pointes de flèche et 1 racloir en obsidienne.

N° 13. — Un poignard en bronze à poignée.

N° 16. — Petite pointe de lance en bronze.

N° 17. — Une lance en fer et 1 anneau en bronze.

N° 18. — Cent cinquante-neuf perles de cornaline, 14 perles de verre, 1 anneau et 1 cylindre en verre, 60 perles de plomb ou d'antimoine, 1 pendeloque en forme d'oiseau, 1 agrafe de ceinture en bronze, 1 boucle d'oreille et 1 bracelet en bronze, 5 boutons plats en antimoine.

N° 19. — Une pointe de lance en fer et 1 perle de cornaline.

N° 21. — Huit perles de cornaline, 3 en verre blanc et 2 en verre bleu, 2 grosses perles en verre blanc, 1 plaque de nacre, 4 petites plaques de bronze et 1 de plomb; 1 fibule en bronze.

N° 27. — Deux bagues et 1 bracelet en bronze, 2 perles de verre et 1 de cornaline.

N° 28. — Un petit bracelet en bronze à tige ronde et 3 bracelets spirales, 3 cylindres et 10 anneaux de verre.

N° 29. — Une perle de cornaline, 1 perle de verre rouge et blanc, 6 anneaux en verre, 1 perle d'antimoine, 3 petits bracelets de bronze, 1 dentalium fossile et des débris d'obsidienne.

N° 30. — Deux petits bracelets en bronze, 1 perle en verre et 1 en cornaline.

N° 36. — Trente perles de cornaline, 50 perles de verre, 12 pendeloques en antimoine et 6 en bronze.

N° 38. — Dix-huit perles de cornaline, 6 perles de verre, 1 bouton d'antimoine, 7 petites boules, 2 pendeloques, 1 cylindre en plomb et 1 autre en bronze.

N° 40. — Une aiguille, 1 anneau et 1 bracelet en bronze; 6 perles de cornaline et 1 de verre; 1 poignard et 1 plaque-agrafe de ceinture en bronze.

N° 41. — Un poignard en bronze.

N° 44. — Six perles de verre.

N° 46. — Quatre-vingt-quinze perles de cornaline, 150 perles de verre coloré, 2 appliques en plomb, 90 petites boules de plomb, 73 petits anneaux, 8 perles et 6 boutons en plomb; 6 bracelets, 2 pendants d'oreilles, 1 bague et 1 aiguille en bronze.

N° 48. — Quatre petits bracelets, 2 boucles d'oreilles, 2 pendeloques en bronze et 1 fragment d'obsidienne; 32 perles de verre bleu, 4 pendeloques en verre, deux perles de cornaline.

N° 49. — Une pendeloque sphérique et 1 grand bouton en bronze.

N° 51. — Un anneau de bronze et 1 cylindre en plomb.

N°s 52-53. — Deux anneaux de bronze, 1 pendant d'oreille en bronze et 3 coquilles bivalves tertiaires.

N° 54. — Deux bagues en fil de bronze, 30 perles en cornaline, 16 perles de verre noir ou bleu, 2 anneaux de verre bleu, 12 anneaux et 1 bouton en plomb.

N° 58 — Un petit bracelet en bronze, 1 perle en os, 1 pendeloque en schiste argileux représentant une tête d'oiseau, 9 petits anneaux de verre, 1 perle en verre rougeâtre.

N° 59-60. — Quatre-vingt-huit perles de cornaline, 4 en verre, 50 petites boules de plomb, 1 anneau en fil de bronze mince, 1 aiguille de bronze, 102 perles de cornaline, 40 perles de verre, 1 disque coupé dans une coquille fossile, 1 disque en verre percé de deux trous, 1 perle de bronze, 1 perle et 2 disques en plomb, 1 bracelet et 4 bagues en bronze, 2 pendeloques, 3 rouelles en bronze, 2 grands anneaux et 1 fibule de bronze.

N° 62. — Quatre bagues en bronze, 2 plaques de verre.

N° 63. — Quarante perles de cornaline, 35 perles colorées de pâte de verre, 2 cylindres en verre bleu et vert.

N° 65. — Cinq cent soixante-quinze perles de cornaline, 274 petites boules d'antimoine, 1174 petits anneaux et 4 appliques en antimoine, 250 perles de verre de différentes couleurs, 44 pendeloques en antimoine, nombreux débris de colliers

en perles de verre et fragments d'objets en antimoine, 11 pendeloques en bronze de formes diverses, 2 fibules en bronze

N°s 66-67. — Cent soixante-six petites boules d'antimoine, 2 bagues spirales et 1 fibule en bronze, 1 grand et 2 petits bracelets en bronze, 32 perles de cornaline, 21 perles de verre et 3 anneaux de verre.

N° 68. — Seize perles de cornaline, 9 perles de verre de diverses couleurs, 186 perles de verre blanc et 150 de verre noir; 2 petits bracelets en bronze.

N° 70. — Deux grands anneaux, 5 bracelets dont 1 petit en bronze, 1 pendant d'oreille, 12 perles de cornaline, 4 perles de couleurs variées, 1 disque coupé dans une coquille tertiaire; 12 appliques et 5 petites boules d'antimoine.

Les tombeaux de Redkine-Lager montrent une population chez laquelle le luxe était moins fréquent que chez les groupes caucasiens que nous avons étudiés précédemment. La composition des mobiliers funéraires varie dans cette nécropole plus que dans aucune autre localité de la même époque, et l'on trouve même des tombeaux qui en sont complètement dépourvus. On peut estimer que sur les soixante-dix sépultures que Bayern a fouillées à Redkine-Lager la moitié à peine a fourni quelques objets, un tiers contenait des poteries et des objets précieux.

C'est ainsi qu'à côté de ces riches mobiliers funéraires des tombeaux n°s 46, 59, 60 et 65, par exemple, qui ont donné, avec ces beaux colliers de perles de substances diverses, des bijoux et des armes, on trouve certaines sépultures qui ne renferment que deux ou trois pièces, quelques petits bracelets ou quelques menues pendeloques.

OSSEMENTS HUMAINS

Les fouilles opérées dans la nécropole de Redkine-Lager, où pourtant l'inhumation paraît avoir été exclusivement employée, n'ont donné qu'un très petit nombre d'ossements humains. Quelques crânes à peine parmi ceux qui ont été recueillis sont assez complets pour permettre de les étudier.

Parmi ceux-ci se range une pièce que possède le Muséum de Lyon (Pl. LXIII), et sur laquelle j'ai pu relever les mensurations suivantes :

MESURES DU CRANE

Diamètres	antero-postérieur maximum	180
	transversal maximum	140
	— frontal maximum	115
	— — minimum	98
	vertical basilo-bregmatique	128
Indices céphaliques	Longueur = 100 — Largeur	77,77
	Longueur = 100 — Hauteur	71,12
	Largeur = 100. Hauteur	91,42
Courbes	Horizontale totale	525
	— préauriculaire	250
	Transversale totale	460
	— sus-auriculaire	300
	Frontale totale	112

MESURES DE LA FACE

Face	Hauteur de la face	87
	Largeur bi-zygomatique	112
	Indice facial	77,67
Orbites	Hauteur	3
	Largeur	42
	Indice orbitaire	78,57
Nez	Longueur	52
	Largeur	26
	Indice nasal	50

Ce crâne provient du tombeau n° 60 qui était sans doute celui d'une femme. Il est remarquable par son poids qui est relativement considérable, ainsi que par la gros-

sièreté de ses sutures dont aucune n'est soudée, bien que le sujet paraisse avoir plus de quarante ans. De petits os wormiens se montrent aux sutures occipitales. La glabelle est peu développée, la courbure fronto-occipitale généralement régulière est légèrement déprimée un peu en arrière du bregma, et l'occipital est proéminent. Ce crâne ne présente cependant pas de déformation malgré ces particularités.

Le diamètre minimum du frontal n'est que de 98 millimètres, mais le diamètre bi-zygomatique maximum atteint 118 millimètres. La largeur de la face est donc assez grande en moyenne bien qu'étroite à son sommet; sa hauteur n'est pas appréciable, la partie inférieure du maxillaire supérieur étant brisée.

Les mensurations prises sur les squelettes exhumés du champ funéraire de Redkine-Lager dénotent une population de taille moyenne, aux extrémités bien développées, à la tête allongée. Les crânes, en effet, appartiennent en général au type dolichocéphale ; quelques-uns pourtant se rapprochent des mésaticéphales.

D'après Bayern, la présence dans cette nécropole du plomb et de l'antimoine employés comme ornements est un fait du plus haut intérêt au point de vue de l'âge de la nécropole. Je reconnais qu'il importe de le signaler, et quoique, par son isolement il devienne essentiellement local, il mérite, dans tous les cas, d'être étudié.

A un point de vue plus général, on doit remarquer qu'un grand nombre d'objets découverts à Redkine-Lager sont identiques à ceux des tombeaux de l'Osséthie et de la Géorgie, ce qui tendrait à confirmer l'opinion que j'ai émise, d'après laquelle il faudrait attribuer à la même civilisation les nécropoles kobaniennes de l'Arménie et celles du Caucase.

Parmi les pièces communes à ces diverses localités, on peut citer certaines pendeloques en forme d'oiseaux, trait caractéristique du premier âge du fer jusqu'en Occident, ainsi que des épingles spatuliformes, fréquentes en Osséthie. Il faut encore citer de petits bracelets à tige ronde et à extrémités effilées du type chaldéen, et qui sont répandus à Samthavro.

L'un des faits les plus remarquables à signaler, montrant encore ces points de contact, c'est la ressemblance de la céramique, et surtout des poignées d'épée de Redkine-Lager avec celles de Samthavro.

Il a été dit déjà que des formes, très voisines de celles de ces armes, se voient

fréquemment sur les bas-reliefs chaldéo-assyriens. Dans cette nécropole que l'on a voulu considérer comme plus ancienne que celles de la Géorgie et de l'Osséthie, sous prétexte que les tombeaux présentaient un aspect plus archaïque, le fer s'est rencontré fort peu abondant.

Ce métal nouveau employé isolément ou associé au bronze dans la fabrication ou l'ornementation des armes, des ustensiles et des bijoux, est rare dans les nécropoles, soit parce qu'il était considéré chez ces peuples, de même que chez les Égyptiens, comme une substance impure, soit parce qu'il a disparu plus rapidement que le bronze sous l'influence des agents atmosphériques.

De la fréquence du fer dans une nécropole protohistorique, doit-on conclure à une plus ou moins grande antiquité de la population à qui elle a appartenu? Loin de là, puisque seules les nécropoles, où certaines idées religieuses ont pu exclure le fer, sont là, pour nous donner une idée de la civilisation à laquelle la population dont elles renferment la dépouille était parvenue.

Il faut, pour nous guider, des ensembles de faits, des groupements de types décoratifs qui, le plus souvent, présentent des caractères constants.

A ce point de vue-là, les rapports que l'on a pu constater entre les objets de bronze des divers groupes que nous venons d'étudier sont des plus remarquables, et dès lors il est difficile d'exclure Redkine-Lager de l'ensemble des nécropoles de la grande chaîne et du pays géorgien. Les particularités que l'on a pu y rencontrer ne portent que sur des détails, et peuvent être expliquées par sa position même.

Par sa situation, en effet, aux confins des régions habitées de bonne heure par les peuples en possession d'une civilisation plus avancée, la nécropole de Redkine-Lager a dû subir, un peu plus tôt que les autres localités kobaniennes du Caucase, l'influence chaldéo-assyrienne.

Quoi qu'il en soit, il est fort intéressant de constater dans cette nécropole qui peut être considérée comme l'un des premiers jalons de ce vaste réseau ethnographique que nous suivons du sud-est à l'occident, ces motifs décoratifs qui sont devenus caractéristiques du premier âge du fer en Asie comme en Europe.

RÉSUMÉ ET CONCLUSIONS

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES SUR LA CIVILISATION DU PREMIER AGE DU FER SON ORIGINE ET SON EXPANSION

Il ressort des recherches qui viennent d'être exposées dans les pages précédentes, un certain nombre de faits dont les conséquences ont pris une importance considérable pour l'étude de la civilisation protohistorique, non seulement dans la région ponto-caspienne, mais encore dans la plus grande partie de l'Europe.

Dans les vastes régions sur lesquelles ont porté nos recherches, ce sont presque exclusivement des nécropoles qui ont permis d'étudier en détail les vestiges des populations dont la légende seule avait transmis le souvenir.

L'étude scientifique des mobiliers funéraires qu'ont présentés ces ensembles remarquables de tombeaux a laissé entrevoir des solutions probables pour quelques-uns des problèmes ethniques qu'ils ont soulevés. La comparaison de ces éléments ethnographiques avec ceux qu'ont donnés les ruines des plus antiques cités de l'Orient vient démontrer qu'il existe une affinité plus grande qu'on ne le supposait entre ces diverses populations de l'Asie occidentale. Peut-être parvien-

dra-t-on à identifier une partie des peuples dont nous étudions les vestiges avec ceux que la légende et l'histoire placent dans ces régions.

Un résultat, non moins important, que l'on est en droit d'attendre des comparaisons qui peuvent être faites entre les antiquités caucasiennes et leurs analogues découvertes en Europe, est assurément de fournir des documents positifs capables d'éclairer l'important débat relatif à l'origine de la métallurgie. Ces comparaisons montrent dans quelle mesure, et par quelle voie les civilisations dites du bronze et du fer ont été influencées ou même importées en Occident, depuis la région ponto-caspienne considérée encore par quelques archéologues comme le berceau de ces civilisations.

Mais, avant d'aller plus loin, il faut jeter un coup d'œil général sur les faits qui ressortent directement des découvertes opérées jusqu'à ce jour dans les champs funéraires protohistoriques du Caucase.

Les nécropoles de l'époque qui nous occupe se rencontrent sur toute l'étendue de la grande chaîne, dans la Kabarda au nord, l'Osséthie au centre et la Géorgie au sud.

Partout elles présentent des caractères archéologiques qui les relient d'une façon indiscutable. L'un de ces caractères les plus saillants est le mode de construction des tombeaux qu'elles renferment. Tous, au nord comme au sud, sont faits de dalles de pierre brute, et partout l'inhumation a été seule employée; nulle part on ne trouve de trace de sépulture à incinération.

Les tombeaux sont généralement orientés à l'est, mais non d'une façon absolue. Ils sont recouverts d'une couche de terre dont l'épaisseur est des plus variables, mais jamais ils ne sont surmontés de tertres. Ces nécropoles ne peuvent donc en aucun cas être confondues avec celles qui sont constituées par des groupes de tumulus ou de kourgans, lesquels sont sans doute dans les régions du Caucase plus récents qu'en Occident.

Au point de vue craniologique, le trait commun aux rares débris humains qu'ont donnés ces tombeaux, c'est la dolichocéphalie, quelquefois modifiée par des déformations artificielles.

En ce qui concerne les mobiliers funéraires, les rapports qui les relient entre eux sont encore plus nombreux, et surtout plus frappants. On a vu pourtant

qu'entre les tombeaux de l'Osséthie, ceux de la Géorgie et de l'Arménie, il existe certaines dissemblances qui tendraient à faire considérer ces derniers comme appartenant à une civilisation quelque peu différente, si l'on ne remarquait pas que ces dissemblances ne portent que sur des particularités de détail. C'est ainsi que la hache et l'agrafe de ceinture si spéciales de Koban ne se rencontrent ni en Géorgie, ni en Arménie, tandis que dans toutes les nécropoles que nous avons étudiées, on retrouve partout les mêmes fibules, les mêmes pendeloques et les mêmes motifs décoratifs.

Partout on voit la verroterie et l'agate employées à profusion comme grains de collier. Dans toutes ces sépultures, le fer est également rare, et ne semble s'être montré qu'exceptionnellement. Il était pourtant connu de ces populations.

La céramique de Koban diffère de celle des autres nécropoles par sa grossièreté, mais à Samthavro on voit des vases qui offrent la plus grande ressemblance avec ceux de Redkine-Lager.

Il est à remarquer aussi que les bracelets et les épées ou poignards de ces deux localités présentent entre eux beaucoup plus de rapports qu'avec ceux de Koban et de Kazbek.

On doit observer encore que les pendeloques affectant les formes de mammifères si répandues à Koban, se retrouvent aussi à Kazbek, à Gori et même à Samthavro, mais n'existent pas à Redkine-Lager.

Il résulte de ces rapports et de ces différences que l'on a pu diviser les nécropoles du Caucase et de la Transcaucasie en trois grandes catégories qui correspondent à peu près à trois régions distinctes à tous égards : 1° le groupe de l'Osséthie comprenant aussi la Kabardah et la Digourie (Koban, Kazbek); 2° le groupe de la Géorgie (Gori, Samthavro inférieur, etc.); 3° le groupe de l'Arménie (Redkine-Lager, etc.).

Le groupe de la Géorgie placé géographiquement entre celui de l'Osséthie et celui de l'Arménie, paraît offrir des types transitoires. Mais ce caractère qui ne porte que sur quelques objets, peut-il être considéré comme chronologique? Cela est peu probable.

Pour Bayern, le groupe le plus ancien était celui de Redkine-Lager ; il plaçait ensuite celui de Samthavro inférieur, puis celui de Koban inférieur et enfin celui de Kazbek.

Bayern se basait pour établir cette sorte de classification chronologique sur la présence ou l'absence de certaines substances dans les tombeaux de divers groupes. Pour lui, en effet, les quelques pointes de flèches en obsidienne découvertes à Redkine-Lager, et ensuite la rareté du fer constatée dans les mobiliers funéraires étaient des arguments pour placer cette nécropole à la fin de l'âge du bronze. Il rapportait au commencement de l'âge du fer Samthavro, puis Koban dans le milieu de cette période et Kazbek à la fin.

Que cette civilisation que j'ai rapportée dès le principe à l'ensemble, appelé en Europe premier âge du fer, se soit développée plus ou moins de bonne heure dans telle ou telle de ces nécropoles, cela ne fait pas un doute; mais il n'est pas possible de rattacher à l'âge du bronze une seule pièce parmi les milliers d'objets qui en proviennent.

Quelques ustensiles ainsi que quelques armes de Koban et des autres localités ont semblé pouvoir être rattachés à l'âge du bronze. Ils nous rappellent, dans de certaines limites, des types adoptés pendant une période plus ancienne, mais aucun de ces objets ne peut donner lieu à une confusion.

Tous les objets composant les mobiliers funéraires de ces nécropoles dénotent une culture bien plus développée que celle de l'âge du bronze, tel qu'il est actuellement compris par tous les paléoethnologues.

On n'a trouvé nulle part, dans les tombeaux, ces ustensiles tranchants si caractéristiques de la première période de la métallurgie, tels que les haches à douille ou à talon, les couteaux, les faucilles, etc.

Les haches présentent des formes élégantes, et sont ornées soit de sujets décoratifs, parmi lesquels le swastika et la spirale sont les plus remarquables, sinon les plus fréquents, soit de représentations animales, des plus variées. Les épées et les épingles sont richement décorées de figures d'animaux. Les fibules et les agrafes de ceinture présentent des formes et des ornements dont le style est absolument inconnu dans l'âge du bronze.

Voudrait-on arguer de la rareté du fer dans ces nécropoles pour les vieillir?

Les considérations que l'on pourrait faire valoir en faveur de cette théorie seraient en complète contradiction avec tout ce que l'on sait des caractères archéologiques qui accompagnent le fer dès son apparition. Cette substance qui est venu sup-

planter le bronze ne s'est montrée que très lentement sous forme d'objets précieux, non seulement au Caucase, mais dans toutes les stations protohistoriques de l'Occident. Mais, malgré sa rareté, peut-être plus apparente que réelle, il est impossible d'admettre que les populations que nous étudions ne l'aient pas employé plus abondamment que ne le montrent leurs tombeaux.

Ces derniers n'ont donné aucun ustensile en bronze du genre de ceux usités alors que le fer était inconnu, et l'on ne peut croire qu'un peuple qui portait des armes en fer, comme celles que l'on a recueillies dans quelques sépultures, ne possédait pas d'ustensiles en fer. Au reste, on ne peut pas conclure à la rareté ou à l'absence du fer chez ces populations parce que ce ne sont que des nécropoles qui ont donné des vestiges de leur civilisation, et comme il est admis que chez plusieurs peuples de l'antiquité le fer était exclu des tombeaux comme matière impure, il est possible que ceux du Caucase l'aient banni de leur mobilier funéraire à cette époque. On remarquera que ce fait n'est pas isolé et spécial aux nécropoles protohistoriques du Caucase ; on le retrouve dans la plupart des tombeaux de l'Occident appartenant à la même civilisation.

Les nécropoles que nous venons d'étudier appartiennent donc toutes, quant à leur origine du moins, à cette période du premier âge du fer à laquelle on a donné en Occident le nom d'*hallstattien*[1], tiré de l'une des plus importantes nécropoles des Alpes. Nous l'appellerons ici *kobanien*[2] la nécropole de Koban ayant offert le

[1] Cette dénomination d'*hallstattien*, créée par M. G. de Mortillet pour distinguer le premier âge du fer du second qu'il appelle *marnien*, n'est certainement pas exempte de tout reproche, et ne doit être attribuée qu'à une certaine période de la deuxième époque des métaux, ainsi que je l'ai fait précédemment ressortir en étudiant les plus importantes nécropoles protohistoriques de l'Italie et de l'Autriche*. J'ai montré aussi que cette dénomination était souvent mal employée aussi bien que celle d'âge du bronze, que trop souvent l'on accorde à toute découverte d'objets en bronze quels qu'ils soient. Une étude plus approfondie et plus indépendante des sépultures protohistoriques, et l'introduction de la méthode scientifique, dans toutes les fouilles, et dans les classifications des collections qui en proviennent rendront plus de services que les critiques qui se sont élevées contre ces nomenclatures inaugurées par d'Orbigny, et qui sont aussi indispensables aux progrès de la paléoethnologie qu'elles l'ont été à la géologie et à la paléontologie. Que l'on trouve qu'Hallstatt n'est pas une localité assez typique, je le veux bien, et c'est pour cela que j'adopte ici Koban de préférence à l'importante station autrichienne. Que l'on prétende trouver dans les nécropoles du premier âge du fer du Caucase, de l'Autriche et de l'Italie des phases diverses dans le développement de cette civilisation spéciale, je l'accepte encore ; mais je ne puis admettre que l'on rejette complètement ces dénominations, en quelque sorte mnémotechniques, qui s'appliquent à une période caractérisée par une civilisation dont les diverses phases doivent être subdivisées, et peuvent recevoir des appellations aussi diverses que multiples.

* *Matériaux pour l'histoire primitive et naturelle de l'homme*, XVIIe volume, 3e série, t. I, 1884, p. 316.

plus bel ensemble montrant le développement de cette civilisation en Asie et de sa diffusion en Europe. Elle fait voir, plus encore que Hallstatt même, le passage de l'âge du bronze à l'âge du fer. Les mobiliers funéraires sont moins riches peut-être au point de vue artistique, mais ils sont beaucoup plus variés quoique beaucoup plus homogènes.

La ressemblance frappante que présentent les fibules de Kazbek et de Koban avec celles des Alpes et de l'Italie centrale avait tout d'abord attiré mon attention. Ce fait qui, paraissant isolé, pouvait passer pour fortuit aux yeux des archéologues imbus de la théorie qui faisait indigènes la plupart des types proto-étrusques, s'est généralisé aujourd'hui. Les analogies que l'on peut constater entre les objets des mobiliers funéraires protohistoriques du Caucase et ceux de la plus grande partie de l'Europe ont pris une importance capitale.

Les points de contact observés entre les diverses phases du développement de cette civilisation dans les différentes contrées où elle s'est répandue sont devenus de plus en plus nombreux, et sont actuellement indiscutables. On doit remarquer pourtant que certains types sont restés locaux, tels que ceux des haches et des agrafes de ceinture de Koban, par exemple, dont on ne voit nulle part la reproduction ainsi que quelques pendeloques à représentations animales bien spéciales à l'Osséthie.

En dehors de ces particularités, on peut dire que la majorité des formes et des motifs décoratifs des nécropoles du premier âge du fer au Caucase et dans toute l'Europe sont, sinon identiques, du moins tellement analogues que l'on doit les assimiler les uns aux autres et les rattacher à la même civilisation.

N'est-il pas du plus haut intérêt de trouver au Caucase des incrustations de fer dans le bronze comme en Suisse et en Autriche, ainsi que ces poignards en fer à antennes identiques à ceux de Hallstatt, des tombes du Tarn et du Doubs.

Combien n'a-t-on pas été surpris de voir à Koban des torques semblables à ceux de la Bosnie et du Jura, ainsi que des ceintures en bronze mince, estampées, et ces épingles et ces fibules, et ces pendeloques affectant des formes que l'on croyait spéciales d'abord au Tyrol et à quelques autres localités de la même

région. Il en est de même de ces brassards spirales si fréquents en Bourgogne, dans les Alpes et sur le Danube.

Il n'est pas moins curieux de retrouver dans les nécropoles kobaniennes du Caucase et de l'Arménie les mêmes motifs décoratifs que ceux qui sont devenus caractéristiques d'un grand nombre de découvertes faites de la Méditerranée à la Baltique, et parmi lesquels on remarque surtout les méandres, les enroulements, le swastika, et surtout ces représentations animales si spéciales (fig. 133 à 142).

Comment ne pas admettre des relations étroites entre les divers peuples qui décoraient de préférence leurs armes et leurs bijoux de ces scènes de chasse ou de ces figures d'hommes et d'oiseaux, qui étaient sans doute symboliques?

Serait-ce donc au Caucase que l'on devrait chercher le foyer de cette civilisation dont nous venons de rappeler la diffusion dans toute l'Europe ?

Je ne le pense pas. De la ressemblance que l'on a constatée entre certains types de l'âge du bronze du nord, et entre les formes artistiques développées dans ce pays et ceux du Caucase, on a été tenté de conclure à une parenté directe entre les produits métallurgiques de ces deux contrées, et l'on pouvait penser que les uns dérivaient des autres. Les découvertes opérées sur le Danube et dans l'Europe centrale permettaient d'esquisser la marche de cette importation ; mais comme depuis longtemps on a remarqué qu'il existe une conformité assez grande entre les types du nord et ceux de l'extrémité méridionale de l'Europe, on a dû renoncer à cette théorie tout aussi peu satisfaisante que celle qui attribuait aux Grecs ou aux Étrusques l'introduction du bronze en Scandinavie.

La Grèce, l'Étrurie, de même que le Caucase, ont pu modifier la métallurgie et contribuer à sa diffusion au Nord ; mais ces contrées n'ont point créé l'industrie, ni inventé les éléments décoratifs qui caractérisent les diverses phases de cette civilisation. Nous la voyons partout empreinte d'une influence orientale encore incomplètement définie, mais dont les origines nous seront sans doute indiquées par les découvertes de la Grèce préhellenique et du Caucase protohistorique.

On doit remarquer en effet que nombre de pièces provenant de ces deux points que l'on a voulu jusqu'à aujourd'hui considérer comme foyer initial et de l'âge du bronze et du premier âge du fer, témoignent d'une origine commune sûrement orientale.

On sait que certains ornements de Koban sont identiques à ceux de Mycènes : la spirale, par exemple, d'après Sophus Muller est aussi très fréquente en Égypte,

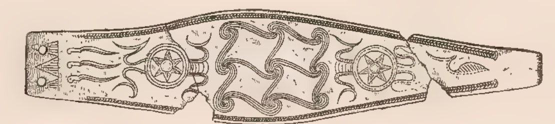


Fig. 133. — 2/3 Gr. nat. — Ceinture en bronze.
Nécropole d'Este (Italie).



Fig. 134. — 1/5 Gr. nat.
Vase en terre incrusté de bronze.
Nécropole d'Este (Italie).

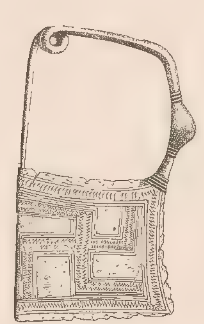


Fig. 135. — 1/2 Gr. nat.
Fibule en bronze (Grèce).



Fig. 136. — 1/2 Gr. nat. — Fragment de vase en terre.
Nécropole de Felsina (Italie).

sur les vases et autres objets enlevés par les Égyptiens à divers peuples de l'Orient[1].

[1] Sophus Muller, *Origine de l'âge du bronze en Europe*, traduit du danois par E. Morillot et H. Tripard (*Matériaux*, 3e série, t. III, p. 20 et suivantes).

Certains poignards sont pareils à ceux de Mycènes et d'Olympie; d'autres, trouvés à Samthavro et à Redkine-Lager, sont semblables à ceux reproduits sur les



Fig. 137. — 1/4 Gr. nat. — Ceinture en argent (Hongrie).

Fig. 138. — 1/4 Gr. nat. Torques en bronze. Liptau (Hongrie).

Fig. 141. — 1/2 Gr. nat. Rasoir en bronze. Nécropole de Vadena (Italie).

Fig. 140. — 1/3 Gr. nat. Poignard en bronze (Danemark).

Fig 139. — 1/3 Gr. nat. Épée en bronze (Danemark).

monuments chaldéo-assyriens. Il en est de même pour quelques bracelets provenant des mêmes localités dont les analogues n'ont été trouvés qu'en Basse-Chaldée.

Les scènes de guerre et de chasse ainsi que les personnages et les oiseaux qui ornent à Koban, comme à Mycènes, des poignées d'épées et des têtes d'épingles, dénotent, par-dessus tout, une influence orientale qui a pénétré jusqu'au Nord, et qu'il est difficile d'attribuer à une autre région qu'à la Chaldée, en ce qui concerne du moins son origine. Quant à son développement et aux agents de sa diffusion, le problème est plus complexe.

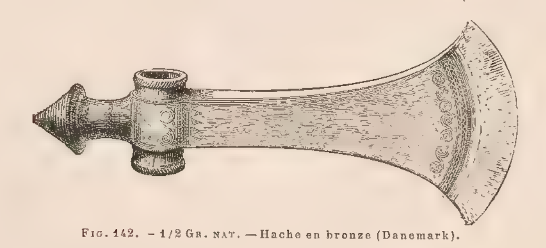


Fig. 142. – 1/2 Gr. nat. — Hache en bronze (Danemark).

Pour Sophus Muller[1], cet art oriental que personne ne peut méconnaître sur les antiquités de Mycènes aussi bien que sur celles de Koban et des autres groupes kobaniens du Caucase, ne peut pas être attribué aux Assyriens; aucun objet ne présente réellement le style assyrien; il ne peut pas non plus être rattaché au génie égyptien, car on ne voit aucune pièce absolument égyptienne.

Le savant archéologue danois croit avoir trouvé la solution du problème dans l'étude des origines de l'ornementation de la spirale. Suivant lui, c'est en dehors de la Grèce et de l'Égypte, c'est dans les régions où cet ornement est le plus répandu que l'on a le plus de chances de retrouver son origine. Or, c'est dans les pays où les Phéniciens avaient des colonies que l'on rencontre le plus souvent cet ornement.

A l'appui de ces considérations, Sophus Muller fait intervenir les données historiques que l'on possède sur ce peuple si remarquablement civilisé des côtes sud-est de la Méditerranée, et sur le grand rôle qu'il a joué en Orient et en Occident du xxe au xve siècle avant notre ère.

« Les Phéniciens, dit-il, comme aussi, du reste, les Assyriens et plusieurs peuples des contrées occidentales de l'Orient, étaient arrivés, dès le second millénaire

[1] *Loc. cit.*, *Mat.*, 3e série, t. III, p. 31 et 80.

avant Jésus-Christ, à un haut degré de luxe et de richesse, et ils employaient à des œuvres artistiques les métaux, particulièrement l'or et l'argent, et les pierres précieuses.

« Dans la dernière moitié de ce millénaire, l'Égypte, toutefois, au point de vue politique et artistique, était la puissance directrice et souveraine de la Méditerranée orientale, et la nation égyptienne ainsi prépondérante se trouve maintes fois en relations soit pacifiques, soit guerrières avec les peuples du littoral de cette mer, depuis la Phénicie jusqu'à la Sardaigne. Cependant ce n'était pas d'une façon directe qu'elle exerçait sa domination et étendait son influence aussi loin ; c'était par le moyen des Phéniciens, peuple maritime, qui, même avant la chute de Sidon, avait, grâce à son commerce et à ses colonies, joué un rôle considérable, indépendant, et qui, plus tard, fut l'intermédiaire indispensable entre les Égyptiens et les autres peuples du littoral de la Méditerranée. Mais, puissants comme peuple maritime et comme marchands, les Phéniciens occupaient aussi un rang distingué dans le domaine de l'industrie, sans cependant avoir créé un style original, ni fait preuve d'un goût particulier. Dans ce domaine ils imitèrent presque toujours la puissance qui dominait sur la Méditerranée, et c'est pourquoi il faut admettre qu'à cette époque lointaine ils fabriquèrent leurs œuvres d'art d'après le style égyptien en subissant aussi quelque peu l'influence assyrienne.

« C'est en effet à cette époque que l'influence de l'Assyrie commença à s'imposer sur la Méditerranée en même temps que la domination de cette puissance s'étendait parfois jusqu'à la Syrie et sur une grande partie de l'Asie Mineure.

« Avec les seules ressources de l'archéologie nous avons pu reconnaître que les trouvailles préhelléniques sont orientales et rentrent dans le style égyptien entendu au sens le plus large, et offrent de légères traces d'une influence assyrienne. Nous pouvons ajouter que les données historiques sur les Phéniciens permettent de préciser davantage, et de dire que ces trouvailles appartiennent au style égypto-phénicien. »

Si, des ressemblances qui ont été signalées entre le groupe de Mycènes et celui de Koban, on peut conclure à une origine commune, il n'en est pas de même de leur développement. Dans chacun de ces groupes, on constate des particularités qui doivent être attribuées à des influences absolument différentes.

Les habitants de Mycènes dont la situation devait favoriser les relations avec les Égyptiens et les autres peuples de la Méditerranée, ont dû, tout naturellement, se ressentir de ce voisinage, tandis que les Caucasiens de la même époque, perdus dans leurs montagnes, et séparés de ces foyers multiples de haute civilisation par la mer Noire et de vastes plateaux arides, ne devaient en profiter que d'une façon indirecte et plus tardivement.

Pour le Caucase et l'Arménie, le développement de la culture kobanienne n'a dû se faire que beaucoup plus lentement, et ces régions ont dû rester longtemps sous l'influence primordiale à laquelle elles devaient cette nouvelle civilisation.

Cela explique ces similitudes de types que nous avons constatées entre certains objets provenant de nos nécropoles kobaniennes, et ceux des trouvailles de la Basse-Chaldée et de l'Assyrie.

Les historiens s'accordent du reste à reconnaître que de très bonne heure les peuples euphratiques ont eu des relations suivies avec les habitants primitifs du Caucase et de l'Arménie. On désigne ces contrées comme ayant fourni, dès la plus haute antiquité, des chevaux, des mules et de belles esclaves aux populations qu'ont dominées Nemrod et Teglath-phal-asar.

Si l'on en croit la chronique du roi Vaktang, les Assyriens auraient marché sous la conduite de Nemrod ou Belus (xiv[e] siècle avant notre ère) sur Haos, fils de Thorgamos, lequel est sans doute le même que le célèbre Aethes, contemporain des Argonautes, et dont le renom se répandit dans toute la Grèce, et qui est identique, très probablement à Haos ou Haïg des mythes arméniens et géorgiens[1].

A l'appui de ces considérations développées longuement par tous les chroniqueurs qui se sont occupés du Caucase et de l'Arménie, on doit rappeler les découvertes importantes d'antiquités chaldéo-assyriennes faites depuis quelques années aux environs de Van, l'ancienne cité de Sémiramis, située à deux ou trois jours de marche de la rivière Akstafa sur les bords de laquelle s'élevait Redkine-Lager, et à six jours de Mtzkhet ou Samthavro, en pleine Géorgie.

Il est constant, dans tous les cas, que le mouvement de progression s'est opéré chez les Chaldéo-Assyriens du sud au nord, c'est-à-dire d'aval en amont, et que ces

[1] Dubois de Montpéreux, *loc. cit.*, t. I, p. 15.

peuples remontant le Tigre et l'Euphrate jusqu'à leurs sources ont pu propager dans le pays que nous étudions leur religion avec ses rites et ses symboles, ainsi que leurs arts et leurs procédés dont l'ensemble constitue ce que nous appelons une civilisation.

Ces relations directes des Chaldéo-Assyriens avec les Caucasiens protohistoriques n'excluent pas l'influence phénicienne, car nombre d'objets des intéressants mobiliers funéraires que nous avons étudiés se trouvent représentés dans les nécropoles archaïques du bassin de la Méditerranée, notamment dans celles de Cypre, de la Sardaigne et de la Grèce préhellénique auxquelles on attribue généralement une origine phénicienne.

Au reste, si l'on admet que ces mêmes Phéniciens ont été les principaux intermédiaires entre les peuples euphratiques et ceux qui habitaient les contrées plus à l'occident, on conçoit que ces aventureux marchands n'aient pas non plus négligé le Caucase; il est probable même qu'ils ont fréquenté de bonne heure toute la région du Pont-Euxin. Au dire de quelques historiens ils y étaient attirés par les mines de cuivre et d'étain du pays des Chalybes.

C'est de cette assertion qu'est née l'idée de considérer les nécropoles que nous avons étudiées au Caucase comme les cimetières de quelques colonies d'un peuple que l'on ne désigne pas, mais qui aurait séjourné assez longtemps dans ces montagnes, où il était retenu par l'exploitation des mines.

Suivant cette théorie, l'origine des nécropoles de l'Ossétie, de la Géorgie et de l'Arménie pourrait être assimilée à celle de Hallstatt qui, on le sait, a été laissée par une population attirée dans la localité par des mines de sel.

Koban aurait pu être un centre d'exploitation de mines de cuivre; malheureusement aucun gisement actuellement connu de ce minéral ne se trouve à proximité de cette localité. Pour Redkine-Lager on pouvait penser aux mines de sel des rives de l'Akstafa et de l'Araxe; mais les deux principaux gisements de la région, celui de Nakitchevan et celui de Koulpé, sont situés à de trop grandes distances de notre nécropole arménienne pour que nous puissions songer à établir la moindre relation entre leur exploitation, et l'établissement de la bourgade dont dépendait la nécropole de Redkine-Lager.

En ce qui concerne les mines d'étain, nous ne serons pas plus heureux, car, ainsi

que j'ai eu l'occasion de le faire remarquer en traitant de l'âge du bronze[1], toutes les assertions des historiens, et toutes les dissertations des archéologues modernes tendant à considérer le Caucase comme une source d'étain dans l'antiquité, tombent devant ce fait brutal démontré par tous les géologues qui ont étudié ces montagnes, c'est qu'il n'y a pas d'étain au Caucase.

S'il était prouvé que l'étain employé dans la plus haute antiquité par les populations de l'Asie occidentale et même de l'Égypte venait de l'Oural, comme l'a proposé Bayern, l'intervention des Phéniciens dans le commerce protohistorique du Caucase serait affirmée à priori. Nul autre peuple n'était mieux placé pour exercer ce trafic dont notre regretté initiateur de la préhistoire caucasienne avait retracé la marche avec cette remarquable perspicacité qui le caractérisait, et que l'on n'a peut-être pas suffisamment comprise de son vivant.

La ressemblance frappante d'un certain nombre d'objets en bronze ouralo-altaïques avec une partie de ceux du Caucase viendrait à l'appui de la théorie de Bayern.

A la source ouralienne de l'étain on peut opposer les riches dépôts du Khorassan et de l'Inde méridionale. Mais que ce soit de l'un ou de l'autre de ces gisements que ce minéral ait été apporté en Assyrie, en Égypte et en Occident, c'est, dans tous les cas, par les vallées du Caucase et de l'Arménie que son commerce a dû s'opérer.

Ne serait-ce pas en effet à ces négociants, précurseurs des Juifs et des Arméniens entre les mains desquels se trouve actuellement le commerce dans tout l'Orient, qu'il faudrait attribuer l'introduction de ces nombreux objets, plus ou moins rares, et assurément étrangers à l'industrie locale que nous avons trouvés dans les nécropoles caucasiennes.

Quelque valeur que l'on accorde à cette opinion, la seule du reste qui me paraisse acceptable, il est hors de doute, que les populations kobaniennes de l'Arménie et du Caucase ont eu des relations commerciales avec les anciens habitants de la Basse-Mésopotamie d'abord, et avec ceux des régions orientales de la Méditerranée ensuite.

En dehors des considérations qui viennent d'être exposées, et des comparaisons que nous avons précédemment établies, il est une série de faits ethnographiques de même ordre qu'il importe de ne pas négliger.

[1] Tome I, p. 82.

Ces faits ont pris, grâce à la constance avec laquelle ils se rencontrent dans les milieux kobaniens ou hallstattiens, une importance capitale, parce qu'ils démontrent l'origine chaldéenne de cette civilisation. Citons d'abord la représentation fréquente d'une divinité avec ses symboles, dérivée de l'Istar des Chaldéens, dont les Phéniciens ont fait plus tard Astarté, et les Grecs Aphrodite. Elle pénétra également en Égypte, vers la XIXe dynastie (XIVe siècle) avec d'autres divinités asiatiques.

Or, il n'est pas de découverte pouvant être attribuée au premier âge du fer dans l'Asie occidentale et dans l'Europe méridionale et centrale, puis à l'âge du bronze dans le nord, qui n'ait donné sinon la représentation elle-même de cette divinité, du moins quelques spécimens de ses symboles ou quelques objets se rapportant à son culte.

L'identification de la déesse Istar des Chaldéens et de l'Astarté des Phéniciens n'est plus à démontrer, non plus que celle de son symbole, la colombe, d'où est née la légende de Sémiramis.

« Astarté est, de toutes les Baalat phéniciennes, celle qui paraît avoir pris le plus de consistance, celle qui a le plus un caractère personnel; c'est qu'elle avait déjà vécu longtemps avant de s'établir, avec les Phéniciens, sur la côte syrienne et de les accompagner ensuite dans toutes les îles et tous les rivages de la Méditerranée.

« C'est l'Istar de la Mésopotamie: même nom, très légèrement modifié, mêmes attributs. Dédoublement du dieu mâle, Astarté était la déesse de la lune, qui est comme le pâle reflet du soleil; mais elle était en même temps la déesse de la planète Vénus; ce doit être elle qu'ont en vue les prophètes juifs quand ils parlent du culte de la « Reine des cieux » *(Meleket-has-Samaïm)* qui devait correspondre au *Baal-Samaïm* ou « Roi des cieux », et être vénérée comme son épouse immortelle. »

« Comme la nature même dont se résumaient et se personnifiaient sous ce nom toutes les énergies, Astarté, vraie souveraine du monde, dans son activité sans repos, ne cessait de détruire et de créer, de créer et de détruire. Par la guerre et par les fléaux de tous genres elle éliminait les êtres inutiles et vieillis, ceux qui avaient joué leur rôle et achevé leur œuvre; en même temps, par l'amour et la génération, elle présidait au perpétuel renouvellement de la vie. Travailler, sous ses auspices, à entretenir la flamme de l'éternel désir, qui perpétue la durée de l'espèce, c'était lui rendre hommage et faire un acte méritoire; ainsi s'établit le rite des prostitutions

sacrées et l'usage d'attacher au temple d'Astarté ces bandes d'hiérodules qui, sous d'autres noms, continuèrent en Grèce, à Corinthe, par exemple, la tradition des sanctuaires phéniciens.

« Cypre, Cythère, Éryx en Sicile, avaient reçu des Sidoniens la religion de la déesse nature syro-phénicienne; celle-ci, devenue grecque sous le nom d'Aphrodite, gardera chez les poètes classiques les surnoms de Cypris, de Cythérée, d'Erycina, qui sont comme autant de certificats d'origine. La colombe, le plus prolifique de tous les oiseaux, était la victime que l'on sacrifiait de préférence à Astarté ; plus tard Aphrodite prendra plaisir à recevoir cette même offrande.

« On a trouvé en Phénicie, à Cypre, en Sardaigne, des figurines de terre cuite qui représentent soit la déesse elle-même, soit une de ses prêtresses ; d'une main elles tiennent et pressent contre leur poitrine une colombe, emblème du culte d'Astarté.

« Par le naturel effet de cette assimilation qui ordonne le monde céleste sur le modèle du monde terrestre, les couples divins se complètent par la naissance d'un fils, qui y est représenté quelquefois comme l'amant de sa mère. Elle aussi, la Phénicie, comme l'Égypte et la Chaldée, eut ses triades ; mais ces groupes ne paraissent pas avoir été constitués chez ce peuple d'une manière aussi ferme et aussi fixe que chez les nations dont nous venons de parler [1]. »

En dehors des pays phéniciens où M. le professeur Perrot, à qui j'emprunte les lignes qui précèdent, a si bien décrit le développement du culte d'Astarté, il est facile de signaler de nombreuses traces de cette conception religieuse sous ses différentes formes.

Au Caucase, Koban a donné d'innombrables pièces pouvant être rattachées au culte d'Istar. L'une des plus curieuses est une pendeloque composée de trois personnages, la triade chaldéenne sans doute, suspendus par des chaînettes à une traverse faite d'une double torsade et surmontée de deux colombes (fig. 143).

Ne doit-on pas rattacher à ce culte les figurines humaines de certaines pendeloques de Kazbek (pl. XXIV, nº 14), et de Gori ; puis ces petites statuettes découvertes en groupes ou isolées, dans le Daghestan, la Digourie et ailleurs au Caucase ?

[1] Perrot, *loc. cit. La Phénicie, Cypre*, t. III, p. 69-70.

Dois-je rappeler encore les divers sujets de pendeloques, simples ou composées, représentant des poissons ou des oiseaux, trouvées dans les mêmes nécropoles, et parmi lesquelles une, entre autres, est des plus remarquables. Cette pièce se compose d'une croix de Saint-André aux branches de laquelle sont suspendues par des chaînettes quatre colombes (pl. XI *bis* et XX, et figure 144).

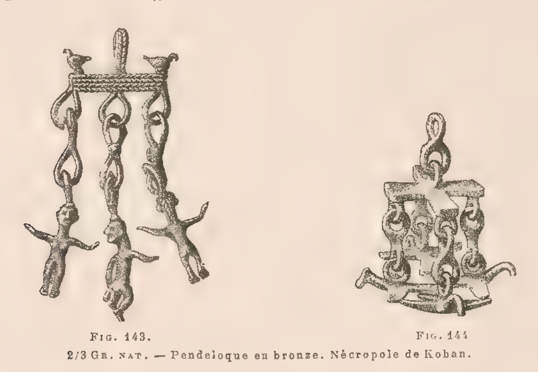


Fig. 143. Fig. 144
2/3 Gr. nat. — Pendeloque en bronze. Nécropole de Koban.

Si nous quittons la mer Noire, nous retrouvons ces mêmes motifs dans toute l'Europe depuis la Grèce jusqu'au Nord scandinave, sous forme de figurines, de statuettes et de fibules.

Partout, à Mycènes, à Corneto, à Bologne, à Este, en Bosnie, en Carniole, en Styrie, en Transylvanie, dans le Tyrol, dans le Jura, en Allemagne et en Suède, on rencontrera ces figurines humaines, souvent accompagnées d'oiseaux, dont la forme se rapproche plutôt de celle d'un canard et quelquefois d'un cygne, mais qui certainement dans l'esprit de l'artiste répondait à la colombe orientale, dont la représentation était devenue conventionnelle, depuis l'époque reculée de sa consécration (fig. 145 à 158).

C'est également à cet emblème d'Istar ou d'Astarté, qu'il faut rapporter la plupart des oiseaux, gravés ou repoussés, qui entrent en si grand nombre dans la décoration d'une quantité d'objets de bronze.

A côté des attributs de la divinité orientale dont la diffusion est si facile à suivre d'Orient en Occident, et qui montre si bien la marche de l'expansion de la civili-

sation du premier âge du fer, il convient de placer la représentation d'un symbole qui est partout son compagnon fidèle : c'est la main.

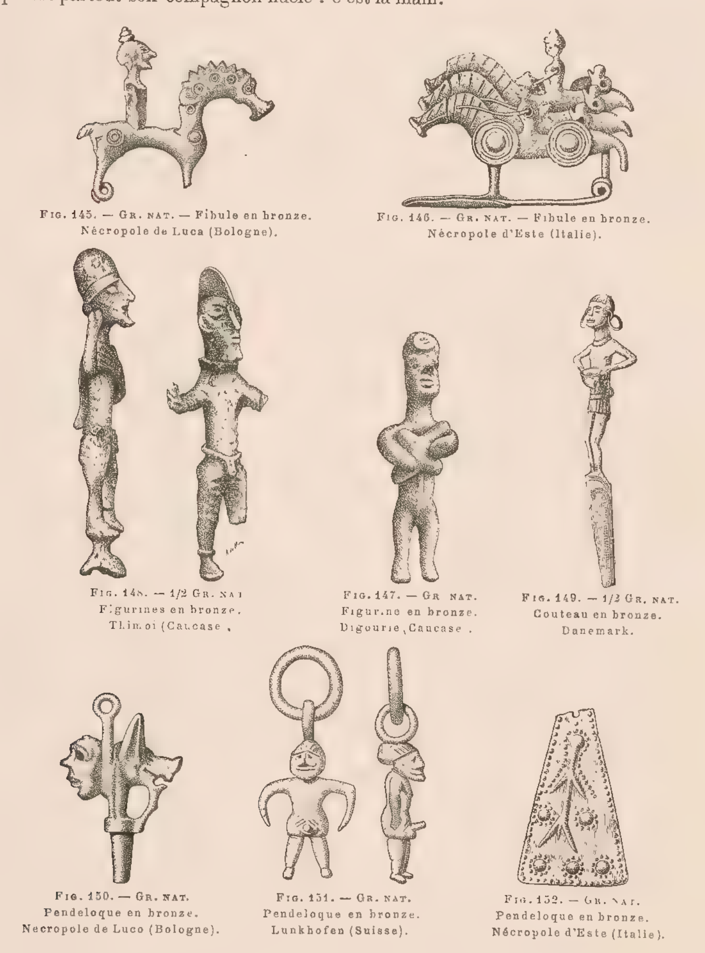


Fig. 145. — Gr. nat. — Fibule en bronze. Nécropole de Luca (Bologne).

Fig. 146. — Gr. nat. — Fibule en bronze. Nécropole d'Este (Italie).

Fig. 148. — 1/2 Gr. nat. Figurines en bronze. Tlimoi (Caucase).

Fig. 147. — Gr. nat. Figurine en bronze. Digourie (Caucase).

Fig. 149. — 1/3 Gr. nat. Couteau en bronze. Danemark.

Fig. 150. — Gr. nat. Pendeloque en bronze. Necropole de Luco (Bologne).

Fig. 151. — Gr. nat. Pendeloque en bronze. Lunkhofen (Suisse).

Fig. 152. — Gr. nat. Pendeloque en bronze. Nécropole d'Este (Italie).

Cette figure qui paraît avoir été employé comme signe d'adoration et comme

symbole de paix, se rencontre dans les mêmes milieux que les colombes, et s'y trouve quelquefois associée aux emblèmes ou à la représentation d'Astarté. Tel est l'ensemble que l'on voit par exemple sur la stèle élevée à Carthage par la dévotion populaire[1] (fig. 159). Cette représentation se trouve également en Sardaigne

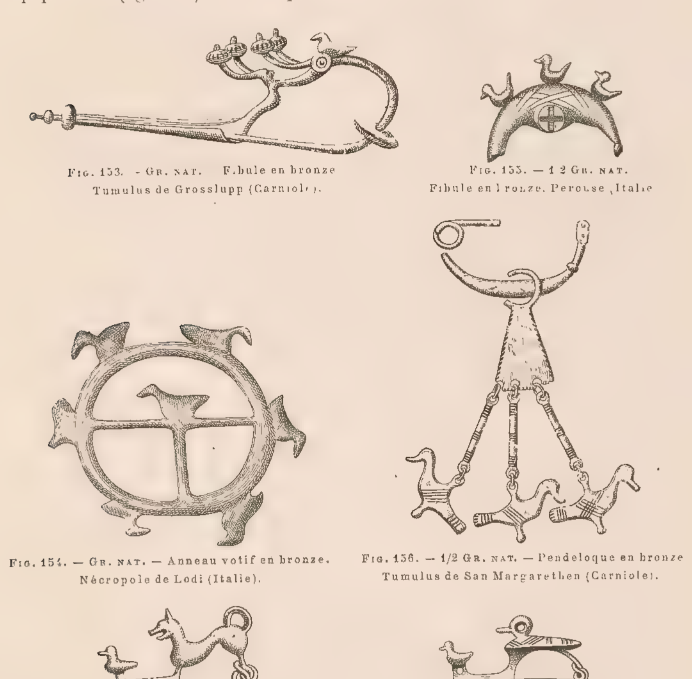


Fig. 153. — Gr. nat. — Fibule en bronze. Tumulus de Grosslupp (Carniole).

Fig. 155. — 1/2 Gr. nat. — Fibule en bronze. Pérouse (Italie).

Fig. 154. — Gr. nat. — Anneau votif en bronze. Nécropole de Lodi (Italie).

Fig. 156. — 1/2 Gr. nat. — Pendeloque en bronze. Tumulus de San Margarethen (Carniole).

Fig. 157. — 1/2 Gr. nat. — Fibule en bronze. Tumulus de San Margarethen (Carniole).

Fig. 158. — 1/2 Gr. nat. — Fibule en bronze. Tumulus de Rovische (Carniole).

sur les statuettes votives de Teti[2] et ailleurs dans le bassin de la Méditerranée. On la retrouve, au Caucase et en Occident, employée comme pendeloque et autres objets de parure (fig. 159 à 161).

[1] Perrot, *loc. cit. Phénicie*, p. 52. *Cypre*, p. 252.
[2] *Matériaux*, 3e série, t. I, p. 200.



Fig. 159. — Stèle votive de Carthage, d'après M. Perrot.



Fig. 160-161. — 1/2 Gr. nat.
Idoles en bronze de Teti (Sardaigne).

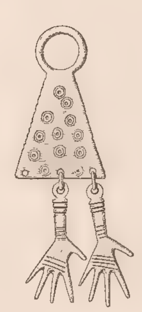


Fig. 163. — 2/3 Gr. nat.
Pendeloque à mains.
Italie.



Fig. 164. — 1/2 Gr. nat
Main votive en bronze
et clous d'or. Vulci
(Italie).

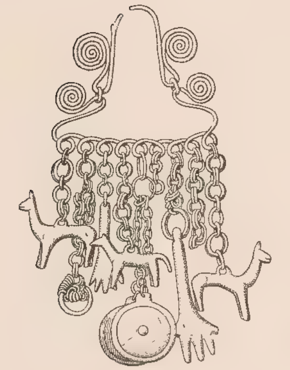


Fig. 162. — 1/2 Gr. nat.
Pendeloque avec mammifères,
mains votives, etc. Italie.



Fig. 165. — 1/6 Gr. nat.
Main votive en bronze.
Italie.

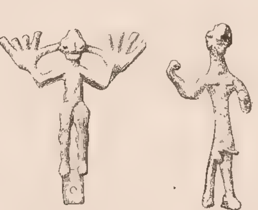


Fig. 166-167. — 1/2 Gr. nat.
Figurines en bronze.
Timoi (Caucase).

Parallèlement à ces divers éléments ethnographiques répandus sur presque toute l'Europe comme sur l'Asie antérieure, on rencontre, dans les mêmes milieux, certains petits monuments qui démontrent encore d'une façon indiscutable l'influence chaldéo-phénicienne dans toutes ces régions, dès la fin de l'âge du bronze. Ces monuments consistent en petits chars en bronze ou en terre cuite qui sont considérés comme votifs, et qui, dans tous les cas, ne me paraissent pas devoir être séparés du culte dont nous avons signalé plus haut les traces si nombreuses et sur lesquels j'ai déjà attiré l'attention [1].

Montés sur deux roues quelquefois, souvent sur trois, et généralement sur quatre, ces petits chars portent les uns des vases en forme d'oiseaux, comme ceux de Glasinac (fig. 168), de Corneto (fig. 169), et d'Este (fig. 170); les autres, des oiseaux à cornes, tels que ceux d'Oberketh (fig. 171), de Francfort-sur-l'Oder (fig. 172) et de Bourg-de-Spré (fig. 173). Enfin, il en est d'autres portant des personnages dans des attitudes variées, accompagnés d'animaux divers, comme, par exemple, celui de Cortona (fig. 174 à 175) et ceux de quelques autres localités de l'Italie méridionale (fig. 176 à 178). Dans cette dernière catégorie se range celui des Klein-Glein (fig. 179) qui est assurément la pièce la plus importante et la plus curieuse de toute la série. Sur le plateau que surmontent les quatre roues, sont groupés des chevaux, des cerfs et des guerriers ou chasseurs, au milieu desquels surgit un personnage portant sur la tête une coupe qu'il soutient des deux mains.

La plupart des animaux et des personnages représentés sur ces petits monuments rappellent, par leur forme et leur posture, ceux que nous avons rencontrés dans les nécropoles kobaniennes de l'Orient comme dans celles de l'Occident. Ce sont à n'en pas douter des représentations qui doivent être rattachées au culte de cette Istar, Astoret, Astarté, cette Vénus Uranie, cette Vénus orientale nocturne qui présidait aux mystères de la nuit, de la création... N'est-ce pas à ce même ordre d'idées qu'il faut rattacher ces diverses représentations d'hommes et d'animaux dans des attitudes telles que je n'ai reproduit que les moins choquantes ; ainsi que ces innombrables pendeloques, fibules, manches de couteau, statuettes isolées que l'on a rencontrés dans tous les milieux kobaniens ?

[1] *Recherches paléoethnologiques sur l'âge du bronze*, t. I, p. 222. Lyon, 1885.— *Matériaux pour l'hist. nat. et prim. de l'homme*, t. I, 3e série, 1884, p. 7, 12, 311 et 516.

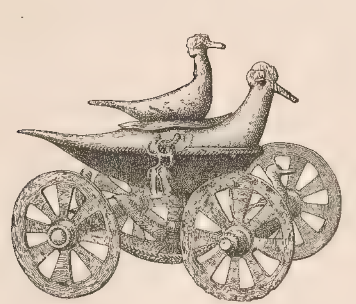


Fig. 168. — 1/2 Gr. nat. — Chariot en bronze.
Glasinac (Bosnie).



Fig. 169. — 1/2 Gr. nat. — Chariot en bronze.
Nécropole de Corneto (Italie).



Fig. 176. — 1/3 Gr. nat. — Chariot en bronze.
Lucera (Italie).

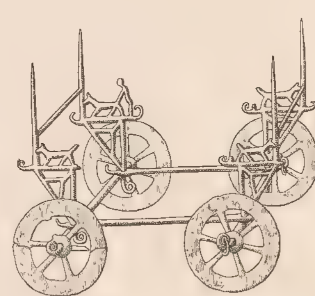


Fig. 178. — 1/3 Gr. nat. — Chariot en bronze.
Italie méridionale.

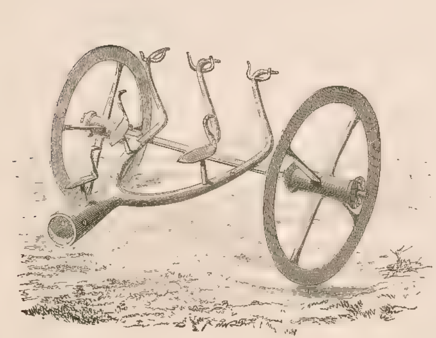


Fig. 173. — 1/2 Gr. nat. — Chariot en bronze.
Bourg de Spré.

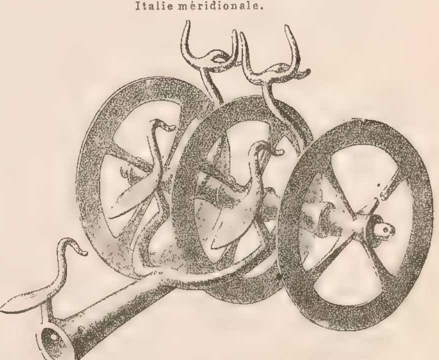


Fig. 171. — 1/2 Gr. nat. — Chariot en bronze.
Oberketh (Allemagne).

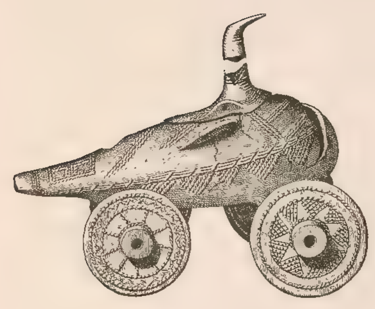


Fig. 170. — 1/4 Gr. nat. — Chariot en terre.
Nécropole d'Este (Italie).

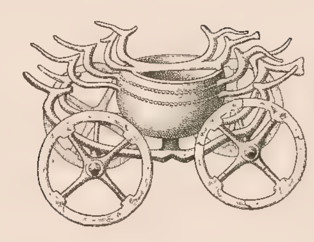


Fig. 172. — 1/2 Gr. nat. — Chariot en bronze.
Francfort-sur-l'Oder.



Fig. 177. — 1/3 Gr. nat. — Chariot en bronze.
Italie méridionale.

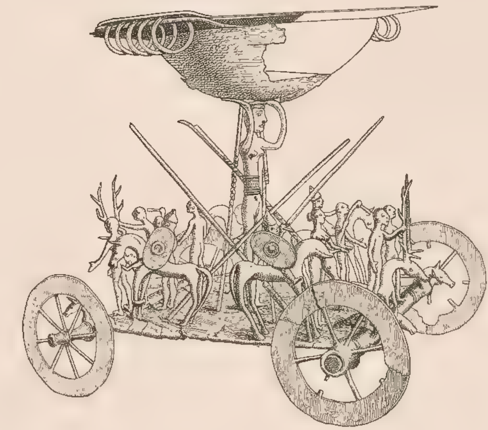


Fig. 179. — 1/3 Gr. nat. — Chariot en bronze.
Tumulus de Klein-Glein (Styrie).

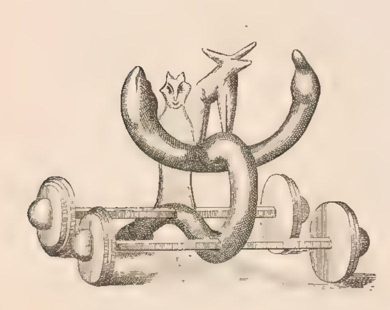


Fig. 174. 1/2 Gr. nat. — Chariot en bronze.
Nécropole de Cortona (Italie).

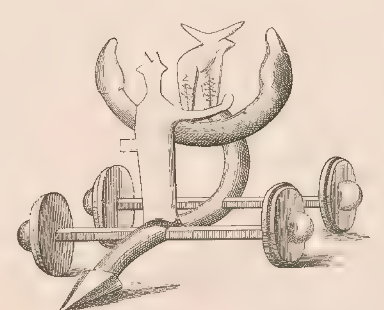


Fig. 175. — 1/2 Gr. nat. — Chariot en bronze.
Nécropole de Cortona (Italie).

N'est-ce pas ce même esprit qui a guidé les artistes auxquels sont dus ces admirables estampages ou gravures qui décorent les belles ceintures et les



Fig. 180. 1/2 Gr. nat. Ceinture en feuille de bronze estampée et gravée. Nécropole de Watsch (Carniole).

Fig. 181. — 1/2 Gr. nat. Ciste en bronze estampé. Nécropole de Bologne.

vases funéraires extraits des tombeaux de l'Italie et de l'Europe centrale (fig. 180 à 183) que nous avons successivement fait connaître[1].

[1] *Matériaux*, 3e série, t. I, p. 121, 138, 167, etc. ; t. II, p. 177, etc.

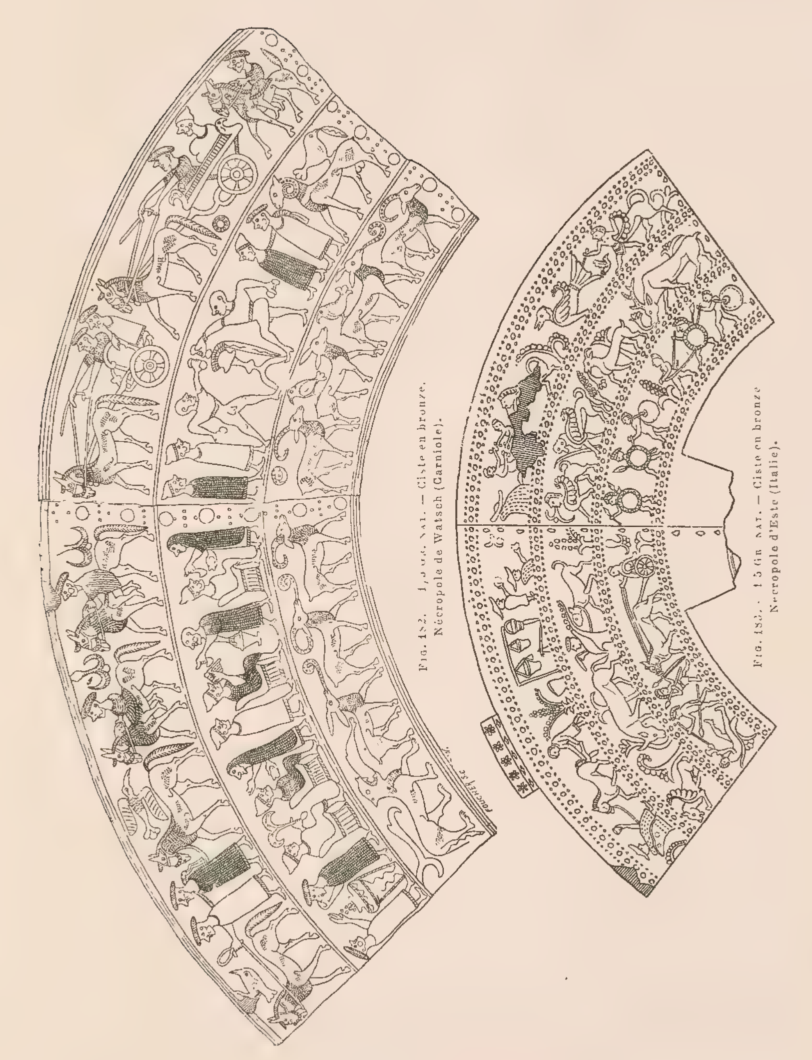


Fig. 182. — 1/3 gr. nat. — Ciste en bronze.
Nécropole de Watsch (Carniole).

Fig. 183. — 1/5 gr. nat. — Ciste en bronze
Nécropole d'Este (Italie).

Dans un grand nombre de cas ces représentations doivent être rapportées au culte chaldéo-phénicien, considérées comme ex-voto, et comme image de la déesse ou de ses emblèmes : telles sont les figurines représentant des personnages, des mammifères ou des oiseaux, des mains, voire même la plupart de ces groupes que l'on a vus sur les petits chars. Mais en est-il ainsi de toutes ces scènes, ces processions, qui décorent les cistes et les chars en bronze de l'Étrurie et de la Carniole protohistorique ? Cela est peu probable. Ceux-ci, tout en présentant un caractère religieux dans certains détails, sont plus essentiellement funéraires, et propres à la circonstance pour laquelle ils ont été faits. Comme le remarque M. Perrot, à propos de l'une de ces processions découverte à Cypre, dans un tombeau, « on est ramené aux idées de l'escorte ou de l'appareil guerrier qui, chez les Cypriotes comme chez les Phéniciens et les Étrusques, s'associent naturellement à l'idée de la migration suprême. C'est une dérivation de l'instinct primitif qui faisait inhumer les morts avec leurs chevaux et jusque sur leurs chars [1]. » Il en est pourtant sur lesquelles on peut constater des scènes qui montrent des cérémonies religieuses et des offrandes qui sont intimement liées à la cérémonie funéraire.

De Cypre, où les petits chars ont été employés assez tard, simultanément avec un certain nombre d'objets pouvant se rapporter au culte d'Astarté, ils ont passés chez les Grecs et surtout chez les Étrusques qui les ont souvent représentés sur leurs sarcophages.

Chez les Égyptiens on retrouve ce même petit char monté par Astarté (Astart), que l'on rapprochait d'Hat-Hor, et dont ils firent une reine des batailles, à qui l'on avait donné la tête de lionne de Sekhet et des autres déesses du même groupe [2].

C'est sans doute à cette même divinité qu'il faut rapporter le personnage qui est placé à l'avant de la barque montée sur quatre roues du trésor de la reine Aa-hotep de la XXVIIe dynastie (fig. 184)[3]. Peut-être aussi peut-on lui rattacher la représentation de la barque du dieu Râ, et surtout la représentation de ces barques ou navires qui décorent certains objets en bronze de la Scandinavie ou qui sont gravés sur les rochers de ce même pays.

[1] Perrot, *loc. cit. Phénicie*, p. 584.
[2] Lenormant, *loc. cit.*, t. III, p. 196
[3] Cette figure est extraite de l'*Histoire de l'orfèvrerie* de Ferdinand de Lasteyrie, et j'en dois la communication à l'obligeance inépuisable de la librairie Hachette.

Cette dernière assimilation est d'autant plus plausible que les mêmes sujets se rencontrent dans le nord de l'Europe comme dans les régions méditerranéennes associés à des objets fréquents dans les milieux phéniciens.

A ces données ethnographiques dont l'intérêt n'a pas encore été mis suffisamment en lumière, et qui prennent une importance d'autant plus grande qu'elles sont groupées, s'en ajoute une autre d'une importance tout aussi considérable : c'est le commerce de l'ambre. Cette question n'a certes pas été négligée par les archéologues ; tous ont compris, depuis longtemps, combien est grande sa connexité avec celle de l'expansion de la métallurgie du sud au nord, mais elle n'avait pas été traitée, jusqu'à ces derniers temps, avec toute l'ampleur qu'elle mérite[1].

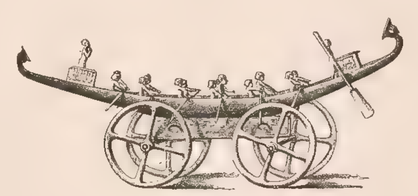


Fig. 184. — Chariot en or. Tombeau de la reine Aa-Hotep.

Cette substance qui, par suite de son abondance sur les côtes de la mer Baltique, a été utilisée en Scandinavie dès l'époque néolithique, ne se montre guère dans l'Europe centrale et méridionale qu'à l'âge du bronze, et n'y devient commune qu'au premier âge du fer. Partout on la trouve dans les nécropoles de cette époque, soit dans les Alpes, soit en Étrurie et jusqu'à Mycènes et à Koban, aussi bien qu'à Hallstatt où elle a été employée à profusion.

La plupart des échantillons d'ambre recueillis dans ces diverses régions étant considérés comme originaires de la Baltique, on doit en conclure que cette substance précieuse était importée au centre et au sud de l'Europe ainsi que dans l'Asie occidentale, en échange de produits industriels encore rares ou inconnus au nord[2].

[1] Voir page 80.

[2] On a souvent discuté sur la couleur de l'ambre. On a dit : L'ambre baltique est jaune, tandis que celui des gisements des nécropoles de l'Europe méridionale est rouge. Donc l'ambre préhistorique n'est pas baltique. Ces objections n'ont pas de valeur, car on a reconnu maintenant que l'ambre jaune en vieillissant devient rouge. C'est ainsi qu'on le retrouve généralement dans les sépultures, même dans celles du Nord.

La présence, sur les objets de l'âge du bronze des pays du Nord, de motifs décoratifs propres au premier âge du fer, et l'apparition, à cette époque, de l'ambre au sud de l'Europe, semblent démontrer que c'est seulement à ce moment que la métallurgie a pénétré en Scandinavie.

La marche de cette importation à travers l'Europe est assez bien marquée par de nombreuses découvertes, et les caractères qu'elles présentent permettent de l'attribuer à ces mêmes marchands qui, plusieurs siècles auparavant, avaient été les intermédiaires entre les Chaldéo-Assyriens et les Égyptiens, puis avec les proto-Hellènes, les Arméniens et les Caucasiens de l'époque de Koban[1].

Ces intermédiaires entre l'Orient et l'Occident, dès l'âge du bronze, ont-ils toujours porté eux-mêmes leurs marchandises de la Méditerranée à la Baltique, comme ils l'ont fait de l'Euphrate au Nil ou au Caucase, si l'on en croit les historiens ? Le fait est peu probable car on ne voit, en somme, dans les découvertes de bronze de l'Europe septentrionale qu'un petit nombre d'objets présentant un cachet oriental identique à celui que revêtent les objets des milieux hallstattiens.

Le courant artistique qui semble avoir donné naissance à un si grand nombre de types de l'âge du bronze scandinave n'est pas vraisemblablement arrivé directement au nord. Tout porte à croire que ce n'est que lentement et de proche en proche que cette influence a progressé dans la direction septentrionale, après s'être modifiée toutefois dans l'Europe centrale, contrée où l'industrie primitive du bronze avait déjà pénétré par d'autres voies, et y avait créé des types. Dans cette région, et spécialement sur le Danube et jusqu'aux rives de la Baltique, on trouve des formes présentant certaines affinités avec celles du groupe du Nord.

Cette expansion se produisait sans doute d'Orient en Occident pendant que s'effectuait dans les bassins de la Méditerranée et de la mer Noire le développement de la culture kobanienne ou chaldéo-phénicienne qui venait de succéder au premier courant importateur de la métallurgie.

Si l'on admet que l'influence orientale constatée dans l'âge du bronze scandinave

[1] Cette opinion, établie sur la corrélation de faits bien connus et faciles à vérifier, est appuyée par un passage d'Homère : « C'était un homme plein de ruse qui vint apporter au palais de mon père un collier d'or garni d'ambre, et dans le mégaron, ma vénérable mère et ses femmes se le passaient de main en main, le dévoraient des yeux et en offrirent un prix. Mais il fit en silence un signe à la Phénicienne, et retourna ensuite au navire creux. » (*Odyssée*, XV, 459-464, d'après Schliemann, *le Palais des rois de Tirynthe*, p. 35.)

n'est parvenue dans le nord que d'une façon indirecte, on est en droit de se demander si ces importateurs ne possédaient pas des comptoirs d'où rayonnait leur commerce.

Ce fait expliquerait d'une part la lenteur avec laquelle les motifs décoratifs kobaniens ont apparu dans le Nord, en même temps que leur ressemblance avec ceux de l'Europe méridionale et de l'Asie occidentale.

En l'état de nos connaissances, il est permis de chercher des comptoirs dans le bassin de l'Adriatique et de la mer Noire, puis dans les vallées du Danube et de la Save, et surtout dans les Alpes autrichiennes. Dans ces régions on connaît, en effet, nombre de dépôts et de nécropoles où l'on retrouve, avec les types éminemment orientaux que nous avons appelés chaldéo-phéniciens, des formes développées déjà en Occident, c'est-à-dire des produits indigènes où d'origine transcaspienne. Il me suffit de rappeler les mobiliers funéraires des nécropoles de Hallstatt, de Watsch, d'Este, de Bologne, de Corneto, etc.

L'origine danubienne que j'avais attribuée autrefois aux types scandinaves de l'âge du bronze n'est pas contredite par ces considérations, car c'est bien dans les pays danubiens que se sont fusionnés les courants multiples auxquels est due la propagation de cette civilisation vers le nord.

Cette manière de voir n'exclut pas non plus, complètement, la théorie de Nilsson. Bien qu'indirecte, cette influence orientale que l'illustre Suédois avait si justement attribuée aux Phéniciens, est évidente; et si l'on doit refuser à ces marchands orientaux d'avoir été les premiers à vendre du bronze aux Scandinaves, il était juste d'exposer les raisons sur lesquelles on se base actuellement pour rejeter cette théorie. Si les Phéniciens ne sont pas les importateurs de la métallurgie au nord, c'est pourtant grâce à leur commerce actif avec les centres florissants de l'Europe centrale, que les pays de l'ambre et des fourrures ont dû le plus grand nombre de ces sujets artistiques dont sont décorés les plus splendides objets en bronze qui ornent les musées de Copenhague et de Stockholm.

Reste l'importante question de l'origine du fer dont l'apparition coïncide avec celle de la plupart des éléments ethnographiques qui caractérisent la civilisation du premier âge du fer dans l'Asie occidentale, comme dans presque toute l'Europe. Partant de ce principe que le plus grand nombre des types de cette seconde époque

des métaux n'était dû partout qu'au développement indigène de ceux de l'âge du bronze, opéré sous des influences étrangères diverses, on avait pensé devoir chercher l'origine du fer dans l'orient de l'Europe, en Arménie, et même dans le pays d'où l'on prétend faire venir l'invention du bronze.

On a reconnu ensuite que les produits industriels et artistiques qui se sont montrés avec le fer à la fin de l'âge du bronze étaient empreints d'un cachet spécial qui ne permet pas de rattacher cette civilisation au même foyer initiateur de la métallurgie primitive. On était d'accord pour lui reconnaître une origine également orientale que de nombreuses comparaisons ont, actuellement, affirmée; mais bien qu'elle semble avoir en partie suivi, dans son introduction en Occident, les mêmes voies que le bronze, le point où son développement avait pu s'opérer devait être cherché dans une contrée plus rapprochée des grands centres de civilisation dans la haute antiquité.

La Bactriane et les régions iraniennes m'avaient paru désignées comme berceau et point de départ des peuples importateurs de la nouvelle civilisation ; poursuivant mes recherches, j'ai été entraîné par l'étude des travaux assyriologiques de nos savants modernes à jeter les yeux sur la Susiane, la Chaldée, la Babylonie et les autres régions euphratiques, et à les considérer comme point de départ du développement de cette civilisation.

Depuis quelques années, pourtant, on a voulu accorder aux Égyptiens un rôle plus important qu'on ne l'avait fait jusqu'alors dans la propagation de la civilisation en Occident. Se basant sur diverses considérations, M. le professeur G. de Mortillet incline à attribuer aux célèbres constructeurs des pyramides l'importation du fer en Europe. Ce serait, d'après lui, par les relations des Grecs et des Étrusques avec les Égyptiens que ce métal aurait pénétré chez nous. Il n'admet pas cependant que l'invention du fer soit née en Égypte, mais ses habitants ont dû le tenir de l'une de ces populations africaines qui pratiquent la sidérurgie depuis la plus haute antiquité. Ce n'est que dans ce pays où les minerais ferrifères sont très abondants et facilement réductibles que cette invention a pu s'effectuer. L'habileté dans cet art que l'on constate encore de nos jours chez certains peuples sauvages du centre de l'Afrique, devrait compter parmi les arguments les plus puissants en faveur de l'origine africaine du fer. Placée à la porte de l'Afrique centrale, l'Égypte devait

naturellement, toujours selon le savant paléoethnologue, avoir connu tout d'abord le fer. Il appuie cette opinion de nombreuses observations faites sur divers monuments[1].

Malgré la vraisemblance et l'originalité de cette théorie, on doit reconnaître que les égyptologues discutent encore la question de savoir si les Égyptiens des premières dynasties ont connu le fer, et l'on s'est demandé même comment ils ont pu tailler et graver leurs énormes blocs de porphyre et de syénite que l'on entame actuellement avec peine à l'aide de bons ciseaux d'acier. Ceux mêmes qui croient avoir retrouvé le nom du fer dans les hiéroglyphes admettent qu'il n'a dû être employé qu'assez tard, et que dans le principe les Égyptiens attaquaient la pierre dure plutôt avec des outils de pierre qu'avec des outils de métal. Au reste, depuis que les recherches assyriologiques ont pris ce nouvel essor qui a permis de reconstituer les empires chaldéen et assyrien, on est arrivé à cette conviction que le fer a été connu plus tôt en Mésopotamie que sur les bords du Nil[2].

D'après les fouilles des sépultures de Warka et de Moughéir, les plus archaïques, on a constaté que la métallurgie était déjà très avancée chez les Chaldéens; le bronze était fréquemment employé, quoique le fer fût cependant connu. Dans le principe, alors qu'il était encore précieux, on n'en faisait ni armes, ni outils, on ne s'en servait que pour les objets de toilette[3]. Il est probable pourtant que les Chaldéens possédaient le fer dès leur arrivée sur les rives du golfe Persique, car si l'on en croit les documents les plus primitifs, leur mère-patrie était riche en mines de toutes sortes[4].

Si, en l'état de nos connaissances, il n'est pas possible d'indiquer d'une façon plus précise le lieu de provenance du fer, il n'en est pas de même de celui de la civilisation qui l'accompagne dans sa marche vers l'Occident.

Les analogies si nombreuses que l'on peut observer entre les mobiliers funéraires des Chaldéens et ceux des Kobaniens orientaux et occidentaux ne laissent plus aucun doute sur leur origine mésopotamienne. Toutefois, si l'on voulait appuyer

[1] *Dictionnaire des sciences anthropologiques*, art. Fer, p. 479, in-4°; Douin. Paris, 1881.
[2] Perrot, *loc. cit.* — *Chaldée*, p. 720, et *Égypte*, p. 753-830.
[3] Rawlinson, *loc. cit.*, t. I, p. 99.
[4] Maspero, *loc. cit.*, p. 151,

encore cette opinion, on pourrait faire valoir un fait d'un autre ordre qui a bien sa valeur : c'est la simplicité que l'on rencontre dans la construction des tombeaux de la Chaldée et de la plupart de ceux des nécropoles kobaniennes.

On objectera que l'on trouve pourtant dans l'Europe méridionale des tombes archaïques dont le caractère est loin de refléter cette simplicité; mais comme les sépultures monumentales de cette région, notamment celles de Mycènes, appartiennent à la période préhellénique pendant laquelle les Phéniciens exerçaient surtout leur influence, cette particularité ne peut être considérée que comme un fait local. En effet, ces sépultures monumentales ainsi que les plus antiques constructions en pierre de la Phénicie, de la Grèce et de l'Étrurie sont un des traits les plus remarquables et les plus caractéristiques de cet art égyptien que les Phéniciens importèrent dans ces dernières contrées.

Ces observations ont une portée trop considérable pour qu'elles aient échappé à la sagacité des archéologues, et l'on conçoit dès lors que Sophus Müller ait appelé la civilisation mycénique *égypto-phénicienne*.

Cette influence de l'art égyptien, qui est en quelque sorte localisée dans le bassin de la Méditerranée, ne paraît pas s'être fait sentir en dehors de ces limites. La diffusion du fer et de toute la culture artistique et industrielle qui l'accompagne depuis son point de départ reste donc due tout entière à la puissance productive des Chaldéens, des Assyriens et au génie commercial des Phéniciens, en ce qui concerne du moins la plus grande partie de l'Europe et de l'Asie occidentale.

Quant à l'origine des populations caucasiennes *protohistoriques* dont nous venons d'étudier la civilisation, nous serons, plus que jamais, réduit à des conjectures. Des comparaisons nombreuses m'ont porté à rechercher en Chaldée plus d'un prototype parmi les éléments ethnographiques exhumés des nécropoles kobaniennes, mais tout en attribuant aux anciens habitants de cette contrée que nous avons appelés Chaldéens, l'invention, et même la propagation de ces éléments, nous n'avons pas entendu donner à cette dénomination une valeur ethnique.

Si l'on s'en rapporte pourtant aux documents historiques les plus anciens, on verra que la population à laquelle on attribue la civilisation dite *chaldéenne* paraît avoir une origine commune avec celle d'où est sorti le peuple devenu si important

sur la Méditerranée sous le nom de Phéniciens, et celle des Cosséens de qui descendent les Kurdes de nos jours, ainsi que quelques autres peuplades de l'Arménie et du Caucase. Les uns et les autres seraient issus de ces peuples koushites qui auraient eu, les premiers, la prépondérance sur le golfe Persique, et au sujet desquels la polémique la plus vive s'est élevée parmi les assyriologues, à moins que l'on ne préfère les rattacher aux Sémites qui, eux aussi, auraient, de très bonne heure, occupé une place considérable en Chaldée, comme le voudraient plus d'un historien. Quoi qu'il en soit, il a été constaté que Koushites et Sémites étaient proches parents, puisque de part et d'autre on parlait la même langue et que l'on possédait les mêmes arts et les mêmes symboles religieux. Les caractères craniologiques de nos Kobaniens nous portent d'autre part à les rattacher à des peuples mésaticéphales, voisins des dolichocéphales. Les rares documents que l'on possède sur la forme du crâne des Chaldéens les montrent aussi mésaticéphales, caractère qui les rattache aux Sémites en général.

S'il était démontré que les Kurdes actuels que nous savons posséder l'usage de la déformation artificielle du crâne et qui, dès l'antiquité, étaient répandus du Zagros à l'Euphrate et à la Koura au pied du Caucase soient d'origine sémitique, il y aurait peut-être lieu d'attribuer à une branche de cette famille la diffusion de cette coutume.

On sait en effet que plusieurs historiens[1] leur asssignent une origine chaldéenne ou cosséenne, et qu'ils leur attribuent des immigrations en Arménie et dans le pays des Chalybes, c'est-à-dire dans des régions voisines de celles où se trouvent les nécropoles que nous venons d'étudier.

Comme la pratique de la déformation qu'Hippocrate a appelée *macrocéphale* n'apparaît en Arménie, au Caucase et dans les autres pays où on l'a rencontrée et où elle existe encore, qu'avec la civilisation du premier âge du fer ou kobanienne, on peut admettre qu'elle appartient en propre au peuple qui a répandu cette civilisation, et que nous savons être venu des régions euphratiques. A l'appui de cette théorie, je ferai remarquer que ce n'est qu'au voisinage des localités qui ont donné des vestiges kobaniens que l'on constate, même actuellement, le plus de tendance à la dolichocéphalie ainsi que le plus de déformations macrocéphales qui conduisent généralement à la mésaticéphalie.

[1] LENORMANT, *loc. cit. Chaldee*, p. 58.

C'est cette particularité jointe à quelques autres observations ethnographiques qui avait frappé Bayern, et qui l'avait engagé à voir dans plusieurs Caucasiens actuels, notamment chez les descendants des populations protohistoriques de Koban, de Redkine-Lager et de Samthavro, des restes de tribus chaldéo-sémitiques, et le point de départ de l'envahissement du Caucase par les *Juifs*.

Comme conséquence de cette théorie, on doit aussi se demander quelle relation il peut exister entre les Kurdes et les Syro-Arabes. Étant admis que ces derniers sont les descendants des Phéniciens, lesquels ont très probablement la même origine que les Chaldéens et les Cosséens considérés comme ancêtres des Kurdes, on est conduit à attribuer à ces deux branches de la même famille une influence non pas égale, mais analogue, tant au point de vue ethnique qu'au point de vue ethnographique.

L'usage de la déformation artificielle du crâne que l'on constate chez une partie des peuples syriens au milieu desquels les Phéniciens se sont d'abord établis aurait donc la même origine en Syrie que dans les régions du haut Euphrate, de la Koura, du Térek et d'ailleurs. Il n'y aurait donc plus lieu de parler de l'origine kimmérienne ou scythique de cette coutume, à moins que l'on veuille identifier ces peuples avec ceux dont nous avons étudié la marche du nord au sud et à l'ouest à travers l'Asie occidentale.

Mais à quelle époque peut-on faire remonter l'origine de la civilisation du premier âge du fer dans le pays d'abord où elle a dû prendre naissance, et ensuite dans les diverses contrées où elle a pénétré ? Cette question des plus graves que puisse aborder l'archéologue et l'historien est périlleuse, car ainsi que le fait remarquer M. Perrot[1], « toutes les données touchant aux origines et aux dates relatives à l'Égypte et à la Chaldée ne comportent pas, et ne comporteront jamais rien qui ressemble à une chronologie, nous ne disons pas certaine, mais même très probable ».

Il est cependant permis de tenter des rapprochements entre certains faits archéologiques et quelques dates qui doivent être considérées comme historiques puisqu'elles sont fournies par les monuments chaldéo-assyriens, mais qui ne sont en réalité que *protohistoriques*, parce qu'il leur manque ce caractère de certitude essentiel à l'histoire proprement dite.

[1] Perrot, *loc. cit. Phénicie*, p. 17.

Étant admis que les plus anciennes sépultures de Warka et de Moughéir, dont les mobiliers funéraires présentent les caractères du premier âge du fer, remontent sinon au temps des premières dynasties de Manéthon (5000-4000), au moins à l'époque d'Ourcham dont les œuvres sont contemporaines de la IIIe et IVe dynastie (3000 environ avant notre ère)[1], on ne s'écartera pas trop de la vérité en plaçant aux environs du xve siècle l'arrivée de cette civilisation au Caucase et dans le bassin de la Méditerranée. Elle aurait donc mis quinze cents ans pour remonter du golfe Persique, et se développer dans les régions où elle a laissé de si curieux vestiges. Cela n'aurait rien d'invraisemblable si l'on tient compte de la situation des contrées où son influence s'est fait jour ; ce ne serait même que le minimum d'ancienneté qu'on pût accorder, car de nombreux documents provenant des monuments chaldéens et assyriens montrent partout l'existence de relations fréquentes entre les peuples de la Mésopotamie et ceux de l'Asie antérieure dès le xxe siècle.

C'est vers cette époque aussi que les Phéniciens commencèrent à exercer leur action civilisatrice. L'histoire toutefois ne parle de ce peuple important que vers le xviie siècle, époque à laquelle les Égyptiens en ont fait mention pour la première fois.

Ce n'est pas à une date beaucoup plus reculée que l'on doit faire remonter les tombeaux de Mycènes. C'est également vers la fin du second millénaire avant Jésus-Christ, que cette culture chaldéo-phénicienne se répandit de la Méditerranée et de l'Adriatique vers l'Étrurie et la Gaule, puis de la mer Noire vers le Danube et les Alpes, régions dans lesquelles elle s'est développée jusqu'au ve siècle avant notre ère. A mesure que l'on s'éloigne du grand foyer de la civilisation que nous étudions, les documents dits historiques se font de plus en plus rares autour des populations qui l'ont adoptée.

C'est pourquoi, tandis que le premier âge du fer qui florissait en Mésopotamie du xxxe au xve siècle, est historique, il ne saurait être considéré autrement que comme protohistorique au Caucase et dans presque tout l'Occident où il se développa du xve au ve siècle. Je rappellerai, à ce sujet, que la plupart des archéologues qui ont étudié les nécropoles protohistoriques de l'Étrurie, ainsi que celles des Alpes françaises et autrichiennes, n'hésitent pas à leur assigner une antiquité qui flotte entre le xive et le viiie siècle au plus tard.

[1] Perrot, *loc. cit. Chaldée*, p. 38.

On remarquera enfin que dans une partie de l'Europe, et vers le nord scandinave surtout, qui est resté à l'âge de la pierre jusqu'au v[e] siècle, l'histoire est bien plus récente encore, et que la première période des métaux est tout entière préhistorique.

En effet, dans la plus grande partie des pays situés en dehors de la zone vraiment orientale, y compris les contrées montagneuses de l'Arménie et du Caucase, les événements, même les plus considérables, ne se montrent à nos yeux, jusqu'aux premiers siècles de notre ère, qu'à travers un épais brouillard, qui semble s'épaissir à mesure que l'on essaye de le sonder. Grâce pourtant aux découvertes archéologiques qui, de nos jours, se multiplient de plus en plus sur les confins de ce vieil Orient si vaste, l'obscurité de ces périodes primitives se dissipe peu à peu. C'est l'aurore de l'histoire qui s'annonce, et qui ne s'affirmera que du moment où des inscriptions et autres monuments viendront nous renseigner exactement sur la vie des peuples dont nous étudions les vestiges, et nous permettront de leur assigner une place dans une chronologie véritablement historique.

FIN DU TOME DEUXIÈME

GRAVURES CONTENUES DANS LE TEXTE

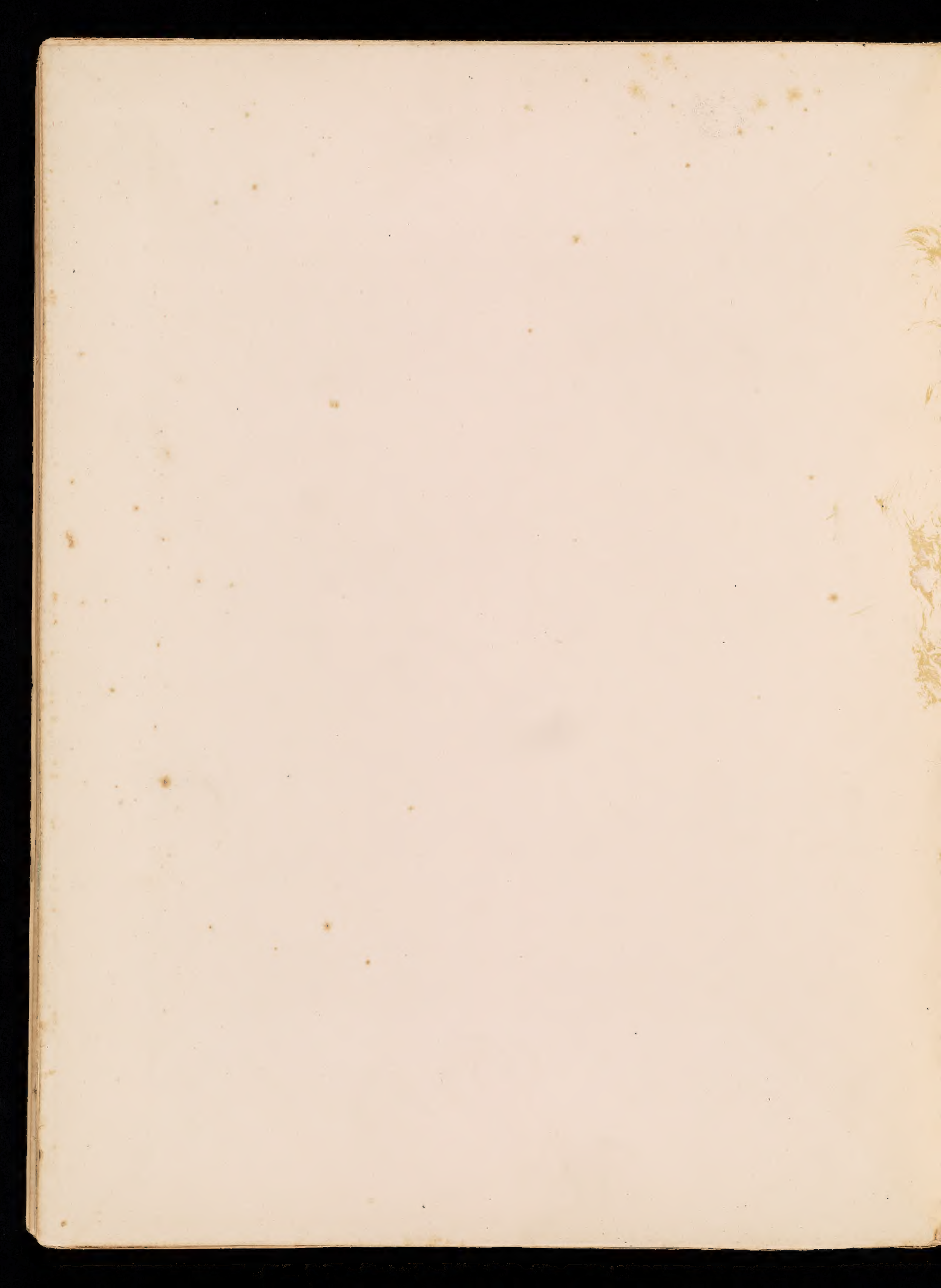
FIN DE LA TABLE DES FIGURES

TABLE DES MATIÈRES

PÉRIODE PROTOHISTORIQUE

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES

LYON. — IMPRIMERIE PITRAT AINÉ, RUE GENTIL, 4.



GETTY RESEARCH INSTITUTE
3 3125 01033 1656

PUBLICATIONS DE M. ERNEST CHANTRE

NOTES SUR DES CAVERNES A OSSEMENTS ET A SILEX TAILLÉS DU NORD DU DAUPHINÉ (PÉRIODE QUATERNAIRE). *Bull. Soc géol. de France.* 1855.

L'AGE DE LA PIERRE (ÉTUDES PALÉOETHNOLOGIQUES DANS LE NORD DU DAUPHINÉ ET LES ENVIRONS DE LYON). Lyon, 1867. 1 vol. in-4 avec 15 planches.

FOYERS-SÉPULTURES NÉOLITHIQUES (NOUVELLES ÉTUDES PALÉOETHNOLOGIQUES). In-4, avec 2 planches. Lyon, 1868.

NOTICE HISTORIQUE SUR LA VIE ET LES TRAVAUX DE J.-J. FOURNET, professeur de géologie à la Faculté des sciences de Lyon, correspondant de l'Institut. Lyon, 1870

L'AGE DU BRONZE DANS LE BASSIN DU RHONE ET PASSAGE DE L'AGE DU BRONZE AU PREMIER AGE DU FER In-8 avec planches (extrait du *Compte rendu du Congrès international d'anthropologie et d'archéologie préhistoriques de Bologne*, 1871).

DÉCOUVERTE D'UN TRÉSOR DE L'AGE DU BRONZE, A RÉALON (HAUTES-ALPES). In-8, avec 3 planches. Annecy, 1872.

NOTE SUR LA FAUNE DU LEHM DE SAINT-GERMAIN AU MONT-D'OR (RHONE) **ET SUR L'ENSEMBLE DE LA FAUNE QUATERNAIRE** *(Comptes rendus de l'Académie des Sciences, 23 décembre 1873).*

ÉTUDES PALÉONTOLOGIQUES DANS LE BASSIN DU RHONE (PÉRIODE QUATERNAIRE), par À M. le Dr LORTET et E. CHANTRE *(Archives du Muséum d'histoire naturelle de Lyon* In-4, t. I, avec 15 planches. Lyon, 1873 et 1874).

LES FAUNES MAMMALOGIQUES TERTIAIRES ET QUATERNAIRES DU BASSIN DU RHONE *(Compte rendu de la deuxième session de l'Association française pour l'avancement des sciences.* Lyon, 1874).

CARTE ARCHÉOLOGIQUE D'UNE PARTIE DU BASSIN DU RHONE, POUR LES TEMPS PRÉHISTORIQUES A L'ÉCHELLE DE $\frac{1}{864000}$. Lyon, 1874.

L'AGE DE LA PIERRE ET L'AGE DU BRONZE EN TROADE ET EN GRÈCE. In-8. Lyon, 1874.

SUR L'AGE DU BRONZE ET LE PREMIER AGE DU FER EN FRANCE *(Compte rendu du Congrès de Stockholm*, 1874).

RAPPORT AU CONGRÈS DE STOCKHOLM SUR UNE LÉGENDE INTERNATIONALE POUR LES CARTES PRÉHISTORIQUES *(Compte rendu du Congrès*, 1874).

LES PALAFITTES OU CONSTRUCTIONS LACUSTRES DU LAC DE PALADRU, PRÈS VOIRON (ISÈRE). In-4 et un album in-folio de 14 planches. Chambéry et Grenoble, 1874.

LE MÊME. Deuxième édition, in-folio et in-8. Lyon, 1874.

AGE DU BRONZE (ÉTUDES PALÉOETHNOLOGIQUES DANS LE BASSIN DU RHONE, RECHERCHES SUR L'ORIGINE DE LA MÉTALLURGIE EN FRANCE), 3 vol. in-4 avec 3 cartes en chromo et un album de 80 planches in-folio. Lyon, 1875-76.

CARACTÈRES DES AGES DU BRONZE ET DU FER DE LA FRANCE *(Compte rendu du Congrès international d'anthropologie de Buda-Pesth*, 1876).

LÉGENDE INTERNATIONALE DÉFINITIVEMENT ADOPTÉE POUR LES COURS D'ARCHÉOLOGIE PRÉHISTORIQUE *(Matériaux*, 1876).

OBSERVATIONS SUR LES SÉRIES PRÉHISTORIQUES DE QUELQUES MUSÉES AUTRICHIENS *(Matériaux pour l'histoire primitive et naturelle de l'homme.* Toulouse, 1876).

COMPTE RENDU DE L'EXPOSITION PRÉHISTORIQUE DE BUDA-PESTH EN AOUT 1876 *(Matériaux*, 1877).

LES NÉCROPOLES DU PREMIER AGE DU FER DES ALPES FRANÇAISES *(Matériaux*, 1878).

MONOGRAPHIE DES MA[illegible]T[illegible]CONTES DU BASSIN DU RHONE, par MM. LORTET et CHANTRE *(Archives du Muséum d'histoire naturelle de Lyon.* In-4, t. II, avec 17 planches. Lyon, 1879).

NOTES ANTHROPOLOGIQUES. DE L'ORIGINE ORIENTALE DE LA MÉTALLURGIE. In-8, avec planches. Lyon, 1879.

NOTES ANTHROPOLOGIQUES. RELATIONS ENTRE LES SISTRES BOUDDHIQUES ET CERTAINS OBJETS LACUSTRES DE L'AGE DU BRONZE. In-8. Lyon, 1879.

AGE DU FER (ETUDES PALÉOETHNOLOGIQUES DANS LE BASSIN DU RHONE, NÉCROPOLES ET TUMULUS). 1 vol. in-4 avec un album in-folio de 52 planches. Lyon, 1880.

MONOGRAPHIE GÉOLOGIQUE DES ANCIENS GLACIERS ET DU TERRAIN ERRATIQUE DE LA PARTIE MOYENNE DU BASSIN DU RHONE, par M. A FALSAN et E. CHANTRE. 2 volumes in-8° avec un atlas de 6 feuilles au $\frac{1}{80000}$. Lyon, 1875-1880

L'AGE DU BRONZE EN ITALIE (*Communication au Congrès de Reims* 1880).

OBSERVATIONS SUR UN CRANE GREC PRÉSENTANT LA DÉFORMATION FRONTO-BREGMATIQUE *(Communication au Congrès de Reims*, 1880).

L'AGE DU BRONZE AU CAUCASE ET DANS LA RUSSIE MÉRIDIONALE *(Matériaux*, 1880).

LES NÉCROPOLES DU PREMIER AGE DU FER RENFERMANT DES CRANES MACROCÉPHALES *(Communication au Congrès de Lisbonne*, 1880).

OBSERVATIONS SUR L'AGE DES NÉCROPOLES PRÉHISTORIQUES DE LA CHAINE CENTRALE DU CAUCASE *(Communication au Congrès de Lisbonne*, 1880).

NOTES ANTHROPOLOGIQUES. RECHERCHES PALÉOETHNOLOGIQUES DANS LA RUSSIE MÉRIDIONALE ET SPÉCIALEMENT AU CAUCASE ET EN CRIMÉE. In-8 de 27 pages avec 12 planches. Lyon, Georg, 1881.

NÉCROPOLES PRÉHISTORIQUES DU CAUCASE RENFERMANT DES CRANES MACROCÉPHALES *(Materiaux*, 1881).

LA NÉCROPOLE DE KOBAN, EN OSSÉTHIE, CAUCASE *(Matériaux*, 1882).

APERÇU SUR LES CARACTÈRES ETHNIQUES DES ANSARIÉS ET DES KURDES (Communication a la Société d'anthropologie de Lyon. *Bulletin*, t. Ier, fasc. 2, 1882).

L'AGE DE LA PIERRE ET L'AGE DU BRONZE DANS L'ASIE OCCIDENTALE (*Bull. Soc. anth. Lyon*, t. Ier, fasc. 2, 1882).

APERÇU SUR LES CARACTÈRES CÉPHALOMÉTRIQUES DES OSSÈTHES *(Bull. Soc. anth. Lyon*, t. II, fasc. 1, 1883).

USTENSILES EN SILEX ACTUELLEMENT EN USAGE EN ROUMANIE *(Bull Soc. anth. Lyon*, t. II, fasc. 1, 1883).

VISITE AU MUSÉE D'ANTIQUITÉS DE BOLOGNE *(Bull. Soc. anthr. Lyon*, t. II, fasc. 1, 1883).

OBSERVATIONS ANTHROPOMÉTRIQUES SUR CINQ ZOULOUS DE PASSAGE A LYON *(Bull. Soc. anthr. Lyon*, t II, fasc. 1, 1883).

DÉFORMATION ARTIFICIELLE DU CRANE AU CAUCASE *(Bull. Soc. anthr. Lyon*, t. II, fasc. 2, 1883).

RAPPORT SUR UNE MISSION SCIENTIFIQUE DANS L'ASIE OCCIDENTALE ET SPÉCIALEMENT DANS LES RÉGIONS DE L'ARARAT ET DU CAUCASE (*Archives des Missions scientifiques*, 3e sér., t. X, 1883).

ÉTUDE SUR QUELQUES NÉCROPOLES HALLSTATTIENNES DE L'ITALIE ET DE L'AUTRICHE (*Matériaux*, 3e sér., t. Ier, 1884).

LES NÉCROPOLES GRÉCO-ROMAINES DU NORD DU CAUCASE (*Bull. Soc. anthr. Lyon*, t. III, fasc. 1, 1884).

LES NÉCROPOLES HALLSTATTIENNES DU CAUCASE (Communication à l'Association française pour l'avancement des sciences, *Congrès de Blois*, 1884).

NOTE SUR LA DISPOSITION DES MATÉRIAUX MORAINIQUES DES ENVIRONS DE LYON ET SUR LA PRÉTENDUE FAUNE PRÉGLACIAIRE DE SATHONAY *(Matériaux*, 3e sér., t II, 188).

LES MENHIRS DU CHAMP DE LA JUSTICE OU ALIGNEMENT DE SAINT-PANTALEON, PRÈS AUTUN (SAONE-ET LOIRE) *(Materiaux*, 1885).

LES DOLMENS DU CAUCASE *(Matériaux*, 1885).

UN NOUVEAU GISEMENT CHELLÉEN DANS LA DROME (Communication à l'Association française, *Congrès de Grenoble*, 1885).

LE DAUPHINÉ PRÉHISTORIQUE (*Congrès de Grenoble*, 1885). Avec une carte en chromo.

FOUILLES DANS LA GROTTE DE GIGNY, PRÈS DE SAINT-AMOUR, (JURA) *(Congrès de Grenoble*, 1885).

FOUILLES DANS LES TUMULUS DU DAUPHINÉ *(Congrès de Grenoble).*

NOUVELLES DÉCOUVERTES DANS LES PALAFITTES DU LAC DE PALADRU (ISÈRE) *(Congrès de Grenoble*, 1885).

LYON. — IMPRIMERIE PITRAT AINE, RUE GENTIL, 4